OEUVRES

COMPLÈTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51785/fragment/page=0005

OEUVRES

COMPLETTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51785/fragment/page=0006

OEUVRES

COMPLÈTES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGT-DIXIEME.



AUX DEUX-PONTS,

CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
HALLE (SAALE)
L 148,

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51785/fragment/page=0008

RECUEIL

DES

LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE.

1765.—1766.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51785/fragment/page=0009

RECUEIL
DES LETTRES
DE
M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

Le 4 du Janvier.

1765. Vous savez à présent, mon cher Monsieur, que l'abbé de *Condillac* est ressuscité; et ce qui fait qu'il est ressuscité, c'est qu'il n'était pas mort. On ne pouvait s'empêcher de le croire mort, puisque M. *Tronchin* l'assurait. On peut douter à toute force des décisions d'un médecin, quand il assure qu'un homme est vivant; mais, quand il le dit mort, il n'y a pas moyen de douter: ainsi nous avons regretté l'abbé de *Condillac* de la meilleure foi du monde. On avait désespéré de sa vie à Parme avec beaucoup de raison, puisque M. *Tronchin* n'avait pu le voir dans sa maladie. Dieu merci, voilà un philosophe que la nature nous a conservé. Il est bon d'avoir un loquiste de plus dans le monde, lorsqu'il y a tant d'asinistes, de jansénistes. etc. etc.

Je suis bien aise que vous ayez vu l'*Apocalypse*

1765. d'*Abauzit*. On ne doutera plus, après cette preuve, que le Dictionnaire philosophique ne soit de plusieurs mains. Les articles *Christianisme* et *Messie* sont faits par deux prêtres. L'arche est abandonnée par les lévites.

Vous ne me parlez plus de votre comédie; elle aurait fait la clôture de mon théâtre que je vais détruire. Je suis trop vieux pour être acteur, et les Génevois ne méritent guére qu'on leur donne du plaisir. *Jean-Jacques*, que vous avez si bien réfuté, met tout en combustion dans sa petite république; il traite le petit conseil de Genève comme il avait traité l'opéra de Paris. Il avait voulu persuader au parterre que nous n'avions point de musique, et il veut persuader à la ville de Genève qu'elle n'a que des lois ridicules. Je n'ai point encore lu son livre que les magistrats trouvent très-séditieux, et que le peuple trouve très-bon. *Diogène* fut chassé de la ville de Sinope, mais il ne la troubla pas.

Adieu, Monsieur; s'il vous prend jamais envie de venir passer quelques jours sur les bords du lac, vous nous comblerez de joie.

Vous savez que mes yeux ne me permettent pas d'écrire de ma main. *V.*

LETTRE II.

A MADAME
LA MARECHALE DE LUXEMBOURG.

9 de janvier.

MADAME,

L'HONNEUR que j'ai eu de vous faire ma cour pluſieurs années, vos bontés, mon reſpectueux attachement, me mettent en droit d'attendre de vous autant de juſtice que vous accordez de protection à M. *Rouſſeau* de Genève. 1765.

Il publie un livre qui jette un peu de trouble dans ſa patrie; mais qui croirait que dans ce livre il excite le conſeil de Genève contre moi? Il ſe plaint que ce conſeil condamne ſes ouvrages, et ne condamne pas les miens; comme ſi ce conſeil de Genève était mon juge. Il me dénonce publiquement ainſi qu'un accuſé en défère un autre. Il dit que je ſuis l'auteur d'un libelle intitulé, Sermon des cinquante; libelle le plus violent qu'on ait jamais fait contre la religion chrétienne, libelle imprimé, depuis plus de quinze ans, à la ſuite de l'*Homme machine* de *la Métrie*.

Eſt-il poſſible, Madame, qu'un homme qui ſe vante de votre protection, joue ainſi le rôle de délateur et de calomniateur? Il n'eſt point d'excuſes, ſans doute, pour une action ſi coupable et

si lâche; mais quelle peut en être la cause? la
1765. voici, Madame.

Il y a cinq ans que quelques Génevois venaient chez moi représenter des pièces de théâtre; c'est un exercice qui apprend à la fois à bien parler et à bien prononcer, et qui donne même de la grâce au corps comme à l'esprit. La déclamation est au rang des beaux arts. M. d'*Alembert* alors fit imprimer, dans le *Dictionnaire encyclopédique*, un article sur Genève, dans lequel il conseillait à cette ville opulente d'établir chez elle des spectacles. Plusieurs citoyens se récrièrent contre cette idée; on disputa; la ville se partagea. M. *Rousseau*, qui venait de donner un opéra et des comédies à Paris, écrivit de Montmorenci contre les spectacles.

Je fus bien surpris de recevoir alors une lettre de lui, conçue en ces termes: *Monsieur, je ne vous aime point, vous corrompez ma république, en donnant chez vous des spectacles; est-ce là le prix de l'asile qu'elle vous a donné?*

Plusieurs personnes virent cette lettre singulière; elle l'était trop pour que j'y répondisse; je me contentai de le plaindre, et même, en dernier lieu, quand il fut obligé de quitter la France, je lui fis offrir pour asile cette même campagne qu'il me reprochait d'avoir choisie près de Genève. Le même esprit qui l'avait porté, Madame, à m'écrire une lettre si outrageante, l'avait brouillé en ce temps-là avec le célèbre médecin M. *Tronchin*, comme avec les autres personnes qui avaient eu quelques liaisons avec lui.

Il crut qu'ayant offensé M. *Tronchin* et moi, nous devions le haïr; c'est en quoi il se trompait beaucoup. Je pris publiquement son parti quand il fut condamné à Genève; je dis hautement qu'en jugeant son roman d'*Emile*, on ne fesait pas assez d'attention que les discours du vicaire savoyard, regardés comme si coupables, n'étaient que des doutes auxquels ce prêtre même répondait par une résignation qui devait désarmer ses adversaires; je dis que les objections de l'abbé *Houteville*, contre la religion chrétienne, sont beaucoup plus fortes, et ses réponses beaucoup plus faibles; enfin, je pris la défense de M. *Rousseau*. Cependant M. *Rousseau* vous dit, Madame, et fit même imprimer que M. *Tronchin* et moi, nous étions ses persécuteurs. Quels persécuteurs qu'un malade de soixante et onze ans, persécuté lui-même jusque dans sa retraite, et un médecin consulté par l'Europe entière, uniquement occupé de soulager les maux des hommes, et qui certainement n'a pas le temps de se mêler dans leurs misérables querelles! 1765.

Il y a plus de dix ans que je suis retiré à la campagne, auprès de Genève, sans être entré quatre fois dans cette ville; j'ai toujours ignoré ce qui se passe dans cette république; je n'ai jamais parlé de M. *Rousseau* que pour le plaindre. Je fus très-fâché que M. le marquis de *Ximenès* l'eût tourné en ridicule. J'ai été outragé par lui, sans lui jamais répondre; et aujourd'hui il me dénonce juridiquement, il me calomnie dans le

1765. temps même que je prends publiquement son parti. Je suis bien sûr que vous condamnez un tel procédé, et qu'il ne s'en serait pas rendu coupable, s'il avait voulu mériter votre protection. Je finis, Madame, par vous demander pardon de vous importuner de mes plaintes; mais voyez si elles sont justes, et daignez juger entre la conduite de M. *Rousseau* et la mienne.

Agréez le profond respect et l'attachement inviolable avec lequel je serai toute ma vie, Madame, etc.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, étant presque entièrement aveugle.

LETTRE III.

A M. DAMILAVILLE.

12 de janvier.

QUELLE horreur! quelle abomination, mon cher frère! il y a donc en effet des diables! vraiment, je ne le croyais pas. Comment peut-on imaginer une telle absurdité? suis-je un prêtre? suis-je un ministre? En vérité cela fait pitié. Mais ce qui fait plus de pitié encore, c'est l'affreuse conduite de *Jean-Jacques;* on ne connaît pas ce monstre.

Tenez, voilà deux feuillets de ses *Lettres de la montagne*, et voilà la lettre que j'ai été forcé d'écrire à madame la maréchale de *Luxembourg*, qu'il a eu

l'adresse de prévenir contre moi. Je vous prie de n'en point tirer de copie, mais de la faire lire à M. d'*Argental*; c'est toute la vengeance que je tirerai de ce malheureux. Quel temps, grand Dieu, a-t-il pris pour rendre la philosophie odieuse ! le temps même où elle allait triompher. 1765.

Je me flatte que vous montrerez à *Protagoras-Archimède* la copie que je vous envoie. Je vous avoue que tous ces attentats contre la philosophie, par un homme qui se disait philosophe, me désespèrent.

Frère *Gabriel* doit avoir envoyé une petite lettre de change payable à *Archimède*. Je verrai lundi les premières épreuves; il sera servi comme il mérite de l'être. Si vous voulez être informé de toutes les horreurs de *J. J.*, écrivez à *Gabriel*, il vous en dira des nouvelles. Le nom de *Rousseau* n'est pas heureux pour la bonne morale et la bonne conduite.

Au reste, mon cher frère, je serais très-fâché que mes lettres, prétendues *secrètes*, fussent débitées à Paris. Quelle rage de publier des *lettres secrètes !* J'ai prié instamment M. *Marin* de renvoyer ces rogatons en Hollande, d'où elles sont venues. Je suis bien las d'être homme public, et de me voir condamné aux bêtes comme les anciens gladiateurs et les anciens chrétiens. L'état où je suis ne demande que le repos et la retraite. Il faut mourir en paix; mais afin que je meure gaiement, *écr. l'inf.*

1765.

LETTRE IV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de janvier.

Mes divins anges, j'ai oublié, dans ma requête à M. le duc de *Praslin*, de spécifier que ce vieux de *Moultou*, qui veut promener sa vieille vessie à Montpellier, a un fils qu'on appelle prêtre, ministre du saint Evangile, pasteur d'ouailles calvinistes, et qui n'est rien de tout cela; c'est un philosophe des plus décidés et des plus aimables. J'ignore si sa qualité de ministre évangélique s'oppose aux bontés d'un ministre d'Etat; j'ignore s'il est nécessaire que M. le duc de *Praslin* ait la bonté de faire mettre, dans le passe-port, le sieur de *Moultou* et son fils le prêtre. Je m'en rapporte uniquement à la protection et à la complaisance de M. le duc de *Praslin*; les maux que souffre *Moultou* le père sont dignes de sa pitié. Il n'y a pas un moment à perdre, si on veut lui sauver la vie. *Tronchin* inocule, mais il ne taille point de la pierre.

1765.

LETTRE V.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 13 de janvier.

Vous jouez un beau rôle, Monsieur; vous êtes toujours le protecteur de l'innocence opprimée. Vous avez dû être aussi bien reçu en Angleterre qu'un juge des *Calas* le serait mal. Une nation ennemie des préjugés et de la persécution était faite pour vous. Je n'ose me flatter que vous fassiez aux Alpes et au mont Jura le même honneur que vous avez fait à la Tamise; mais je crois que j'oublierais ma vieillesse et mes maux, si vous feiez ce pélerinage.

Je cherche actuellement les moyens de vous faire parvenir quelques livres assez curieux qu'on m'a envoyés d'Hollande. Le commerce des pensées est un peu interrompu en France; on dit même qu'il n'est pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris. On saisit les manufactures de l'esprit humain comme des étoffes défendues. C'est une plaisante politique de vouloir que les hommes soient des sots, et de ne faire consister la gloire de la France que dans l'opéra comique. Les Anglais en sont-ils moins heureux, moins riches, moins victorieux, pour avoir cultivé la philosophie? Ils sont aussi hardis en écrivant qu'en combattant, et bien leur en a pris. Nous dansons mieux qu'eux, je l'avoue; c'est un grand mérite,

1765. mais il ne suffit pas. *Locke* et *Newton* valent bien *Dupré* et *Lulli*.

Mille respects à votre aimable femme qui pense. Conservez-moi vos bontés.

LETTRE VI.

A M. BESSIN,

Curé de Plainville en Normandie.

Ferney, le 13 de janvier.

Vous m'avez envoyé, Monsieur, des vers bien faits et bien agréables, et vous m'apprenez en même temps que vous êtes curé : vous méritez d'avoir la première cure du Parnasse ; vous ne chanterez jamais d'antienne qui vaille vos vers. Si je ne vous ai pas répondu plutôt, c'est que je suis vieux, malade et aveugle. Je ne serai pas enterré dans votre paroisse, mais c'est vous que je choisirai pour faire mon épitaphe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE VII.

A M. DAMILAVILLE.

15 de janvier,

Mon cher frère, *J. J.* est en horreur dans sa patrie, chez tous les honnêtes gens ; et ce qu'il y a de pis, c'est que son livre est ennuyeux.

Je croyais vous avoir mandé que la petite brochure est d'un nommé *Vernes ou Vernet*. On dit que ce n'est qu'une seule feuille oubliée presqu'en naissant. Ce ministre *Vernes* a écrit une autre brochure contre *J. J.*, oubliée tout de même. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre écrit, Dieu merci, et n'ai fait que parcourir les livres ennuyeux faits à cette occasion. 1765.

J'ai été bien aise de détromper madame la maréchale de *Luxembourg*, à qui *J. J.* avait fait accroire que je le persécutais, parce qu'il m'avait offensé ridiculement. Je lui avais offert, malgré ses sottises, un sort aussi heureux que celui de mademoiselle *Corneille* : et si, au lieu d'un quintal d'orgueil, il avait eu un grain de bon sens, il aurait accepté ce parti. Il s'est cru outragé par l'offre de mes bienfaits. Il n'est pas *Diogène*, mais le chien de *Diogène*, qui mord la main de celui qui lui offre du pain.

Tout ce que vous me dites dans votre lettre du 10 de janvier, est la raison même. Je me suis tenu à Ferney pendant tous ces troubles; je ne me suis mêlé de rien. Quand les abeilles se battent dans une ruche, il ne faut pas en approcher. Tout s'arrangera, et ce malheureux *Rousseau* restera l'exécration des bons citoyens.

Il est fort difficile d'avoir des *Evangiles*; il sera peut être plus aisé d'avoir des *Portatifs*. Je me servirai de la voie que vous m'avez indiquée.

Ma santé est fort mauvaise; j'ai été malade soixante et onze ans, et je ne cesserai de souffrir

1765. qu'en cessant de vivre; mais en mourant je vous dirai : O vous que j'aime ! persévérez malgré les transfuges et les traîtres, et *écr. l'inf.*

LETTRE VIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de janvier.

Mon cher ange, d'abord, comment se porte madame d'*Argental* ? ensuite, comment êtes-vous avec le tyran du tripot ? J'ai bien peur, par tout ce qu'il m'écrit, qu'il ne soit très-fâché contre vous; c'est une de ses grandes injustices; car je l'ai bien assuré que vous n'aviez ni ne pouviez avoir aucune part à la distribution des dignités comiques; et il doit savoir que c'est en conséquence de sa permission expresse, datée du 17 de septembre 1764, que je disposais des rôles. Son grand chagrin, son grand cheval de bataille est que les provisions, par moi données au tripot, ont passé par vos aimables mains; en ce cas, vous auriez donc été trahi, les tripotiers vous auraient compromis. Voilà une grande tracasserie pour un mince sujet. Cela ressemble à la guerre des Anglais qui commença pour quatre arpens de neige; mais je m'en remets à votre prudence.

Je vous avoue que je suis un peu dégoûté de tous les tripots possibles; je vois évidemment que celui de Cinna et d'Andromaque est tombé pour long-temps. Quand une nation a eu un certain

nombre de bons ouvrages, tout ce qu'on lui donne au-delà fait l'effet d'un second service qu'on présente à des convives rassasiés. Je vous le répète, l'opéra comique fera tout tomber. Une musique agréable, de jolies danses, des scènes comiques et beaucoup d'ordures forment un spectacle si convenable à la nation, que le *Petit carême de Massilon* ne tiendrait pas contre lui. Je crois fermement qu'il faut que les comédiens ordinaires du roi aillent jouer dans les provinces, trois ou quatre ans; s'ils restent à Paris, ils seront ruinés. 1765.

J'ai eu par contre-coup ma petite dose de tracasserie au sujet de ce fou de *Jean-Jacques*; sa conduite est inouie. St. *Paul* n'en usa pas plus mal avec St. *Pierre*, en annonçant le même évangile. Je vois qu'on a très-bien fait de supposer que la Trinité ne compose qu'un seul DIEU; car si elle en avait trois, ils se feraient coupé la gorge pour quelques querelles de bibus.

A l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE IX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 de janvier.

Mon héros, si vous prenez goût à l'empereur *Julien*, j'aurai l'honneur de vous envoyer quelque infamie de cette espèce, pour éprouver votre foi et pour l'affermir.

1765 Je suis dans mon lit depuis un mois, fort peu instruit de ce qui se passe dans ce monde-ci et dans l'autre. La faiblesse du corps diminue toutes les passions de l'ame. Je ne me sens aucun zèle pour le tripot de la comédie française. Je sens que, si j'étais jeune, j'aurais beaucoup de goût pour celui de l'opéra comique. On y danse, on y chante, on y dit des ordures; tous les *Contes de la Fontaine* y sont mis sur la scène, et on m'assure qu'on y jouera incessamment le *Portier des Chartreux*, mis en vers par l'abbé *Grizel*.

Vous croyez bien, monseigneur le Maréchal, que je ne serai pas assez imbécille pour disputer contre vous sur la tracasserie concernant les dignités de la troupe du faubourg Saint-Germain. Si j'étais un mal-avisé et un opiniâtre, je vous dirais que votre lettre du 17 de septembre, qui me donnait toute permission, était une réponse à mes requêtes; je vous dirais que ces requêtes étaient fondées sur des représentations du tripot même, et je vous jurerais que Parme et Plaisance n'y avaient aucune part. Mais Dieu me garde d'oser disputer avec vous; vous auriez trop d'avantage, non-seulement comme mon héros et comme mon premier gentilhomme de la chambre, mais comme un homme sain, frais, gaillard et dispos, vis-à-vis d'un vieux quinze-vingt malade, qui radote dans son lit au pied des Alpes.

Le chevalier de *Boufflers* est une des singulières créatures qui soient au monde; il peint en pastel fort joliment. Tantôt il monte à cheval tout seul

à

à cinq heures du matin, et s'en va peindre des femmes à Lausanne; il exploite ses modèles; de-là il court en faire autant à Genève, et de-là il revient chez moi se reposer des fatigues qu'il a essuyées avec des huguenottes. 1765.

J'aurai l'honneur de vous dire que je suis si dégoûté des tripots, que je me suis défait du mien. J'ai démoli mon théâtre, j'en fais des chambres à coucher et à repasser le linge. Je me suis trouvé si vieux que je renonce aux vanités du monde. Il ne me manque plus que de me faire dévot, pour mourir avec toutes les bienséances possibles. J'ai chez moi, comme vous savez, je pense, un jésuite à qui on a ôté ses pouvoirs, dès qu'on a su qu'il était dans mon profane taudis. Son évêque savoyard est un homme bien mal-avisé, car il risque de me faire mourir sans confession, malheur dont je ne me consolerais jamais. En attendant, je me prosterne devant vous. *V.*

LETTRE X.

A M. DE MAIRAN.

A Ferney, 21 de janvier.

Il faut, Monsieur, que vous ayez eu la bonté de m'envoyer, il y a six mois, votre horoscope d'auguste; car M. *Thiriot* me l'a fait tenir depuis huit jours. Souffrez que je vous remercie en droiture; si je m'adressais à lui, ma lettre ne vous

1765. parviendrait qu'en 1766. J'aurais, si je voulais, un peu de vanité; car j'ai toujours été de votre avis sur tout ce que vous avez écrit. Souvenez-vous, je vous prie, de la dispute sur la masse multipliée par le carré de la vîtesse. Je soutins votre opinion contre toute la mauvaise foi de *Maupertuis* qui avait séduit madame *du Châtelet*. Vous m'avez éclairé de même sur plusieurs points de physique. Je vous trouve par tout aussi exact qu'ingénieux. Il n'y a que les Egyptiens sur lesquels je ne me suis pas rendu. J'aime tant les Chinois et *Confucius*, que je ne peux croire qu'ils tiennent rien du peuple frivole et superstitieux d'Egypte.

De toutes les anciennes nations, l'égyptienne me paraît la plus nouvelle; il me semble impossible que l'Egypte, inondée tous les ans par le Nil, ait pu être un peu floriſſante avant qu'on eût employé dix ou douze siècles à prépater le terrain. La plupart des régions de l'Asie, au contraire, se prêtaient naturellement à tous les besoins des hommes. Le pays le plus aisément cultivable est toujours le premier habité. Les pyramides sont fort anciennes pour nous; mais, par rapport au reste de la terre, elles sont d'hier; et, à l'égard de nous autres Gaulois ou Velches, il y a deux minutes que nous existons: c'est peut-être ce qui fait que nous sommes si enfans.

Adieu, Monsieur; vous mériteriez d'exister toujours. Agréez, avec votre bonté ordinaire, la très-tendre et très-respectueuse reconnaissance de votre, etc. *V.*

LETTRE XI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de janvier.

MON héros, permettez que je prenne la liberté de me vanter auprès de vous de l'honneur que 1765.
j'ai d'être ami de M. d'*Hermenches*, fils d'un gros diable de général au service de Hollande, qui s'est battu pendant quarante ans contre les Français; le fils a mieux aimé se battre pour vous. Il est actuellement dans votre service, et il a désiré, comme de raison, d'être présenté au général qui a le mieux soutenu la gloire de la France. Vous pouvez d'ailleurs le faire votre aide de camp auprès de mademoiselle d'*Epinai*, ou de mademoiselle d'*Oligny*, ou de mademoiselle *Luzy*, attendu que vous ne pouvez pas tout faire par vous-même. De plus, je dois vous certifier que c'est l'homme du monde qui se connaît le mieux en bonne déclamation. J'ai eu l'honneur de jouer le vieux bon homme *Lusignan* avec lui. Il fesait *Orosmane* à mon grand contentement, et je le prends pour arbitre quand on m'accusera injustement d'avoir donné des préférences à des filles. Il sait plus que personne avec quel enthousiasme je vous suis attaché. Il sait que vous êtes la première de toutes mes passions, et combien je lui envie le bonheur qu'il a de vous faire sa cour.

Agréez, Monseigneur, le tendre et profond respect de votre vieux courtisan, *V.*

LETTRE XII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de janvier.

1765. MON cher ange, d'abord, comment va la toux de madame d'*Argental*, et pourquoi touſſe-t-elle ? enſuite, je remercie très-humblement M. le duc de *Praslin* du paſſe-port.

Enſuite, vous ſaurez que je bataille toujours avec le tyran du tripot; mais vous ſentez bien que je ſerai battu. Il y a de l'aigreur; on ne m'en a jamais dit la raiſon.

Il me ſemble, au ſujet des roués, qu'il ne ſerait pas mal d'attendre Pâques. Peut-être l'acteur dont vous me parlez, aura déployé alors des talens qui encourageront le petit ex-jéſuite.

Voulez-vous que je vous envoye un *Portatif* ſous le couvert de M. le duc de *Praslin* ? Je ne m'aviſerai pas de prendre de ces libertés ſans vos ordres précis. Les auteurs de cet ouvrage n'ont pas été aſſez loin; ils n'ont fait qu'effleurer les premiers temps du chriſtianiſme. Vous ſavez bien que *Paul* était une tête chaude; mais ſavez-vous qu'il était amoureux de la fille de *Gamaliel* ? Ce *Gamaliel* était fort ſage, il ne voulut point d'un fou pour ſon gendre. Il avait à la vérité de larges épaules, mais il était chauve et avait les jambes torſes; ſon grand vilain nez ne plaiſait point du

tout à mademoiselle *Gamaliel*. Il se tourna du côté de Ste *Thècle*, dont il fut directeur : mais en voilà trop sur cet animal.

Mon cher ange, vivez gaiement, et aimez le plus que borgne.

LETTRE XIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 29 de janvier.

Je ne suis point étonné, mon cher et aimable philosophe militaire, qu'un brave homme devienne poltron quand il est superstitieux et ignorant. On est brave à la guerre par vanité, parce qu'on ne veut pas essuyer de ses camarades le reproche d'avoir baissé sa tête devant une batterie de canon; mais on n'a point de vanité avec la fièvre double tierce. On s'abandonne alors à toute sa misère, on laisse paroître des frayeurs dont on ne rougit point, et un prêtre insolent fait plus de peur qu'une compagnie de cuirassiers. Nous recevons dans le moment votre pâté. Le pâtissier aura beaucoup d'honneur, si ses perdrix sont arrivées sans barbe par le temps pourri que nous essuyons depuis un mois : nous en serons instruits dans quelques heures, et je vous en dirai des nouvelles à la fin de ma lettre. 1765.

Mon cher philosophe guerrier, n'envoyez plus de pâtés; il y a trop loin d'Angoulême à Ferney.

LETTRE XIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de janvier.

1765. MON divin ange, vous êtes donc aussi l'ange gardien de M. de *Moultou*; je parle du fils, car, pour le père, je crois que sa vessie lui jouera bientôt un mauvais tour, et qu'il comparaîtra devant les anges de là-haut. Le fils a le malheur d'être ministre du saint Evangile dans le tripot de Genève; c'est son seul défaut. Madame la duchesse d'*Enville* doit certifier à M. le duc de *Praslin* que mon petit *Moultou* est très-philosophe et très-aimable, et point du tout prêtre. Il compte même, en partant de Genève, remercier les pédans ses confrères, et renoncer au plus tôt des ministères.

Il craint toujours, et à mon avis très-mal à propos, qu'on ne lui fasse des chicanes en Languedoc, pour avoir prêché la doctrine de *Calvin* sur les bords du lac Leman. Il supplie très-humblement M. le duc de *Praslin* de vouloir bien mettre dans le passe-port :

Pour le sieur de Moultou et son fils, bourgeois de Genève, avec sa femme et ses enfans.

Permettez qu'aujourd'hui je ne vous parle que des *Moultou*, et que je réserve les rouës pour une autre occasion. Vous me feriez grand plaisir de me dire si madame d'*Argental* ne tousse plus,

Voulez-vous bien faire agréer à M. le duc de *Praslin* mes tendres et profonds respects. *V.*

LETTRE XV.

A M. DE CIDEVILLE.

Le 4 de février.

J'AI été quelque temps aveugle, mon cher et ancien ami, et à présent j'ai le quart de mes deux yeux. C'est avec ce quart que mon cœur tout entier vous écrit. Vous faites un bel éloge du jour de l'an, mais je vous aime toute l'année, et tous les jours sont pour moi les kalendes de janvier. 1765.

Il est très-vrai que le gâteau des rois est une cérémonie païenne; mais quel usage ne l'est pas? Processions, images, encens, cierges, mystères, tout, jusqu'à la confession, est pris dans l'antiquité. Les Velches n'ont rien à eux en propre, pas même le Cid, qui est tout entier de deux auteurs espagnols; pas même le *Soyons amis, Cinna*, qui est de *Sénèque*. Je ne connais guère que le *Qu'il mourût* et le cinquième acte de Rodogune qui soient de l'invention du grand *Corneille*. Ni les *Fables* ni les *Contes* de *la Fontaine*, ni l'*Art poétique* ne sont nés chez nous; presque toutes nos beautés et nos sottises sont d'après l'antique. Nous sommes venus tard en tout. A peine commençons-nous à ouvrir les yeux en physique, en finance, en jurisprudence, et même dans la discipline militaire; aussi avons-

nous été battus et ruinés : mais l'opéra comique
1765. console de tout.

Vous renoncez donc à Paris pour cet hiver, mon cher ami : et moi j'y ai renoncé depuis quinze ans pour le reste de ma vie, et je compte n'avoir véritablement vécu que dans la retraite. On parle à Paris, et on ne pense guère ; la journée se passe en futilités, on ne vit point pour soi, on y meurt oublié sans avoir vécu. Peut-être, du temps d'Andromaque, d'Iphigénie, de Phèdre, des belles fêtes de *Louis XIV*, d'Armide et du passage du Rhin, Paris méritait-il la curiosité d'un honnête homme. Mais les temps sont un peu changés : les billets de confession, le Serrurier, le Maréchal, les deux vingtièmes, le réquisitoire sur l'inoculation ne méritent pas le voyage.

D'*Alembert* a fait un petit livre sur la destruction des jésuites, et c'est presque le seul ouvrage marqué au bon coin, depuis trente ans. Il est plus philosophique que les *Provinciales*, et peut-être aussi ingénieux. Ce d'*Alembert* n'est pas velche, c'est un vrai français.

Vivez, mon cher ami, et comptez que vous n'êtes pas plus aimé vers la rivière de Seine que vers les Alpes.

LETTRE

LETTRE XVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de février.

MON divin ange, je ne vous croyais pas si ange de ténèbres que le dit cet abominable fou de *Vergy*. Je me souviens bien que *Rochemore* vous appelait *furie*, mais c'était par antiphrase, comme disent les doctes. Je ne crois pas que ce *Vergy* trouve beaucoup de partisans, ni même de lecteurs. Je ne crois pas qu'il y ait un plus ennuyeux coquin. N'est-ce pas un parent de *Fréron* ? Dites-moi, je vous prie, si on joue quelquefois l'Ecossaise; j'ai peur qu'elle ne soit au rang des pièces que le tyran du tripot empêche de jouer par sa belle disposition des rôles. Je lui ai écrit en dernier lieu, je lui écrirai encore. J'ai peur qu'une grande actrice, dont on m'a envoyé la médaille, ne soit pas absolument dans vos intérêts. Je reconnais votre cœur au combat qu'il éprouve entre la reconnaissance et la tyrannie tripotière. Je suis à peu-près dans le même cas que vous; mais, étant plus vieux, je suis un peu plus indifférent. Me voici dans mon moment d'apathie, même pour les roués. Avertissez-moi, je vous prie, mon cher ange, quand vous aurez quelque bon acteur; cela me ressuscitera peut-être. 1765.

Vous m'avez fait espérer que mon petit prêtre apostat, *Moultou*, qui est un des plus aimables

hommes du monde, serait nommé dans le passe-port. J'attends cette petite faveur avec un peu de douleur, car je serai très-fâché qu'il nous quitte. Il aime la comédie à la fureur; je ne suis pas de même. Il y a des prêtres qui se dégoûtent de dire la messe, je ne suis pas moins dégoûté des Délices; les tracasseries de Genève me sont insipides; et, m'étant aperçu que je n'ai qu'un corps, j'ai conclu qu'il ne me fallait pas deux maisons; c'est bien assez d'une. Il y a des gens qui n'en ont point du tout, et qui valent mieux que moi.

Tout Ferney s'intéresse bien fort à la toux de madame d'*Argental*. Les deux anges ont ici des autels.

LETTRE XVII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 13 de février.

1765. Mon cher frère, ce n'est pas moi qui suis marié, c'est *Gabriel Cramer*. Il a une femme qui a beaucoup d'esprit, et qui a été enchantée de la *Destruction*; ma nièce a beaucoup d'esprit aussi, mais elle n'en a rien lu.

Un de mes amis de Franche-Comté vous envoya un gros paquet, il y a quelques semaines; j'ignore si c'est pour son vingtième, mais je vois que vous n'avez point reçu le paquet. J'ai peur qu'il n'y ait des esprits malins qui se plaisent à troubler le commerce des pauvres mortels.

Permettez, mon cher frère, que je vous adresse cette consultation pour M. de *Beaumont*, et cette lettre pour M. de *Lavaisse*; je l'ai décachetée afin que vous la lisiez. Vous serez convaincu que la raison n'a pas encore fait de grands progrès chez les Languedochiens, et qu'ils tiennent toujours un peu des Visigots. 1765.

Ne soyez point étonné que je quitte ma maison de campagne dans le pays génevois : je suis vieux, je n'ai qu'un corps, je ne peux plus avoir deux maisons; je passe la moitié de mon temps dans mon lit, et ce n'est pas la peine d'en changer. Je n'aime pas d'ailleurs à me mêler des affaires de la parvulissime. J'ai renoncé aux vanités du monde.

J'ai reçu *le Fatalisme*; et, en parcourant une page, j'ai trouvé deux ou trois sottises de prime-abord; mais je les pardonnerai, si je trouve quelque chose de raisonnable. Je vois avec douleur que vous n'avez pas reçu un paquet de Franche-Comté. Ceux de Metz auraient le même sort. La raison est bien de contrebande. Consolons-nous tous deux en aimant passionnément cette infortunée.

Adieu, mon cher philosophe. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XVIII.

A M. LE CLERC DE MONMERCI.

20 de février.

1765. JE vous remercie bien tard, mon cher confrère en *Apollon*; mais assurément je vous remercie de tout mon cœur de l'amitié que vous me témoignez dans toutes les occasions. Il est vrai que j'ai peu d'obligation à M. *Robinet*. C'est un grand indiscret, sans doute, que ce M. *Robinet* qui publie ainsi les secrets des gens qu'il ne connaît pas, et le tout pour vingt-cinq louis d'or; en vérité, c'est trop payé. Encore, s'il avait imprimé fidellement mes secrets, il n'y aurait que demi-mal; il ressemble aux honnêtes gens qui pendent les autres en effigie, ils ne s'embarrassent pas que le portrait soit ressemblant. Les beaux vers que vous avez bien voulu faire pour moi me consolent; vous faites mon apothéose, quand d'autres me damnent. Ma santé et ma vue s'affaiblissent tous les jours. Je ferai bien fâché de mourir sans avoir pu souper entre vous et M. *Damilaville*, à qui j'adresse ce petit billet pour vous. Je supprime toutes les cérémonies, le sentiment ne les admet pas. *V.*

LETTRE XIX.

A M. DAMILAVILLE.

Le 20 de février.

MON cher frère, j'ai lu une partie de ce *Pluquet* : cet homme est ferré à glace sur la métaphysique; mais je ne sais s'il n'a pas fourni un souper, dont plusieurs plats seraient assez du goût des spinosistes. Je voudrais bien savoir ce que les d'*Alembert* et les *Diderot* pensent de ce livre. 1765.

La *Destruction* doit être partie, ou partira à la fin de cette semaine. Je ne suis pas exactement informé; trois pieds de neige interrompent un peu la communication. Je crois que cette neige refroidira les esprits de Genève qui étaient un peu échauffés; on disputera, mais il n'y aura point de guerre civile.

Je crois que j'ai très-bien pris mon temps pour me tirer de la cohue, et pour me défaire des Délices, d'autant plus que mon bail était fini, et que je ne l'avais pas renouvelé. Un M. *Labat*, qui avait dressé les articles du contrat, me fesait quelques difficultés, comme vous l'avez pu voir. Ces difficultés ont dû vous paraître extraordinaires, aussi-bien que le contrat même. On ne ferait pas de tels marchés en France; celui-là est plus juif que calviniste.

Je me flatte que tout s'accommodera à l'amiable, et beaucoup plus facilement que les affaires de

Genève. Messieurs *Tronchin*, qui sont mes amis;
1765. m'y aideront; mais je serai toujours bien aise d'avoir le sentiment de M. *Elie de Beaumont* au bas de mes questions. J'attends avec impatience son mémoire pour les *Calas*. Voilà un véritable philosophe; il venge l'innocence opprimée, il n'écrit point contre la comédie, il n'a point un orgueil révoltant, il n'est point le délateur de ceux dont il a dû être l'ami et le défenseur. Le cœur me saigne de deux grandes plaies; la première, que *Rousseau* soit fou; la seconde, que nos philosophes de Paris sont tièdes. Dieu merci, vous ne l'êtes pas. Vous m'avez glissé deux lignes, dans votre lettre du 12 de février, qui sont la consolation de ma vie.

Je soupçonne que le paquet de Franche-Comté est tombé entre les mains des barbares; il faut mettre cette petite tribulation aux pieds du crucifix. Je me recommande à vos saintes prières. J'entre aujourd'hui dans ma soixante-douzième année, car je suis né en 1694, le 20 de février, et non le 20 de novembre, comme le disent les commentateurs mal instruits. Me persécuterait-on encore dans ce monde, à mon âge? cela serait bien velche. Je me flatte au moins qu'on ne me fera pas grand mal dans l'autre.

Adieu, mon cher frère; je vous embrasse bien tendrement,

LETTRE XX.

A M. BERGER.

A Ferney, le 25 de février.

J'AI été touché, Monsieur, de votre lettre du 12 de février. On m'a dit que vous êtes dévot; cependant je vous vois de la sensibilité et de l'honnêteté. 1765.

Vous m'apprenez que vous avez été taillé de la pierre, il y a douze ans; je vous félicite de vivre, si vous trouvez la vie plaisante. J'ai toujours été affligé que, dans le meilleur des mondes possibles, il y eût des cailloux dans les vessies; attendu que les vessies ne sont pas plus faites pour être des carrières que des lanternes; mais je me suis toujours soumis à la Providence. Je n'ai point été taillé; mais j'ai eu et j'ai ma bonne dose de mal en autre monnaie. Chacun a la sienne : il faut savoir mourir et souffrir de toutes façons.

Vous me mandez qu'on a imprimé je ne sais quelles lettres que je vous écrivis il y a plus de trente années : vous m'apprenez qu'elles étaient tombées entre les mains d'un nommé *Vaugé* qui n'en peut répondre, attendu qu'il est mort. Si ces lettres ont été son seul héritage, je conseille aux hoirs de renoncer à la succession. J'ai lu ce recueil, je m'y suis ennuyé; mais j'ai assez de mémoire, dans ma soixante-douzième année, pour assurer qu'il n'y a pas une seule de ces lettres qui ne soit

1765. falsifiée. Je défie tous les *Vaugé*, morts ou vivans, et tous les éditeurs de rapsodies, de montrer une seule page de ma main, qui soit conforme à ce que l'on a eu la sottise d'imprimer.

Il y a environ cinquante ans qu'on est en possession de se servir de mon nom. Je suis bien aise qu'il ait fait gagner quelque chose à de *pauvres diables* : il faut que le pauvre diable vive ; mais il faudrait au moins qu'il me consultât, pour gagner son argent plus honnêtement. Vous m'apprenez, Monsieur, que l'auteur de l'*Année littéraire* a fait usage de ces lettres ; mais vous ne me dites pas quel usage, et si c'est celui qu'on fait ordinairement de ses feuilles. Tout ce que je peux vous répondre, c'est que je n'ai jamais lu l'*Année littéraire*, et que je suis trop propre pour en faire usage.

Vous craignez que l'impression de ces chiffons ne me fasse mourir de chagrin. Rassurez-vous : j'ai de bons parens qui ne m'abandonnent pas dans ma vieillesse décrépite. Mademoiselle *Corneille*, bien mariée, et devenue ma fille, a grand soin de moi. J'ai dans ma maison un jésuite qui me donne des leçons de patience, car, si j'ai haï les jésuites lorsqu'ils étaient puissans et un peu insolens, je les aime quand ils sont humiliés. Je ne vois d'ailleurs que des gens heureux : cela ragaillardit. Mes payśans sont tous à leur aise ; ils ne voient jamais d'huissiers avec des contraintes. J'ai bâti, comme M. de *Pompignan*, une jolie église où je prie DIEU pour sa conversion et celle de *Cathérin*

Fréron. Je le prie aussi qu'il vous inspire la discrétion de ne plus laisser prendre de copies infidelles des lettres qu'on vous écrit. Portez-vous bien. Si je suis vieux, vous n'êtes pas jeune. Je vous pardonne de tout mon cœur votre faiblesse; j'ai pardonné à d'autres jusqu'à l'ingratitude. Il n'y a que la méchanceté orgueilleuse et hypocrite qui m'a quelquefois ému la bile; mais, à présent, rien ne me fait de la peine que les mauvais vers qu'on m'envoie quelquefois de Paris. J'ai l'honneur d'être, comme il y a trente ans, votre, etc.

Voltaire.

LETTRE XXI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, 27 de février.

MES yeux ne peuvent guère lire, Monsieur; mais ils peuvent encore pleurer, et vous m'en avez bien fait appercevoir. Je ne sais pas quelle impression faisaient sur les Romains les oraisons pour *Cluentius* et pour *Roscius Amerinus*; mais il me paraît impossible que votre Mémoire ne porte pas la conviction dans l'esprit des juges, et l'attendrissement dans les cœurs. Je suis sûr que ce malheureux *David* est actuellement rongé de remords. Jouissez de l'honneur et du plaisir d'être le vengeur de l'innocence. Toute cette affaire vous a comblé de gloire. Il ne reste plus aux Toulousains qu'à vous faire amende honorable, en 1765.

abolissant pour jamais leur infame fête, en jetant
1765. au feu les habits des pénitens blancs, gris et noirs, et en établissant un fonds pour la famille *Calas*; mais vous avez affaire à d'étranges Visigots.

M. *Damilaville* vous a-t-il parlé d'une autre famille de protestans exécutée en effigie à Castres, fugitive vers notre Suisse, et plongée dans la misère pour une aventure presqu'en tout semblable à celle des *Calas*? On croit être au siècle des Albigeois, quand on voit de telles horreurs. On dit que nous sommes au siècle de la philosophie; mais il y a encore cent fanatiques contre un philosophe. Jugez quelles obligations nous vous avons.

Mille respects, je vous prie, à madame de *Beaumont*, qui est si digne de vous appartenir.

LETTRE XXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de février.

Mon cher ange, il y a des monstres, et ce *Vergy* est un des plus plats monstres qui aient jamais existé. Ses horribles impertinences sont déjà oubliées pour jamais. C'est le sort de tous ces malheureux qui se croient quelque chose, parce qu'ils ont appris à lire et à écrire, et qui ne savent pas que la condition d'un honnête laquais est infiniment supérieure à leur état.

Je fais toujours d'humbles représentations au tyran du tripot. En vérité, je commence à croire qu'il n'y a point d'autre fondement de vos querelles que la concurrence du pouvoir suprême. Il me paraît ulcéré de ce que je me suis adressé à vous, et non pas à lui, dans le temps que vous étiez à Paris, et lui à Bordeaux. J'ai nié fortement, j'ai soutenu que j'avois envoyé à *Grandval*, sous son bon plaisir, les provisions des dignités comiques. Ce procès ne finit point; le tyran est toujours dans une colère à faire pouffer de rire. Je soutiens mon bon droit avec une véhémence douloureuse et pathétique; et je ne désespère pas qu'à la fin mon innocence ne l'emporte sur la tyrannie. 1765.

Oserais-je vous supplier, mon divin ange, de dire à M. *du Belloy* combien je suis enchanté de son succès? vous souvenez-vous d'une mademoiselle de *Choiseul* qui, étant prête de mourir, et ne pouvant plus coucher avec son amant, pria une de ses amies de coucher avec le sien en sa présence, afin de voir deux heureux avant sa mort Je suis à peu-près dans ce cas; je baisse à un point que cela fait pitié. J'ai actuellement chez moi, pour me ragaillardir, un jeune M. de *Villette* qui sait tous les vers qu'on ait jamais faits, et qui en fait lui-même, qui chante, qui contre-fait son prochain fort plaisamment, qui fait des contes, qui est pantomime, qui réjouirait jusqu'aux habitans de la triste Genève. DIEU m'a envoyé ce jeune homme pour me consoler dans mon dépérissement,

1765. et pour égayer ma décrépitude. Le nombre d'originaux qui me passent par les mains est inconcevable. Quand je considère les montagnes de neige dont je suis environné de tous côtés, je n'imagine pas comment les gens aimables peuvent aborder. Voilà assurément une drôle de destinée.

Avouez-moi donc que madame d'*Argental* ne tousse plus. Tout le monde tousse dans mon pays. Nous sommes en Sibérie l'hiver, et à Naples l'été.

J'ai été bien attendri du mémoire d'*Elie*. J'espère que *David* payera pour le parlement de Toulouse. Tous les *David* m'ont toujours paru de méchantes gens. Savez-vous bien que j'ai encore sur les bras une aventure pareille ? Mais comme on n'a été roué cette fois-ci qu'en effigie, et qu'il n'y a qu'une famille entière réduite à la dernière misère, cela ne vaut pas la peine qu'on en parle.

Je rends grâce à M. *Marin* d'avoir renvoyé mes secrets en Hollande; je crois que son respect pour vous n'y a pas peu contribué.

Mes divins anges, respect et tendresse.

Je crains toujours que mon maudit curé ne me joue quelque tour pour mes dixmes. *V.*

LETTRE XXIII.

A M. DAMILAVILLE.

27 de février.

MON cher frère, j'ai oublié, dans mes lettres, de vous demander quel est l'honnête homme qui veut avoir le recueil de mes bagatelles. Voulez-vous bien joindre à toutes vos bontés, celle de faire acheter un exemplaire chez l'enchanteur *Merlin*, et de mettre cette petite dépense sur le compte de ce que je vous dois. 1765.

J'apprends que la pièce de mon ami *du Belloy* a beaucoup de succès; je souhaite qu'elle soit aussi pathétique que le mémoire de M. de *Beaumont*; ce serait bien là le cas de crier : *l'auteur ! l'auteur !* Pour moi, si j'étais à l'audience quand on jugera les *Calas*, je crierais : *Beaumont ! Beaumont !*

Voici un petit billet que j'ai l'honneur de lui écrire. Permettez que j'y ajoute ma réponse à M. *Berger*, qui s'est avisé de m'écrire, au bout de trente ans, au sujet de mes prétendues *Lettres secrètes*. Dieu merci, on les a renvoyées en Hollande.

M. *Blin de Sainmore* me parle d'une édition de *Racine* avec des commentaires, qu'on entreprend par souscription. On ne me dit point quel est l'auteur de ces commentaires, mais je souscris aveuglément.

Tous les honnêtes gens de Genève regardent *Jean-Jacques* comme un monstre. Pour moi, je ne le regarde que comme un fou; je le crois malheureux à proportion de son orgueil, c'est-à-dire qu'il est l'homme du monde le plus à plaindre.

On dit que *Fréron* est au fort-l'évêque; si cela est, *absolvit nunc pœna Deos*.

Je me suis informé exactement des papiers qu'on vous avait envoyés de Franche-Comté; je peux vous répondre, par la poste, sous l'enveloppe de M. de *Raymond*, directeur des postes à Besançon. Apparemment qu'il y a dans ce monde des harpies qui mangent le dîner des philosophes. Je deviens bien faible, mais mon zèle devient tous les jours plus fort. Mon regret, en mourant, sera de n'avoir pu crier avec vous, dans un souper: *Ecr. l'inf.!*

Bonsoir, mon très-cher frère.

LETTRE XXIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

27 de février.

1765. Mon héros, si vous êtes assez sûr de votre fait pour qu'on hasarde de vous envoyer le livre diabolique que vous demandez, les gens que j'ai consultés disent qu'ils vous en feront tenir un exemplaire par la voie de Lyon; cela est très-rare, mais on en trouvera pour vous. Je serais bien fâché d'ailleurs qu'on me soupçonnât d'avoir

la moindre part au *Philosophique portatif* M. le duc de *Praslin*, qui connaît parfaitement mon innocence, a assuré le roi que je n'étais point l'auteur de ce pieux ouvrage; ainsi n'allez pas, s'il vous plaît, me défendre comme *Scaramouche* défendait *Arlequin*, en avouant qu'il était un ivrogne, un gourmand, un débauché attaqué de maladies honteuses, et s'excusant envers *Arlequin* en lui disant que c'était des fleurs de rhétorique. 1765.

Je n'entends rien aux plaintes que les Bretons font de moi; elles sont apparemment aussi bien fondées que leurs griefs contre M. le duc d'*Aiguillon*. Je n'ai jamais rien écrit de particulier sur la Bretagne, dans mes bavarderies historiques; les Périgourdins et les Basques seraient aussi bien fondés à se plaindre.

A l'égard du tripot, il est vrai que j'ai demandé mon congé, attendu que je suis entré dans ma soixante et douzième année, en dépit de mes estampes qui, par un mensonge imprimé, me font naître le 20 de novembre, quand je suis né le 20 de février. Il est vrai que la faction ennemie du conseil de Genève trouva mauvais, il y a quelques années, que les enfans des magistrats de la plus illustre et de la plus puissante république du monde se déshonorassent au point de venir jouer quelquefois la comédie chez moi, dans le petit et profane royaume de France, mais on se moqua de ces polissons. Ce n'est pas assurément pour eux que j'ai détruit mon théâtre, c'est pour avoir des chambres de plus à donner, et pour

loger votre suite, si jamais vous accompagnez
1765. madame la comtesse d'*Egmont* sur les frontières d'Italie. Je me défais de mes Délices pour une autre raison; c'est qu'ayant la plus grande partie de mon bien sur M. le duc de *Wirtemberg*, et mes affaires n'étant pas absolument arrangées avec lui, j'ai craint de mourir de faim aussi bien que de vieillesse. Pardonnez, mon héros, la naïveté avec laquelle je prends la liberté de vous exposer toutes mes pauvres petites misères.

Je vous dirai toujours très-véritablement, que je m'adressai à *Grandval*, que c'est à lui seul que j'écrivis, en vertu du privilege que vous m'aviez confirmé; que je mis dans ma lettre ces propres mots: *Avec l'approbation de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre.*

Je vous prie de considérer que je puis avoir besoin, avant ma mort, de faire un petit voyage à Paris, pour mettre ordre aux affaires de ma famille; que peut-être c'est un moyen d'exciter quelques bontés pour moi, que de procurer quelques petits succès à mes anciennes sottises théâtrales, et que je ne peux obtenir ce succès qu'avec les meilleurs acteurs. Je me mets entièrement sous votre protection. On m'a mandé que Nanine avait été jouée détestablement, et reçue de même. Vous savez que tout dépend de la manière dont les pièces sont représentées, et vous ne voudriez pas m'avilir. Voyez donc si vous voulez me permettre de vous envoyer la distribution de mes rôles, d'après la voix publique qu'il faut toujours écouter.

Ayez

pitié d'un vieux quinze-vingt qui vous est attaché depuis cinquante années avec le plus tendre respect. *V.*

LETTRE XXV.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 4 de mars.

MON cher frère, je crois que je ne pourrai faire partir la réponse de M. *Tronchin* que mercredi 6 de ce mois. Je serai bien étonné s'il vous ordonne autre chose que des adoucissans et du régime; mais ce qui est sûr, c'est qu'il s'intéressera bien vivement à votre santé. Il est philosophe, et il sait que vous l'êtes. Nous sommes tous frères. St. *Luc* était le médecin des apôtres, et *Tronchin* est le nôtre. Il me semble toujours que c'est une extrême injustice, dans le meilleur des mondes possibles, que je ne vous connaisse que par lettres. Je vous assure que, si je pouvais m'échapper, je viendrais faire une petite course à Paris *incognito*, souper trois ou quatre fois avec vous et les plus discrets des gens de bien, et m'en retourner content. 1765.

J'ai vu quelques échantillons de la pièce dont vous me parlez (*). Apparemment que l'on n'a pas choisi ce qu'il y a de meilleur, et que le nouvelliste n'est pas l'intime ami de l'auteur. Je

(*) Le Siège de Calais.

1765. m'intéresse fort à son succès : c'est un homme de mérite, et qui n'est pas à son aise.

La Destruction doit arriver bientôt : faites bien mes complimens, je vous prie, au destructeur, et encouragez-le à détruire. On m'a parlé d'un manuscrit de feu l'abbé *Bazin*, intitulé *la Philosophie de l'histoire*, dans lequel l'auteur prouve que les Egyptiens, et sur-tout les Juifs, sont un peuple très-nouveau. On dit qu'il y a des recherches très-curieuses dans cet ouvrage. Je crois qu'on achève actuellement de l'imprimer en Hollande, et que j'en aurai bientôt quelques exemplaires. Je vous prépare une petite cargaison pour le mois de mai.

J'ai quelque espérance dans l'*Histoire de la destruction des jésuites*; mais on n'a coupé qu'une tête de l'hydre. Je lève les yeux au ciel, et je crie : *Ecr. l'inf. !*

LETTRE XXVI.

AU MEME.

8 de mars.

Mon cher frère, vous m'apprenez deux nouvelles bien intéressantes : on juge les *Calas*; et le généreux *Elie* veut encore défendre l'innocence des *Sirven*. Cette seconde affaire me paraît plus difficile à traiter que la première, parce que les *Sirven* se sont enfuis, et hors du royaume; parce qu'ils sont condamnés par contumace; parce qu'ils doivent se représenter en justice; parce qu'enfin,

ayant été condamnés par un juge subalterne, la loi veut qu'ils en appellent au parlement de Toulouse. 1765.

C'est au divin *Elie* à savoir si l'on peut intervertir l'ordre judiciaire, et si le conseil a les bras assez longs pour donner cet énorme soufflet à un parlement. Je crois qu'en attendant il ne serait pas mal de lâcher quelques exemplaires d'une certaine lettre (*) sur cette affaire.

Quant à celle que j'ai écrite à *Cideville*, il est discret, et je lui ai bien recommandé de se taire. Je dis ici à tout le monde que *la Destruction* est d'un génie supérieur; et que cependant elle n'est pas de M. d'*Alembert*. Quoi qu'il en soit, les nez fins le flaireront à la première page. Tout l'ouvrage sent l'*Archimède-Protagoras* d'une lieue loin. Qu'il dorme en paix; la nation le remercîra avant qu'il soit peu.

J'ai reçu le paquet que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous remercie tendrement, malgré vous et vos dents, de toutes les bontés que vous avez pour moi.

Vous me mandez que Paris est ivre; on craint qu'ayant cuvé son vin, il ne lui reste une grande pesanteur de tête.

Je lirai *l'Homme éclairé par ses besoins*. J'ai grand besoin qu'on m'éclaire, et j'espère que le livre ne sera pas un amas de lieux communs. Un livre n'est excusable qu'autant qu'il apprend quelque chose.

(*) Du 1 de mars.

1765. Bonsoir, mon cher frère. Avant de finir, il faut que je vous demande quel cas on fait du *Pyrrhonien raisonnable* du marquis d'*Autré*, qui croit prouver géométriquement le *péché originel*. Pourquoi emploie-t-il toute la sagacité de son esprit à défendre la plus détestable des causes ? pourquoi s'est-il déclaré contre *Platon-Diderot* ? J'ai toujours été affligé qu'un certain ton d'enthousiasme et de hauteur ait attiré des ennemis à la raison. Sachons souffrir, résignons-nous, et sur-tout *écr. l'inf.*

LETTRE XXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 de mars.

MON HEROS,

Je fais donc parvenir, suivant vos ordres, à M. *Janel*, l'ouvrage de *Belzébuth* que vous voulez avoir, en supposant, comme de raison, que vous vous entendez avec M. *Janel*, et qu'il vous donne la permission d'avoir les livres défendus. J'adresse le paquet, à double enveloppe, à M. *Tabareau* à Lyon, afin que ce paquet ne porte pas sa condamnation sur le front avec le timbre d'une ville hérétique.

Je vous félicite d'aimer sur-tout les livres d'histoire. On m'en a promis un d'Hollande qui vous fera voir, si vous avez le temps de le lire,

combien, on s'est moqué de nous en nous donnant des *Mille et une nuits* pour des événemens véritables. 1765.

Je vais actuellement vous présenter avec humilité mon petit commentaire sur votre lettre du 3 de mars. Vous avez donc vu ma lettre à monsieur l'évêque d'Orléans ? Vous y aurez vu que je me loue beaucoup de M. l'abbé d'*Estrées*. Cet abbé d'*Estrées* vint prendre possession d'un prieuré que monsieur l'évêque d'Orléans lui a donné auprès de Ferney. Il se fit passer pour le petit-neveu du cardinal d'*Estrées*, et, en cette qualité, il reçut les hommages de la province. Il m'écrivit en homme qui attendait le chapeau, et m'ordonna de venir lui prêter foi et hommage pour une pré dépendant de son bénéfice.

C'est dommage que votre doyen l'abbé d'*Olivet* ne se trouvât pas là ; il m'aurait obtenu la protection de M. l'abbé d'*Estrées*, car il le connaît parfaitement. L'abbé d'*Estrées* lui a servi souvent à boire, lorsqu'il était laquais chez M. de *Maucroi*. Cela forme des liaisons dont on se souvient toujours avec tendresse.

Cet abbé d'*Estrées*, après avoir quitté la livrée, se fit aide de camp dans les troupes de *Fréron* ; il composa l'*Almanach des théâtres* ; ensuite il se mit à faire des *Généalogies*, et sur-tout il a fait la sienne.

J'eus le malheur de ne lui point faire de réponse, et même de me moquer un peu de lui. Il s'en alla chez M. de *la Roche-Aymon* à la

1765. campagne ; le procureur général a une terre tout auprès ; il ne manqua pas de dire au procureur général que j'étais l'auteur du *Portatif*. Je parai ce coup comme je le devais. Il est inconteſtable que le *Portatif* eſt de pluſieurs mains, parmi leſquelles il y en a de reſpectables et de puiſſantes ; j'en ai la preuve aſſez démonſtrative dans l'original de pluſieurs articles écrits de la main de leurs auteurs.

Je vous remercie infiniment, mon héros, d'avoir bien voulu me défendre ; il eſt juſte que vous protégiez les philoſophes.

Je viens aux reproches que vous me faites de n'avoir pas parlé du débarquement des Anglais auprès de Saint-Malo, et de l'échec qu'ils y reçurent. Je vous ſupplie de conſidérer que l'Eſſai ſur l'hiſtoire générale n'entre dans aucun détail de cette dernière guerre ; que l'objet eſt d'indiquer les cauſes des grands événemens, ſans aucune particularité ; que les conquêtes des Anglais ne contiennent pas quatre pages ; que je n'ai même dit qu'un mot de la priſe de Belle-Iſle, parce que ce n'eſt pas un objet de commerce, et que cette priſe n'influait pas ſur les grands intérêts de la France. Je n'ai fait voir les choſes, dans ce dernier volume, qu'à vue d'oiſeau. Je n'ai guère particulariſé que la priſe de Port-Mahon ; et, en vérité, je ne crois pas que ce ſoit à mon héros à m'en gronder.

Si j'avais détaillé un ſeul des derniers événemens militaires, je n'aurais pas manqué aſſurément de dire comment les Anglais furent repouſſés auprès

de Saint-Malo, et je ne manquerai pas d'en parler dans la nouvelle édition qu'on va faire. 1765.

Vous avez bien raison de dire, Monseigneur, que les Génevois ne sont guère sages; mais c'est que le peuple commence à être le maître dans cette petite république. Loin d'être une aristocratie, comme Venise, la Hollande et Berne, elle est devenue une démocratie qui tient actuellement de l'anarchie; et, si les choses s'aigrissent, il faudra une seconde fois avoir recours à la médiation, et supplier le roi de daigner mettre la paix une seconde fois dans ce petit coin de terre dont il a déjà été le bienfaiteur.

Je finis par le tripot. J'avoue que je suis honteux, dans ma soixante et douzième année, de prendre encore quelque intérêt à ces misères; mais, si la raison que j'ai eu l'honneur de vous alléguer vous touche, je vous aurai beaucoup d'obligation de vouloir bien permettre que les meilleurs acteurs jouent mes faibles ouvrages.

Je vous demande mille pardons de vous importuner de cette bagatelle. Je peux vous assurer et vous jurer, par mon tendre et respectueux attachement pour vous, que M. d'*Argental* n'a eu aucune part à la justice que je vous ai demandée. Je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il est au désespoir d'avoir perdu vos bonnes grâces. Il vous a obligation, il en est pénétré, et il ne se console point que son bienfaiteur le croye un ingrat. Vous savez que le tripot est le règne de la tracasserie.

Quelque bonne ame n'aura pas manqué de

— l'accuſer d'avoir fait une brigue en ma faveur!
1765. Je crois que j'ai encore la lettre de *Grandval*, par laquelle il me demandait les rôles que je lui ai donnés; mais, encore une fois je n'inſiſte ſur rien; je m'en remets à votre volonté et à votre bonté, dans les petites choſes comme dans les plus importantes.

Pardonnez à un vieux malade preſque aveugle de s'être ſeulement ſouvenu qu'il y a un théâtre à Paris. Je ne dois plus ſonger qu'à mourir tout doucement dans ma retraite au milieu des neiges. C'eſt à la ſeule philoſophie d'occuper mes derniers jours, et vos bontés ſeront ma conſolation juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE XXVIII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 14 de mars.

MONSIEUR LE PRINCE,

Il faut que vous ſoyez une bonne ame, pour daigner vous ſouvenir d'un pauvre ſolitaire, au milieu des diètes d'Allemagne et du brillant fracas des couronnemens. Il y a douze ans, Dieu merci, que je n'ai vu que des rois de théâtre, encore même ai-je renoncé à les voir en peinture. J'ai abattu mon petit théâtre. Les calviniſtes et les janſéniſtes ne me reprocheront plus de favoriſer l'œuvre de *Satan*.

J'ai

J'ai trouvé que, dans ma soixante et douzième année, ces amusemens ne convenaient plus à un malade presque aveugle. 1765.

Vraiment, je vous félicite d'avoir à Bruxelles les *Griffet* & les *Neuville*; ce sont les jésuites qui avaient le plus de réputation en France. J'en ai un chez moi qui dit fort proprement la messe, et qui joue très-bien aux échecs; il s'appelle *Adam;* et, quoiqu'il ne soit pas le premier homme du monde, il a du mérite. Il avait enseigné vingt ans la rhétorique à Dijon. Je suis fort content de lui, et je me flatte qu'il n'est pas mécontent de moi; il n'a fait que changer de couvent, car vous sentez bien que la maison d'un homme de mon âge n'est pas bien semillante. Nous sommes philosophes, nous sommes indépendans; c'en est bien assez. Je cultive la terre dans laquelle je rentrerai bientôt, et je m'amuse à marier des filles, ne pouvant avoir le passe-temps de faire des enfans moi-même.

M. d'*Hermenches* nous a abandonnés, et vous savez qu'il a quitté le service de Hollande pour celui de la France; il prétend qu'il retrouvera en agrémens ce qu'il perd en argent comptant.

Madame *Denis* est extrêmement sensible au souvenir dont vous voulez bien l'honorer. Ma petite famille adoptive, qui est augmentée, vous présente aussi ses très-humbles hommages. Je ne vous demande point pardon de ne pas vous écrire de ma main; à l'impossible nul n'est tenu.

J'ai l'honneur d'être, etc. *Voltaire.*

LETTRE XXIX.

A M. DAMILAVILLE.

15 de mars.

1765. QUE vous avez une belle ame, mon cher frère ! Au milieu des soins que vous vous donnez pour les *Calas*, vous portez votre sensibilité sur les *Sirven*. Que n'avons-nous à la tête du gouvernement des cœurs comme le vôtre ! par quel aveuglement funeste peut-on souffrir encore un monstre qui depuis quinze cents ans déchire le genre-humain, et qui abrutit les hommes quand il ne les dévore pas !

M. d'*Argental* doit recevoir, dans quelques jours, deux paquets de mort aux rats, qui pourront au moins donner la colique à l'*inf*.... Il doit partager la drogue avec vous. Voici le mémoire des *Sirven* avec la copie des pièces. Il faudra dresser une statue à M. de *Beaumont*, avec le fanatisme & la calomnie sous ses pieds : il faut que j'aye votre portrait pour le mettre dans ce groupe.

Je crois qu'en effet il ne sera pas mal de publier la lettre qu'un certain *V*..... vous a écrite sur les *Calas* et les *Sirven* ; cela pourra préparer les esprits, et on verra ce qu'on pourra faire avec M. d'*Argental*. Monsieur le premier président de Toulouse est très-bien disposé ; il s'agira de voir si monsieur le vice-chancelier voudra qu'on ôte à

ce parlement une affaire qui lui ressortit de plein droit. Les *Sirven* ont été condamnés à Castres : s'ils vont à Toulouse, n'est-il pas à craindre que des juges irrités ne fassent rouer, pendre, brûler ces pauvres *Sirven*, pour se venger de l'affront que la famille *Calas* leur a fait essuyer ? 1765.

Je ferai un mémoire que je vous enverrai ; mais ces *Sirven* sont bien moins instruits des procédures faites contre eux que ne l'étaient les *Calas*. Ils ne savent rien, sinon qu'ils ont été condamnés et qu'ils ont perdu tout leur bien. D'ailleurs, n'étant jugés que par contumace, je ne vois pas comment on pourrait faire pour les soustraire à leurs juges naturels.

Le procédé de M. de *Beaumont* m'inspire de la vénération : son nom d'*Elie* me fait soupçonner qu'il n'est pas d'une famille papiste, et la générosité de son ame me persuade qu'il est un de nos frères. Laisons juger les *Calas*, ne troublons pas actuellement leur triomphe par une nouvelle guerre. Je me flatte bien que vous m'apprendrez le plein succès auquel je m'attends ; on verra, immédiatement après, ce qu'on pourra faire pour les *Sirven*. Ce sera une belle époque pour la philosophie, qu'elle seule ait secouru ceux qui expiraient sous le glaive du fanatisme. Remarquez, mon cher frère, qu'il n'y a pas eu un seul prêtre qui ait aidé les *Calas* ; car, Dieu merci, l'abbé *Mignot* n'est pas prêtre.

Voulez-vous bien faire parvenir le petit billet ci-joint à la veuve *Calas* ?

1765 Adieu, mon cher frère ; vous êtes un homme selon mon cœur ; votre zèle est égal à votre raison ; je hais les tièdes. *Ecr. l'inf*, *écr. l'inf.*, vous dis-je. Je vous embrasse de toutes mes pauvres forces.

LETTRE XXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de Mars.

Oui, sans doute, mon ange adorable, j'ai été infiniment touché du mémoire du jeune *Lavaisse*, de sa simplicité attendrissante, & de cette vérité sans ostentation qui n'appartient qu'à la vertu. Je vous demande en grâce de m'envoyer l'arrêt dès qu'il sera prononcé. Vous savez que ce *David*, auteur de tout cet affreux désastre, était un très-mal-honnête homme ; le fripon a fait rouer l'innocent ; le voilà bien reconnu ; il a été destitué de sa place. J'espère qu'il payera chèrement le sang de *Calas*.

C'est une étrange fatalité qu'il se trouve en même temps deux affaires pareilles. Je sais que la plupart des calvinistes de Languedoc sont de grands fous, mais ils sont fous persécutés, et les catholiques de ce pays-là sont fous persécuteurs.

J'ai envoyé à M. *Damilaville* le détail de cette seconde aventure, qu'il doit vous communiquer. Il y a des malheurs bien épouvantables dans ce meilleur des mondes possibles.

Je suppose, mon cher ange, que vous avez reçu

ma lettre à M. *Berger*, dont j'ignore la demeure, comme j'ignorais son existence. Je vous demande bien pardon de vous avoir importuné d'une lettre pour un homme qui est à la fois indiscret et dévot. 1765.

J'ai vu votre suédois; il retourne à Paris, et s'est chargé d'un paquet pour vous. Le génevois qui est chargé d'un autre doit être déjà parti. Je vous supplierai de donner à frère *Damilaville* les brochures dont vous ne voudrez pas. Je crois qu'il y en a seize; cela fait seize pains bénits pour les fidelles. Songez, je vous en prie, combien la superstition a fait périr de *Calas* depuis plus de quatorze cents années. Est-il possible que ce monstre ait encore des partisans? Mon horreur pour lui augmente tous les jours, et je suis affligé quand je vois des gens qui en parlent avec tiédeur.

J'espère que je verrai bientôt le Siége de Calais imprimé, et que j'applaudirai avec connaissance de cause. On peut très-bien envoyer, par la poste, à Genève, des livres contre-signés; mais il n'en est pas de même de Genève à Paris: vous permettez l'exportation, mais non pas l'importation.

Je ne sais ce qu'a le tyran du tripot, mais il est toujours plein de mauvaise humeur, et il ne laisse pas de me le faire sentir. L'ex-jésuite prétend qu'il faut qu'il attende encore quelque temps pour revoir les roués, que les Romains ne sont pas de saison, qu'il faut attendre des occasions favorables; voyez si vous êtes de cet avis. Je suis

d'ailleurs occupé actuellement à augmenter ma chaumière ; et, si je m'adressais à *Apollon*, ce serait pour le prier de m'aider dans le métier de maçon. On dit qu'il s'entend à faire des murailles ; cependant ses murailles sont tombées comme bien d'autres pièces.

Mais pourquoi M. *Fournier* souffre-t-il que madame d'*Argental* tousse toujours ? Je me mets à ses pieds ; ma petite famille vous présente à tous deux ses respects. *V.*

LETTRE XXXI.

AU MÊME.

17 mars.

1765. Divins anges, la protection que vous avez donnée aux *Calas* n'a pas été inutile. Vous avez goûté une joie bien pure en voyant le succès de vos bontés. Un petit *Calas* étoit avec moi quand je reçus votre lettre, et celle de madame *Calas* et celle d'*Elie*, et tant d'autres ; nous versions des larmes d'attendrissement, le petit *Calas* et moi. Mes vieux yeux en fournissoient autant que les siens ; nous étouffions, mes chers anges. C'est pourtant la philosophie toute seule qui a remporté cette victoire. Quand pourra-t-elle écraser toutes les têtes de l'hydre du fanatisme ?

Vous me parlez des roués, mais le roué *Calas* est le seul qui me remue. Seriez-vous capables de descendre à lire de la prose au milieu de la foule

des vers dont vous êtes entourés ? Voici le commencement d'une espece d'histoire ancienne qui me paraît curieuse. Si elle vous fait plaisir, je tâcherai d'en avoir la suite pour vous amuser ; elle a l'air d'être vraie, et cependant la religion y est respectée. N'engagerez-vous pas frère *Marin* à en favoriser le débit ? Je crois que les bons entendeurs pourront profiter à cette lecture ; il y a, en vérité, des chapitres fort scientifiques, & le scientifique n'est jamais scandaleux. 1765.

Je crois qu'on tousse par tout le royaume ; nous toussons beaucoup sur la frontiere ; c'est une épidémie. Nous espérons bien que M. *Fournier* empêchera l'un de mes anges de tousser. Tout Ferney qui est sans dessus dessous, est à vos pieds ; & pourquoi est-il sans dessus dessous ? c'est que je suis maçon ; je bâtis comme si j'étais jeune, mais le travail est une jouissance.

Me sera-t-il permis de vous présenter encore un placet pour un passe-port ? Les Génevois m'accablent, parce que vous m'aimez ; mais je serai sobre sur l'usage que je ferai de vos bontés. Encore ce petit passe-port, je vous en conjure, & puis plus ; vous me ferez un plaisir bien sensible, vous ne vous lassez jamais d'en faire. *V.*

LETTRE XXXII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 20 mars.

1765. Vous étiez donc à Paris, mon cher ami, quand le dernier acte de la tragédie des *Calas* a fini si heureusement. La piece est dans les regles. C'est ici, à mon gré, le plus beau cinquième acte qui soit au théâtre. Toutes les pièces sont actuellement à l'honneur de la France : les maires heureusement réussissent mieux que les capitouls. Le rôle d'*Elie de Beaumont* est bien beau !

On va donner pour petite pièce *la Destruction des jésuites*. Je ne sais si M. d'*Alembert* en est l'auteur ; & certainement, s'il ne veut pas l'être, il ne faut pas qu'il le soit. Mais il est venu chez nous, ce brave monsieur d'*Alembert*, & tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre, disent : Le voilà, c'est lui, cela est écrit comme il parle. Pour moi, je veux bien croire que ce n'est pas lui ; mais je voudrois bien savoir quel homme a pris son style, sa philosophie, sa gaieté, et qui partage avec lui l'héritage de *Blaise Pascal*, au jansénisme près. Il me paraît, à l'analyse que vous me faites, que vous avez le nez fin ; je gagerois que vous avez raison dans tout ce que vous me dites. On dit que le temps est le seul bon juge : mais le temps ne décide que d'après des gens comme vous.

Je sais bon gré au président *Hénault* de n'avoir point parlé de la minutie concernant les bourgeois de Calais. Il est bien clair qu'*Edouard III* n'avoit nulle envie de les faire pendre, puisqu'il leur donna à tous de belles médailles d'or. Au reste, je suis très-aise pour la France, et pour l'auteur qui est mon ami, que le siège de Calais ait un si grand succès; et je souhaite que la pièce soit jouée aussi long-temps que le siège a duré. 1765.

J. J. Rousseau mérite un peu, à ce qu'on dit ici, l'aventure dont *Edouard III* sembloit menacer les six bourgeois de Calais; mais il ne mérite point les médailles d'or. Le prétendu philosophe ne joue que le rôle d'un brouillon & d'un délateur. Il a cru être *Diogène*, et à peine a-t-il l'honneur de ressembler à son chien. Il est en horreur ici.

On dit que messieurs du canton de Schwitz ont fait d'énormes insolences contre le roi; ces petits cantons-là sont un peu du quatorzième siècle. Je ne vous dis, mon cher ami, que des nouvelles de Suisse; vous m'en donnez du séjour des agrémens; on ne peut donner que ce qu'on a. Ma petite chaumière de Ferney est tranquille au milieu de tous ces orages.

Je bâtis sur le bord du tombeau, mais je jouis au moins du plaisir de faire pour madame *Denis* un château qui vaut mieux que les petits cantons; elle vous fait mille complimens. Buvez à ma santé, je vous en prie, avec *Cicéron de Beaumont*, et *Roscius Garrick*. Adieu; ma tendre amitié ne finira qu'avec ma vie.

LETTRE XXXIII.

A M. D'AMILAVILLE.

23 de mars.

1765. MON cher frère, voici les ordres que le dieu d'Epidaure signifie à vos amygdales. Portez-vous bien, et jouissez de la force d'*Hercule* pour écraser l'hydre.

Je suis affligé de n'avoir point encore appris que le roi ait honoré d'une pension l'innocence des *Calas*.

Vous devez avoir reçu le mémoire des *Sirven*. Rien n'est plus clair ; leur innocence est plus palpable que celle des *Calas*. Il y avoit du moins contre les *Calas* des sujets de soupçon, puisque le cadavre du fils avoit été trouvé dans la maison paternelle, et que le père & la mère avoient nié d'abord que ce malheureux se fût pendu ; mais, ici on ne trouve pas le plus léger indice. Que d'horreurs, juste Ciel ! on enlève une fille à son père & à sa mère, on la fouette, on la met en sang pour la faire catholique, elle se jette dans un puits, & son père, sa mère, & ses sœurs sont condamnés au dernier supplice !

On est honteux, on gémit d'être homme quand on voit que d'un côté on joue l'opéra comique, & que de l'autre le fanatisme arme les bourreaux. Je suis à l'extrémité de la France, mais je suis encore trop près de tant d'abominations.

Eſt-il vrai qu'*Helvétius* eſt parti pour la Pruſſe? 1765.
du moins ne brûlera-t-on pas ſes livres dans ce pays-là.

La Deſtruction eſt-elle enfin entre les mains du public? *A bon entendeur ſalut*, doit être la deviſe de ce petit livre. Je doute que le *Pyrrhonien raiſonnable* faſſe une grande fortune, quoique l'auteur ait beaucoup d'eſprit.

Il y a une petite brochure contre *Racine* et *Boileau*, qui ne peut être faite que par un ſot, ou du moins par un homme ſans goût, & cependant je voudrois bien l'avoir.

Je ne ſais ce que c'eſt que l'*Homme de la campagne*. Il y a dans Genève des *Lettres de la campagne* auxquelles *J. J.* a répondu par des *Lettres de la montagne*. C'eſt un procès qui n'eſt intéreſſant que pour des génevois. Pour l'*Homme de la campagne*, ſi c'eſt une ſatire contre ceux qui ſe ſont retirés du monde, la ſatire a tort. Les ridicules et les crimes ne ſont que dans les villes.

Quand vous verrez l'enchanteur *Merlin*, faites-lui mes remercimens : je viens de recevoir les *Contes moraux* de frère *Marmontel*. J'attends pour les lire que j'aye répondu à deux cents lettres, et que mon cœur ſoit un peu dégonflé de la joie inexprimable que m'ont donnée quarante maîtres des requêtes.

Adieu, mon cher frère.

1765.

LETTRE XXXIV.

A M. MARMONTEL.

25 de mars.

MON cher confrère, vos *Contes* sont pleins d'esprit, de finesse & de grâces; vous parez de fleurs la raison; on ne peut vous lire sans aimer l'auteur. Je vous remercie de toute mon ame des momens agréables que vous m'avez fait passer. Il n'y a pas un de vos nouveaux *Contes* dont vous ne puissiez faire une comédie charmante. Vous savez bien que *Michel Cervantes* disoit que, sans l'inquisition, don *Quichote* auroit été encore plus plaisant. Il y a en France une espece d'inquisition sur les livres qui vous empêchera d'être aussi utile que vous pourriez l'être à l'intérêt de la bonne cause: c'est assurément grand dommage, mais c'est du moins une grande consolation que les philosophes se tiennent unis, qu'ils conservent entre eux le feu sacré, et qu'ils en communiquent dans la société quelques étincelles. Vous voyez, par l'exemple des *Calas* et des *Sirven*, ce que peut le fanatisme; il n'y a que la philosophie qui puisse triompher de ce monstre, c'est l'ibis qui vient casser les œufs du crocodille.

Plus *J. J. Rousseau* a déshonoré la philosophie, plus de bons esprits comme vous doivent la défendre.

Je vous prie de faire mes complimens à M.

Duclos, & à tous les êtres pensans qui peuvent avoir quelques bontés pour moi. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez du siège de Calais; parlez-moi avec confiance, & soyez bien sûr que je ne trahirai pas votre secret. On m'en a mandé des choses si différentes, que je veux régler mon jugement par le vôtre. Je ne puis me figurer qu'une pièce si généralement & si longtemps applaudie, n'ait pas de très-grandes beautés. On dit qu'on ne l'aura sur le papier qu'après Pâques, & les nouveautés parviennent toujours fort tard dans nos montagnes. Adieu, mon cher confrère; conservez-moi une amitié dont je sens bien tout le prix. *V.* 1765.

LETTRE XXXV.

A M. DAMILAVILLE.

27 de mars.

MON cher frère, vous aurez dans quelque temps la Philosophie de l'histoire, et vous y verrez des choses qui sont aussi vraies que peu connues. Cet ouvrage est d'un abbé *Bazin*, qui respecte la religion comme il le doit, mais qui ne respecte point du tout l'erreur, l'ignorance et le fanatisme.

Quand vous lirez cet ouvrage, vous serez étonné de l'excès de bêtise de nos histoires anciennes; à commencer par celle de *Rollin*. On dit

1765. que le livre est dédié à l'impératrice de Russie, par le neveu de l'auteur. J'aurais bien voulu connaître l'oncle : il me paraît qu'il enfonce le poignard avec le plus profond respect. On peut le brûler pour tout ce qu'il laisse entendre ; mais, à mon avis, on ne peut le condamner pour ce qu'il dit.

Le mémoire de *Sirven*, que vous devez avoir reçu, n'est point, à la vérité, signé de lui, mais il est écrit de sa main. Il n'y a qu'à envoyer la dernière page qui est numérotée, je la lui ferai signer à Gex par-devant notaire. Nous verrons s'il y a lieu de demander l'attribution d'un nouveau tribunal. La sentence par contumace, qui condamne toute la famille, a été confirmée par le parlement de Toulouse. Il est à présumer que, si cette pauvre famille va purger la contumace à Toulouse, elle sera rouée, ou brûlée, ou pendue par provision, sauf à tâcher de les faire réhabiliter au bout de trois années.

Je crois qu'il serait bon que vous eussiez la bonté de faire parvenir ma lettre sur les *Calas* et les *Sirven* à M. *Rousseau*, directeur du *Journal encyclopédique*, à Bouillon. Ce *Rousseau*-là n'est pas comme celui de la montagne. Faites-m'en parvenir aussi, je vous supplie, quelques exemplaires.

Hélas ! mon cher frère, ces petites grenades qu'on jette à la tête du monstre le font reculer pour un moment, mais sa rage en augmente, et il revient sur nous avec plus de furie. Les hon-

nêtes gens nous plaignent quand l'hydre nous attaque; mais ils ne nous défendent pas comme *Hercule*. Ils disent : Pourquoi osent-ils attaquer l'hydre ?

Je viens de lire le Siége de Calais. L'auteur est mon ami : je suis bien aise du succès inoui de son ouvrage; c'est au temps à le confirmer.

Voici encore une petite lettre pour madame *Calas*. Est-ce que je n'aurai pas le plaisir de la féliciter de la pension du roi ? est-ce que la lettre des maîtres des requêtes aurait été inutile ? La reine a bu, dit-on, à sa santé, mais ne lui a point donné de quoi boire.

Gémissons, mon cher ami; et, en gémissant, *écr. l'inf.*

LETTRE XXXVI.

A M. DE BELLOY,

Sur sa tragédie du Siége de Calais.

Au châteeu de Ferney, 31 de mars.

A Peine je l'ai lue, mon cher confrère, que je vous en remercie du fond de mon cœur. Je suis tout plein du retour d'*Eustache de Saint-Pierre*, et des beaux vers que je viens de lire : 1765.

Vous me forcez, Seigneur, d'être plus grand que vous.

Et celui-ci que je citerai souvent.

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

Que vous dirai-je, mon cher confrere ? votre pièce fait aimer la France et votre personne. Voilà un genre nouveau dont vous serez le père; on en avoit besoin, et je suis vivement persuadé que vous rendez service à la nation. Recevez, encore une fois, mes tendres remercîmens.

LETTRE XXXVII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Mars.

1765. Vous m'avez écrit, Madame, une lettre toute animée de l'enthousiasme de l'amitié. Jugez si elle a échauffé mon cœur qui vous est attaché depuis si long-temps. Je n'ai point voulu vous écrire par la poste; ce n'est pas que je craigne que ma passion pour vous déplaise à M. *Janel*, je le prendrai volontiers pour mon confident; mais je ne veux pas qu'il sache à quel point je suis éloigné de mériter tout le bien que vous pensez de moi. Madame la duchesse d'*Enville* veut bien avoir la bonté de se charger de mon paquet; vous y trouverez cette philosophie de l'histoire de l'abbé *Bazin*; je souhaite que vous en soyez aussi contente que l'impératrice *Catherine II* à qui le neveu de l'abbé *Bazin* l'a dédiée. Vous remarquerez que cet abbé *Bazin*, que son neveu croyait mort, ne l'est point du tout, qu'il est chanoine, de Saint-Honoré,

noré, et qu'il m'a écrit pour me prier de lui envoyer son ouvrage posthume. Je n'en ai trouvé 1765
que deux exemplaires à Genève, l'un relié, l'autre qui ne l'est pas; ils seront pour vous et pour M. le président *Hénault*, et l'abbé *Bazin* n'en aura point.

Si vous voulez vous faire lire cet ouvrage, faites provision, Madame, de courage et de patience. Il y a là une fanfaronnade continuelle d'érudition orientale qui pourra vous effrayer et vous ennuyer; mais votre ami, en qualité d'historien, vous rassurera, et peut-être, dans le fond de son cœur, il ne sera choqué ni des recherches par lesquelles toutes nos anciennes histoires sont combattues, ni des conséquences qu'on en peut tirer. Quelque âge qu'on puisse avoir, et à quelque bienséance qu'on soit asservi, on n'aime point avoir été trompé, et on déteste en secret des préjugés ridicules que les hommes sont convenus de respecter en public. Le plaisir d'en secouer le joug console de l'avoir porté, et il est agréable d'avoir devant les yeux les raisons qui vous désabusent des erreurs où la plupart des hommes sont plongés, depuis leur enfance jusqu'à leur mort. Ils passent leur vie à recevoir de bonne foi des Contes de *Peau-d'âne*, comme on reçoit tous les jours de la monnaie sans en examiner ni le poids ni le titre.

L'abbé *Bazin* a examiné pour eux; et, tout respectueux qu'il paraît envers les feseurs de fausse monnaie, il ne laisse pas de décrier leurs espèces.

Vous me parlez de mes passions, Madame; je

1765. vous avoue que celle d'examiner une chose aussi importante a été ma passion la plus forte. Plus ma vieillesse et la faiblesse de mon tempérament m'approchent du terme, plus j'ai cru de mon devoir de savoir si tant de gens célèbres, depuis *Jérôme* et *Augustin* jusqu'à *Pascal*, ne pourraient point avoir quelques raisons. J'ai vu clairement qu'ils n'en avaient aucune, et qu'ils n'étaient que des avocats subtils et véhémens de la plus mauvaise de toutes les causes. Vous voyez avec quelle sincérité je vous parle; l'amitié que vous me témoignez m'enhardit; je suis bien sûr que vous n'en abuserez pas. Je vous avouerai même que mon amour extrême pour la vérité, et mon horreur pour des esprits impérieux qui ont voulu subjuguer notre raison, sont les principaux liens qui m'attachent à certains hommes que vous aimeriez si vous les connaissiez. Feu l'abbé *Bazin* n'aurait point écrit sur ces matières, si les maîtres de l'erreur s'étaient contentés de nous dire: Nous savons bien que nous n'enseignons que des sottises, mais nos fables valent bien les fables des autres peuples; laissez-nous enchaîner les sots, et rions ensemble: alors on pourrait se taire. Mais ils ont joint l'arrogance au mensonge, ils ont voulu dominer sur les esprits, et on se révolte contre cette tyrannie.

Quel lecteur sensé, par exemple, n'est pas indigné de voir un abbé d'*Hauteville* qui, après avoir fourni vingt ans des filles à *Lageois*, fermier général, et étant devenu secrétaire de l'a-

thée cardinal *Dubois*, dédie un livre sur la religion chrétienne à un cardinal d'*Auvergne* auquel on ne devait dédier que des livres imprimés à Sodôme ! 1765.

Et quel ouvrage encore que celui de cet abbé d'*Houteville !* quelle éloquence fastidieuse ! quelle mauvaise foi ! que de faibles réponses à de fortes objections ! quel peut avoir été le but de ce prêtre ! Le but de l'abbé *Bazin* était de détromper les hommes, celui de l'abbé d'*Houteville* n'était donc que de les abuser.

Je crois que j'ai vu plus de cinq cents personnes de tout état et de tout pays dans ma retraite, et je ne crois pas en avoir vu une demi-douzaine qui ne pensent comme mon abbé *Bazin*. La consolation de la vie est de dire ce qu'on pense. Je vous le dis une bonne fois.

Ne doutez pas, Madame, que je n'aye été fort content de M. le chevalier de *Macdonal;* j'ai la vanité de croire que je suis fait pour aimer toutes les personnes qui vous plaisent. Il n'y a point de français de son âge qu'on pût lui comparer, mais ce qui vous surprendra, c'est que j'ai vu des russes de vingt-deux ans, qui ont autant de mérite, autant de connaissances, et qui parlent aussi bien notre langue.

Il faut bien pourtant que les Français vaillent quelque chose, puisque des étrangers si supérieurs viennent encore s'instruire chez nous.

Non-seulement, Madame, je suis pénétré d'estime pour M. *Crawford*, mais je vous supplie

1765. de lui dire combien je lui suis attaché. J'ai eu le bonheur de le voir assez long-temps, et je l'aimerai toute ma vie. J'ai encore une bonne raison de l'aimer, c'est qu'il a à peu-près la même maladie qui m'a toujours tourmenté : les conformités plaisent.

Voici le temps où je vais en avoir une bien forte avec vous ; des fluxions horribles m'ôtent la vue, dès que la neige est dessus nos montagnes ; ces fluxions ne diminuent qu'au printemps ; mais à la fin le printemps perd de son influence, et l'hiver augmente la sienne. Sain ou malade, clairvoyant ou aveugle, j'aurai toujours, Madame, un cœur qui sera à vous, soyez en bien sûre. Je ne regarde la vie que comme un songe ; mais, de toutes les idées flatteuses qui peuvent nous bercer dans ce rêve d'un moment, comptez que l'idée de votre mérite, de votre belle imagination, et de la vérité de votre caractère, est ce qui fait sur moi le plus d'impression. J'aurai pour vous la plus respectueuse amitié jusqu'à l'instant où l'on s'endort véritablement pour n'avoir plus d'idées du tout.

Ne dites point, je vous prie, que je vous aye envoyé aucun imprimé.

LETTRE XXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 1 d'avril.

MES divins anges, je m'adresse à vous quand il faut remplir mes devoirs. M. *du Belloy* m'a envoyé son drame. Vous avez permis que ma première lettre passât par vos mains, je demande la même grâce pour la seconde. Vous m'avouerez que le petit ex-jésuite entendrait bien mal ses intérêts, s'il avoit de l'empressement. 1765.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer trois feuilles d'un ouvrage qui m'est tombé entre les mains; mais, comme je n'ai reçu aucun ordre de vous, je n'ai pas continué les envois. Cet ouvrage pourtant m'a paru curieux et digne de vous amuser quelques momens.

La pauvre veuve *Calas* n'a point encore reçu du roi de dédommagement pour la roue de son mari. Je ne sais pas au juste la valeur d'une roue, mais je crois que cela doit être cher. Les uns lui conseillent de prendre les juges à partie, les autres non, et moi je ne lui conseille ni l'un ni l'autre; mon avis est qu'elle fasse pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général, de peur de faire une démarche qui pourrait déplaire à la cour, et affaiblir la bonne volonté du roi.

Vous devez, mes divins anges, avoir reçu

deux gros paquets, l'un par M. de *Villars*, capitaine aux gardes suisses, l'autre par M. de *Châteauvieux*, autre capitaine.

Les bagatelles qu'ils renferment sont pour vous et pour M. *Damilaville*. J'ai envoyé tout ce que j'avais, il n'y en a plus; on en refait d'autres; tout le monde devient honnête de jour en jour.

Je ne sais nulle nouvelle du tripot ni du tyran du tripot; il a un fonds d'humeur où je ne conçois rien. Mes divins anges, prenez-moi sous votre protection, dans ce saint temps de Pâques, et daignez me mander, je vous en conjure, si vous avez reçu les petites drôleries en question.

Toute ma petite famille se met au bout de vos ailes.

Mes divins anges, je n'entends plus parler des dixmes; cela nous inquiéte un peu, maman et moi.

LETTRE XXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'avril.

1765. MON très-cher frère, j'ai reçu votre lettre du 24 de mars. Je vous dirai d'abord que, voyant combien les avis sont partagés sur la prise à partie, il m'est venu dans la tête que madame *Calas* devait faire pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général, afin de ne pas faire une démarche qui pourrait alarmer la cour,

et diminuer peut-être les bontés qu'elle espère du roi. 1765.

Voilà deux horribles aventures qui exercent à la fois votre bienfesance philosophique. J'enverrai incessamment la signature de *Sirven*, si le généreux *Beaumont* n'aime mieux vous confier la dernière feuille du mémoire.

M. de *la Haye* a dû vous envoyer des chiffons couverts d'une toile cirée : il y a une madame de *Chamberlin* qui aime passionnément les chiffons, vous ferez une bien bonne œuvre de lui en envoyer deux On ne peut se dispenser d'en envoyer trois à M. de *Ximenès*, attendu qu'il en donnera un à M. d'*Autré* pour lui faire entendre raison. Vous êtes prié d'en faire tenir un à M. le marquis d'*Argence de Dirac*, à Angoulême.

M. d'*Argental* doit avoir certainement deux paquets que vous devez partager, et ces deux paquets sont curieux. Ils sont d'une seconde fabrique, et on en fait actuellement une troisième. Ce sont des étoffes qui deviennent fort à la mode. Je vois que le goût se perfectionne de jour en jour; ce n'est peut-être pas en fait de tragédies. Il ne m'appartient pas d'en parler, il y aurait à moi de la mauvaise grâce; mais vous me feriez plaisir de m'instruire des sentimens du public, que vous avez sans doute recueillis. Quelquefois ce public aime à briser les statues qu'il a élevées, et les yeux se fâchent du plaisir qu'ont eu les oreilles.

Je me recommande à vos prières, dans ce saint

temps de Pâques, et à celles de nos frères. Je vous avais prié de me dire si *Helvétius* est à Berlin. Pour frère *Protagoras*, il devait bien s'attendre que le libraire, maître de son manuscrit, en disposerait à son bon plaisir, qu'il en donnerait à ses amis, et que ces amis pourraient en apporter à Paris. Mon ami *Cideville* a gardé le secret, et n'en a parlé à personne qu'à *Protagoras* lui-même. Le livre d'ailleurs ne peut faire qu'un très-grand effet, et l'auteur jouira de sa gloire sans rien risquer.

Continuez, mon cher et digne frère, à faire aimer la vérité : c'est à elle que je dois votre amitié ; elle m'en est plus chère, et je mourrai attaché à vous et à elle.

LETTRE XL.

A M. DE LA HARPE.

2 d'avril.

1765. Je me doutais bien, Monsieur, que les vers charmans sur les *Calas* étaient de vous ; car de qui pourraient-ils être ? J'avais reçu tant de lettres au sujet de cette famille infortunée, qu'après les avoir mises dans mon porte-feuille, j'y trouvai votre belle épître sans adresse, et écrite, à ce qu'il me parut, d'une autre main que de la vôtre.

J'apprends aujourd'hui, par M. le marquis de *Ximenès*, que je vous ai très-bien deviné ; mais je ne sais pas si bien répondre. Mon état est très-languissant et très-triste, et j'ai encore le malheur d'être

d'être surchargé d'affaires; je vous assure que mes sentimens pour vous n'en sont pas moins vifs. J'ai 1765.
été charmé de la candeur et de la réserve avec lesquelles vous m'avez écrit sur la pièce nouvelle. Cela est digne de vos talens, et met vos ennemis dans leur tort, supposé que vous en ayez. Il n'appartient qu'aux excellens artistes comme vous d'approuver ce que leurs confrères ont de bon, et de garder le silence sur ce qu'ils ont de moins brillant et de moins heureux. Vous avez tous les jours de nouveaux droits à mon estime et à ma reconnaissance, et vous pouvez toujours me parler avec confiance, bien sûr d'une discrétion égale à l'attachement que je vous ai voué.

LETTRE XLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

; d'avril.

POURQUOI faut-il que, de mes deux anges, il y en ait toujours un qui tousse ? permettez-moi de consulter *Trouchin* sur cette toux. Il n'y aurait qu'à en faire l'histoire, et sur cette histoire *Tronchin* donnerait ses conclusions.

J'envoie à mes anges une autre sorte d'histoire, dont il y a aussi de bonnes conclusions à tirer. Feu M. l'abbé *Baxin* étoit un bon chrétien qui n'était point superstitieux; il laisse entrevoir modestement que les Juifs étaient une nation des plus nouvelles, et qu'ils ont pris chez les autres

1765. peuples toutes leurs fables et toutes leurs coutumes. Ce coup de poignard, une fois enfoncé avec tout le respect imaginable, peut tuer le monstre de la superstition dans le cabinet des honnêtes gens, sans que les sots en sachent rien.

Mes anges sont suppliés de faire part à frère *Damilaville* des pilules qui leur ont été apportées par un suédois et par deux suisses. Ces pilules, quoique condamnées par les charlatans, font beaucoup de bien à un malade raisonnable.

Messieurs du parlement de Toulouse ne paraissent pas être du nombre de ces derniers. Mes anges sont instruits, sans doute, que ces messieurs s'assemblerent, le 20 de mars, pour rédiger de remontrances tencantes à demander ou ordonner que tous ceux qu'ils auront fait rouer soient désormais déclarés bien roués, et que sur-tout on maintienne la belle procession annuelle dans laquelle on remercie DIEU, en masque, du sang répandu de trois à quatre mille citoyens, il y a quelques deux cents ans. De plus, *messieurs* ont défendu, sous des peines corporelles, d'afficher l'arrêt qui justifie les *Calas; messieurs* me paraissent opiniâtres.

Peut-être je devrais, plus humble en ma misère,
Me souvenir du moins que je parle à leur frère.

Mais ce frère appartient à l'humanité avant d'appartenir à *messieurs*.

Si la réponse du roi au parlement de Bretagne

est telle qu'on la trouve dans les papiers publics. il paraît que la cour sait quelquefois réprimer *messieurs*; il paraît aussi que le public commence à se lasser de cette démocratie. Ce public brise souvent ses idoles, et, au bout de quelques mois, il arrive que les applaudissemens se tournent en sifflets. (Ceci soit dit en passant.) 1765.

Je remercie bien humblement mes anges de leur passe-port, et je les supplie de vouloir bien dire à M. le duc de *Praslin* combien je suis touché de ses bontés.

Je trouve que la gratification ou pension, que l'on demandait au roi pour ces pauvres *Calas*, tarde beaucoup à venir; c'est ce qui m'a déterminé à leur conseiller de faire pressentir monsieur le vice-chancelier et monsieur le contrôleur général sur la prise à partie, afin de ne point indisposer ceux de qui cette pension dépend : mais je peux me tromper, et je m'en rapporte à mes anges qui voient les choses de plus près et beaucoup mieux que moi.

Je ne peux pas dicter davantage, car je n'en peux plus. Je me meurs avec la folie de planter et de bâtir, et avec le chagrin de n'avoir pas vu mes anges depuis douze ans.

LETTRE XLII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 5 d'avril.

1765. VOUS êtes obéi, mon cher frère ; ce charmant ouvrage sera imprimé au plus vîte et avec le plus grand secret. Que je vous remercie d'avoir encouragé l'auteur inimitable de ce petit écrit à rendre des services si essentiels à la bonne cause ! J'en demande très-humblement pardon à ce *Blaise Pascal* ; mais je le mets bien au-dessous d'*Archimède-Protagoras* : celui-ci ne verra jamais de précipice à côté de sa chaise, et il bouchera le précipice dans lequel on a fait tomber tant de sots.

Je vous crois instruit des démarches du parlement de Toulouse, qui a défendu qu'on affichât l'arrêt des maîtres des requêtes, et qui s'est assemblé pour faire au roi de belles remontrances tendantes à faire déclarer bien roués tous ceux qui auront été roués par ledit parlement. Je ne sais pas si ces remontrances auront lieu ; j'ignore jusqu'à quel point la cour ménagera le parlement des Visigots. C'est dans cette incertitude que j'ai conseillé à la veuve *Calas* de ne point hasarder la prise à partie, sans faire pressentir les deux ministres dont dépend sa pension ; mais je me rendrai à l'avis que vous aurez embrassé.

Vous daignez me demander, par votre lettre

du 27 de mars, le portrait d'un homme qui vous aime autant qu'il vous estime : je n'ai plus qu'une mauvaise copie d'après un original fait il y a trente ans, et dans le fond de mes déserts il n'y a point de peintre. Je vous enverrai ce barbouillage, si vous le souhaitez; mais l'estampe faite d'après le buste de *le Moine*, vaut beaucoup mieux. 1765.

J'attends tous les jours de Toulouse la copie authentique de l'arrêt qui condamne toute la famille *Sirven*; arrêt confirmatif de la sentence rendue par un juge de village, arrêt donné sans connaissance de cause, arrêt contre lequel tout le public se soulèverait avec indignation, si les *Calas* ne s'étaient pas emparés de toute sa pitié.

Je ne conseillerais pas à un auteur de donner une seconde pièce patriotique. Il n'y a que le zèle admirable de M. de *Beaumont* qui soit inépuisable. Le public se lasse bien vîte d'être généreux.

Je suis bien malade; tout baisse chez moi, hors mes tendres sentimens pour vous. Je me soumets à l'Etre des êtres et aux lois de la nature; mais *écr. l'inf.*

Je reçois, dans le moment, la sentence des *Sirven*. Je les croyais roués et brûlés; ils ne sont que pendus. Vous m'avouerez que c'est trop s'ils sont innocens, et trop peu s'ils sont parricides. Les complices bannis me paraissent encore un nouvel affront à la justice; car, s'ils sont complices d'un parricide, ils méritent la mort. Il n'y a pas le sens commun chez les Visigots.

Je crois qu'après les *Sirven*, les gens le plus à plaindre sont ceux qui liront ce griffonnage.

LETTRE XLIII.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

8 d'avril.

1765. PLUS M. de *Montmerci* m'écrit, & plus je l'aime. Je n'ose lui proposer de venir philosopher dans ma retraite cette année. Je suis environné de maçons & d'ouvriers de toute espèce ; mais je le retiens pour l'année 1766, supposé que les quatre élémens me fassent la grâce de conserver mon chétif corps jusque-là. Je ne veux point mourir sans avoir vu un vrai philosophe qui veut bien m'aimer, et qui, étant libre, pourra faire ce petit voyage sans demander permission à personne. C'est avec de tels frères que je voudrais achever ma vie dans le petit couvent que j'ai fondé.

Quand il y aura quelque chose de nouveau dans la littérature, je vous prierai, Monsieur, de m'en faire part ; mais vos lettres me font toujours plus de plaisir que les ouvrages nouveaux.

LETTRE XLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 d'avril.

JE vous envoie, mes anges, l'antiquité à bâtons rompus. Je ne sais si le fatras des sottises mystérieuses des mortels vous plaira beaucoup. Vous êtes de bien bonne compagnie pour lire avec plaisir ces profondeurs pédantesques; mais votre esprit s'étend à tout, ainsi que vos bontés. 1765.

Les horreurs des *Sirven* vont succéder aux abominations des *Calas*. Le véritable *Elie* prend une seconde fois la défense de l'innocence opprimée. Voilà trop de procès de parricides, dira-t-on; mais, mes divins anges, à qui en est la faute?

Je ne sais si vous avez connu feu l'abbé *Bazin*, auteur de la Philosophie de l'histoire. Son neveu, le chevalier *Bazin*, a dédié l'ouvrage de son oncle à l'impératrice de toutes les Russies, comme vous le savez; mais j'ai peur que les dévots de France ne pensent pas comme cette impératrice.

Respect et tendresse.

LETTRE XLV.

A M. DAMILAVILLE.

10 d'avril.

1765. Vous guérirez ſurement, mon cher frère, car voilà la troiſième lettre d'*Eſculape*. Je vous prie, au nom de tous les frères, d'avoir grand ſoin de votre ſanté; c'eſt vous qui tenez l'étendard auquel nous nous rallions, c'eſt vous qui êtes le lien des philoſophes. Il eſt venu chez moi un jeune petit avocat général de Grenoble, qui ne reſſemble point du tout aux *Omer*: il a pris quelques leçons des d'*Alembert* et des *Diderot*; c'eſt un bon enfant et une bonne recrue. (*)

Frère d'*Argental* doit actuellement avoir reçu tous ſes paquets. Je crois, par conſéquent, qu'il peut vous lâcher encore quelques piſtolets à tirer contre l'*inf*.... M. de *la Haye* vous a, ſans doute, remis ſon petit paquet. On tâchera de vous fournir de petites proviſions, toutes les fois qu'on pourra ſe ſervir d'un honnête voyageur.

Voici les deux feuillets ſignés *Sirven*. J'ignore toujours ſi le parlement de Toulouſe oſera faire des remontrances. Je ne ſuis pas plus content que vous des ménagemens qu'on a gardés en réhabilitant les *Calas*, et je ſuis affligé de voir tant de délais aux grâces que le roi doit leur accorder.

[*] M. *Servan*.

Ce n'est pas assez d'être justifié, il faut être dédommagé; et si le roi ne paye pas, il faut bien que ce soit *David* qui paye. 1765.

Je suppose qu'à présent vous avez la *sentence* et l'*arrêt* contre *Sirven*, et qu'il ne manque plus rien à *Elie* pour être deux fois, en un an, le protecteur de l'innocence opprimée.

L'ouvrage dont vous me parlez, à la fin de votre lettre du premier d'avril, est aussi détestable que vous le dites, et ce n'est pas un poisson d'avril que vous me donnez. Je ne crois pas qu'il y ait deux avis sur cela parmi les connaisseurs; mais vous sentez bien qu'il ne m'appartient pas de dire mon avis. On dit qu'il y a des préjugés qu'il faut respecter, et celui-là est respectable pour moi.

Ne pourrai-je savoir le nom du théologien dénonciateur à qui nous sommes redevables de la plus jolie réfutation qu'on ait faite (*)? Et la *Destruction*, qu'en dirons-nous? est-elle arrivée? est-elle en sureté?

Gabriel ne m'a point fait voir les dernières épreuves de cette *Destruction*; il est un peu négligent. Il m'assure que, malgré les tracasseries de Genève qui l'occupent beaucoup, il sera encore plus occupé de la tracasserie du théologien.

Embrassez pour moi les frères; je vous salue tous dans le saint amour de la vérité. *Ecr. l'inf.*

(*) M. l'abbé *Morellet*. C'est une défense de quelques articles de la *Gazette littéraire*.

LETTRE XLVI.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 13 d'avril.

1765. Je reçois mon cher *Cicéron*, votre lettre non datée, avec le procès-verbal de la célèbre servante. Je vais répondre à tous vos articles.

Je ne crois point du tout qu'il m'appartienne de parler dans ma lettre de la conduite du parlement de Toulouse. J'ai voulu et j'ai dû me borner aux faits dont je suis témoin. C'est à vous qu'il sied bien de faire voir l'outrage que le parlement de Toulouse a fait au conseil en refusant d'exécuter son arrêt. Ce que vous en dites est d'autant plus fort que vous l'avez dit avec le ménagement convenable. Le conseil a senti tout ce que vous n'avez pas exprimé. Il y a des cas où l'on doit plus faire entendre qu'on n'en dit, et c'est un des grands mérites de votre mémoire ; c'est ce qui pourra sur-tout ramener M. d'*Aguesseau* qui n'aime pas l'éloquence violente.

J'ai eu mes raisons dans tout ce que je vous ai écrit. Si j'ai le bonheur de vous tenir à Ferney, vous apprendrez à connaître mes voisins. La grandeur d'ame est dans les pays conquis autrefois par *Gengis-kan.*

Je ne peux faire signer votre mémoire par les *Sirven* que quand il me sera parvenu. Je vous ai

déjà mandé que toute communication était interrompue entre Lyon et mon malheureux pays. 1765.

Si vous trouvez que ma lettre puisse être bien reçue du public, telle que je l'ai envoyée en dernier lieu à M. *Damilaville*, ôtez les mots : *consigné entre vos mains*, et mettez, *l'argent qu'on leur offrait pour leur honoraire*; mettez, *le conseil de Berne* au lieu de *Berne*; *le conseil de Genève* au lieu de *Genève*, et tout sera dans la plus grande exactitude. Il faut rendre à chacun selon ses œuvres, et madame la duchesse d'*Enville* et madame *Geoffrin* ne doivent pas être frustrées des éloges dus à leur générosité.

Quant à M. *Coqueley*, il est très-sûr qu'il a eu le malheur d'être l'approbateur de *Fréron*; c'est être le receleur de *Cartouche*. Mais on dit qu'il a abdiqué depuis long-temps un emploi si odieux et si indigne d'un avocat. On m'assure que c'est un nommé d'*Albaret* qui lui a succédé et qui a été réformé; si cela est, je transporte authentiquement à d'*Albaret*, et par-devant notaire, s'il le faut, l'horreur et le mépris qu'un approbateur de *Fréron* mérite; mais je ne transporterai jamais mon estime et ma tendre amitié pour vous à qui que ce soit dans le monde. Je vous garde ces deux sentimens pour jamais.

P. S. J'apprends la justice qu'on a rendu à celui qui éclaire la justice et qui la fait rendre. Je partage ce triomphe avec tous les honnêtes gens de Paris. Je m'intéresse autant qu'eux au rétablissement de madame de *Beaumont*.

Sirven se met aux pieds du protecteur de l'innocence opprimée, avec la pancarte ci-jointe, et attendra sa commodité.

LETTRE XLVII.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'avril.

1765. Il est donc enfin décidé, mon cher frère, que le roi daignera donner un dédommagement à notre veuve. Je vous assure qu'il aura l'intérêt de son argent en bénédictions. Un roi fait ce qu'il veut des cœurs : tous les protestans sont prêts à mourir pour son service. Il faut bien peu de chose aux grands de ce monde pour inspirer l'amour ou la haine.

Je ne suis pas assez au fait des affaires pour décider sur la *prise à partie ;* mais si cette prise réussissait, ce serait un terrible coup. Je ne crois pas qu'il y en ait d'exemple depuis le massacre de Cabrières et de Mérindol : mais cette cruelle affaire était bien d'un autre genre ; il s'agissait de l'abus sanguinaire des ordres du roi, de dix-huit villages mis en cendres, et de huit à neuf mille sujets égorgés : *tantùm relligio potuit suadere malorum !*

Vous saurez que le bruit avait couru à Toulouse que l'arrêt des maîtres des requêtes ne regardait que la forme, et que moi, votre frère, je serais admonété pour m'être mêlé de cette affaire. Il se trouve au contraire que c'est moi qui ai l'honneur

d'admonéter tout doucement *meſſieurs*; mais les meilleurs admonéteurs ont été M. d'*Argental* et vous. 1765.

Si nous pouvons parvenir à faire une ſeconde correction à ceux qui ont pendu l'ami *Sirven* et ſa femme, nous deviendrons très-redoutables. Ne trouvez-nous pas ſingulier que ce ſoit du fond des Alpes et du quai Saint-Bernard que partent les flèches qui percent les Touloufains tuteurs des rois ?

Il eſt bien triſte aſſurément que *Gabriel* ait laiſſé échapper quelques exemplaires de *la Deſtruction*, mais je ne crois pas que ce ſoit cette imprudence qui ait produit cette difficulté qu'*Archimède* éprouve. Il me ſemble que l'enchanteur *Merlin* n'aurait jamais pu s'empêcher de préſenter ce livre à l'examen, et n'auroit point haſardé d'être déchu de ſa maîtriſe. Il me paraît que la douane des penſées eſt beaucoup plus ſévère que celle des fermiers généraux, et qu'il eſt plus aiſé de faire paſſer des étoffes en contrebande que de l'eſprit et de la raiſon. La maxime du P. *Canaye* ſubſiſte toujours : *point de raiſon chez les Velches*. Ils ſont de toute façon plus *velches* que jamais.

Il n'y a qu'un très-petit nombre de *français*; *puſillus grex*, comme dit l'autre; cependant ce petit troupeau augmente tous les jours. J'ai vu depuis peu des officiers et des magiſtrats qui ne ſont point du tout *velches*, et j'ai béni DIEU. Entretenons le feu ſacré.

Je vous ſalue, je vous embraſſe en eſprit et en

vérité ; je m'unis à vous plus que jamais dans la sainte tolérance. *Ecr. l'inf.*

LETTRE XLVIII.

AU MEME

17 d'avril.

1765. Je réponds à votre lettre du 10 ; si elle avait été du 11, vous auriez été dans un bel enthousiasme des trente-six mille livres accordées par le roi à notre famille *Calas*. Si le roi savait combien on le bénit dans les pays étrangers, il trouverait que jamais personne n'a mis son argent à un pareil intérêt. Jamais l'innocence n'a été mieux vengée ni plus honorée. Vous êtes assurément bien payé, mon cher frère, de toutes vos peines. Le généreux *Elie* doit être bien content ; on regarde ici son mémoire comme un chef-d'œuvre ; il était impossible que les juges résistassent à la force de son éloquence. J'ai oublié tous mes maux, quand j'ai appris la libéralité du roi ; je me suis cru jeune et vigoureux ; et j'imagine qu'à présent vous ne portez plus d'emplâtre au cou.

Ou je suis bien trompé, ou M. de *Beaumont* a dû voir l'arrêt du parlement de Toulouse à la suite de la sentence de Castres. *Elie* va donc ; une seconde fois, tirer la vertu du sein de l'opprobre et de l'infortune. Je vous prie de l'embrasser bien tendrement pour moi, et de lui dire qu'il a un autel dans mon cœur.

Les *Bazin* de Hollande n'étaient pas encore arrivés, quand M. de la *Haye* partit avec les Caloyers : ces Caloyers m'ont paru fort augmentés, et capables de faire beaucoup de bien. Vous avez une petite liste des personnes auxquelles on peut en envoyer, et vous trouverez, sans doute, quelque adepte qui se chargera aisément du reste. Les *Bazin* sont d'un genre tout différent. Ils ne me semblent pouvoir faire fortune qu'auprès de ceux qui connaissent un peu l'histoire ancienne. Je crois qu'ils n'essuieront pas le sort de *la Destruction*; l'étiquette du sac n'inspire pas la même défiance. Le nom seul de jésuite effarouche la magistrature; on examine l'ouvrage dans l'idée d'y trouver des choses dangereuses : des fatras d'histoire donnent moins d'alarme. La destruction des Babyloniens par les Persans effarouche moins que la destruction des jésuites par les jansénistes. 1765.

L'enchanteur *Merlin* est très-instamment prié de n'en pas faire une édition nouvelle avant de faire écouler celle d'un pauvre diable à qui on a donné ce petit morceau pour le tirer de la pauvreté. Je crois que l'enchanteur se tirera bien de la seconde édition.

Mon cher frère, toutes ces destructions-là sont l'édification des honnêtes gens. Combattez, anges de l'humanité; *écr. l'inf.*

1765.

LETTRE XLIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat*.

A Ferney, le 19 d'avril.

PROTECTEUR de l'innocence, vainqueur du fanatisme, homme né pour le bonheur des hommes, je crois que vous avez toutes les pièces nécessaires pour agir en faveur de la pauvre famille *Sirven* que vous voulez bien prendre sous votre protection. Vous avez, je crois, au bas de la sentence du juge du village, l'extrait de l'arrêt du parlement de Toulouse, authentiquement certifié sur papier timbré. Vous savez que ces arrêts par contumace s'appellent *délibération* dans la langue de *oc*, et ce mot délibération doit se trouver au bout de votre pancarte. *Sirven* a perdu, par cette aventure, tout son bien qui consistait dans un fonds de dix-neuf mille francs, outre quinze cents livres de rente nettes que lui valait sa place. Voilà toute une famille expatriée, couverte d'opprobre, et réduite à la plus cruelle misère. Le procès qu'on lui a fait me paraît absurde, l'enlèvement de sa fille affreux, la sentence un attentat contre la justice et contre la raison. S'il s'agissait de comparaître devant tout autre tribunal que celui de Toulouse, j'enverrais cette malheureuse famille se remettre à la discrétion de ses juges naturels; mais je crains que les juges de Toulouse ne soient plus ulcérés que corrigés. Qui peut

peut répondre que sept ou huit têtes échauffées ne se vengeront pas sur les *Sirven* du triomphe que vous avez procuré aux *Calas* ? J'attends votre décision. Je voudrais que vous puissiez sentir à quel point je vous révère, je vous admire et je vous aime. 1765.

Mille respects à votre digne compagne.

P. S. Je reçois dans ce moment, Monsieur, votre lettre pour moi, et le paquet pour les *Sirven*. Je vais envoyer chercher cet infortuné père. Son malheur ne lui a peut-être pas laissé assez de netteté dans l'esprit pour répondre catégoriquement à toutes les questions que vous pourrez lui faire. Nous tâcherons cependant de vous fournir des éclaircissemens. Quelque tournure que prenne cette affaire, elle ajoutera bien des fleurons à votre couronne.

Vous êtes trop bon d'avoir bien voulu répondre au petit mémoire à consulter sur une maison. Je vous en remercie tendrement. L'affaire fut accommodée, dès que j'eus envoyé mon mémoire. Les Juifs qui faisaient ces étranges difficultés n'osèrent pas les soutenir, et les principaux intéressés n'ont pas balancé un moment à faire tout ce qui était convenable. Votre nom est tellement en vénération dans ce pays-ci, qu'on n'oserait pas faire une chose désapprouvée par vous.

1765.

LETTRE L.

A M. ***,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE.

A Ferney, 19 d'avril.

MONSIEUR,

Je ne vous fais point d'excuse de prendre la liberté de vous écrire, sans avoir l'honneur d'être connu de vous. Un hasard singulier avoit conduit dans mes retraites, sur les frontières de la Suisse, les enfans du malheureux *Calas*; un autre hasard y amène la famille *Sirven*, condamnée à Castres, sur l'accusation ou plutôt sur le soupçon du même crime qu'on imputoit aux *Calas*.

Le père & la mère sont accusés d'avoir noyé leur fille dans un puits, par principe de religion. Tant de parricides ne sont pas heureusement dans la nature humaine; il peut y avoir eu des dépositions formelles contre les *Calas*, il n'y en a aucune contre les *Sirven*. J'ai vu le procès-verbal, j'ai long-temps interrogé cette famille déplorable; je peux vous assurer, Monsieur, que je n'ai jamais vu tant d'innocence accompagnée de tant de malheurs: c'est l'emportement du peuple du Languedoc, contre les *Calas*, qui détermina la famille *Sirven* à fuir dès qu'elle se vit décrétée. Elle est actuellement errante, sans pain, ne vivant que

de la compassion des étrangers. Je ne suis pas étonné qu'elle ait pris le parti de se soustraire à la fureur du peuple, mais je crois qu'elle doit avoir confiance dans l'équité de votre parlement. 1765

Si le cri public, le nombre des témoins abusés par le fanatisme, la terreur & le renversement d'esprit qui put empêcher les *Calas* de se bien défendre, firent succomber *Calas* le père, il n'en sera pas de même des *Sirven*. La raison de leur condamnation est dans leur fuite. Ils sont jugés par contumace, et c'est à votre rapport, Monsieur, que la sentence a été confirmée par le parlement.

Je ne vous célerai point que l'exemple de *Calas* effraie les *Sirven*, & les empêche de se représenter. Il faut pourtant ou qu'ils perdent leurs biens pour jamais, ou qu'ils purgent la contumace, ou qu'ils se pourvoyent au conseil du roi.

Vous sentez mieux que moi combien il serait désagréable que deux procès d'une telle nature fussent portés dans une année devant sa Majesté; et je sens, comme vous, qu'il est bien plus convenable et bien plus digne de votre auguste corps que les *Sirven* implorent votre justice. Le public verra que, si un amas de circonstances fatales a pu arracher des juges l'arrêt qui fit périr *Calas*, leur équité éclairée, n'étant pas entourée des mêmes piéges, n'en sera que plus déterminée à secourir l'innocence des *Sirven*.

Vous avez sous vos yeux toutes les pièces du procès; oserais-je vous supplier, Monsieur, de le

1765. revoir. Je suis persuadé que vous ne trouverez pas la plus légère preuve contre le père et la mère ; en ce cas, Monsieur, j'ose vous conjurer d'être leur protecteur.

Me serait-il permis de vous demander encore une autre grâce ? c'est de faire lire ces mêmes pièces à quelques-uns des magistrats vos confrères. Si je pouvais être sûr que ni vous ni eux n'avez trouvé d'autre motif de la condamnation des *Sirven* que leur fuite, si je pouvais dissiper leurs craintes uniquement fondées sur le préjugé du peuple, j'enverrais à vos pieds cette famille infortunée, digne de toute votre compassion ; car, Monsieur, si la populace des catholiques superstitieux croit les protestans capables d'être parricides par piété, les protestans croient qu'on veut les rouer tous par dévotion, et je ne pourrais ramener les *Sirven* que par la certitude entière que leurs juges connaissent leur procès et leur innocence. J'aurais le bonheur de prévenir l'éclat d'un nouveau procès au conseil du roi, et de vous donner en même temps une preuve de ma confiance en vos lumières et en vos bontés. Pardonnez cette démarche que ma compassion pour les malheureux, et ma vénération pour le parlement et pour votre personne me font faire du fond de mes déserts.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre, etc.

LETTRE LI. 1765.

A M. DAMILAVILLE.

22 d'avril.

A *Monsieur Joaquim Deguia, marquès de Marros, à Ascoitia, par Baïonne, en Espagne.* C'est, mon cher frère, l'adresse d'un adepte de beaucoup d'esprit, qui s'est adressé à moi, et qui brûlerait le grand inquisiteur, s'il en était le maître. Je vous prie de lui envoyer, par la poste, un des rubans d'Angleterre qu'un fermier général vous a apportés. Cette fabrique prend faveur de jour en jour, malgré les oppositions des autres fabricans qui craignent pour leur boutique. Ces petits rubans sont bien plus commodes et d'un débit plus aisé que des étoffes plus larges : on en donne à ceux qui savent les placer. Envoyez-en un à madame la marquise *du Deffant*, et deux à madame la marquise de *Coaslin*.

Sirven est chez moi Il y griffonne son innocence, et la barbarie visigote. Nous achevons, le temps presse. Voici un mot pour le véritable *Elie*, avec les pièces.

Nous vous les adressons à vous, mon cher frère, dont la philosophie consiste dans la vertu autant que dans la sagesse.

1765.

LETTRE LII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat*

A Ferney, le 22 d'avril.

J'ENVOIE au protecteur de l'innocence la réponse des *Sirven* en marge. Nous écrivons à Castres pour avoir des éclaircissemens ultérieurs. Il est certain que l'évêque de Castres fit enfermer la fille *Sirven*, de son autorité privée. Je joins aux réponses du père les monitoires que vous verrez, Monsieur, entiérement semblables à ceux qui furent publiés contre les *Calas*. Voilà un beau champ pour votre éloquence sage et attendrissante. Quels monstres vous avez à combattre, et quels services vous rendez à l'humanité ! Deux parricides en deux mois, imputés par le fanatisme !

Tantùm religio potuit suadere malorum !

Vous allez tirer un grand bien du plus horrible des maux.

Permettez que je vous embrasse avec la plus tendre amitié. Ma foi, j'en fais autant à votre digne épouse, malgré mes soixante-onze ans passés.

LETTRE LIII. 1765.

A M. DAMILAVILLE.

24 d'avril.

En réponse à votre lettre du 18, mon cher frère, j'embrasse tendrement *Platon-Diderot*. Par ma foi, j'embrasse aussi l'impératrice de toute Russie. Aurait-on soupçonné, il y a cinquante ans, qu'un jour les Scythes récompenseraient si noblement dans Paris la vertu, la science, la philosophie, si indignement traitées parmi nous? Illustre *Diderot*, recevez les transports de ma joie.

Je ne peux faire la moindre attention aux tracasseries de la comédie; cela peut amuser Paris; pour moi, je suis rempli d'autres idées: la générosité russe, la justice rendue aux *Calas*, celle qu'on va rendre aux *Sirven*, saisissent toutes les puissances de mon ame. On travaille à force à la condamnation du cuistre théologien, dénonciateur, sot et fripon; la bonne cause triomphe sourdement. Nouvelle édition du *Portatif* en Hollande, à Berlin, à Londres; réfutations de théologiens qu'on bafoue; tout concourt à établir le règne de la vérité.

Vous aurez l'abbé *Bazin* avant qu'il soit peu; n'en doutez pas. Vous deviez envoyer un ruban à madame *du Deffant*; vraiment, il ne faut lui envoyer rien du tout, si elle trahit les frères. De

1765. quoi s'avise-t-elle, à son âge et aveugle, de forcer des hommes de mérite à la haïr !

Sans concourir au bien, prôner la bienfesance !

Hélas ! elle ne sait pas que, sans les philosophes, le sang de *Calas* n'aurait jamais été vengé.

Mon cher frère, faut-il que je meure sans vous avoir vu de mes yeux que le printemps guérit un peu ? Je vous vois de mon cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

26 d'avril.

UNE bonne femme, Monseigneur, m'a donné d'une eau qui a guéri mes miserables yeux, au moins pour quelques mois ; et le premier usage que je fais de la vue est de vous renouveler de ma tremblante main mes tendres hommages.

Je suppose que le paquet que vous m'ordonnâtes d'adresser à M. *Janel*, vous a été rendu. Quand vous en voudrez d'autres, vous n'aurez qu'à me donner vos ordres. Je vous obéirai ponctuellement, ne doutant pas d'une sécurité entière sous vos auspices.

Le bruit des remontrances des gens tenant la comédie est arrivenue jusqu'à l'enceinte de mes montagnes ; il paraît qu'une troupe est quelquefois plus difficile à conduire que des troupes ; il y a un esprit de vertige répandu dans plus d'un corps.

J'oserais

J'oserais soupçonner qu'il y a eu quelque tracasserie de la part d'une princesse de théâtre, qui aura pu vous indisposer contre M. d'*Argental* dont vous aimiez autrefois la bonhomie, les yeux clignotans et la perruque en nid de pie. Il vous a de plus beaucoup d'obligation ; c'est vous qui engageâtes le cardinal de *Tencin* à lui assurer une pension. Il serait trop ingrat, s'il avait oublié vos bienfaits. Il jure qu'il s'en souvient tous les jours, et qu'il ne vous a jamais manqué. Je suis trop intéressé à vous voir persévérer dans votre bienveillance pour vos anciens serviteurs, je vous suis trop attaché, trop sensible à toutes vos bontés, pour n'être pas affligé qu'un cœur reconnaissant soit dans votre disgrâce. J'ai pris quelquefois la liberté d'avoir de petites altercations avec M. d'*Argental* sur le tripot; mais que n'oublie-t-on pas quand on est sûr d'un cœur ? 1765.

On a d'ailleurs tant de sujets de se plaindre des hommes, on est entouré dans ce monde de tant d'ennemis, ou déclarés ou secrets, que quand on est sûr de la fidélité et de l'attachement d'une personne, c'est une acquisition dont il est cruel de se défaire. Pour moi, je vous réponds bien que vous serez mon héros jusqu'au tombeau, et que je mourrai le plus fidelle et le plus respectueux de tous ceux qui vous ont été attachés. *V.*

1765.

LETTRE LV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'avril.

Mes divins anges, il me paraît que le tripot est un peu troublé. Si les comédiens étaient assez fermes pour dire : *N*ous ne pouvons faire les fonctions de notre état, si on l'avilit; nous sommes las d'être mis en prison si nous ne jouons pas, et d'être excommuniés si nous jouons; dites-nous à qui nous devons obéir, du roi ou d'un habitué de paroisse; mettez-nous au dernier rang des citoyens, mais laissez-nous jouir des droits qu'on accorde aux gadouards, aux bourreaux et aux *Frérons*; si, dis-je, ils tenaient ce langage, et s'ils le soutenaient, il faudrait bien composer avec eux; mais la difficulté sera toujours d'attacher le grelot.

Je me flatte que vous avez été un peu amusés par les dernières feuilles de l'abbé *Bazin*. Si je peux en attraper encore, j'aurai l'honneur de vous en faire part.

Il y aura des misérables qui, malgré les protestations honnêtes et respectueuses de l'abbé, croiront toujours qu'il a eu des intentions malignes; mais il faut les laisser crier.

Je ne sais à qui en a le tyran du tripot; mon cher ange a fait tout ce qu'il devait. Si le tyran persiste dans sa lubie, mon ange, n'ayant rien à se reprocher, l'abandonnera à son sens réprouvé.

On n'a donc point voulu permettre le débit de la destruction jésuitique qui est bien aussi la destruction des jansénistes. Tous ces marauds-là en *ites*, et en *istes*, et en *iens*, sont également les ennemis de la raison, mais la raison perce malgré eux, et il faudra bien qu'à la fin ils n'aient d'empire que sur la canaille. C'est à mon gré le plus grand service qu'on puisse rendre au genre-humain, de séparer le sot peuple des honnêtes gens pour jamais; et il me semble que la chose est assez avancée. On ne saurait souffrir l'absurde insolence de ceux qui vous disent : Je veux que vous pensiez comme votre tailleur et votre blanchisseuse. 1765.

Mes anges, je baise le bout de vos ailes. *V.*

LETTRE LVI.

A M. DAMILAVILLE.

29 d'avril.

L'IDÉE de l'estampe des *Calas* est merveilleuse. Je vous prie, mon cher frère, de me mettre au nombre des souscripteurs, pour douze estampes. Il faut réussir à l'affaire des *Sirven* comme à celle des *Calas*; ce serait un crime de perdre l'occasion de rendre le fanatisme exécrable.

Je crois que le généreux *Elie* peut toujours faire son mémoire. La confirmation de l'arrêt de Toulouse est assez constatée par le procès verbal d'exécution. Le mémoire de *Sirven* est de la plus grande fidélité; il a répondu avec exactitude à

toutes les interrogations de son patron *Elie*; ainsi
1765. nous espérons dans peu voir la seconde philippique.

L'aventure de mademoiselle *Clairon* est furieusement velche. Si j'avais un conseil à donner aux gens tenant la comédie, ce serait de ne jamais remonter sur le théâtre qu'on ne leur eût rendu les droits de citoyen. La contradiction est trop forte d'être mis au cachot si on ne joue pas, & d'être déclaré infâme si on joue.

Je crois qu'il faut envoyer une aune de ruban à l'abbé de *Voisenon*. Vous savez d'ailleurs comment placer ces pompons: on dit qu'ils peuvent guérir les pestiférés. Il faut en envoyer un à M. le comte de *la Touraille*, gentilhomme de la chambre du prince de *Condé*; un à madame la comtesse de *la Marck*. Fesons le plus de bien que nous pourrons, DIEU nous en saura gré.

Je compte que *Gabriel* fera partir le premier de mai la petite batterie dressée contre l'insolence & l'absurdité théologique. Il nous est arrivé un général autrichien, qui est tout-à-fait attaché à la bonne cause; nous avons aussi un excellent prosélyte danois. Toute langue & toute chair commence à confesser la vérité. O sainte philosophie, que votre règne nous advienne!

J'embrasse tous les freres de la communion de l'esprit; DIEU répand sur eux visiblement ses bénédictionr. Je vous aime tous les jours davantage. *Ecr. l'inf.*

N. B. Il me vient une idée de faire dessiner aussi

le portrait du petit *Calas* qui est encore à Genève; il a la phisionomie du monde la plus intéressante. On pourroit, pour faire un beau contraste, le placer à la porte de la prison, sollicitant un conseiller de la tournelle. Voyez, mon cher frère, si cette idée vous plaît; parlez-en à madame *Calas*. 1765.

Mandez-moi, je vous prie, si mademoiselle *Clairon* est encore au fort-l'évêque, & si elle persiste dans la résolution de renoncer au théâtre.

LETTRE LVII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

1 de mai.

L'HOMME qui s'intéresse le plus à la gloire de mademoiselle *Clairon*, et à l'honneur des beaux arts, la supplie très-instamment de saisir ce moment pour déclarer que c'est une contradiction trop absurde d'être au fort-l'évêque si on ne joue pas, et d'être excommunié par l'évêque si on joue; qu'il est impossible de soutenir ce double affront, et qu'il faut enfin que les Velches se décident. Les acteurs qui ont marqué tant de sentimens d'honneur dans cette affaire, se joindront sans doute à elle. Que mademoiselle *Clairon* réussisse ou ne réussisse pas, elle sera révérée du public; et, si elle remonte sur le théâtre comme un esclave qu'on fait danser avec ses fers, elle perd toute sa considération. J'attends d'elle une fermeté qui lui

——— fera autant d'honneur que ses talens, et qui sera
1765. une époque mémorable.

LETTRE LVIII.

A M. HELVETIUS.

1 de mai.

VOICI, mon illustre philosophe, un gentilhomme anglais très-instruit, et qui, par conséquent, vous estime. Je me suis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié, car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui pensent. M. *Makartney* pense tout comme vous; il croit, malgré *Omer* et *Christophe*, que, si nous n'avions point de mains, il serait assez difficile de faire des rabats à *Christophe* et à *Omer*, et des sifflets pour les bourdons de *Simon le Franc*, favori du roi, etc. Il trouve notre nation fort drôle; il dit que, sitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde est alarmé comme si les Anglais faisaient une descente. Puisque vous avez eu la bonté de rester parmi les singes, tâchez donc d'en faire des hommes. DIEU vous demandera compte de vos talens. Vous pouvez plus que personne écraser l'erreur, sans montrer la main qui la frappe. Un bon petit catéchisme imprimé à vos frais, par un inconnu, dans un pays inconnu, donné à quelques amis qui le donnent à d'autres; avec cette précaution, on fait du bien, et on ne craint point de se faire du mal, et on se moque des *Christophe*, des *Omer*, etc. etc. etc. etc.

Jean-Jacques dit, à mon gré, une chose bien plaisante, quoique géométrique, dans sa lettre à *Christophe*, pour prouver que dans notre secte la partie est plus grande que le tout. Il suppose que notre sauveur JESUS-CHRIST communie avec ses apôtres; en ce cas, il est clair, dit-il, que JESUS mit sa tête dans sa bouche. Il y a par-ci par-là de bons traits dans ce *Jean-Jacques*. 1765.

On m'a envoyé ces deux extraits de *Jean Meslier*: il est clair que cela est écrit du style d'un cheval de carrosse, mais qu'il rue bien à propos! et quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon, en mourant, d'avoir enseigné des choses absurdes et horribles! Quelle réponse aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'assurer que la philosophie n'est que le fruit du libertinage.

Oh! si quelque galant homme, écrivant avec pureté et avec force, donnant à la raison les grâces de l'imagination, daignait consacrer un mois ou deux à éclairer le genre-humain! Il y a de bonnes ames qui font ce qu'elles peuvent, elles donnent quelques coups de bêche à la vigne du Seigneur; mais vous la feriez fructifier au centuple. *Amen*! Toutefois ne faites point apprendre à vos enfans le métier de menuisier, cela me paraît assez inutile pour l'éducation d'un gentilhomme.

Vale. Je vous estime autant que je vous aime.

LETTRE LIX.

A M. DAMILAVILLE.

4 de mai.

1765. JE vois par votre lettre du 24, mon cher frere, que l'enchanteur *Merlin* a été poursuivi par les diables. Mandez-moi, je vous prie, s'il est échappé de leurs griffes. Je m'y intéresse bien vivement. Je tremble pour un paquet que je vous ai envoyé à l'adresse de monsieur *Guadet*. Si ce paquet est perdu, il n'y a plus de ressource, & cependant je ne serai pas découragé. Je suis à-peu-près borgne comme *Annibal*, j'ai juré comme lui une haine immortelle aux *Romains*; &, dussé-je être empoisonné chez *Prusias*, je mourrai en leur fesant la guerre.

La résolution de *Pierre Calas* de partir pour Geneve m'effraie. Le gouvernement n'en seroit-il pas indigné? *Calas* a-t-il d'autre patrie que celle où *Cicéron-Beaumont* l'a si bien défendu, où le public l'a si bien soutenu, où les maîtres des requêtes l'ont si bien jugé, où le Roi a comblé sa famille de bienfaits? car vous savez qu'outre les trente-six mille livres, il y a encore six mille liv. pour les procédures. Je me flatte qu'au moins vous l'empêcherez de partir sans une permission expresse; & je crains bien encore que la demande de cette permission ne déplaise à la cour, & ne

faſſe perdre les mille écus que le roi lui a donnés. Je ſoumets mon avis au vôtre. 1765.

J'ignore ſi mademoiſelle *Clairon* remontera ſur le théâtre de Paris. Je la tiens pour une pauvre créature, ſi elle a cette foibleſſe. Plus on perſécute la raiſon, les talens, la vérité & le goût, plus notre phalange doit marcher ſerrée. Je crois que les verges dont on fouette monſieur le dénonciateur théologien, arriveront bientôt à ſon cu.

Adieu, mon cher philoſophe; je m'unis toujours à vous dans la communion des fidelles, & vous embraſſe avec la plus grande effuſion de cœur. *Ecr. l'inf.*

LETTRE LX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de mai.

Mes divins anges ne ſont-ils occupés que de l'hiſtoire du jour, & n'ont-ils fait aucune attention à l'hiſtoire ancienne? Je ne reçois point de nouvelles d'eux, ce qui eſt une hiſtoire du jour fort triſte pour moi. J'ignore s'ils ont reçu le dernier paquet; je ne me ſouviens pas ſi je l'ai envoyé ſous le couvert de M. le duc de *Praslin*, ou ſous une autre. Je ne demande point de nouvelles de mademoiſelle *Clairon*, madame d'*Argental* s'en remet à madame de *Florian*; mais je perſiſte toujours dans l'idée que les comédiens doivent propoſer un dilemme dont on ne peut pas ſe tirer:

1765. *Si nous ne jouons pas, on nous met au fort ou au four de l'évêque; et si nous jouons, l'évêque nous excommunie, et nous sommes enterrés comme des chiens.* Qu'on se tire de cette difficulté, si on peut.

Le Siége de Calais a perdu à cette belle affaire; il n'est pas même traîné actuellement en blocus. On l'a abandonné jusqu'en province; je n'ai jamais vu une révolution si subite. On l'avait imprimé par-tout sur la foi du Mercure et de l'enthousiasme de Paris; à peine a-t-on pu le lire. Cette aventure est un peu velche.

M. de *Villette*, qui a passé trois mois chez moi, doit être actuellement à Paris. Il recevra le paquet dont vous avez eu la bonté de vous charger.

M. de *Fontette* m'a fait l'honneur de m'écrire; mais ne m'a pas donné de grandes espérances. Si malheureusement j'étais obligé de plaider au parlement contre mon prêtre, je jure DIEU que je mourrai avant que le procès soit jugé.

Je crois que je suis aussi dans la disgrâce du tyran du tripot, mais je me console très-aisément; et tant que mes anges daigneront m'aimer, je défie le reste des humains de troubler mon repos. Je les supplie de me mettre aux pieds de M. le duc de *Praslin*, très-indépendamment de mon curé.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE LXI. 1765.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

15 de mai.

PUISQUE vous avez reçu, Monseigneur, le dernier paquet que j'eus l'honneur de vous adresser, il y a quelque temps, par M. *Janel*, en voici un autre qui m'arrive de Hollande, et que je vous dépêche par la même voie. Je ne crois pas que vous ayez besoin de l'eau de Lausanne pour vos yeux; ils ont vingt-cinq ans comme votre imagination et vos grâces. Les miens sont très-vieux, et ont souffert des ophtalmies affreuses par les vents du nord-est autant que par la lecture; mais, si vous voulez employer cette eau pour quelqu'un de vos amis, vous n'avez qu'à me donner vos ordres, j'écrirai sur le champ à Lausanne, afin qu'on en fasse partir quelques bouteilles par la voie que vous voudrez bien indiquer. Ce remède n'est bon que pour ceux qui ont des ulcères aux paupières, et n'est aucunement propre d'ailleurs à rétablir l'organe de la vue; il lui ferait même plus de mal que de bien. Il reste encore à savoir si cette recette, qui est favorable dans le printemps, peut faire le même effet en hiver, ce dont je doute beaucoup.

Permettez-moi de vous dire un petit mot des spectacles qui sont nécessaires à Paris, et que vous protégez. J'ignore si vous pourriez vous servir de l'occasion présente pour faire sentir combien il est

1765. contradictoire que des personnes payées par le roi, et qui sont sous vos ordres, soient en prison au fort ou au four de l'évêque, si elles ne rempliſſent pas les devoirs de leur profeſſion, et excommuniées, damnées par l'évêque, si elles les rempliſſent. Eſt-il juſte qu'on perde tous les droits de citoyen, et juſqu'à celui de la ſépulture, parce qu'on eſt ſous votre autorité ? Si quelqu'un peut jamais avoir la gloire de faire ceſſer cet opprobre, c'eſt aſſurément vous; et Paris vous élèverait une ſtatue comme Gènes. Mais quelquefois les choſes les plus ſimples et les plus petites ſont plus difficiles que les grandes; et tel homme qui peut faire capituler une armée d'Anglais, ne peut triompher d'un curé.

Je voudrais bien que vous protégeaſſiez les encyclopédiſtes. Ce ſont, pour la plupart, des hommes infiniment eſtimables. Leur ouvrage, malgré ſes défauts, fera beaucoup d'honneur à la nation; et ce ne ſera pas un honneur paſſager et ridicule. Un des grands défauts qu'on reproche à la nation françoiſe, c'eſt que les hommes de mérite qu'elle a produits ont été preſque toujours opprimés ou avilis, et qu'on leur a préféré des miſérables. Feu M. *le Normand de Tournehem* avait relégué les tableaux de *Vanloo* dans la chambre de ſes laquais. Votre protection, accordée à ceux qui travaillent à *l'Encyclopédie*, les encouragerait; la plus ſaine partie de la nation vous en ſaurait beaucoup de gré.

Il eſt un peu humiliant que les Ruſſes récom-

pensent magnifiquement ceux que le parlement de Paris a persécutés. 1765.

On m'a dit que les pairs avaient présenté au roi un mémoire sur leurs droits. J'ai long-temps examiné cette matière en étudiant l'histoire de France, et je suis convaincu que l'origine de toute juridiction suprême en France est la pairie; mais vous avez M. *Villaret*, votre secrétaire, qui en sait beaucoup plus que moi, et qui sans doute vous a très-bien servi; c'est un homme très-instruit. Conservez vos bontés à votre plus ancien serviteur, qui vous sera toujours attaché avec un profond respect. *V.*

LETTRE LXII.

A M. DAMILAVILLE.

20 de mai.

VOICI, mon cher frère, deux petits croquis de *Donat Calas*. J'aurais desiré qu'on l'eût fait un peu plus ressemblant, & qu'on n'eût pas sacrifié une chose si importante à l'idée de le représenter dans une attitude douloureuse qui défigure son joli visage. Si vous voulez vous servir de ce dessin, recommandez au peintre de faire *Donat* le plus joli qu'il pourra.

Vous savez d'ailleurs, mon cher frère, que vous avez carte blanche pour mettre votre frère au rang de ceux qui contribuent à la façon de cette

1765. estampe. Ce monument éternisera la plus horrible des injustices, la plus belle réparation, et la générosité de votre zèle vertueux.

Il semble que plus les philosophes font de bien, plus on s'efforce de les persécuter. On a saisi le ballot qui contenait le bel ouvrage de notre cher *Archimède*; l'autre aura le même sort; la Philosophie de l'histoire, que tous les gens sensés trouvent très-sage, ne sera pas épargnée. Tout est suspect de la part de ceux qui rendent à la nation de vrais services. Je crains bien de n'avoir jamais l'*Encyclopédie*; mon âge, ma mauvaise santé et la fureur des jansénistes me priveront de la consolation de lire ce grand ouvrage. Ne pourrais-je pas, par votre crédit, obtenir qu'on m'en fît parvenir trois tomes? je garderais religieusement le secret.

Si vous voyez le véritable prophète *Elie*, dites-lui, je vous en prie, que nous sommes réduits à faire signer dans Gex une procuration aux filles de *Sirven*, pour sommer le greffier du parlement toulousain de délivrer copie de l'arrêt qui confirme l'injuste sentence; et si le greffier refuse, nous enverrons acte de son refus.

Je trouve que cette cause peut faire, au moins, autant d'honneur à l'éloquence de M. de *Beaumont* que la cause des *Calas*. Cette fureur épidémique qui a persuadé tous les tribunaux d'une province que la loi des protestans est parricide, est un sujet digne d'un citoyen tel que lui. Quiconque arrache une branche du fanatisme, fait une plaie à l'arbre, dont il se sent jusque dans ses racines.

Rendons encore ce service à l'humanité dans l'affaire des *Sirven*, et demeurons inébranlables dans celle d'*écr. linf.* 1765.

Je pense que désormais il est à propos que vous m'écriviez à Lyon sous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier; la curiosité des méchans sera trompée. Dites à frère *Archimède* qu'il en fasse autant. Nous pourrons jouir de la consolation de nous ouvrir nos cœurs; le mien est à vous jusqu'au dernier moment de ma languissante vie.

N. B. Soutenez constamment que l'abbé *Bazin* est le véritable auteur de la Philosophie de l'histoire. Comment n'en pas croire son neveu? quelle fureur de m'imputer jusqu'à l'ouvrage d'un théologien antiquaire? persécutera-t-on toujours l'auteur de la chrétienne *Zaïre?* Faites beau bruit, vous et les frères.

LETTRE LXII.

AU MEME.

A Geneve, le 22 de mai.

J'AI eu hier, mon cher frere, un petit avertissement de la nature, qui me dit que je n'ai pas encore long-temps à philosopher avec vous. Cela ne m'a pas empêché, dès que je suis revenu à moi, d'envoyer un exprès à frère *Gabriel*, pour lui intimer tous vos ordres. Vous voyez, au reste, combien le fanatisme augmente. Plus il sent sa turpitude, plus il craint qu'on ne la révèle; tout lui

1765. est suspect. Les livres écrits avec le plus de vérité sont précisément ceux qu'il redoute davantage. On donnera bien un évêché à un prêtre sortant du b....., mais on persécutera ceux qui auront passé leur vie à chercher le vrai, & à faire le bien.

J'ai relu la Philosophie de l'histoire, qu'on m'a envoyée d'Amsterdam : il y a quelques fautes ridicules dans l'imprimé, comme *dix mille* pour *cent mille*, à l'article d'*Egypte*. Il me semble aussi que l'auteur ne s'est pas toujours exprimé exactement dans le cahos de la chronologie ; mais en général l'ouvrage m'a paru assez utile.

L'auteur y montre par-tout un grand respect pour la religion ; il parle même si souvent de ce respect, qu'on voit bien qu'il veut prévenir les lâches persécuteurs qui pensent toujours qu'on en veut à leurs foyers. Cependant, malgré toutes les précautions de l'auteur, on a envoyé, de Paris à Berne, un article pour être mis dans la gazette, dans lequel il est dit que la Philosophie de l'histoire est plus dangereuse que le Portatif. On me fait aussi l'honneur de m'attribuer cette Philosophie. Je voudrais l'avoir faite, quoiqu'on ne me l'attribue que pour me perdre. Mais de quel droit me rend-on responsable des ouvrages d'autrui ? Il n'est pas juste que je sois toujours victime. Il me semble que l'abolissement des jésuites ait eté un nouveau signal de persécution contre les gens de lettres.

Parlez de tout cela avec frère *Archimède*. Que les

les frères célèbrent les agapes, en dépit des tyrans janséniſtes: dreſſez un autel à la raiſon dans votre ſalle à manger. 1765.

Hæc quotieſcumque feceritis, in mei memoriam facietis.

J'ajoute à cette lettre de mon ami qu'il m'eſt arrivé des perſonnes de Paris fort inſtruites. On a décacheté quelques-unes de nos lettres contre-ſignées *Courteille:* heureuſement il n'y a jamais eu dans vos lettres rien que de vertueux & de ſage, qui ne ſoit digne de vous. Mais, pour plus de sûreté, écrivez-moi quelque lettre ſous la même enveloppe *de Courteille*, & écrivez contre-ſigné *Laverdy*, à M. *Camp*, banquier à Lyon, & ſous le couvert de M. *Camp*, à M. *Wagnière* à Geneve. Que frère *Archimède* prenne la même précaution, & qu'il vous donne tout ce qu'il voudra m'écrire. Vous recevrez, par cet ordinaire, une lettre qu'on ouvrira ſi l'on veut.

Eſt-il poſſible qu'on ſoit obligé à de telles précautions, & que la plus douce conſolation de la vie nous ſoit arrachée? Gardez-vous bien d'écrire à *Gabriel Cram*.... ni à *G*.... Gardez-vous bien qu'on faſſe entrer le ballot de ce diable d'abbé *Bazin*, pour qui on prend des gens qui ne s'appellent pas *Bazin*. Il eſt minuit, je n'en puis plus.

LETTRE LXIV.

AU MÊME.

A Geneve, le 22 de mai.

1765. MON cher & vertueux ami, je vous ai envoyé le portrait du petit *Calas*, peint à l'huile; sa mère aidera à rectifier les traits; ils sont mieux peints dans le cœur de cette digne mère que par le pinceau de M. *Hubert*. On fait actuellement un recueil de toutes les pièces de cette triste aventure dont la fin fera tant d'honneur aux maîtres des requêtes, à la nation, et sur-tout au roi qui a si bien réparé la malheureuse injustice de Toulouse. S'il était mieux instruit, je suis bien sûr que la bonté de son cœur réparerait, sur la fin de ma vie, toutes les injustices que j'ai essuyées. Vous savez qu'on m'impute tous les jours des ouvrages auxquels je n'ai pas eu la moindre part. Ce ne devait pas être la récompense d'avoir fait la Henriade, le Siècle de *Louis XVI*, et quelques autres ouvrages qui n'ont déplu ni au roi ni à la nation; mais c'est le sort attaché à la profession d'homme de lettres. Peut-être est-il dur, à l'âge de soixante et douze ans, d'être continuellement en butte à la calomnie; mais j'ai appris, dans la saine philosophie que nous cultivons tous deux, qu'il faut savoir se résigner. Tout ce que je souhaite, c'est que le roi et le ministère puissent un jour savoir que les gens de lettres sont les meilleurs

citoyens et les meilleurs sujets. Tout est cabale à la cour, tout est quelquefois passion dans de grandes compagnies qui ne devraient point avoir de passions; il n'y a que les vrais gens de lettres qui n'aient point d'intrigues, et qui aiment sincèrement l'ordre et la paix. 1765.

Adieu, mon digne ami; je suis bien malade, et, en vérité, on ne devrait pas troubler mes derniers jours. Votre amitié vertueuse fait toute ma consolation. *Voltaire.*

LETTRE LXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Genève, 22 de mai.

Mes divins anges, on vient de me dire tout ce que vous aviez donné charge de dire, et je suis demeuré confondu de la demi-feuille copiée et de cette question: *Quel est donc ce Damilaville* (*)? Hélas! mes chers anges, plût à Dieu qu'il y eût beaucoup de citoyens comme ce *Damilaville*! Je ne ferai point de remarques sur tout cela, parce qu'il n'y en a point à faire; je vous demanderai seulement si cette demi-feuille est si méchante. Je crois que cette lettre vous parviendra surement, puisque je l'adresse à Lyon, sous l'enveloppe de

(*) Il s'agit ici de quelques passages d'une lettre à M. *Damilaville*, interceptée à la poste, et peut-être falsifiée; car on sait que les lettres montrées au gouvernement ne sont pas toujours d'exactes copies des lettres ouvertes.

1765. M. de *Chauvelin*. Cette voie déroutera les curieux; et vous pourrez m'écrire en toute fureté sous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier à Lyon, en ne cachetant point avec vos armes, et en mettant sur la lettre à M. *Wagnière* chez M. *Souchay* à Genève.

Je vois bien que la persécution des jansénistes est forte. On a renvoyé le ballot de *la Destruction jésuitique* de notre philosophe d'*Alembert*, parce qu'il y a quatre lignes contre les convulsionnaires. On taxe à présent d'irréligion un savant livre d'un théologien qui témoigne à chaque page son respect pour la religion, et qui ne dit que des vérités qu'il faut être aveugle pour ne pas reconnaître. On m'impute ce livre sans le moindre prétexte, comme si j'étais un rabbin, et comme si l'auteur de Mérope et d'Alzire était enfariné des sciences orientales. Il ne dépend pas de moi de rendre les fanatiques sages, et les fripons honnêtes gens; mais il dépend de moi de les fuir. Je vous demande en grâce de me dire si vous me le conseillez. Je suis, quoi qu'on en dise, dans ma soixante et douzième année; je me vois chargé d'une famille assez nombreuse, dont la moitié est la mienne, et dont l'autre moitié est une famille que je me suis faite.

J'ai commencé des entreprises utiles et chères, et le petit canton que j'habite commençait à devenir heureux et florissant par mes soins. S'il faut abandonner tout cela, je m'y résoudrai, j'irai mourir ailleurs; il est arrivé pis à *Socrate*. Je sais qu'il y a certaines armes contre lesquelles il n'y a guère de boucliers.

Ayez la bonté, je vous en prie, de me dire à quel point ces armes sont affilées. Je vous avoue que je serais curieux de voir cette demi-feuille. Il est minuit, il y a trois heures que je dicte, je n'en peux plus; pardonnez-moi de finir sitôt, c'est bien à mon grand regret. 1765.

LETTRE LXVI.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 27 de mai.

J'AFFLIGERAI votre belle ame en vous disant, mon cher ami, que nous ne pourrons pas avoir sitôt l'arrêt de Toulouse. Je supplie, en attendant, le défenseur de l'innocence de tenir toujours son mémoire tout prêt. Il y a trois ans que cette famille est dans les larmes. On a essuyé celles des *Calas*, c'est à présent le tour des *Sirven*. Ces horreurs sont d'autant plus effrayantes, qu'elles se passent dans un siècle plus éclairé. C'est un affreux contraste avec la douceur de nos mœurs. Voilà le funeste effet du système de l'intolérance. Il y a encore de la barbarie dans les provinces. Je ne plains plus les *Calas*, après le jugement des maîtres des requêtes et après les bienfaits du roi; mais les *Sirven* sont bien à plaindre. Je les recommande plus que jamais aux bontés de M. de *Beaumont*.

Après vous avoir parlé des malheurs d'autrui, il faut que votre amitié me permette encore de parler de mes peines.

1765. Je lisais ce matin un livre anglais dans lequel se trouve la substance de plus de vingt chapitres du Dictionnaire philosophique que l'ignorance et la calomnie m'ont si grossièrement imputé; et, pour comble de bêtise, il y a dans d'autres chapitres des phrases entières prises de moi mot pour mot. Je me mettrais dans une belle colère, si l'âge et les maladies n'affaiblissaient les passions. *Tronchin* m'exhorte à la résignation pour les maux du corps et de l'ame; il me trouve très-bien disposé. Comptez que votre amitié fait ma plus chère consolation. *Voltaire.* (1)

(1) Le même jour M. de *Voltaire* adressa, par une autre voie, à M. *Damilaville*, le billet suivant :

J'ai écrit à mon cher frère aujourd'hui; la lettre est à son adresse, et je suis bien sûr qu'elle n'arrivera pas sans avoir été ouverte. Il y a dans le paquet une lettre à M. d'*Alembert* pour les curieux; mais je suis très en peine de savoir si un petit paquet de Hollande, adressé il y a quinze jours à M. *Gaudet*, est arrivé à bon port, et si une lettre sous l'enveloppe dudit M. *Gaudet*, dans laquelle on s'expliquait avec confiance, a été reçue. J'attends, non sans inquiétude, que mon frère m'éclaircisse de tout cela, et qu'il m'écrive par la voie de Lyon. Je l'embrasse avec la plus grande tendresse. *Ecr. l'inf.*

Nous ne citerons que cet exemple et les lettres des 22 et 28 de mai, pour montrer les précautions que M. de *Voltaire* était obligé de prendre en éclairant les hommes par des ouvrages philosophiques, et en servant l'humanité dans la défense des *Calas* et des *Sirven*. Ses lettres étant souvent interceptées, il en écrivait d'ostensibles sous son nom, et d'autres sous des noms supposés. C'était un M. *Bourfier*, un M. *Lantin*, un M. *Ecr. l'inf.* ou *Ecr. l'inf.* De là les contradictions apparentes touchant certains ouvrages qui servaient de prétexte pour le persécuter.

LETTRE LXVII.

AU MEME.

A Rolle, pays de Vaud, près de Genève, 22 de mai.

JACHEVAIS, mon cher ami, de prendre les eaux en Suisse, où j'ai encore acheté un petit domaine, lorsque je reçus votre paquet pour M. *Tronchin*. Je le lui envoyai sur le champ. Je vois que votre mal de gorge est opiniâtre; mais je vous avertis qu'il est rare qu'un médecin guérisse ses malades à cent lieues, et qu'une sœur de la charité fait plus de bien de près qu'*Esculape* de loin. Dès que j'aurai la réponse de l'oracle de Genève, je vous la ferai parvenir. 1765.

Sirven prend le parti d'aller lui-même à Toulouse chercher l'arrêt et les pièces dont M. de *Beaumont* a besoin pour consommer son entreprise généreuse. Il dit qu'il fera agir ses amis, & qu'il saura se mettre à l'abri de tout. Ce pauvre homme & sa famille me fendent le cœur; ils sont beaucoup plus malheureux que ne le sont aujourd'hui les *Calas*. Qu'il est beau, mon ami, de faire du bien, et que M. de *Beaumont* va augmenter sa gloire! Pour moi, je n'ai à augmenter que ma patience. Je paye un peu cher l'intérêt de ma petite réputation; car Dieu merci, il n'y a presque point de mois qu'on ne fasse courir quelque ouvrage sous mon nom: vers et prose, on m'attribue tout. Quelque libraire de Hollande a-t-il l'impertinence

1765. de m'attribuer un mauvais livre ; aussi-tôt je reçois vingt lettres de Paris et de Versailles, et on veut que j'envoye sur le champ ce bel ouvrage que je ne connais pas. Enfin, on va jusqu'à m'imputer je ne sais quelle Philosophie de l'histoire, ouvrage de quelque rabbin, ou tout au moins d'un savant en *us* ou en *ès*. On en parle au roi, et on lui dit que je suis très-savant dans les langues orientales. J'ai beau protester que je ne sais pas un mot de l'ancien chaldéen, on ne m'en croit pas sur ma parole ; et, si je suis aveugle, on dit que j'ai perdu les yeux à déchiffrer les livres des anciens brachmanes, et même que je suis prêt à faire une secte de Guèbres. Il me faut résoudre à être vexé jusqu'au dernier moment.

Mandez-moi, je vous prie, si M. d'*Alembert* a la pension de M. *Clairaut*. Je verrai *Cramer* quand je serai à Genéve. Je ne sais si c'est lui qui a imprimé le petit ouvrage en faveur de M. l'abbé *Arnaud*. Cet écrit m'a paru un chef-d'œuvre en son genre, mais j'ai pensé qu'il ne devait réussir qu'à Paris, auprès de ceux qui prennent intérêt à ces disputes littéraires.

Puisque la paix est faite, *Cramer* en sera pour ses frais aussi-bien que pour ceux de la nouvelle édition qu'il a faite de *Corneille*, et qu'il n'aura pas la permission de débiter dans Paris, à cause du privilége des libraires.

Je vous sais toujours bon gré de cultiver les lettres au milieu de vos occupations de finance. On dit, dans les pays étrangers, que les finances du royaume

royaume vont bien; mais on n'en dit pas autant de votre littérature. 1765.

Il a couru des bruits fort ridicules sur M. le duc de *Choiseul*. Je crois qu'il s'en moque; il sait bien qu'il faut les laisser parler: *Non ponebat enim rumores antè salutem*. Je fais toujours des vœux pour le succès de sa colonie; car enfin c'est le pays de *Candide*, c'est le pays des gros moutons rouges, et je passerai pour un hableur si la colonie ne réussit pas. Il y a d'ailleurs quelques-uns de mes bons amis les Suisses qui sont partis pour la Guyanne; c'est encore un nouveau motif pour moi de m'y intéresser.

Adieu, mon cher ami; je suis trop bavard pour un malade. *V.*

LETTRE LXVIII.

AU MEME.

28 de mai.

M. *Tronchin* a le paquet de mon frère, et on enverra la réponse dès qu'on l'aura reçue.

J'ai su qu'on avait encore envoyé un second paquet par M. *Gaudet*, et probablement ce paquet n'est point parvenu à sa destination.

On écrivit depuis une lettre instructive sur l'état des choses, et on se servit de la même voie. Cette lettre partit le 21 ou le 22 du mois. Il serait très-triste qu'on l'eût ouverte. On a écrit, le 27, par

1765. M. *Héron*, premier commis des bureaux du conseil, et la lettre a été mise à la poste à Lyon.

Je pense qu'il est nécessaire que vous m'écriviez à Genève une lettre signée de vous. Vous y direz que vos occupations vous permettent peu de vous occuper de littérature; que vous faites, à la vérité, venir quelquefois des livres de Hollande pour un de vos amis, & que vous avez à peine le temps d'y jeter un coup d'œil. Vous pourrez me dire que vous avez parcouru la Philosophie de l'histoire, & que vous êtes bien étonné qu'on m'attribue un livre rempli de citations chaldéennes, syriaques & égyptiennes. Vous pourrez me plaindre d'ailleurs d'être en butte à la calomnie, depuis cinquante années; vous me rassurerez en me disant combien le roi est équitable. Si ce canevas vous paraît raisonnable, vous le broderez; puisqu'on est curieux, vous satisferez la curiosité.

Vous pourrez adresser vos autres lettres sous l'enveloppe de M. *Camp*, banquier à Lyon, comme je vous l'ai déjà mandé.

Je ne vous dis pas combien il est douloureux de recourir à ces expédiens. Nous voilà comme un amant et une maîtresse dont les lettres sont interceptées par les jaloux. Aimons-nous-en davantage, et *écr. l'inf.*

LETTRE LXIX. 1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 de mai.

Il y a, au fond de la Suisse, mes chers anges; des eaux assez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont besoin de mettre du baume et de la tranquillité dans leur sang. Je crois que je vais prendre ces eaux, et que je pars incessamment pour avoir de ce baume; car il faut mourir à son aise.

Il me semble que c'est une ordonnance du médecin, que je suppose être dans la demi-feuille dont madame de *Florian* m'a parlé; il n'y a qu'une chose dont je suis un peu en doute, c'est si cette demi-feuille ou demi-page parle de maladies mortelles. Vous sentez combien il est triste que les consultations d'un pauvre malade soient exposées aux regards de ceux qui ne sont pas de la faculté, et qu'il est très-bon de changer d'air. Je soupçonne qu'on a joué le même tour à frère *Damilaville* qui a grand mal à la gorge, et qui a besoin de régime. Je lui conseille, pour son mal, de prendre comme moi de la racine de patience.

Je me trompe peut-être, mais j'imagine qu'on peut, avec quelque sureté, écrire pour ses affaires sous l'enveloppe de M. de *Chauvelin* l'intendant, en faisant partir le paquet de Lyon, le dessus

écrit d'une main étrangère, et la lettre cachetée,
1765. d'une tête.

Je préſume encore que vous pouvez avoir la bonté de m'écrire à Lyon ſous le couvert de M. *Camp*, banquier, contre-ſigné *Chauvelin*. Je ne crois pas non plus compromettre l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma ſituation violente, en inſérant ici un petit mot pour frère *Damilaville*, que je vous ſupplie de lui faire rendre. Je dois un petit mot à *le Kain*, agréez-vous que je le mette auſſi dans ce paquet?

Dès qu'il partira quelqu'un pour Paris, je ne manquerai pas de le charger de quelques *Bazin* de Hollande, arrivés depuis peu. Je ne ſais plus comment le monde eſt fait. L'ouvrage de feu l'abbé me paraît rempli du plus profond reſpect pour la religion. Les janſéniſtes ſont comme les provinciaux; ils croient toujours qu'on veut ſe moquer d'eux, ou plutôt ils reſſemblent aux tyrans qui ſuppoſent continuellement des conſpirations contre leur pouvoir. Mes chers et divins anges, j'ai défriché un coin de terre ſauvage, je l'ai embelli, j'ai rendu ſes groſſiers habitans aſſez heureux; je quitterai tout le fruit de mes peines comme on ſort d'une hôtellerie, ſitôt que je ne pourrai vivre dans cet aſile ſans inquiétude. Mandez-moi, je vous prie, ſi je dois reſter dans ce trou ou aller dans un autre, parce que tous les trous ſont égaux pour un homme qui penſe. Celui qu'on habite pour quelques minutes eſt ſi voiſin de celui qu'on habitera pour toujours, que ce n'eſt pas la peine de ſe gêner.

Toute ma famille rassemblée baise très-humblement les ailes de mes anges. Le patriarche pourrait bien aller de Sichem en Egypte, quoiqu'il n'ait point de femme à présenter à des *Pharaon. V.* 1765.

LETTRE LXX.

A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 30 de mai.

Le malade réformé à la suite de *Tronchin* envoie aux malades de Paris les réponses de l'oracle d'Epidaure. Mais je vous répéterai toujours, mon cher ami, qu'une sœur du pot fait plus de bien à un malade qu'elle soigne, qu'*Esculape* n'en peut faire en dictant ses ordonnances de cent lieues. D'ailleurs M. *Tronchin* n'a pas un moment dont il puisse disposer, et ne peut donner au nombre prodigieux de consultations dont on l'accable, toute l'attention qu'il voudrait. Je vous exhorte, mon cher ami, à ne pas négliger de faire voir votre mal de gorge à quelqu'un à qui vous aurez confiance.

Vos amis qui ont fait ce charmant ouvrage de la justification de la *Gazette littéraire*, doivent être affligés qu'il ne paraisse pas. Mais tout doit céder aux désirs de M. le duc de *Praslin*; cette *Gazette littéraire* est dans son département; c'est lui qui la protége, c'est à lui à décider de ce qui doit être publié, et de ce qui doit être supprimé. *Gabriel Cramer*, à qui on avoit envoyé le manuscrit, veut

1765. bien sacrifier son édition. Il lui en coûtera son argent; et un libraire de Hollande ne serait pas si honnête. J'ignore si l'ouvrage était connu de M. le duc de *Praslin*. Il se peut que vos amis ne l'aient pas consulté, et qu'ils se soient reposés sur l'envie de lui plaire; en ce cas, il n'est tenu à rien, et ne doit aucun dédommagement. D'ailleurs, la quantité de livres écrits librement est si grande dans l'oisiveté de la paix, que je conçois bien que tout ce qui vient de l'étranger est suspect. Les *Lettres de Deon*, *de Vergy*, l'*Espion chinois*, la *Vie de madame de Pompadour*, les *Récriminations de la société de* JESUS, inondent l'Europe. Toutes les fois qu'il paraît un nouveau livre, je tremble. Il a beau être détestable, je crains toujours qu'on me l'impute. Je voudrais n'avoir jamais rien écrit. C'est une barbarie de m'avoir attribué ce Dictionnaire philosophique, dont plus de quatre auteurs sont assez connus. Il n'y a point d'homme de lettres et de goût qui ne sente la différence des styles.

Pour le fatras chaldéen et syriaque de l'abbé *Bazin*, je m'y perds; il n'y a que des calomniateurs bien mal-adroits qui puissent dire au roi que j'ai fait un tel ouvrage. Je ne crois pas qu'il y ait un bénédictin en France, qui soit capable d'en être l'auteur. Je suis bien las d'être en butte aux discours des hommes. Dans quelle solitude faut-il donc s'ensevelir ? Adieu, mon cher ami; plaignez et aimez votre ami *Voltaire*.

LETTRE LXXI.

AU MEME.

5 de juin.

MON cher et vertueux ami, j'ai reçu votre lettre du 29 de mai. Si vous êtes quatre à la tête de la bonne œuvre de faire graver une estampe au profit de la famille *Calas*, je suis le cinquième; si vous êtes trois, je suis d'un quart; si vous êtes deux, je me mets en tiers. Vous pouvez prendre chez M. de *Laleu* l'argent qu'il faudra; il vous le fera compter à l'inspection de ma lettre. 1765.

Ma santé est toujours très-faible, mais il faut mourir en faisant du bien. On s'adresse fort mal quand on veut faire venir de Genève la Philosophie de l'histoire. M. de *Barrière* s'est avisé de m'écrire et de me prier de lui faire avoir ce livre. Il n'est point imprimé à Genève, mais en Hollande, et il se passe trois mois avant qu'on puisse tirer un paquet d'Amsterdam; d'ailleurs je n'aime point ces commissions. Les jansénistes s'imaginent que, dans les pays étrangers, tout ce qu'on imprime est contre eux; et on se fait des tracasseries quand on cherche à rendre ce service. Je suis si las de jésuites, de jansénistes, de remontrances, de démissions et de toutes les pauvretés qui rendent la nation ridicule, que je

1765 ne songe qu'à vivre en paix dans mon obscure retraite, au pied des Alpes.

J'ai envoyé à M. de *Beaumont* un mémoire pour les *Sirven*. Cette malheureuse famille me fait une pitié que je ne peux exprimer. La mère vient d'expirer de douleur; elle nous était bien nécessaire pour constater des faits importans. Vous voyez les malheurs horribles que le fanatisme cause.

Adieu; je vous embrasse tristement. Vous devez avoir reçu deux lettres auxquelles j'attends réponse.

LETTRE LXXII.

AU MEME.

A Geneve, 7 de juin.

Je ne sais, mon digne et vertueux ami, si je vous ai mandé que la femme de *Sirven* est morte en prenant, comme *Calas*, DIEU à témoin de son innocence. La douleur a abrégé ses jours. Le père est au désespoir; cela ne nous empêchera pas de faire toutes nos diligences pour fournir au généreux *Beaumont* toutes les pièces nécessaires.

Je suis toujours malade auprès de M. *Tronchin*; mais, quand je ferais à la mort, je ne négligerais pas de servir une famille si infortunée.

J'ai reçu vos lettres du 29 de mai et du 31, mais je n'ai pu encore démêler si vous avez reçu, par M. *Gaudet*, la lettre que l'*Ecrlinf*

vous adressa le 22. Je vous supplie de vouloir bien faire parvenir à M. *Briasson* le petit mémoire ci-joint. Je serais curieux d'avoir les ouvrages que l'abbé *Bazin* a donnés de son vivant. C'était un homme qui écrivait dans un style un peu précieux, et à peu-près dans le goût de l'*Histoire de la philosophie* de *Deslandes*. *Briasson* est fort au fait de tous ces livres rares, et il pourrait me les faire tenir. Je vous serai très-obligé de lui recommander de les faire chercher dans la librairie. 1765.

Plusieurs lettres parlent avec beaucoup d'éloges du sermon de monsieur l'archevêque de Toulouse, à l'ouverture de l'assemblée du clergé; cette modération et cette douceur doivent plaire beaucoup au roi dont il seconde la sagesse.

J'ai chez moi l'auteur de Warvick; il va faire une tragédie tirée de l'histoire de France; mais il est à craindre qu'il ne lui arrive la même chose qu'aux bûcherons qui prétendaient tous recevoir une coignée d'or, parce que *Mercure* en avait donné une d'or à un de leurs compagnons, pour une de bois. Les sujets tirés de l'histoire de son pays sont très-difficiles à traiter. Je lui donnerai du moins mes petits conseils; et, ne pouvant plus travailler, je tâcherai d'encourager ceux qui se consacrent au métier dangereux des lettres. Il ne m'a jamais produit que des chagrins; je souhaite aux autres un sort plus heureux.

Avez-vous fait commencer l'estampe des *Calas*? Il ne faut pas laisser refroidir la chaleur du pu-

1765. blic; il oublie vîte, et il passe aisément du procès des *Calas* à l'opera comique.

De quoi se mêle le parlement de Pau de donner aussi sa démission? Pour moi, j'ai donné la mienne des vers et de la prose; et, pourvu que la calomnie me laisse en paix, je mourrai tout doucement. En attendant, je vis pour vous aimer.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec la plus grande tendresse; mandez-moi sur-tout comment va votre gorge.

LETTRE LXXIII.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

7 de juin.

Vous êtes encore plus aimable que je ne disais. M. de *la Harpe* vient de me donner votre paquet; votre lettre me fait plus de plaisir que le *Testament* que vous m'envoyez. Il se pourra bien faire que vous aspiriez un jour à l'honneur d'être père de famille, et que vous soyez docteur *in utroque jure*. Ce sera à vous de voir s'il vaut mieux vivre en philosophe, que de donner des enfans à l'Etat; c'est une grande question qu'il ne m'appartient pas de décider.

Je suis infiniment touché de la bonté que vous avez eue de me confier le *Testament*; je le trouve furieusement noble.

Non, je ne me flatte pas de vous voir à Ferney ; c'eſt un bonheur qui paſſerait mes eſpérances. Comment pourrez-vous aller dans votre terre de Bourgogne, au milieu des affaires dont vous devez être ſurchargé ? J'ai peur que vous n'attendiez la tenue des états ; car il faudra bien venir vous faire recevoir et prendre ſéance. C'eſt alors que j'oſerois compter ſur une des plus grandes conſolations que je puiſſe recevoir en ma vie. M. de *la Harpe* partagerait bien ma joie. Je vous aſſure que je ferai votre paix avec M. de *Ximenès* ; cela ne ſera pas difficile ; il ſait trop ce que vous valez, pour être long-temps fâché contre vous. 1765.

Le parlement de Beſançon n'a point du tout envie de ſe démettre ; il n'a démis que nos vaches auxquelles il a défendu, par un arrêt ſolemnel, d'aller paître dans la Franche-Comté. Elles ont eu beau préſenter leur requête, & faire valoir la maxime d'*Ariſtote* : *Que chacun ſe méle de ſon métier, les vaches ſeront bien gardées*, on les a condamnées au banniſſement du reſſort du parlement.

Vous ne devez rien à M. *D....* ; tous vos comptes ſont faits. Je ſouhaite que ceux de l'extraordinaire des guerres ſe rendent auſſi promptement, & que vous ſoyez débarraſſé au plus vîte de tout ce tracas, qui n'eſt fait ni pour votre humeur ni pour vos graces.

Adieu, très-aimable maréchal des logis. Puiſſe, quelque jour, mon heureuſe deſtinée vous amener dans ma chaumière ! Tout ce qui eſt à Ferney

1765. vous est presque aussi tendrement attaché que le vieux malade.

LETTRE LXXIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

15 de juin.

Heureusement, Monsieur, le gouverneur de Pierre-en-Cise est un officier rempli d'honneur, & qui a les mœurs les plus aimables; il n'est occupé que d'adoucir le sort de ceux qu'il est obligé de recevoir dans le château, & la personne dont vous me parlez, ne pouvait être en de meilleures mains. Vous aurez pu recevoir un petit paquet que M. le marquis de *Charas* doit vous remettre; c'est un jeune homme qui m'a paru bien digne de l'amitié que vous avez pour lui. Je suis un peu tombé en décadence depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. Les longues maladies ont précipité chez moi la décrépitude. Je ne crois pas que j'aye long-temps à vivre, mais vous pouvez compter que les sentimens que vous m'avez connus, s'affermiront dans moi jusqu'au dernier moment, & que je vous aimerai toujours avec la même tendresse. Il ne me sied plus de vous parler de pâtés de perdrix; mais quand vous voudrez donner quelques ordres, adressez-les à monsieur *Wagnière*, chez M. *Souchay*, à Genève.

P. S. Je n'ai jamais lu, ni le n°. 13, ni le n°.

20, de ce misérable *Fréron*, ni aucun de ses numéros. Je sais seulement, par la voix publique, que l'arithmétique ne suffit pas pour nombrer ses sottises & ses calomnies. Je ne vois pas d'ailleurs qu'il me soit convenable de lui répondre; car il faudroit le lire, et je ne peux supporter tant d'ennui. Il est toujours d'assez mauvaise grâce de faire sa propre apologie et de récriminer; mais, ce qui seroit avilissant dans moi, est bien louable dans vous. Je sens, avec la plus tendre reconnoissance, toute l'étendue de votre générosité; et, s'il est décent à moi de me taire, il est bien beau à vous de parler en faveur d'un homme que vous aimez: le nom d'un pareil avocat fera bien de l'honneur à son client. 1765.

Vous savez avec quel sentiment je vous suis dévoué pour toute ma vie.

LETTRE LXXV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

21 de juin.

Il y a des gens, Mademoiselle, qui sont aussi curieux de voir ce qu'on vous écrit, que le public l'est de vous entendre. Je confie ce petit billet à M. *Cramer* qui vous le fera tenir par une voie sûre. M. le comte de *Valbelle*, que j'ai eu l'honneur de recevoir dans ma petite retraite, a pu vous instruire de l'intérêt extrême que je prends à tout ce qui vous regarde.

1765. S'il est vrai qu'une dame de vos amies vienne à Genève pour sa santé, je me flatte que vous l'engagerez à prendre à la campagne le même appartement que M. de *Valbelle* a bien voulu occuper. Vous ne trouverez dans cette maison que des partisans, des admirateurs et des amis. On y honore les beaux arts, et sur-tout le vôtre; on y déteste ceux qui en sont les ennemis; c'est un temple où l'encens fume pour vous.

Il est vrai que ce temple est un peu bouleversé par des maçons qui s'en sont emparés; mais votre nom est parvenu jusqu'à eux, et ils disent qu'ils ne vous feront point de bruit.

LETTRE LXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

Geneve, 22 de juin.

J'AI reçu, mon cher ami, votre lettre pour le docteur *Tronchin*. Les autres ont été reçues en leur temps. M. *Tronchin* vous assure de son amitié et de son zèle; il dit que vous devez continuer le régime qu'il vous a prescrit. Pour moi, mon principal régime est la patience et la résignation aux ordres immuables de la nature. J'ai assez vécu pour savoir qu'il y a bien peu de choses à regretter. S'il est possible que le soin que vous devez à votre santé vous conduise à Genève, et que j'aye le plaisir de vous embrasser et de vous ouvrir mon cœur, je croirai la fin de ma vie très-heureuse. Je

n'ai rien de nouveau touchant l'ordonnance du parlement de Toulouse. Il est à croire que les *Sirven* seront réduits à envoyer à M. de *Beaumont* une protestation contre le refus de délivrer cette ordonnance et les autres pièces nécessaires. J'ai toujours même pensé que ce refus serait favorable à la cause des *Sirven*, et servirait à leur faire obtenir plus aisément une attribution de juges, puisqu'il constaterait la mauvaise volonté et l'injustice des tribunaux dont cette famille a tant raison de se plaindre. 1765.

Je vous supplie d'embrasser tendrement pour moi l'homme supérieur à qui le public rend justice (*), et à qui ceux qui disposent de ce qui lui est dû, l'ont rendue si peu. Je m'intéresse à lui, non-seulement comme à un homme qui fait honneur à la nation, mais comme à un homme que j'aime de tout mon cœur. Je suis persuadé qu'il n'attendra que peu de temps; et, puisque la place n'est point donnée à d'autres; c'est une preuve qu'il l'aura, ou je suis bien trompé : on connaît trop ce qu'il vaut, et les sacrifices généreux qu'il a faits.

Il est sûr que feu l'abbé *Bazin* a donné des ouvrages de métaphysique; j'en ai vu des lambeaux cités, et je me flatte que *Briasson*, qui m'a déterré des livres assez rares, me trouvera encore celui-là. Pour son *Oeuvre posthume*, qui paraît depuis quelque temps en Hollande, je ne crois pas qu'il y ait à présent un homme assez dépourvu

(*) M. d'*Alembert*.

de sens pour m'attribuer cet ouvrage qui ne peut
1765. avoir été fait que par un rabbin ou par un bénédictin, et qui ne peut être lu que par le petit nombre d'hommes de cabinet qui aiment ces recherches épineuses.

Au reste, je n'entends rien à la manie qu'on a aujourd'hui de vouloir décrier les philosophes. Il me semble que les sottises et les inconséquences de *Rousseau* ne doivent point retomber sur les gens de lettres de France. Ceux que je connais sont les meilleurs sujets du roi, les plus pacifiques, les plus amis de l'ordre. En vérité, les reproches qu'on leur fait ressemblent à ceux que le loup fesait à l'agneau.

Que cette injustice passagère ne vous empêche pas d'aimer les lettres. Adieu, mon cher ami.

LETTRE LXXVII.

A M. DE CHABANON.

25 de juin.

Les gens de lettres doivent s'aimer, Monsieur; car, en vérité les gens du monde et les gens d'Eglise ne les aiment guère. Le refus de la pension due à M. d'*Alembert*, et le libelle du gazetier des convulsions contre lui, font également lever les épaules. Il faut que le petit troupeau des gens qui pensent se tienne serré contre les loups. Je ne savais pas devant qui je parlais, quand je m'avisai de dire ce que je pensais de vous, en présence de M.

de

de *la Chevalerie*. Vos lettres m'avaient inspiré une estime et une amitié que j'aurais témoignée devant vos ennemis, s'il était possible que vous en eussiez. 1765.

M. de *la Harpe* a un feu céleste qu'il ne doit qu'à lui; mais il n'y fait encore rien cuire, et vous aurez achevé votre Virginie avant qu'il ait fait le plan de sa pièce. C'est dommage que nous n'ayons eu, depuis *Pharamond*, de prince ni de ministre qui ait violé des filles. On demande actuellement des sujets français; vous serez réduits, Messieurs, à *Louis VIII* qui aima mieux mourir, dit-on, que de coucher avec une fille de quinze ans. Ce sujet est la converse de Virginie. Vous voulez apparemment vous en tenir à l'impression, parce que mademoiselle *Clairon* a pris congé. On dit que *le Kain* en fait autant. Vous plaiderez par écrit, faute de bons avocats qui plaident; mais le public aime l'audience, et il y a plus de spectateurs que de lecteurs. Pour moi, Monsieur, je voudrais vous lire et vous entendre, et jouir de votre conversation qu'on dit aussi aimable que vos mœurs.

Agréez, Monsieur, les sentimens de la véritable estime qu'a pour vous votre, etc. *V.*

LETTRE LXXVIII.

A M. HELVETIUS.

26 de juin.

1765. Je vous ai toujours dans la tête et dans le cœur, mon cher philosophe, quoique vous m'ayez entièrement oublié. Vous m'avez affligé en ne venant point dans mes déserts libres, au retour d'une cour despotique; ma douleur redouble quand j'apprends que vous désespérez de la cause commune. Un général tel que vous doit inspirer de la confiance aux armées. Je vous conjure de prendre courage, de combattre, et je vous réponds de la victoire.

Ne voyez-vous pas que tout le Nord est pour nous, et qu'il faudra tôt ou tard que les lâches fanatiques du Midi soient confondus? L'impératrice de Russie, le roi de Pologne (qui n'est pas un imbécille, fesant de mauvais livres avec un secrétaire ex-jésuite), le roi de Prusse, vainqueur de la superstitieuse Autriche, bien d'autres princes arborent l'étendard de la tolérance et de la philosophie. Il s'est fait, depuis douze ans, une révolution dans les esprits, qui est sensible. Plusieurs magistrats, dans les provinces, font amende honorable pour l'insolente hypocrisie de ce malheureux *Omer*, la honte du parlement de Paris. D'assez bons livres paraissent coup sur coup; la lumière s'étend certainement de tous côtés. Je sais

bien qu'on ne détruira pas la hiérarchie établie, puisqu'il en faut une au peuple; on n'abolira pas la secte dominante, mais certainement on la rendra moins dominante et moins dangereuse. Le christianisme deviendra plus raisonnable, et par conséquent moins persécuteur. On traitera la religion en France comme en Angleterre et en Hollande, où elle fait le moins de mal qu'il soit possible. 1765.

Nous ne sommes pas faits en France pour arriver les premiers. Les vérités nous sont venues d'ailleurs; mais c'est beaucoup de les adopter. Je suis très-persuadé que, si on veut s'entendre et se donner un peu de peine, la tolérance sera regardée, dans quelques années, comme un baume essentiel au genre-humain. Le nom d'*Omer Joli* sera aussi odieux et aussi ridicule que celui de *Freron*. C'est à vous à soutenir vos frères, et à augmenter leur nombre. Vous savez qu'il est aisé d'imprimer sans se compromettre; la *Gazette ecclésiastique* en est une belle preuve. Est-il possible que des sages ne puissent parvenir dans Paris à faire, avec prudence, ce que font des fanatiques avec sécurité? Quoi, ces malheureux vendront des poisons, et nous ne pourrons pas distribuer des remèdes! Nous avons, à la vérité, des livres qui démontrent la fausseté et l'horreur des dogmes chrétiens; nous aurions besoin d'un ouvrage qui fit voir combien la morale des vrais philosophes l'emporte sur celle du christianisme. Cette entreprise est digne de vous. Il vous serait bien aisé d'alléguer un nombre de faits très-intéressans qui

1765 serviraient de preuves; ce serait un amusement pour vous, et vous rendriez service au genre-humain.

Eclairez les hommes, mais soyez heureux. Vous méritez de l'être, et vous avez de quoi l'être. Personne ne s'intéresse plus que moi à votre félicité; mais je tiens qu'elle sera plus parfaite lorsque, sans vous compromettre, vous aurez contribué à confondre l'erreur. Le secret témoignage qu'on se rend alors à soi-même est une des meilleures jouissances. Votre lâche *Fontenelle* ne vivait que pour lui; vivez pour vous et pour les autres. Il ne songeait qu'à montrer de l'esprit; servez-vous de votre esprit pour éclairer le genre-humain. Je vous embrasse dans la communion des fidelles. *V.*

LETTRE LXXIX.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

Juin.

Je crois, mon cher Marquis, vous avoir déjà dit de quelle manière il faut m'adresser vos lettres; sans cela vous courez risque d'avoir plus d'un confident de vos secrets.

Vous me parlez de la retraite précipitée du ministre (*); on peut dire qu'il a soutenu les caprices de la fortune, comme il a reçu ses caresses. Il n'y a pas moins de grandeur à supporter de

(*) M. de *Choiseuil*, c'étoit une fausse nouvelle.

grandes injustices, qu'à faire de grandes actions. 1765.

Ce que vous me dites du prélat harangueur m'a étonné et affligé ; car on m'avait flatté que, dans une espèce de sermon à son assemblée, il avait prêché la tolérance. Sa sortie contre les philosophes est plus dangereuse que vous ne pensez ; on n'en veut déjà que trop aux partisans de la raison ; et vous avez dû vous en apercevoir au refus que M. d'*Alembert* essuie, jusqu'à présent, d'une petite pension à laquelle il a un droit incontestable, et que l'académie des sciences demandait pour lui.

Il me semble qu'il n'est pas bien honorable pour la France, qu'on prive de douze cents livres de rente un homme si supérieur, qui a fait un sacrifice de cent mille livres d'appointemens, pour rester dans son pays qu'il honore. C'est une réflexion que sans doute tout le monde a faite, et qui vaut la pension.

J'avais raison, comme vous voyez, de ne point envoyer ce brimborion de frère *Oudin*, qu'on ne peut avoir fait courir que très défiguré. On ne doit parler du porc de St *Antoine* et du chien de St *Roch*, pendant l'assemblée du clergé, qu'avec un profond respect.

Vous avez beau me dire qu'on lèvera l'excommunication si justement fulminée par ceux qui jouent des pièces latines, contre ceux qui jouent des pièces françaises ; je connais trop l'Eglise ; elle ne peut pas plus se relâcher qu'elle ne peut errer. Il n'y a plus que les drames bourgeois du néologue *Marivaux* où l'on puisse aller pleurer en

1765. sureté de conscience. Les comédiens français trouveront plus d'indulgence au parlement, dans quelque occasion favorable où ils plaideront contre l'archevêque.

Je suis fâché du mauvais succès de votre protégé; mais, pour être bon comédien, il faudrait descendre de *Protée* en ligne directe. Il faut beaucoup de talent pour être excommunié.

M. de *la Harpe* est à Ferney; mais il n'y a pas beaucoup travaillé. J'espérais qu'il ferait ici quelques petits Varvicks. Il n'y a que madame *Dupuits* qui se mette chez nous à faire des enfans. Pour moi, je mène toujours la même vie. Je lis, avec édification, les Pères de l'Eglise. Je prie *Hubert* de dessiner *St. Paul;* il en fera un portrait fort ressemblant, d'après l'idée qu'en donnent de vieux auteurs qui ont été en tiers avec lui et Ste. *Thècle.*

Dieu soit loué que vous soyez toujours dans le dessein de venir voir votre terre de Bourgogne, et de visiter, en passant, des reclus qui vous sont bien tendrement attachés!

LETTRE LXXX.

A M. DAMILAVILLE.

A Geneve, le 3 juillet.

MON cher ami, j'ai reçu votre lettre du 26 de juin. Il faut toujours commencer par cette formule; car il y a eu un tel dérangement dans les postes de Genève, qu'on ne reçoit pas toujours fort exactement les lettres de ses amis. Votre mal de gorge m'inquiéte beaucoup. Serait-il bien vrai que vous pussiez venir dans nos déserts, et franchir les montagnes qui nous entourent? Je devrais le bonheur de vous voir à une bien triste cause; mais je serais doublement consolé par le plaisir de vous embrasser, et par l'espérance que *Tronchin* vous guérirait. Tous les arts utiles seraient-ils tombés en France, ainsi que les arts agréables, au point qu'il n'y ait pas un homme qui sache guérir une tumeur dans les amygdales? La foi que vous avez dans *Tronchin* sera mon bonheur. 1765.

On dit que mademoiselle *Clairon* vient à Genève ces jours-ci, mais ce n'est pas pour ses amygdales. J'ignore encore si elle prendra chez moi un logement. Ma chaumière n'est plus qu'une masure renversée et désolée par des maçons; mais quand je serai sûr de vous recevoir, je leur ferai bien faire une cellule pour vous dans mon petit couvent. Vous serez logé, bien ou mal, mon cher ami, et

1705. nous aurons le plus grand soin de votre santé. Je vous ouvrirai un cœur qui est tout à vous ; nous plaindrons ensemble le sort de la littérature et de ceux qui la cultivent.

Vous vous doutez bien à quel excès le libelle du gazetier janséniste m'a indigné. Voilà donc les ouvrages qu'on permet, tandis que les bons sont à peine tolérés, et quelquefois proscrits !

Je crois qu'on a imprimé quelques sermons de l'abbé *Bazin*, et qu'ils se trouvent dans des recueils ; on m'en a même envoyé quelques passages. Sa Philosophie de l'histoire, qu'on m'imputait d'abord, et que, Dieu merci, on ne m'impute plus, n'a pas laissé d'être bien reçue en Angleterre et dans tous les pays étrangers. On me mande que cet ouvrage a paru instructif et sage ; mais il n'est pas juste qu'on m'attribue tous les ouvrages nouveaux qui paraissent : je ne veux ni d'un honneur ni d'une honte que je ne mérite pas. Je suis hors d'état de travailler ; je voudrais au moins que les autres fissent ce que je ne puis plus faire. *La Harpe*, qui est toujours chez moi, m'avait promis une tragédie ; il n'a rien commencé. *Vitanda est improba siren desidia.*

J'attends patiemment le paquet que m'a promis *Briasson*, et je me flatte que nous lirons ensemble ce qu'il contient ; nous en raisonnerons, et ce seront les momens les plus agréables de ma vie.

LETTRE

LETTRE LXXXI.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

du 8 juillet.

Le vieux malade de Ferney préſente ſes très-tendres reſpects au jeune malingre de l'hôtel d'Elbeuf. 1765.

Je vois que vous vous regardez comme un homme dévoué à la médecine, et que vous paſſez votre temps entre les ragoûts et les drogues. Cela rend mélancolique, mais cela fait auſſi un grand bien; car on en aime mieux ſon chez ſoi, on réfléchit davantage, on ſe confirme dans ſa philoſophie, on fait moins de cas du monde, et, dès qu'on a un rayon de ſanté, on court au plaiſir. Une telle vie ne laiſſe pas d'avoir ſon mérite; les malingres ont de très-beaux momens.

Permettez-moi encore, Monſieur, d'abuſer de votre bonté, et de vous recommander cette lettre pour M. d'*Alembert*. Il faut que l'air de Ferney ne ſoit pas bon pour les tragédies. L'auteur de Warvick n'a pas encore fait une pauvre petite ſcène. Je ſerai bien honteux s'il ſort de chez moi ſans avoir travaillé. Si la pièce était prête, nous la jouerions.

Je crois vous avoir dit que, madame *Denis* m'ayant demandé une grande ſalle pour repaſſer ſon linge, je lui avais donné celle du théâtre; mais, après y avoir penſé mûrement, elle a

1765. conclu qu'il vaut mieux être en linge sale, et jouer la comédie. Elle a rébâti le théâtre, et demain on joue Alzire, en attendant Warvick, et en attendant aussi mademoiselle *Clairon* qui peut-être ne viendra pas.

Puissiez-vous, Monsieur, visiter bientôt vos terres de Bourgogne! Nous vous donnerons la comédie, et vous ne serez pas mécontent de la comédie. Je suis si vieux que je ne peux plus jouer les vieillards; c'est grand dommage; car je vous avoue modestement que je jouais *Lusignan* beaucoup mieux que *Sarrazin*.

Lorsque vous ferez votre tournée, mandez-nous quels rôles vous voulez. Vous devez être un excellent acteur, si vous êtes sur le théâtre comme à souper, et je vous soupçonne de vous tirer à merveille de tout ce que vous voudrez faire.

Conservez-moi une amitié que je mérite par mes très-tendres sentimens pour vous.

LETTRE LXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de juillet.

Je dépêche à mes anges le dernier mot du petit prêtre tragique; il vient de m'apporter ses roués, et les voilà. Vous ne sauriez croire à quel point ce petit provincial vous respecte et vous aime. Je sens bien, m'a-t-il dit, que mon œuvre dra-

matique n'est pas digne de vos anges; le sujet ne comporte pas ces grands mouvemens de passions qui arrachent le cœur, ce pathétique qui fait verser des larmes; mais on y trouvera un assez fidelle portrait des mœurs romaines dans le temps du triumvirat. Je me flatte qu'on trouvera plus d'union dans le dessein qu'il n'y en avait dans les premiers essais, que les fureurs de *Fulvie* sont plus fondées, ses projets plus dévoilés, le dialogue plus vif, plus raisonné et plus contrasté, les vers plus soignés et plus vigoureux. Le sujet est ingrat, et les connaisseurs véritables me sauront peut-être quelque gré d'en avoir surmonté les difficultés. 1765.

Je vous avoue que j'ai à peu-près les mêmes espérances que le petit novice ex-jésuite. Si vous trouvez la pièce passable, pourrait-on la faire jouer à Fontainebleau? Les places sont prises. Ce serait peut-être un assez bon expédient de faire présenter la pièce à M. le maréchal de *Richelieu* par quelqu'un d'inconnu que *le Kain* détacherait, ou par quelque actrice que *le Kain* mettrait dans la confidence de l'ouvrage, sans lui laisser soupçonner l'auteur. Cette démarche est délicate; mais je parle à des politiques, à des conjurés qui peuvent rectifier mes idées, et les faire réussir.

J'ai reçu de quelques amis d'assez amples paquets contre-signés *Courteille*, qui n'ont point été ouverts, et qui sont venus très-librement à mon adresse. Vous avez fait enfin, divins anges,

précisément ce que je demandais; vous m'avez
1765. instruit de ce que contenait la demi-page. Permettez que je pousse la curiosité jusqu'à demander si le maître de la maison l'a vue, ou si elle n'a été que jusqu'à monsieur son secretaire.

Je voudrais bien que M. le duc de *Praslin* protégeât fortement M. d'*Alembert*; il ferait une action digne de lui.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE LXXXIII.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Delices, 12 de juillet.

Il n'y a, Mademoiselle, que le plaisir de vous voir et de vous entendre qui puisse me ranimer: vous serez ma fontaine de Jouvence. J'ai auprès de moi à présent toute ma famille; je vous l'amènerai: nous passerons les monts pour vous admirer. Tout ce qu'on me dit de vous me ferait courir au bout du monde pour vous seule. Je vous connaissais déjà les plus grands talens; vous les avez poussés, depuis quelques années, à cette perfection à laquelle il est si rare d'arriver. Il n'y a personne qu'on vous compare. Serai-je assez heureux encore pour faire quelque chose que vous daignassiez embellir? Il faut que je me hâte; car malheureusement je baisse autant que vous vous élevez. Il ne vous faut ni de vieux soupirans, ni de vieux poëtes. Je ne sais pas encore dans quel

temps vous ſerez à Lyon; mais j'écris à Lyon pour m'en informer, dans la crainte que ma réponſe ne vous trouve plus à Marſeille. 1765.

M. le duc de *Villars* m'a fait l'honneur de me mander qu'il était enchanté de vous. Vraiment, je le crois bien. J'eſpère que M. *Tronchin* me mettra bientôt en état d'être au nombre de ceux que vous étonnerez à Lyon, et à qui vous arracherez des larmes. Comptez que perſonne ne s'intéreſſe plus que moi à vos ſuccès, à votre gloire & à votre bonheur. C'eſt avec ces ſentimens que je ſerai toute ma vie, Mademoiſelle, votre, &c.

LETTRE LXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de juillet.

Mes anges, le préſent paquet contient deux choſes bien importantes que je mets ſous votre protection; la premiere conſiſte en mauvais vers pour mettre à la place d'autres mauvais vers de l'ex-jéſuite, dans vos roués; la ſeconde eſt un paquet de pieces un peu meilleures, que nous préſentons, madame *Denis* & moi, à M. de *Calonne*, & nous eſpérons qu'elles ne ſeront point ſifflées, grâce à vos bontés. Nous préſumons que nos anges gardiens voudront bien lui faire parvenir ce paquet, qui eſt réellement pour nous de

1765. la plus grande importance ; il contient l'acte de l'inféodation de nos dixmes.

Je voudrais perdre mes dixmes, & que les roués fussent intéressans ; mais on ne peut tirer d'un sujet que ce qu'il comporte. Je le trouve intéressant, moi, parce que j'aime mieux les Romains que les Velches & les Bretons du quatorzième siècle ; mais les Romains ne sont plus à la mode. Je demande bien pardon à mes anges des libertés que je prends toujours avec eux.

Je les supplie de vouloir bien faire agréer à M. le duc de *Praslin* mon respect et ma reconnaisance. *V.*

LETTRE LXXXV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

16 de juillet.

Je me hâte, Monsieur, de répondre à votre lettre du 5 de juillet. Non, sans doute, le parlement de Toulouse ne peut rien contre l'arrêt d'un tribunal suprême, nommé par le roi pour juger en dernier ressort, et jugeant au nom du roi même. Je crois l'arrêt des maîtres des requêtes affiché actuellement dans Toulouse, par un huissier de la chaîne. Toute la famille *Calas* doit rentrer dans son bien, dans son état, dans sa renommée ; la mémoire de *Jean Calas* est réhabilitée, et il ne manque à cette famille que le pardon que les huit juges fanatiques doivent lui demander à

genoux, l'argent à la main. Je ne sais pas ce que fera ce parlement; mais je sais que les lois, le conseil d'Etat, la France et l'Europe entière le condamnent. On est occupé à présent à tirer du greffe la sentence qui a condamné les *Sirven*; si on y parvient, nous aurons bientôt deux grands monumens du fanatisme de province, et de l'équité de Versailles. 1765.

L'impératrice de Russie a écrit une lettre charmante, pleine de raison et d'esprit, au neveu de l'abbé *Baxin*. On pense dans le Nord comme auprès d'Angoulême.

La nièce a pour vous, Monsieur, les mêmes sentimens que moi. Continuez à aimer le bien et à le faire.

Vous savez que ce n'est point à moi d'écrire la lettre que vous voulez bien demander, puisque je n'ai point vu la sottise à laquelle vous croyez qu'il faut répondre : on ne peut écrire au hasard. Je ne peux rien ajouter à ce que j'ai eu l'honneur de vous mander à ce sujet.

Adieu, Monsieur; permettez-moi de vous embrasser très-tendrement.

LETTRE LXXXVI.

A MADEMOISELEE CLAIRON.

A Ferney, 23 de juillet.

1765. Si j'avais pu, Mademoiselle, recevoir votre réponse avant de vous avoir écrit mon épître, cette épître vaudrait bien mieux; car j'ai oublié cette louange qui vous est due, d'avoir appris le costume aux Français. J'ai très-grand tort d'avoir omis cet article dans le nombre de vos talens; je vous en demande bien pardon, et je vous promets que ce péché d'omission sera réparé. Ménagez votre santé qui est encore plus précieuse que la perfection de votre art. J'aurais bien voulu que vous eussiez pu passer quelques mois auprès d'*Esculape Tronchin;* je me flatte qu'il vous aurait mise en état d'orner long-temps la scène française à laquelle vous êtes si nécessaire. Quand on pousse l'art aussi loin que vous, il devient respectable, même à ceux qui ont la grossièreté barbare de le condamner. Je ne prononce pas votre nom, je ne lis pas un morceau de *Corneille* ou une pièce de *Racine*, sans une véhémente indignation contre les fripons et contre les fanatiques qui ont l'insolence de proscrire un art qu'ils devraient du moins étudier pour mériter, s'il se peut, d'être entendus quand ils osent en parler. Il y a tantôt soixante ans que cette infame superstition me met en colère. Ces animaux-là entendent bien peu leurs intérêts, de révolter

contre eux ceux qui savent penser, parler et écrire, et de les mettre dans la nécessité de les traiter comme les derniers des hommes. L'odieuse contradiction de nos Français, chez qui on flétrit ce qu'on admire, doit vous déplaire autant qu'à moi, et vous donner de violens dégoûts. Plût à Dieu que vous fussiez assez riche pour quitter le théâtre de Paris, et jouer chez vous avec vos amis, comme nous fesons dans un coin du monde où nous nous moquons terriblement des sottises et des sots. J'ai bien résolu de n'en pas sortir. Mon unique souhait est que *Tronchin* soit le seul homme au monde qui puisse vous guérir, et que vous soyez forcée de venir chez nous. 1765.

Adieu, Mademoiselle; soyez aussi heureuse que vous méritez de l'être; croyez que je vous admire autant que je méprise les ennemis de la raison et des arts, et que je vous aime autant que je les déteste. Conservez-moi vos bontés; je sens tout ce que vous valez; c'est beaucoup dire. *V.*

LETTRE LXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 de juillet.

Nous avons été confondus, mes divins anges, de votre lettre du 18 de juillet. Le paquet que le jeune homme vous avait envoyé était adressé à M. le duc de *Praslin;* il contenait l'ouvrage de ce pauvre petit novice. J'y avais joint une grande

lettre que je vous écrivais, avec un mémoire pour
1765. M. de *Calonne*, accompagné de l'original de l'inféodation des dixmes de Ferney, et de la preuve que ces dixmes ont toujours appartenu aux seigneurs. Tout cela formait un paquet considérable; et on croyait que le nom de M. le duc de *Praslin* serait respecté. S'il n'avait été question que de l'ouvrage du jeune homme, on n'aurait pas manqué de l'envoyer tout ouvert, ce paquet seul pouvant être pour lui comme pour vous; mais on avait, par discrétion, adressé le tout à votre nom, pour ne pas abuser de celui de M. de *Praslin*, jusqu'au point de le charger de mes mémoires pour le rapporteur des dixmes de Genève et des miennes. Nous n'avions abusé que de vos bontés; ce sont nos précautions qui ont occasionné l'ouverture du paquet, et probablement aussi l'ouverture d'un autre que je vous adressai huit jours après. Ce dernier contenait des pièces essentielles sur le procès des *Sirven* que vous voulez bien protéger; elles étaient pour M. *Elie de Beaumont* qui vous fait quelquefois sa cour. Je ne doutais pas, encore une fois, que ces deux paquets, à l'adresse de M. le duc de *Praslin*, ne fussent en sureté.

Je crains aujourd'hui que ceux de M. de *Calonne* ne soient perdus aussi-bien que ceux de M. de *Beaumont*.

J'ose vous supplier de m'informer de ce que ces paquets vous ont coûté; j'espère qu'on vous rendra votre déboursé. Je suis à vos pieds, et je rougis de tous les embarras que je vous cause; mais les

papiers pour MM. de *Calonne* et de *Beaumont* sont si essentiels, que je ne balance pas à vous supplier de vous faire informer s'ils ont été reçus. Il se peut que les commis de la poste aient décacheté la première enveloppe, et qu'ils aient envoyé les paquets à leurs adresses respectives; il se peut aussi qu'ils ne l'aient pas fait, et que tout soit perdu; en ce cas, j'en serais pour mes dixmes, et *Sirven* pour son bien et pour sa roue. Pardonnez à mon inquiétude, et agréez la confiance que j'ai en vos bontés. 1765.

Cette aventure m'afflige d'autant plus qu'on m'apprend l'affaire désagréable que *Beaumont* essuie d'une grande partie de ses prétendus confrères, et je ne sais encore comment il s'en est tiré.

On me dit, dans ce moment, que l'infant est mort de la petite-vérole naturelle, après avoir sauvé son fils par l'artificielle. Je me flatte que cette mort funeste ne changera rien à votre état, et que vous serez ministre du fils comme du père. Je suis si affligé, et d'ailleurs si malade et si faible, que je n'ai pas le courage de vous parler de votre jeune homme. J'avais une cinquantaine de corrections à vous faire tenir de sa part, ce sera pour une autre occasion. Vous pouvez compter qu'il songera très-sérieusement à tout ce que vous lui faites l'honneur de lui dire; il est aussi docile à vos avis, que sensible à vos bontés.

Nous avons ce soir mademoiselle *Clairon*. J'aurais bien d'autres choses à vous communiquer, mais

1765. vous savez qu'on est privé de la consolation d'ouvrir son cœur.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE LXXXVIII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 29 de juillet.

C'EST une grande consolation, Monsieur, dans ma vieillesse infirme, de recevoir de vous le beau recueil dont vous m'avez honoré. Votre présent est venu bien à propos; je peux encore lire dans les beaux jours de l'été. J'ai déjà lu votre traduction de Phèdre, et j'ai parcouru tout le reste que je vais lire très attentivement. Je suis toujours étonné de la facilité avec laquelle vous rendez vers pour vers une tragédie tout entière. Votre style est si naturel qu'un étranger, qui n'aurait jamais entendu parler de la Phèdre de *Racine*, et qui aurait appris parfaitement l'italien et le français, serait très-embarrassé à décider laquelle des deux pièces est l'original. Il faut vous avouer que les Français n'ont jamais eu de traductions pareilles en aucun genre: cet avantage, que vous possédez, ne vient pas seulement de l'heureuse flexibilité de la langue italienne, il est dû à votre génie.

Je trouve, Monsieur, que votre préface est une belle réponse aux ardélions; elle doit vous faire aimer de vos inférieurs, et vous faire respecter de vos égaux. J'ai entrevu, par ce que vous dites sur

Idoménée, qu'en effet vous aviez trop honoré un ouvrage qui ne méritait pas vos soins : ce qui est 1765.
mépriſé chez nous ne doit pas être eſtimé en Italie.

Permettez que je joigne ici les éloges et les remercimens que je dois à M. *Paradiſi*; il me paraît bien digne de votre amitié : vous ne pouviez être mieux ſecondé dans la culture des beaux arts. On diſait autrefois dans les temps d'ignorance : *Bononia docet*; on doit dire aujourd'hui, grâces à vous, dans le temps du goût et de l'eſprit : *Bononia placet.*

Adieu, Monſieur. Je ne peux mieux finir ma carrière, qu'en regrettant de n'avoir pas eu l'honneur de vivre avec vous. Tant que je vivrai, vous n'aurez point de partiſan plus zélé, ni d'ami plus véritable. *V.*

LETTRE LXXXIX

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

30 de juillet.

Il n'eſt pas juſte, Monſeigneur, qu'un vieux amateur et ſerviteur du tripot comique, comme moi, ait chez lui mademoiſelle *Clairon*, ſans vous demander vos ordres. Elle vient d'arriver; j'ignore encore l'état de ſa ſanté. J'ignore le parti qu'elle ſera obligée de prendre, et je crois que je dois demander vos ordres pour ſavoir ſur quel ton je dois lui parler, et quelles ſont vos intentions. Ce n'eſt pourtant pas que je penſe que mes conſeils

aient beaucoup d'autorité sur elle; il est à croire
1765. que M. le comte de *Valbelle* aura beaucoup plus de crédit que moi; mais enfin, si vous avez quelques ordres à me donner, je les exécuterai très-fidellement. Je suis assez comme cette vieille m.... qui se mourait, et qui disait à ses demoiselles: Croyez-vous que je puisse tromper quelqu'un en l'état où je suis? Comptez, Monseigneur, que l'envie de vous plaire sera ma dernière volonté.

La mort du duc de Parme est une belle leçon en faveur de l'inoculation; son fils qui a eu la petite-vérole artificielle est en vie, et le père, qui a négligé cette précaution; meurt à la fleur de son âge. Les vieilles femmes inoculent elles-mêmes leurs petites filles dans le pays que j'habite. Est-il possible que le préjugé dure en France si long-temps!

Je suis actuellement auprès de M. *Tronchin*; ainsi vous me pardonnerez de vous parler d'inoculation. J'ai un peu recouvré la vue, mais je perds tout le reste. Conservez votre santé, ce bien sans lequel les autres ne sont rien, et vivez, s'il se peut, aussi long-temps que votre gloire. *V.*

LETTRE XC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 d'auguste.

Mes chers anges, j'avais pressenti combien vos deux belles ames seraient affligées de la perte que vous avez faite. Toute notre petite société

habitante du pied des Alpes, en partageant votre douleur, a cherché sa consolation dans l'idée que ce malheur ne changerait rien à votre situation; et nous croyons en avoir l'assurance, quoique vous ne nous en ayez pas éclaircis dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. 1765.

Mademoiselle *Clairon* va jouer, à basse note, *l'Aménaïde* et *Electre* sur mon petit théâtre de Ferney, qu'on a rétabli comme vous le vouliez. C'est contre les ordres exprès de *Tronchin*, qui ne répond pas de sa vie si elle fait des efforts, et qui veut absolument qu'elle renonce à jouer la tragédie. Aussi a-t-elle été obligée de lui promettre qu'elle ne remonterait plus sur le théâtre de Paris, qui exige des éclats de voix et une action véhémente qui la feraient infailliblement succomber.

Pour moi, qui suis encore plus malade qu'elle, je retourne me mettre entre les mains de *Tronchin* à Genève. Il est juste que je meure dans une terre étrangère, pour prix de cinquante années de travaux, et que *Fréron* jouisse à Paris de toute sa gloire.

Je vous supplie, encore une fois, au nom de l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, de me mander si vous croyez que les calomnies, dont j'ai toujours été la victime, ont fait une assez forte impression pour que je doive prendre le parti d'aller vivre dans un petit bien que j'ai vers la Suisse, ou plutôt pour y aller mourir. Je suis tout prêt, et je mourrai en vous aimant. *V.*

LETTRE XCI.

AU MEME.

22 d'auguſte.

1765. Il faut d'abord rendre compte à mes anges du voyage de mademoiſelle *Clairon*. Elle a joue ſupérieurement *Aménaïde;* mais, dans l'Electre, elle aurait ébranlé les Alpes et le mont Jura. Ceux qui l'ont entendue à Paris diſent qu'elle n'a jamais joué d'une manière ſi neuve, ſi vraie, ſi ſublime, ſi étonnante, ſi déchirante. Voilà ce que vous perdez, meſſieurs les Velches : mais, vraiment, j'apprends que vous en faites bien d'autres ; vous ne voulez pas qu'on grave madame *Calas* et ſes enfans ; vous craignez que cela ne déplaiſe à M. *David* et à huit conſeillers de Toulouſe. Graver madame *Calas !* la grande police ne peut ſouffrir un pareil attentat.

Ma foi, meſſieurs les Velches, on vous ſiffle d'un bout de l'Europe à l'autre, et il y a long-temps que cela dure; cependant je vous pardonne en faveur des ames bien nées et véritablement françaiſes qui ſont encore parmi vous, et ſur-tout en faveur de mes anges. J'eſpère que l'attention polie qu'on a eue pour *meſſieurs* de Toulouſe n'empêchera pas que l'eſtampe ne ſoit très-bien débitée.

J'ai deux grâces à vous demander; la première, de vouloir bien me dire ce que c'eſt qu'un M.

Barrau

Barrau que je soupçonne être employé dans les bureaux des affaires étrangères. Il m'a envoyé de Versailles quelques remarques sur le Siècle de *Louis XIV*, qui me paraissent d'un homme parfaitement instruit de tous les détails. C'est une bonne connaissance à cultiver. 1765.

Vous pourriez encore me dire s'il y a eu des secrétaires d'ambassade en titre d'office, avant qu'on eût proposé ce titre à cet étonnant et extravagant *Déon de Beaumont* qui travaillait aux feuilles de *Fréron*, avant d'être capitaine et plénipotentiaire. M. de *Saint-Foix*, ou celui qui est chargé du dépôt, pourrait vous dire s'il y a eu en effet des secrétaires d'ambassade à Venise, nommés par la cour; s'il y a eu un traitement et des honneurs affectés à cette place, et si *Jean-Jacques Rousseau* en a joui lorsqu'il accompagna M. de *Montaigu* dans son ambassade à Venise.

Ces petites notices sont nécessaires aux barbouilleurs comme moi, qui se mêlent d'être historiens, et à qui l'on fait toujours des chicanes. Vous me ferez un extrême plaisir de me fournir quelques instructions sur ces bagatelles, comme vous m'en avez fourni sur la prétendue ambassade du marquis de *Taleyrand* de Russie.

A propos de Russie, l'impératrice a écrit une lettre charmante au neveu de l'abbé *Bazin*. Vous voyez comme elle en use avec les François, et vous sentez bien que feu monsieur son mari aura tort dans la postérité.

Respect et tendresse.

1765.

LETTRE XCII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Geneve, 23 d'auguſte.

VOILA, Monſeigneur, mes fluxions ſur les yeux qui recommencent, ainſi vous permettrez à ce vieux malade de vous écrire d'une main étrangère.

J'ai reçu mademoiſelle *Clairon* comme vous le vouliez et comme elle le mérite: elle a été honorée, fêtée, chantée.

Criaillez tant que vous voudrez contre les encyclopédiſtes; ce ſont des gens très-dangereux, qui vous ont fait perdre le Canada, qui ont cauſé l'épidémie mortelle à la Cayenne, et qui viennent de vous faire battre à Maroc. Rien n'eſt plus juſte aſſurément que de les faire pendre, comme vous le propoſiez dans une de vos gracieuſes lettres; mais je vous ſupplie de m'excepter de la ſentence. Je ne ſuis point du tout encyclopédiſte, je ne ſuis qu'un laboureur malade qui défriche des champs incultes, et qui marie des filles dans un coin de terre ignoré. Ce petit aſile n'eſt connu que depuis que vous l'avez honoré de votre préſence et de vos beaux faits. Tout ce que je demande, c'eſt qu'on ne m'impute point les rogatons dont *Rouſſeau* inonde ce pays. On a grand ſoin de mettre de temps en temps, ſous mon nom, des Dictionnaires philo-

sophiques et autres ravauderies. Je suis bien loin de m'amuser à ces sottises; ma santé est devenue si mauvaise que je ne songe plus qu'à mourir; et je mourrai pénétré pour vous de la plus respectueuse tendresse. *V.* 1765.

LETTRE XCIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 28 d'auguste.

Le petit ex-jésuite, auteur des roués, n'a pas une santé bien brillante, et n'est pas dans la première jeunesse. Ce vieux pauvre diable présente ses très-sincères respects à leurs Excellences; il vous supplie de lui renvoyer, soit à lui, soit aux anges, certain drame qu'il a tâché de rendre moins indigne de votre suffrage, quand vous aurez une occasion; renvoyez, dit-il ce croquis, afin qu'on tâche de vous présenter un tableau.

Nous avons eu M. de *la Tremblaye* qui fait de fort jolies choses, et M. le prince *Camille* qui en sent le prix. M. le duc de *Lorge* est toujours à Genève; il a mal par devant et par derrière, et moi j'ai mal par-tout; ainsi je lui fais peu ma cour. Mais voici M. le duc de *Randan* qui arrive aussi avec dix-sept ou dix-huit amis qui jouent tous la comédie Ils prétendent représenter sur le théâtre de Ferney; je le leur abandonne de tout mon cœur, pourvu que je ne sois pas de la troupe; voilà qui est fait;

1765. j'ai renoncé au théâtre. Il faut prendre congé à soixante et dix ans passés. Si c'était madame l'ambassadrice qui jouât Phèdre, encore pourrais-je faire *Théramène*, et puis mourir à ses pieds; mais c'est un effort que je ne ferai que pour elle.

Dirai-je à votre Excellence qu'il m'est venu un M. de *la Balle?* point, c'est M. de la *Balme*, surnommé de l'*Echelle*, gentilhomme savoyard, par conséquent pauvre, et, en qualité de pauvre, grand faiseur d'enfans. Ce M. de *la Balme* est oncle de ce jeune homme à qui j'ai donné mademoiselle *Corneille*. J'ai un fils haut de cinq pieds et demi, m'a-t-il dit, et je ne sais qu'en faire; vous êtes connu de monsieur l'ambassadeur de France à Turin; il a pour vous des bontés; il est sans doute ami du ministre de la guerre, ainsi mon fils sera enseigne; il a déjà un frère et deux oncles dans le service, et ses ancêtres ont servi dès le temps de *César*; je m'en prendrai à vous si mon fils n'est pas enseigne. Monsieur, lui ai-je répondu, je doute fort que M. de *Chauvelin* se mêle des enseignes de Savoie, et je ne suis pas assez hardi pour abuser à ce point des bontés dont il m'honore. Alors le bon M. de *la Balme* m'a embrassé tendrement. Mon cher M. de *Voltaire*, écrivez à monsieur l'ambassadeur, je vous en conjure. Monsieur, je n'ose, cela passe mes forces. Enfin, il m'a tant prié, tant pressé, il était si ému, que j'ai la hardiesse d'écrire; mais je n'écris qu'autant que la chose soit facile, qu'elle s'accorde avec toutes vos convenances,

qu'elle ne vous compromette en rien, et que vous me pardonniez la liberté que je prends. 1765.

Que vos Excellences agréent les respects du bon homme *V.*

LETTRE XCIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON, *à Marseille.*

A Ferney, 30 d'auguste.

Je ne vous dirai pas, Mademoiselle, à quel point vous êtes regrettée, parce que je ne pourrais l'exprimer.

Voici ce qu'on m'écrit de Versailles: *Tout le monde veut savoir des nouvelles de mademoiselle Clairon, et le roi tout le premier.*

Voici ma réponse:

» Elle est partie aussi malade que regrettée et » honorée, couchée dans son carrosse et soutenue » par son courage. M. *Tronchin* ne répond pas » de sa vie si elle remonte sur le théâtre. Elle » lui a dit qu'elle serait forcée d'obéir à ses or- » donnances; mais que toutes les fois que le » roi voudrait l'entendre, elle ferait comme tous » ses autres sujets, qu'elle hasarderait sa vie pour » lui plaire ».

Vous voyez, Mademoiselle, que j'ai dit la vérité toute pure, sans rien ajouter ni diminuer.

Permettez-moi de présenter mes respects, au plus aimable des Français, et au plus aimable des Russes.

1765. Nous nous entretenons de vous à Ferney : nous vous aimons de tout notre cœur, et en cela, nous n'avons d'avantage sur personne. J'ai par-dessus les autres le sentiment de la reconnaissance. Nous ne nous flattons pas de vous avoir une seconde obligation. Vous êtes pour moi le phénix qu'on ne voyait qu'une fois en sa vie. Vous êtes au-dessus des formules de lettres.

LETTRE XCV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 31 d'auguste.

Mon cher et ancien ami, j'ai pensé comme l'académie de Rouen ; j'ai trouvé les conquérans normands très-bien chantés, et j'ai été fort aise que vous ayez donné le prix au jeune M. de *la Harpe*. Il a passé quelques jours dans mon hermitage, et comme j'aime beaucoup à corrompre la jeunesse, je l'ai fort exhorté à suivre la détestable carrière des vers. C'est un homme perdu. Il fera certainement de bons ouvrages, moyennant quoi il mourra de faim, sera honni et persécuté ; mais il faut que chacun remplisse sa destinée. La vôtre est de vivre heureux, de ne cultiver les lettres que pour votre plaisir, de vous partager très-prudemment entre les plaisirs de la ville et ceux de la campagne. Je suis tout juste la moitié aussi prudent que vous ; la campagne seule peut me plaire, même pendant l'hiver.

Je suis bien aise que l'abbé *Bazin* vous ait amusé. Il y a un abbé *Bazin* à Paris, qui croit avoir fait ce livre, et qui s'est plaint à moi, assez plaisamment, qu'on eût mis dans le titre, *par feu M. l'abbé Bazin.* Je lui ai prouvé que, depuis *Bazin* roi de Thuringe, il y avait eu plusieurs grands-hommes de ce nom, et que ce n'était pas lui qui avait fait cette Philosophie. Je sais bien que des gens ont cru que j'étais de la famille des *Bazin*; mais je n'ai point cette vanité. Ce livre est farci d'érudition orientale dont on ne peut me soupçonner qu'avec une extrême injustice. 1765.

J'ai eu chez moi mademoiselle *Clairon* qui a bien voulu jouer *Aménaïde* et *Electre* sur mon petit théâtre. Madame *Denis* a très-bien joué *Clytemnestre*; madame de *Floiran* s'est tirée à merveille du rôle de la simple et tendre *Iphise*. Pour mademoiselle *Clairon*, elle nous a tous étonnés; j'en suis encore transporté. Je crois qu'elle quitte le théâtre, moyennant quoi il faut qu'on le ferme.

Adieu, mon cher ami; toute la famille vous fait mille tendres complimens. Conservez votre santé.

LETTRE XCVI.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

1 de septembre.

1765. Il y a long-temps, Monsieur, que je médite de vous écrire. Le séjour de mademoiselle *Clairon* m'a un peu dérangé; et, après son départ, il a fallu réparer le temps que les plaisirs avaient dérobé à ma philosophie.

Je ne connaissais point le mérite de mademoiselle *Clairon*, je n'avais pas même l'idée d'un jeu si animé et si parfait. J'avais été accoutumé à cette froide déclamation de nos froids théâtres, et je n'avais vu que des acteurs récitant des vers à d'autres acteurs, dans un petit cercle entouré de petits-maîtres.

Mademoiselle *Clairon* m'a dit que ni elle ni mademoiselle *Duménil* n'avaient déployé l'action dont la scène est susceptible, que depuis que M. le comte de *Lauraguais* a rendu au public, assez ingrat, le service de payer de son argent la liberté du théâtre et la beauté du spectacle. Pourquoi nul autre homme que lui n'a-t-il contribué à cette magnificence nécessaire? et pourquoi ce même public s'est-il plus souvenu de quelques fautes de M. de *Lauraguais*, que de sa générosité et de son goût pour les arts? Les torts qu'un homme peut avoir dans l'intérieur de sa famille, ne regardent que sa famille; les bienfaits publics regardent tous

les

les honnêtes gens. *Alcibiade* peut avoir fait quelques sottises, mais *Alcibiade* a fait de belles choses; aussi le préfère-t-on à tous les citoyens inutiles qui n'ont fait ni bien ni mal. 1765.

Je ne sais pas encore quelle espèce de vie vous mènerez; mais, comme je ne vous ai vu faire que des actions généreuses, comme vous avez un cœur sensible et beaucoup d'esprit, et que pardessus tout cela vous allez être très-riche, vous devez bien vous attendre qu'on épluchera votre conduite. Vous vous trouverez entre la flatterie et l'envie, mais j'espère que vous vous démêlerez très-habilement de l'une et de l'autre. Pardonnez à ma petite morale.

Je ne vous envoie point les versiculets faits en l'honneur de mademoiselle *Clairon*. On en tira quelques exemplaires; mademoiselle *Clairon* en emporta une moitié, mes nièces se jetèrent sur l'autre; je n'en ai pas à présent, Dieu merci, une seule copie. Dès que j'en aurai recouvré une, je vous l'enverrai; mais, en vérité, ces bagatelles ne sont bonnes qu'aux yeux de ceux pour qui elles sont faites; elles sont comme les chansons de table, qu'il ne faut chanter qu'en pointe de vin.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles. Souvenez-vous toujours de la bonne cause : ce n'est pas assez d'être philosophe, il faut faire des philosophes.

Si vous voyez M. le comte de *la Touraille*, ne m'oubliez pas auprès de lui. Il me paraît avoir

bien de la raison, de l'esprit et du goût; cela
1765. n'est pas à négliger.

LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de septembre.

PREMIÈREMENT, mes divins anges sauront que c'est la chose du monde la plus aisée d'envoyer au suppliant un paquet de vers contre-signé.

Secondement, que je renverrai sur le champ en droiture, à M. le duc de *Praslin*, la pièce entière dûment corrigée, avec la préface honnête et modeste du petit ex-jésuite; et, si mes anges sont contens, ils remettront le tout à *le Kain*, qui saisira le temps le plus favorable pour imprimer l'ouvrage à son profit, supposé qu'il puisse y avoir du profit, et que le public ne soit pas lassé de tant d'œuvres dramatiques.

Troisièmement, mes anges me permettront-ils de leur présenter la pancarte ci-jointe? M. *Fabry*, dont il est question, a rendu en effet des services, en réglant les limites de la France, de la Suisse et de Genève. Si mes anges ont la bonté de m'assurer des intentions favorables de M. le duc de *Praslin*, je serai bien content, et je serai grand plaisir à M. *Fabry*.

Notre résident se porte mieux, mais M. *Tronchin* ne croit pas qu'il en réchappe; il peut se tromper, tout grand médecin qu'il est. Vingt personnes demandent déjà cette place.

Je crois que M. le duc de *Praslin* est instruit du mérite de M. *Astier*, qui est employé depuis long-temps. Je ne le connais pas, mais je sais qu'il est tout-à-fait pour la bonne cause, et extrêmement circonspect. 1765.

Je suis extrêmement content de M. *Damilaville*; c'est un homme d'une probité courageuse.

Il faut vous dire un petit mot de la vertu de *Jean-Jacques Rousseau*, qui est dans un autre goût.

Il vient d'être avéré, que, pour être admis à la communion des fidelles dans le village où il aboie, il a promis, par un écrit signé de sa main, *qu'il écrirait contre le livre abominable d'Helvétius*. Son curé, avec lequel il s'est brouillé comme avec le reste du monde, a été obligé de faire imprimer cette belle promesse.

Il est bien triste, pour la philosophie, que ce misérable en ait pris le manteau pendant quelque temps; mais il ne faut pas que *Platon* cesse de philosopher, parce que le chien de *Diogène* veut mordre; il faut vivre et mourir dans l'amour de la vérité.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

LETTRE XCVIII.

A M. LE COMTE D'AUTRÉ.

6 de septembre.

1765. Ce n'est donc plus le temps, Monsieur, où les *Pythagore* voyageaient pour aller enseigner les pauvres Indiens. Vous préférez votre campagne à mes masures. Soyez bien persuadé que je mourrai très-affligé de ne vous avoir point vu. J'ai eu l'honneur de passer quelque temps de ma vie avec madame votre mère, dont vous avez tout l'esprit avec beaucoup plus de philosophie.

Si j'avais pu vous posséder cette automne, vous auriez trouvé chez moi un philosophe qui vous aurait tenu tête, et qui mérite de se battre avec vous; pour moi, je vous aurais écouté l'un et l'autre, et je ne me serais point battu; j'aurais tâché seulement de vous faire une bonne chère plus simple que délicate. Il y a des nourritures fort anciennes et fort bonnes, dont tous les sages de l'antiquité se sont toujours bien trouvés. Vous les aimez, et j'en mangerais volontiers avec vous; mais j'avoue que mon estomac ne s'accommode point de la nouvelle cuisine. Je ne peux souffrir un ris de veau qui nage dans une sauce salée, laquelle s'élève quinze lignes au-dessus de ce petit ris de veau. Je ne puis manger d'un hachis composé de dinde, de lièvre et de lapin, qu'on veut me faire

prendre pour une seule viande. Je n'aime ni le pigeon à la crapaudine, ni le pain qui n'a pas de croûte. Je bois du vin modérément, et je trouve fort étranges les gens qui mangent sans boire, et qui ne savent pas même ce qu'ils mangent. 1765.

Je ne vous dissimulerai pas même que je n'aime point du tout qu'on se parle à l'oreille quand on est à table, et qu'on dise ce qu'on a fait hier à son voisin qui ne s'en soucie guère, ou qui en abuse; je ne désapprouve pas qu'on dise *Benedicite;* mais je souhaite qu'on s'en tienne là, parce que si l'on va plus loin, on ne s'entend plus; l'assemblée devient cohue, et on dispute à chaque service.

Quant aux cuisiniers, je ne saurais supporter l'essence de jambon, ni l'excès des morilles, des champignons, et de poivre et de muscade, avec lesquels ils déguisent des mets très-sains en eux-mêmes, et que je ne voudrois pas seulement qu'on lardât.

Il y a des gens qui vous mettent sur la table un grand surtout où il est défendu de toucher; cela m'a paru très-incivil. On ne doit servir un plat à son hôte que pour qu'il en mange, et il est fort injuste de se brouiller avec lui, parce qu'il aura entamé un cédrat qu'on lui aura présenté. Et puis, quand on s'est brouillé pour un cédrat, il faut se raccommoder & faire une paix plâtrée, souvent pire que l'inimitié déclarée.

Je veux que le pain soit cuit au four, et jamais dans un privé. Vous auriez des figues au fruit, mais dans la saison.

1765. Un souper sans apprêts, tel que je le propose, fait espérer un sommeil fort doux & fort plein, qui ne sera troublé par aucun songe désagréable.

Voilà, Monsieur, comme je désirerais d'avoir l'honneur de manger avec vous. Je suis un peu malade à présent. Je n'ai pas grand appétit, mais vous m'en donneriez, et vous me feriez trouver plus de goût à mes simples alimens.

Madame *Denis* est très-sensible à l'honneur de votre souvenir. Elle est entiérement à mon régime. C'est d'ailleurs une fort bonne actrice; vous en auriez été content dans une assez mauvaise pièce à la grecque, intitulée Oreste, et vous l'auriez écoutée avec plaisir, même à côté de mademoiselle *Clairon*. Conservez-moi au moins vos bontés, si vous me refusez votre présence réelle. *V.*

LETTRE XCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de septembre.

NOTRE résident *Montpéroux* vient de mourir; à qui donnera-t-on cette place? je voudrais bien que ce fût à un philosophe. Plusieurs personnes la demandent. Je ne connais point du tout par moi-même M. *Astier* qui est en Hollande, & qui a, dit-on, bien servi; mais je sais qu'il est fort sage et fort paisible. Il est sans doute convenable de ne pas envoyer dans cette ville un bigot fanatique.

Je songe à ce pauvre *Tercier* qui a perdu si mal à propos sa place, pour avoir approuvé un livre médiocre, qui n'était que la paraphrase des *Pensées de la Rochefoucault*. Si nous pouvions l'avoir, ce serait une grande consolation. Quoi qu'il en soit, je supplie instamment mes anges de nous envoyer un résident philosophe. 1765.

M. de *Chauvelin*, l'ambassadeur à Turin, m'a mandé qu'il vous enverrait la petite drôlerie de l'ex-jésuite; mais à quoi vous servira-t-elle, mes divins anges? Cet exemplaire est, à la vérité, un peu plus complet que le vôtre, mais il y a encore beaucoup de choses à corriger. Ne vaudrait-il pas mieux renvoyer au petit prêtre sa guenille en droiture? Je vous ai déjà dit que je recevais sans difficulté les paquets contre-signés qui m'étaient adressés. Et où serait le mal quand on enjoliverait ce paquet d'une demi-feuille de papier, dans laquelle on écrirait. *Voilà ce que M. le duc de Praslin vous envoie, il trouve vos vers fort mauvais, & vous recommande de les corriger*, ou telle autre chose semblable. Il me semble que cette grande affaire d'Etat peut se traiter très-facilement par la poste; on renverra le tout avec une préface des plus honnêtes, & toutes les indications nécessaires à l'ami *le Kain*.

Je suis toujours très émerveillé de la défense qu'on a faite au roi de donner le privilège à madame *Calas* de vendre son estampe. J'ai déjà fait quelques souscriptions dans ma retraite, & M. *Tronchin* en a fait bien davantage, comme de

raison. Je plains bien mes pauvres *Sirven*. Mal-
1765. heur à tous ceux qui viennent les derniers, dans quelque genre que ce puisse être; l'attention du public n'est plus pour eux. Il faudroit à présent avoir eu deux hommes roués dans sa famille, pour faire quelque éclat dans le monde.

Je m'imagine que l'affaire des dixmes sera décidée à Fontainebleau. Il en est de cette besogne comme de celle de l'ex-jésuite; il n'importe en quel temps elle finisse, pourvu que mes anges et M. le duc de *Praslin* les favorisent toutes deux.

LETTRE C.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

16 de septembre.

Mes yeux, Mademoiselle, ne sont pas si heureux à présent qu'ils l'étaient quand ils avaient le bonheur de vous voir. Ils pouvaient alors le disputer à mes oreilles; mais actuellement ils sont si malades, que je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main.

Vous m'ordonnez de vous écrire à Aix, cela me fait craindre que vous n'ayez pas reçu la lettre que je vous écrivis à Marseille. Je vous y rendais compte de l'empressement de M. le maréchal de *Richelieu* à savoir des nouvelles de votre santé. Le Roi s'en étoit informé lui-même. Je vous confiais que j'avais instruit M. le maréchal de *Richelieu* de la vérité; je lui disais que vous

vous étiez trouvée fort mal de l'effort que vous aviez fait de représenter *Electre* et *Amenaïde* sur mon petit théâtre, & que M. *Tronchin* avoit déclaré qu'il y alloit de votre vie, mais que vous ne balanceriez pas de la risquer quand il s'agirait de plaire au roi. Si ma premiere lettre est perdue, celle-ci servira de supplément. 1765.

L'amitié que vous me témoignez me fait encore plus de plaisir que les talens inimitables que je vous ai vu déployer. Je m'intéresse à votre bonheur autant qu'à votre gloire. Vous ferez les délices de vos amis comme vous avez fait celles du public; et, en vérité, le public ne vaut pas des amis.

Toute ma famille vous fait les complimens les plus tendres et les plus sincères. Ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de M. le comte de *Valbelle;* il ne m'appartient pas d'envier sa place, mais j'envie celle de M. de *Neledensky*, puisqu'il vous accompagne.

Si vous êtes à Aix, voulez-vous bien me recommander aux bontés de M. le duc de *Villars* ? Je ne le fatigue point de mes inutiles lettres, mais je lui serai attaché toute ma vie.

Adieu, Mademoiselle, si j'avais de la santé, vous me trouveriez à Lyon sur votre passage. *V.*

LETTRE CI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, 16 de septembre.

1765. Vous vous êtes donc mis, Monseigneur, à ressusciter les morts ? Vous avez déterré je ne sais quelle Adélaïde morte en sa naissance, et que j'avais empaillée pour la déguiser en Duc de Foix. Vous lui avez donné la plus belle vie du monde. *Tronchin* n'approche pas de vous, quelque grand médecin qu'il soit; il ne peut me faire autant de bien que vous en faites à mes enfans. Je ne désespère pas, tandis que vous êtes en train, que vous ne ressuscitiez aussi la Femme qui a raison. On prétend qu'il y a quelques ordures, mais les dévotes ne les haïssent pas. Que sait-on même si un jour vous ne ferez pas jouer la Princesse de Navarre ? La musique du moins en est très-belle, et je suis sûr qu'elle ferait grand plaisir; cela vaudrait bien un opéra comique.

Je ne sais si mademoiselle *Clairon* rajuste sa santé dans le beau climat de Provence. Je crois que le public ferait en elle une perte irréparable. Vous aurez trouvé que j'ai poussé l'enthousiasme un peu loin dans certains petits versiculets; mais si vous aviez vu comme elle a joué *Electre* dans mon tripot, vous me pardonneriez.

Vous allez vous occuper de plaisirs à Fontainebleau; ces plaisirs-là sont de ma compétence;

mais il ne m'appartient pas de les goûter à votre cour. J'ai environ deux douzaines d'enfans qui se produisent quelquefois sous votre protection; mais, pour le père, il fait fort bien d'aimer sa retraite, et de ne pas désirer autre chose. Il ne regrette que le bonheur qu'il a eu si long-temps de vous approcher et d'admirer votre gaieté au milieu de vos affaires de toute espèce. Ses yeux, pochés par le vent du Nord, ne lui permettent pas de vous écrire de sa main à quel point il est pénétré de respect pour vous, et combien il prend la liberté de vous aimer. *V.* 1765.

LETTRE CII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 de septembre.

Mes divins anges, je vois bien que je ne connaissais pas encore ce public inconstant que je croyais connaître. Je ne me doutais pas qu'il dût approuver avec tant de transports ce qu'il avait condamné avec tant de mépris. Vous souvenez-vous qu'autrefois, lorsque *Vendôme* disait, à la dernière scène, *Es tu content, Coucy?* les plaisans répondaient, *Coussi, Coussi?* J'ai retrouvé ici, dans mes paperasses, deux tragédies d'Adélaïde; elles sont toutes deux fort différentes, et probablement la troisième, qu'on a jouée à la comédie, diffère beaucoup des deux autres. Je

fais toujours mon thème en plusieurs façons. Il
1765 est à croire que *le Kain* fera imprimer, à son profit, cette Adélaïde qu'on vient de représenter; mais je pense qu'il conviendrait qu'il m'envoyât une copie bien exacte, afin qu'en la conférant avec les autres, je puisse en faire un ouvrage supportable à la lecture, et dont le succès fût indépendant du mérite des acteurs. C'est sur quoi je vous demande vos bons offices auprès de *le Kain*, car je vous demande toujours des grâces.

A l'égard des roués, j'attends toujours votre paquet et vos ordres; le petit jésuite a sa préface toute prête, mais il dit qu'il ne faut pas s'attendre à de grands mouvemens de passion dans un triumvir; et que cette pièce est plus faite pour des lecteurs qui réfléchissent, que pour des spectateurs qu'il faut animer. Il sait de plus que le pardon d'*Octave* à *Pompée* ne peut jamais faire l'effet du pardon d'*Auguste* à *Cinna*, parce que *Pompée* a raison et que *Cinna* a tort, et sur-tout parce que ceux qui sont venus les premiers ne laissent point de place à ceux qui viennent les seconds.

Je sais bien que j'ai été un peu trop loin avec mademoiselle *Clairon*; mais j'ai cru qu'il fallait un tel baume sur les blessures qu'elle avoit reçues au fort-l'évêque. Elle m'a paru d'ailleurs aussi changée dans ses mœurs que dans son talent; et plus on a voulu l'avilir, et plus j'ai voulu l'élever.

J'espère qu'on me pardonnera un peu d'enthou-

fiasme pour les beaux arts ; j'en ai dans l'amitié, j'en ai dans la reconnaissance. 1765.

LETTRE CIII.

AU MEME.

21 de Septembre.

Mes divins anges, tout le monde croit que j'ai bien du crédit dans votre cour céleste; tout le monde demande la place de *Montpéroux*; tout le monde s'adresse à moi. Madame de *la Chevalerie*, sœur de M. de *Chabanon* que vous protégez, veut obtenir la résidence de Genève pour son mari, qui est officier et qui a la croix de Saint-Louis. Elle m'a ordonné de vous en écrire, et j'obéis à ses ordres. Je suis persuadé que M. de *Chabanon* vous en aura déjà parlé; mais je suis persuadé aussi qu'il lui sera plus aisé de faire une bonne pièce, que d'obtenir pour son beau-frère cette place que vous m'avez dit être destinée à ceux qui ont servi dans les affaires étrangères.

Pour moi, je me borne à obtenir une copie de l'Adélaïde que vous avez fait jouer. Je voudrais surtout savoir si le duc de *Nemours* est reconnu rival de son frère, au troisième ou au quatrième acte. Voilà les intérêts politiques qui m'occupent. Je vous écris en sortant de Mérope, qu'on a exécutée sur mon petit théâtre de marionnettes, au grand étonnement des Allobroges. Figurez-vous qu'il n'y avait rien chez vous de si

brillant; car madame de *Schouvalof* avait prêté
1765. à madame *Denis* pour deux cents mille écus de diamans, et à peu-près autant à madame de *Florian*, pour jouer la baronne dans Nanine. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que M. de *Schouvalof* jouait *Egisthe* dans Mérope.

Je ne m'attendais pas, quand je fis cette pièce, que je la verrais exécutée par des russes, près du lac de Genève. Ce monde-ci est une plaisante pièce de théâtre, et messieurs du clergé, qui me mêlent dans leurs caquets, sont de plaisans comédiens.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CIV.

A M. THOMAS,

Qui lui avoit envoyé l'Eloge de Descartes.

Le 22 de Septembre.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, Monsieur, le présent dont vous m'avez honoré, et la lettre charmante dont vous l'accompagnez. La mort de notre résident, chez qui le paquet est resté longtemps, a retardé mon plaisir, et je me hâte de vous témoigner ma reconnaissance; vous ne savez pas combien je vous suis redevable. Ce n'est point là un discours académique, c'est un excellent ouvrage d'eloquence et de philosophie. Autrefois nous donnions pour sujet du prix des

textes faits pour le séminaire de Saint-Sulpice, aujourd'hui les sujets sont dignes de vous. Il est 1765.
plaisant qu'à la suite d'un écrit si sublime, il se trouve une approbation de deux docteurs : elle ne peut nuire pourtant à votre ouvrage ; il est admirable, malgré leur suffrage.

On ne lit plus *Descartes*, mais on lira son éloge, qui est en même temps le vôtre. Ah, Monsieur, que vous y montrez une belle ame et un esprit éclairé ! quel morceau que l'histoire de la persécution du nommé *Voët* contre *Descartes* ! Vous avez employé et fortifié les crayons de *Démosthène*, pour peindre un coquin absurde qui ose poursuivre un grand-homme. Vous m'avez fait un grand plaisir de ne pas oublier le petit conseiller de province, qui méprisait le philosophe son frère. Tout votre ouvrage m'enchante d'un bout à l'autre. Je vais le relire, dès que j'aurai dicté ma lettre ; car l'état où je suis me permet rarement d'écrire. Vous avez parfaitement séparé le génie de *Descartes* de ses chimères, et vous avez habilement montré combien l'auteur même des tourbillons était un homme supérieur.

On m'a dit que vous faites un poëme épique sur le czar *Pierre*. Vous êtes fait pour célébrer les grands-hommes ; c'est à vous à peindre vos confrères. Je m'imagine qu'il y aura une philosophie sublime dans votre poëme. Le siècle est monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué.

Vous faites, dans votre *Eloge* de *Descartes*,

1765. un éloge de la solitude qui m'a bien touché. Plut à Dieu que vous voulussiez bien partager la mienne, et vivre avec moi comme un frère que l'éloquence, la poésie et la philosophie m'ont donné. J'ai dans ma masure un ami qui est comme moi votre admirateur, et avec qui je voudrais passer le reste de ma vie; c'est M. *Damilaville*, qu'un malheureux emploi de finance rappelle à Paris. Il vous dira quelle obligation je vous aurais, si vous daigniez venir tenir sa place. Il est vrai que dans l'été nous avons un peu de monde, et même des spectacles; mais je n'en suis pas moins solitaire. Vous travailleriez avec le plus grand loisir, vous feriez renaître ces temps que nos petits-maîtres regardent comme des fables, où les talens et la philosophie réunissaient des amis sous le même toit.

J'ai bien peur que ma proposition ne soit aussi une fable; mais enfin il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vérité la plus consolante pour votre serviteur, pour votre admirateur, et permettez-moi de le dire, pour votre ami. *V.*

LETTRE CV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de septembre.

Or, mes anges, voilà donc mon ami *Fabry* agent par intérim de la parvulissime république de Genève. Mais, quand vous voudrez, vous m'enverrez

m'enverrez les roués; et, en attendant, permettez que je vous adresse ce petit mot, pour le duc de *Vendôme*. 1765

Je viens de lire le sublime *Eloge* de *Descartes*, par M. *Thomas*. J'aime mieux lire, je vous jure, le panégyriste que le héros. C'est un homme d'un rare mérite que ce *Thomas*; et ni *Thomas d'Aquin*, ni *Thomas Didyme*, ni *Thomas de Cantorbéry* n'approchent de lui. Il avait bien voulu m'envoyer son ouvrage, et le paquet contre-signé *Praslin* était resté chez ce pauvre *Montpéroux* pendant sa dernière maladie.

Vous voyez donc bien que je reçois mes paquets contre-signés, à moins que les résidens ne soient morts, et que c'est pure malice si vous ne m'envoyez pas les roués, et pure malice encore si *le Kain* ne me fait pas tenir sa vieille Adélaïde: car, encore une fois, je suis très en peine de savoir laquelle des trois copies est la passable.

Vous vous souciez fort peu de savoir que l'impératrice de Russie, la bonne amie de l'abbé *Bazin*, voulait avoir des filles pour enseigner le français aux petites filles de son empire. Plusieurs étaient déjà parties. Le conseil de Genève a trouvé cela fort mauvais; et, sans aucun respect pour l'impératrice, il a fait arrêter ces filles dans l'Etat de Berne, qui a favorisé leur enlèvement. L'auguste et ferme *Catherine* sera très-courroucée, et moi je le suis aussi. Cette action me paraît

1765. brutale & tyrannique. Je ne prends plus le parti du conseil génevois que pour mes dixmes.

Voici un placet pour *le Kain*, sur lequel je vous demande votre protection. *V.*

LETTRE CVII.

A M. ELIE DE BEAUMONT, *avocat.*

A Ferney, le 26 de septembre.

Vous entreprenez, Monsieur, un ouvrage digne de vous, en essayant de réformer la jurisprudence criminelle. Il est certain qu'on fait trop peu de cas en France de la vie des hommes. On y suppose apparemment que les condamnés, étant dûment confessés, s'en vont droit en paradis. Je ne connais guère que l'Angleterre où les lois semblent plus faites pour épargner les coupables que pour sacrifier l'innocence. Croyez que par-tout ailleurs la procédure criminelle est fort arbitraire.

Le roi de Prusse a fait un petit code intitulé *le Code selon la raison*, comme si le digeste était selon la folie; mais dans ce code, le criminel est oublié. Le meilleur usage établi en Prusse, comme dans toute l'Allemagne et en Angleterre, est qu'on n'exécute personne sans la permission expresse du souverain. Cette coutume était établie en France autrefois. On est un peu trop expéditif chez vous. On y roue les gens de broc en bouche, avant que le voisinage même en soit informé; et les cas

les plus graciables échappent à l'humanité du souverain. 1765.

J'ai écrit en Suisse, selon vos ordres. Je ne peux mieux faire que de vous envoyer la réponse de M. de *Correvon*, magistrat de Lausanne; mais vous trouverez surement plus de lumières en vous que dans les jurisconsultes étrangers.

A l'égard des *Sirven*, M. de *Lavaisse* me mande que l'ordonnance du parlement de Toulouse, portant permission à un juge subalterne d'effigier son prochain, n'est point regardée comme une confirmation de sentence. Voilà, je vous l'avoue, une singulière logomachie. Quoi, la permission de déshonorer un homme et de confisquer son bien, n'est pas un jugement! Le parlement donne donc cette licence au hasard! Ou la sentence lui paraît juste ou inique. Il en ordonne l'exécution, il confirme donc la justice ou l'iniquité. Il ne peut ordonner cette exécution qu'en connaissance de cause. De bonne foi, est ce une simple affaire de style, d'ordonner la ruine et la honte d'une famille?

Voilà un beau champ pour votre éloquence. La rage d'accuser en Languedoc les pères de tuer les enfans, subsiste toujours. Un enfant meurt d'une fièvre maligne à Montpellier; le médecin va voyager; pendant son voyage, on accuse le père d'avoir assassiné son fils. On allait le condamner, lorsque le médecin arrive, parle aux juges, les fait rougir, et le père prend actuellement les juges à partie. Cette aventure pourrait bien mériter un épisode

1765. dans votre mémoire. Je vais écrire au médecin pour savoir le nom de ce brave père.

Adieu, Monsieur ; j'ai le malheur de n'avoir vu ni madame de *Beaumont* ni vous, mais j'ai le bonheur de vous aimer tous deux de tout mon cœur.

LETTRE CVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 d'octobre.

A Peine le petit prêtre a-t-il reçu ses roués de la part de ses divins anges, qu'il s'est mis sur le champ à faire ce que lesddits anges ont prescrit, excepté à la scène d'*Octave* et de *Julie*. Le pauvre diable confesse qu'il ne peut réchauffer cette scène, et il dit qu'il lui est impossible de faire d'*Octave* un amoureux violent. L'impuissance dont il convient lui fait beaucoup de peine ; mais il dit que c'est le seul vice dont on ne peut pas se corriger.

Ce malheureux prêtre renverra, le plutôt qu'il pourra, ses roués, avec l'honnête préface convenable en pareil cas. Le temps ne fait rien à l'affaire. Il compte sur les gens qui aiment l'histoire romaine ; mais comme il y en a beaucoup plus qui aiment l'opéra comique, il n'espère pas un succès prodigieux.

Pour moi, j'attends Adélaïde, et je la renverrai aussi avec sa préface, car il me semble qu'elle en mérite une.

Je ne savais point que *Clairon* eût manqué à mes anges, quand je lui fis, je ne sais comment, des vers hexamètres comme pour une héroïne romaine; mais elle avait si bien joué *Electre*, elle avait été si fêtée par tout le pays, elle avait été si honnête et si polie, que je fus enquinaudé. 1765.

On dit qu'il n'est pas bien sûr que l'on donne à Fontainebleau toutes les fêtes qu'on préparait.

J'ai écrit un petit mot de félicitation à M. *Hénin*; M. le duc de *Praslin* ne pouvait faire un meilleur choix; ce sera un homme de bonne compagnie de plus, dans notre petit canton allobroge. J'adressai ma lettre à M. de *Saint-Foix*, ne sachant pas si M. *Hénin* est à Paris.

Le plaisant secrétaire d'ambassade que *Jean-Jacques*! voilà un étrange original; c'est bien dommage qu'il ait fait *le Vicaire Savoyard*. La conversation de ce vicaire méritait d'être écrite par un honnête homme.

J'ai vu, depuis peu, des fatras d'instructions pastorales, d'arrêts contre les instructions, d'arrêts contre les arrêts, et de lettres contre les arrêts, et de lettres sur les miracles de *Jean-Jacques*, et j'ai conclu qu'une tragédie est plus touchante, et que ce qui plaît aux dames est plus agréable; et j'ai dit dans mon cœur, il n'y a de bon que de souper avec ses amis, et de se réjouir dans ses œuvres; et j'ai sur-tout ajouté que la consolation de la vie consiste à être un peu aimé de ses divins anges, ces divins anges à qui je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je suis retombé

1765. dans mes malingreries, et je ne m'en mets pas moins à l'ombre de leurs ailes. *V.*

LETTRE LXVIII.

AU MEME.

8 d'octobre.

Mes anges sauront que j'ai reçu aujourd'hui Adélaïde. On a remis sur le champ les roués dans le porte-feuille, et on va repreudre cette Adélaïde en sous-œuvre, non sans faire des Velches le cas qu'ils méritent, non sans être honteux de travailler pour gens qui approuvent dans un temps ce qu'ils condamnent dans un autre.

Mon philosophe *Damilaville*, qui avait fait pendant quelques mois la consolation de ma vie, est parti et a pris son plus long pour aller voir un ami avec lequel il restera quelque temps. Je ne sais pas trop dans quel temps il se présentera devant mes anges.

J'ai envoyé à M. *Elie de Beaumont* toutes les pièces nécessaires pour entreprendre le procès des *Sirven*. Je ne crois pas qu'il trouve dans cette affaire la même faveur et le même enthousiasme que dans celle de *Calas*. Je connais notre public, il se refroidit bien vîte, il n'aime pas les répétitions; il lui faut du nouveau, et c'est ce qui fait la fortune de l'opéra comique. Cependant je me flatte que mes anges voudront bien encourager *Elie*. Il est nécessaire que le mémoire soit très-bien

fait, et qu'il soit dépouillé de toute cette déclamation du barreau, qui est le contraire de la véritable éloquence. *Elie* peut m'envoyer ce factum sous le premier contre-seing venu, et je répète encore que tous les paquets à mon adresse me sont très-fidellement rendus. 1765.

J'ai lu une excellente lettre qui justifie l'arrêt du parlement contre le clergé, en citant le procès de *Guillaume Rose*, évêque de Senlis, le plus détestable ennemi d'*Henri IV*. Le bon Dieu béniſſe l'auteur de cette lettre, quel qu'il soit! Dieu me pardonne, je crois que je suis actuellement parlementaire; mais, ce qui est bien plus sûr, c'est que je suis attaché à mes anges, avec mon culte de latrie ordinaire.

Permettent-ils que j'insère ici ce petit mot pour *Roscius le Kain*?

Et nos dixmes! mes divins anges, et nos dixmes! ayez pitié de nous.

LETTRE CIX.

AU MEME.

11 octobre.

J'IGNORE si l'un de mes anges est à Fontainebleau. Je ne sais ni quand ni comment je pourrai renvoyer à *le Kain* son Adélaïde, avec un bout de préface; tout est prêt, les roués le sont aussi; mais faisons une réflexion. Les roués finissent à peu-près comme Adélaïde. On cède au cinquième

1765. acte sa maîtresse à son rival. Ne pensez-vous pas qu'il faut mettre un intervalle entre les publications de ces deux pièces ? n'est-il pas convenable que l'on reprenne Adélaïde au retour de Fontainebleau, une ou deux fois, pour favoriser le débit de l'édition au profit de *le Kain* ? S'il entend ses intérêts, il fera vendre l'ouvrage à la comédie même, le jour de la dernière représentation ; et, s'il veut me faire plaisir, il ne demandera point de privilége, parce que ces inutiles pancartes ne servent qu'à faire naître des querelles entre ceux qui sont en possession d'imprimer mes sottises.

La nouvelle qu'on me donne pour sûre, est-elle vraie ? On m'assure que M. le duc de *Praslin* veut se retirer après le voyage de *Fontainebleau*. Je conçois bien qu'un homme aussi sage que lui préfère une vie douce, avec ses amis, au tracas fatigant des affaires ; mais il me semble qu'il est encore trop jeune pour désirer ce repos qui doit être la récompense d'un long travail. Je serais très-fâché qu'il prît ce parti, à moins que sa santé ne l'y force.

Je vous demande en grâce de me dire si cette nouvelle est aussi bien fondée qu'on le dit. Je présume que *Tronchin* viendra bientôt à Paris prendre soin de la santé de M. le duc d'*Orléans*, qui ne paraît pas avoir besoin de médecin. Que deviendrai-je, moi chétif, quand je ne serai plus dans le voisinage de *Tronchin* ? On dit que je n'en ai pas pour six mois.

Voici choses d'une autre espèce. Je crois vous

avoir déjà mandé que l'impératrice de toutes les Russies, souveraine de deux mille lieues de pays, & de trois cents mille automates armés, qui ont battu les Prussiens batteurs des Autrichiens, etc., que ladite impératrice daignait faire venir quelques femmes de Genève, pour montrer à lire & à coudre à de jeunes filles de Pétersbourg; que le conseil de Genève a été assez sou & assez tyrannique pour empêcher des citoyennes libres d'aller où il leur plaît, & enfin, assez insolent pour faire sortir de la ville un seigneur envoyé par cette souveraine. 1765.

M. le comte de *Schouvalof*, qui a été chez moi, m'avait recommandé ces demoiselles. Je ne balance pas assurément entre *Cathérine II* & les vingt-cinq perruques de Genève.

Cette aventure m'a été fort sensible; elle m'a engagé à faire venir chez moi des citoyens parens de ces voyageuses affligées. Ils m'ont prouvé que le conseil agit en plus d'une occasion contre toutes les lois, et qu'il est bien loin de mériter (comme je l'ai cru long-temps) la protection du ministere de France. Il y a dans ce conseil trois ou quatre coquins, c'est-à-dire trois ou quatre dévots fanatiques qui ne sont bons qu'à jeter dans le lac.

Mes anges, traitez les fanatiques comme le diable le fut par St. *Michel. V.*

LETTRE CX.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

12 d'octobre.

1765. VRAIMENT, Monsieur, je croyais vous avoir envoyé la lettre que vous me demandez; la voici, quoiqu'elle n'en vaille pas trop la peine. Je suis toujours très-étonné que le parlement de Toulouse soit demeuré, dans cette affaire, dans une inaction qui ne peut être que honteuse. S'il croit avoir bien jugé les *Calas*, il doit publier la procédure, pour tâcher de se justifier; s'il sent qu'il se soit trompé, il doit réparer son injustice ou du moins son erreur; il n'a fait ni l'un ni l'autre, et voilà le cas où c'est le plus infâme des partis de n'en prendre aucun.

On me mande de Languedoc que cette fatale aventure a fait beaucoup de bien à ces pauvres huguenots, & que, depuis ce temps-là, on n'a envoyé personne aux galères pour avoir prié DIEU en pleine campagne, en vers français aussi mauvais que nos pseaumes latins.

Adieu, Monsieur; vous ne sauriez croire combien je suis sensible au bien que vous faites dans votre province. Mille respects à mademoiselle votre fille, qui sera bientôt madame.

LETTRE CXI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

16 octobre.

J'AI vu, Madame, votre écossais qui aurait droit d'être fier comme un écossais, si on pouvait être fier en proportion de ses connaissances et de son mérite. Il m'a dit que, malgré la mélancolie dont vous me parlez, vous conservez une imagination charmante dans la société. Il n'y a point de dédommagement pour les deux yeux, mais il y a de grandes consolations. Voici bientôt le temps où je vais perdre la vue; mes détestables fluxions me reprennent dans l'automne et l'hiver: je suis précisément comme *Pollux*, qui ne voyait le jour que six mois de l'année. 1765.

Nous avons beaucoup parlé de vous & de M. le président *Hénault*. Vous savez bien que je m'intéresserai tendrement à l'un et à l'autre jusqu'au dernier moment de ma vie. Il me mande, par sa dernière lettre, que tout doit finir. Rien n'est plus vrai: tous les êtres animés ne sont nés qu'à cette condition; mais il faut bien se souvenir que *Cicéron*, qui était premier président du parlement de Rome, dit souvent, dans ses lettres, & quelquefois même au sénat romain, que la mort n'est que la fin des douleurs. *César*, qui a conquis et

1765 gouverné votre pays des Velches, pensait de même ; & ces deux messieurs valaient bien le père *Elisée*.

En attendant, il faut s'amuser. Madame de *Floriam*, ma nièce, vous fera tenir, avec cette lettre, quelques feuilles imprimées que j'ai trouvées chez un curieux. Il y a une lettre sur mademoiselle de l'*Enclos*, écrite à un ministre huguenot, qui pourra vous égayer quelques minutes. Il y a quelques chapitres métaphysiques qui pourront vous ennuyer, & d'autres où l'on ne dit que des choses que vous savez, & que vous dites beaucoup mieux.

J'y joins un autre ouvrage qu'on appelle le Dictionnaire philosophique. Des méchans me l'ont imputé ; c'est une calomnie atroce dont je vous demande justice. Je suis fâché qu'un livre si dangereux soit si commode pour le lecteur ; on l'ouvre et on le ferme sans déranger les idées. Les chapitres sont variés comme ceux de *Montagne*, et ne sont pas si longs.

On m'assure que cette édition-ci est plus ample et plus insolente que toutes les autres. Je ne l'ai pas vue ; vous en jugerez : et je la condamne s'il y a du mal.

Je vous dirai cependant à ma honte, que j'aime assez en général tous ces petits chapitres qui ne fatiguent point l'esprit.

Je vais faire chercher encore une Pucelle pour vous amuser ; mais je doute que j'aie le temps de la trouver avant le départ de madame de *Florian*.

On trouve rarement de pucelles chez ces marauds d'huguenots de Genève. 1765.

Je ne sors jamais de chez moi, et je m'en trouve bien : on a tous ses momens à soi : et la vie est si courte, qu'il n'en faut pas perdre un quart-d'heure.

Je suis fâché que vous preniez en aversion nos pauvres philosophes. Si vous croyez qu'ils marchent un peu sur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée.

Je sais toute l'histoire de la petite-vérole de madame la duchesse de *Boufflers*. S'il était vrai qu'elle eût été en effet bien inoculée, & qu'elle eût eu la petite-vérole naturelle après l'artificielle, cela serait triste pour elle ; mais ce serait un exemple unique entre vingt mille ; et les exceptions rares n'ôtent rien à la force des lois générales.

Je n'étais pas instruit de la maladie de madame la maréchale de *Luxembourg*. Elle n'a point répondu à une lettre qui méritait assurément une réponse ; mais je m'intéresserai toujonrs à elle, comme si elle répondait.

Adieu, Madame ; je vous aimerai toujours sans la plus légère diminution. Je souhaite que vous soyez la moins malheureuse qu'on puisse être sur ce ridicule petit globe. *V.*

LETTRE CXII.

A M. DAMILAVILLE.

16 d'octobre.

1765. J'AI passé de beaux jours avec vous, mon cher frère ; il me reste les regrets ; mais il me reste aussi la douceur du souvenir, & l'espérance de vous revoir encore avant que je meure. Qui vous empêcherait, par exemple, de revenir un jour avec M. & madame de *Florian* ? Vous savez combien ils vous aiment, car vous avez gagné tous les cœurs. J'ai reçu votre lettre de Dijon, et madame de *Florian* ne vous rendra la mienne qu'à Paris. Je me flatte que votre zèle, conduit par votre prudence, va servir la bonne cause avec toute la chaleur que la nature a mise dans votre cœur généreux, sincère et compatissant. Les indignes ennemis de la raison et de la vertu sentiront bientôt qu'il n'y a de raison et de vertu que chez les vrais philosophes. L'infame *J. J.* est le *Judas* de la confrerie, mais vous ferez de dignes apôtres.

Vous savez avec quelle impatience j'attends les manuscrits de *Fréret*, que vous m'avez promis. Ceux que vous avez emportés peuvent se multiplier aisément. La lumière ne doit pas demeurer sous le boisseau. Je me flatte que vous m'instruirez des querelles du parlement et du clergé : nous sommes cette fois-ci parlementaires, et de di-

gnes paroiſſiens de M. l'archevêque de Novogorod. 1765.

Les diviſions de Genève éclateront bientôt. Il eſt abſolument néceſſaire que, vous & vos amis, vous répandiez dans le public, que les citoyens ont raiſon contre les magiſtrats; car il eſt certain que le peuple ne veut que la liberté, et que la magiſtrature ambitionne une puiſſance abſolue. Y a-t-il rien de plus tyrannique, par exemple, que d'ôter la liberté de la preſſe? et comment un peuple peut-il ſe dire libre, quand il ne lui eſt pas permis de penſer par écrit? Quiconque a le pouvoir en main voudroit crever les yeux à tous ceux qui lui ſont ſoumis; tout juge de village voudrait être deſpotique: la rage de la domination eſt une maladie incurable.

Je commence à lire aujourd'hui le livre italien *des Délits et des peines*. A vue de pays, cela me paraît philoſophique; l'auteur eſt un frère.

Adieu, vous qui ſerez toujours le mien. Adieu, mon cher ami; périſſent les infames préjugés qui déshonorent et qui abrutiſſent la nature humaine, et vive la raiſon et la probité qui ſont les protectrices des hommes contre les fureurs de l'*inf....!* Adieu, encore une fois, au nom de *Confucius*, de *Marc-Antonin*, d'*Epictète*, de *Cicéron* et de *Caton*.

LETTRE CXIII.

A M. DE LA HARPE.

12 d'octobre.

1765. J'AVOUE qu'il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites de la belle réception qu'on fit à cette Adélaïde du Guesclin, long-temps avant que vous fussiez né. On ne réussit dans ce monde qu'à la pointe de l'épée ; le plaisant de l'affaire, c'est qu'il n'y a pas un mot de changé dans la pièce autrefois sifflée et aujourd'hui applaudie. Ces exemples doivent consoler la jeunesse. Songez que, si vous travaillez pour des Français, vous travaillez aussi pour des Velches qui ont approuvé une *Electre* amoureuse d'un *Itis*, qui ont préféré la *Phèdre* de *Pradon* à celle de *Racine*, et qui ont méprisé Athalie pendant trente ans. C'est bien pis dans les provinces où les présidens des élections & les échevins jugent d'un ouvrage par les feuilles de *Fréron*. Heureusement vous avez autant de courage que de génie. Quelqu'un a dit que la gloire réside au haut d'une montagne ; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent. Vous avez pris un vol d'aigle dans Warvick, et vous ailes sont bonnes.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Madame *Denis* vous fait mille complimens.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 d'octobre.

JE vous obéis toujours ponctuellement, mon divin ange, mais c'est quand je le peux. Votre dernière lettre, du 19 d'octobre, qui, par parenthèse, est charmante, me remontre mon devoir sur deux ou trois points d'Adélaïde. Vous verrez, par la feuille suivante, que mon devoir est rempli, bien ou mal. 1765.

Les quatre vers que vous regrettez, et qui commencent: *Il faut à son ami montrer son injustice*, sont déjà restitués, et je les ai envoyés à *le Kain*, à qui je vous supplie de faire tenir ce nouveau brimborion.

Comme il faut à son ami montrer son injustice, vous croyez donc me montrer la mienne en prenant parti contre les filles, et vous trouvez bon qu'on les empêche d'aller où vous savez, c'est-à-dire en Russie. Je conçois bien qu'il n'est pas permis d'enrôler des soldats, et de débaucher des manufacturiers; mais je vours assure que les filles majeures ont le droit de voyager, et que la manière dont on en a usé avec un seigneur envoyé par *Catherine*, est directement contre les lois divines, humaines, et même génevoises. J'en ai été d'autant plus piqué que M. le comte de *Schouvalof*, très-intéressé dans cette affaire, était alors chez moi.

1765. Je vous assure de plus que je n'ai jamais vécu avec les membres du conseil de la parvulissime république de Genève; car, excepté les *Tronchin* et deux ou trois autres, ce tripot est composé de pédans du seizième siècle. Il y a beaucoup plus d'esprit et de raison dans les autres citoyens. Au reste, vient chez moi qui veut, je ne prie personne; madame *Denis* fait les honneurs, et moi je reste dans ma chambre, condamné à souffrir ou à barbouiller du papier; les visites me feraient perdre mon temps; je n'en rends aucunes, Dieu merci. Les belles et grandes dames, les pairs, les intendans même se sont accoutumés à ma grossièreté. Il n'est pas en moi de vivre autrement, grâce à ma vieillesse et à mes maladies.

Madame la comtesse d'*Harcourt* se fera porter dans un lit à la suite de *Tronchin*. Elle pouvait se remuer quand elle vint ici, elle ne se remue plus; on déposera son lit sous des hangards ou des remises, de cabaret en cabaret, jusqu'à Paris. Je voudrais bien en faire autant qu'elle uniquement pour vous faire ma cour, et pour jouir de la consolation de vous revoir. Mon cœur vous l'a dit cent fois, il est dur de mourir sans avoir causé avec vous. Mais j'ai avec moi un parent qui quoique jeune, est réduit à un état pire, sans comparaison, que celui de madame d'*Harcourt*. Il a besoin de nos secours journaliers. Comment l'abandonner? comment laisser ma petite *Corneille* grosse de six mois? Je me dis, pour m'étourdir,

ce ſera pour l'année qui vient; belle chimère! l'année qui vient je ſerai mort, et les dévots riront bien quand je ſerai damné. 1765.

Je ſoupçonne que ſi M. le duc de *Praslin* ſe dégoûte d'un tracas qui n'eſt qu'un fagot d'épines, s'il eſt aſſez philoſophe pour reſter miniſtre avec la liberté de vivre avec ſes amis, et de jouir de ſes belles poſſeſſions, M. de *Chauvelin* vous conſolera. Il eſt parti bien bruſquement de Turin, comme vous ſavez, et comme vous ſaviez ſans doute avant qu'il partît. J'ai été confondu qu'il n'ait pas pris ſon chemin par mes maſures; mais il m'a mandé qu'il était très-preſſé, et moi j'ai été très-faché de ne pouvoir lui rendre mes hommages à ſon paſſage.

Vos Velches gâtent tout, ils détériorent juſqu'à l'inoculation. Ces choſes-là n'arrivent point en Angleterre. Je ſuis bon français, *quoi qu'on die*; je ſuis affligé des ſottiſes que ſont certains corps; ils ſe mettent évidemment dans le cas d'avoir tort quand ils auront raiſon.

Adieu, mon divin ange; madame *Denis* vous fait mille tendres complimens, & vous ſavez combien je vous idolâtre.

Que devient madame d'*Argental* pendant votre abſence? *V.*

LETTRE CXV.

A M. LE PRINCE DE GALITZIN.

Octobre.

MONSIEUR,

7651. J'AI trop d'obligations à sa majesté impériale; je lui suis trop respectueusement attaché pour ne l'avoir pas servie autant qu'il a dépendu de moi, dans le dessein qu'elle a eu de faire venir dans son empire, quelques femmes de Genève et du pays de Vaud, pour enseigner la langue française à des jeunes filles de qualité à Moscou et à Pétersbourg. C'est d'ailleurs un si grand honneur pour notre langue, que j'aurais secondé cette entreprise, quand même la reconnaissance ne m'en aurait pas imposé le devoir.

M. le comte de *Shouvalof* a déjà rendu compte à votre Excellence de toute cette affaire et de la manière dont le petit conseil de Genève a fait sortir de la ville M. le comte de *Bulau*, chargé des ordres de l'impératrice. Je peux assurer à votre Excellence que jamais il n'a été défendu à aucun génevois ni à aucune génevoise d'aller s'établir où bon leur semble. Ce droit naturel est une partie essentielle des droits de cette petite nation dont le gouvernement est démocratique. Il est vrai qu'elle ne prétend pas qu'on fasse des recrues chez elle, et M. le duc de *Choiseul* même a eu la bonté de souffrir que les capitaines géne-

vois, au service de France, ne fissent point de recrues à Genève, quoiqu'il fût très en droit de l'exiger; mais il y a une grande différence entre battre la caisse pour enrôler des soldats, et accepter les conditions que demandent des femmes maîtresses d'elles-mêmes, pour aller enseigner la jeunesse. 1765.

Le petit conseil de Genève semble, je l'avoue, ne s'être conduit ni avec raison, ni avec justice, ni avec le profond respect que doivent des bourgeois de Genève à votre auguste impératrice; mais votre Excellence sait bien que dans les compagnies, ce ne sont pas toujours les plus vertueux et les plus sensés qui prédominent. Il y a quelques magistrats que l'esprit de parti a rendus ridiculement ennemis de la France et de la Russie, et qui faisaient des feux de joie à leurs maisons de campagne, lorsque nos armes avaient été malheureuses dans le cours de la dernière guerre.

Ce sont ces conseillers de ville qui ont forcé les autres à faire à M. de *Bulau*, l'affront intolérable dont M. le comte de *Schouvalof* se plaint si justement. Je ne me mêle en aucune manière des continuelles tracasseries qui divisent cette petite ville; et sans avoir la moindre discussion avec personne, je me suis borné, dans cet éclat, à témoigner à M. le comte de *Schouvalof* et à d'autres, mon respect, ma reconnaissance et mon attachement pour sa majesté l'impératrice. Ces sentimens, gravés dans mon cœur, seront toujours la règle de ma conduite. C'est ce que j'ai écrit en

1765. dernier lieu à un ami de M. le duc de *Praslin*, et c'est une protestation que je renouvelle entre vos mains.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LETTRE CXVI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

A Ferney, 1 de novembre.

Je suis très-fâché, Monsieur, que vous soyez arrivé sitôt à Paris; j'aurais bien voulu tenir encore chez moi long-temps M. et madame de *Florian*, et M. de *Florianet*.

Je ne sais si les spectacles ont cessé à Paris, dans la crise dangereuse où se trouve monsieur le dauphin; ils doivent du moins être déserts, et le clergé doit suspendre ses querelles, pour ne s'occuper qu'à prier DIEU. Il vaut beaucoup mieux qu'il fasse des prières que des mandemens; les unes seront très-bien reçues de DIEU, et les autres fort mal du public. M. *Tronchin* est parti pour Paris, nous verrons si on le consultera. Madame d'*Harcourt* le suit dans un lit dont elle ne sortira point sur la route. Elle est, ainsi que d'*Aumart*, un terrible exemple du pouvoir de la médecine.

Je crois que vous ne vous intéressez guère aux affaires de messieurs de Genève. Une grande partie des citoyens est toujours fort aigrie contre les grandes perruques. On s'est assemblé aujourd'hui pour faire des élections, je n'en sais point encore

le résultat. Mon devoir et mon goût sont, ce me semble, de jouer un rôle directement contraire à celui de *Jean-Jacques*. *Jean-Jacques* voulait tout brouiller, et moi, comme bon voisin, je voudrais, s'il était possible, tout concilier. Il y a, de part et d'autre, des gens de mérite; mais ce sont des mérites incompatibles. Je reçois les uns et les autres de mon mieux; c'est à quoi je me borne. Il faut tâcher de ne pas ressembler au voisin *Robert*, qui se trouvait fort mal d'avoir voulu raccommoder *Sganarelle* et sa femme. 1765.

Je me flatte que madame de *Florian* est en bonne santé. J'ai beau faire des allées et des étoiles pour sa sœur, elle ne s'y promène point; elle a le malheur d'être à la campagne, et de n'en pas jouir; je fais continuellement avec elle le repas du renard et de la cicogne.

Mes complimens, je vous prie, à votre beau-frère et à votre beau-fils. Si vous rencontrez quelque évêque, dites lui qu'il ne m'excommunie point; si vous rencontrez quelque conseiller du parlement, dites-lui qu'il ne me brûle point au pied du grand escalier (comme la lettre circulaire de l'évêque de Reims), en présence de maître *Dagobert Isabeau*.

Adieu, Monsieur; je vous embrasse vous et madame votre femme, sans cérémonie et de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CXVII.

A M. DE LABORDE.

PREMIER VALET DE CHAMBRE DU ROI.

A Ferney, 4 de novembre.

1765. SAVEZ VOUS, Monsieur, combien votre lettre me fait d'honneur et de plaisir ? Voici donc le temps où les morts ressuscitent. On vient de rendre la vie à je ne sais quelle Adélaïde, enterrée depuis plus de trente ans ; vous voulez en faire autant à Pandore ; il ne me manque plus que de me rajeunir : mais M. *Tronchin* ne fera pas ce miracle, et vous viendrez à bout du vôtre. Pandore n'est pas un bon ouvrage, mais il peut produire un beau spectacle, et une musique variée ; il est plein de duo, de trio et de chœurs ; c'est d'ailleurs un opéra philosophique qui devrait être joué devant *Bayle* et *Diderot* ; il s'agit de l'origine du mal moral et du mal physique. *Jupiter* y joue d'ailleurs un assez indigne rôle ; il ne lui manque que ses deux tonneaux. Un assez médiocre musicien, nommé *Royer*, avait fait presque toute la musique de cette pièce bizarre, lorsqu'il s'avisa de mourir. Vous ne ressuscitérez pas ce *Royer*, vous êtes plutôt homme à l'enterrer.

J'avoue, Monsieur, qu'on commence à se lasser du récitatif de *Lulli*, parce qu'on se lasse de tout, parce qu'on sait par cœur cette belle déclamation notée

notée, parce qu'il y a peu d'acteurs qui sachent 1765.
y mettre de l'ame; mais cela n'empêche pas que cette déclamation ne soit le ton de la nature, et la plus belle expression de notre langue. Ses récits m'ont toujours paru fort supérieurs à la psalmodie italienne, et je suis comme le sénateur *Procurante*, qui ne pouvait souffrir un châtré fesant, d'un air gauche, le rôle de *César* ou de *Caton*.

L'opéra italien ne vit que d'ariettes et de fredons; c'est le mérite des Romains d'aujourd'hui; la grand-messe et les opéra font leur gloire. Ils ont des feseurs de doubles croches, au lieu de *Cicérons* et de *Virgiles*; leurs voix charmantes raviſſent tout un auditoire en *a*, en *e*, en *i* et en *o*.

Je suis persuadé, Monsieur, qu'en unissant ensemble le mérite français et le mérite italien, autant que le génie de la langue le comporte, et en ne vous bornant pas au vain plaisir de la difficulté surmontée, vous pourrez faire un excellent ouvrage sur un très-médiocre canevas. Il y a heureusement peu de récitatif dans les quatre premiers actes, il paraît même se prêter aisément à être mesuré et coupé par des ariettes.

Au reste, si vous voulez vous amuser à mettre le péché originel en musique, vous sentez bien, Monsieur, que vous serez le maître d'arranger le jardin d'Eden tout comme il vous plaira; coupez, taillez mes bosquets à votre fantaisie, ne vous gênez sur rien. Je ne sais plus quelle dame de la

1765. cour, en écrivant en vers au duc d'*Orléans* régent, mit à la fin de sa lettre :

Allongez les trop courts, et rognez les trop longs,
Vous les trouverez tous fort bons.

Vous écourterez donc, Monsieur, tout ce qui vous plaira ; vous disposerez de tout. Le poëte d'opéra doit être très-humblement soumis au musicien ; vous n'aurez qu'à me donner vos ordres, et je les exécuterai comme je pourrai. Il est vrai que je suis vieux et malade ; mais je ferai des efforts pour vous plaire, et pour vous mettre bien à votre aise.

Vous me faites un grand plaisir de me dire que vous aimez M. *Thomas* ; un homme de votre mérite doit sentir le sien. Il a une bien belle imagination guidée par la philosophie ; il pense fortement, il écrit de même. S'il ne voyageait pas actuellement avec *Pierre le grand*, je le prierais d'animer Pandore de ce feu de *Prométhée* dont il a une si bonne provision ; mais la vôtre vous suffira ; le peu que j'en avais n'est plus que cendres ; soufflez dessus, et vous en ferez peut-être sortir encore quelques étincelles. Si j'avais autant de génie que j'ai de reconnaissance de vos bontés, je ressemblerais à l'auteur d'*Armide*, ou à celui de *Castor* et de *Pollux*.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux, Monsieur, etc.

LETTRE CXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

4 de novembre.

MON cher frère, je ne suis pas étonné que les petits-maîtres de Paris choquent un peu le bon sens d'un philosophe tel que vous. Vous n'aviez pas besoin de Ferney pour détester les faux airs, la légéreté, la vanité, le mauvais goût. Votre *Platon* est sans doute revenu avec vous, et vous vous consolerez ensemble de l'importunité des gens frivoles. Le petit nombre des élus sera toujours celui des penseurs. 1765.

Je suis trop vieux, et je ne me porte pas assez bien ponr aller faire un tour chez les Shavanois; mais je les respecte et je les aime. Je connaissais déjà la belle harangue de ce peuple vraiment policé aux Anglais de la nouvelle Angleterre, qui se disent policés. J'ai déjà même écrit quelque chose à ce sujet, qui m'a paru en valoir la peine. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux arts et de la philosophie; les vrais sauvages sont ceux qui veulent établir deux puissances; les vrais sauvages sont les calomniateurs des gens de lettres. La calomnie mérite bien le nom d'*infame* que nous lui avons donné.

Avouez que vous l'avez trouvée bien infame quand vous avez été témoin de ma vie philosophique et retirée, quand vous avez vu mon église,

1765. que je tiens pour aussi jolie, aussi bien recrépie, et aussi bien desservie que celle de *Pompignan*. Son frère, l'évêque du Puy, m'appelle impie, et voudrait me faire brûler, parce que j'ai trouvé les psaumes de *Pompignan* mauvais; cela n'est pas juste, mais la vertu sera toujours persécutée.

Je crois que vous allez donner une nouvelle chaleur à la souscription en faveur des *Calas*. Les belles actions sont votre véritable emploi. Celui que la fortune vous a donné, n'était pas fait pour votre belle ame.

J'ai pris la liberté de supplier l'électeur palatin d'ordonner à son ministre à Paris de souscrire pour plusieurs exemplaires; je vous supplie de vous informer si ses ordres sont exécutés. Il doit y avoir pour environ mille écus de souscriptions à Genève. J'en ai pour ma part quarante-neuf qui ont payé, et cinq qui n'ont pas payé. Vous pourrez faire prendre l'argent chez M. de *Laleu*, quand il vous plaira.

M. le comte de *la Tour-du-Pin* m'écrivit sur le champ une lettre digne d'un brave militaire. Il m'ordonna de ne point rendre l'homme en question, sous quelque prétexte que ce pût être. Voilà comme il en faudrait user avec les persécuteurs de l'abominable espèce que vous connaissez.

On dit que Ce qui plaît aux dames (*) a eu un grand succès à Fontainebleau. Il ne m'appartient pas, à mon âge, de me rengorger d'avoir fourni le canevas des divertissemens de la cour, mais je

(*) La Fée Urgèle, opéra-comique.

fuis fort aise qu'elle se réjouisse ; cela me prouve évidemment que monsieur le dauphin n'est point en danger comme on le dit. 1765.

J'ai peur qu'à la Saint-Martin le parlement et le clergé ne donnent leurs opéra comiques, dont la musique sera probablement fort aigre ; mais la sagesse du roi a déjà calmé tant de querelles de ce genre, que j'espère qu'il dissipera cet orage.

On m'a mandé qu'il paraissait un mandement d'un évêque grec, je ne sais si c'est une plaisanterie ou une vérité. Il me semble que les Grecs ne sont plus à la mode ; cela était bon du temps de M. et de madame *Dacier*. Je fais plus de cas des confitures sèches que vous m'avez promis de m'envoyer par la diligence de Lyon ; je crois que les meilleures se trouvent chez *Fréret*, rue des Lombards. Pardon des petites libertés que je prends avec vous, mais vous savez que les dévots aiment les sucreries.

Je peux donc espérer que j'aurai, au mois de janvier, le gros ballot qu'on m'a promis. Il me fera passer un hiver bien agréable, mais cet hiver ne vaudra pourtant pas le mois d'été que vous m'avez donné. Il me semble qu'avec cette pacotille, je pourrai avoir de quoi vivre sans recourir aux autres marchands qui ne débitent que des drogues assez inutiles. Je sais fort bien aussi qu'il y a des drogues dans le gros magasin que j'attends, et que tout n'est pas des bons teseurs ; mais le bon l'em-

1765. portera tellement sur le mauvais, qu'il faudra bien que les plus difficiles soient contens.

Tronchin m'a demandé aujourd'hui des nouvelles de votre gorge; je me flatte que vous m'en apprendrez de bonnes. Ma santé est toujours bien faible, et les pluies dont nous sommes inondés ne la fortifient pas.

Adieu, mon vertueux ami; soutenez la vertu, confondez la calomnie, et écrasez cette infame.

LETTRE CXIX.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

7 de novembre.

Ma chère nièce, voici un gros paquet que madame la duchesse d'*Enville* a bien voulu vous faire parvenir. Vous y trouverez d'abord une lettre de M. le comte de *Schouvalof* pour M. de *Florian*, et un paquet pour madame *du Deffant*, que je vous supplie de lui faire tenir comme vous pourrez, et le plutôt que vous pourrez.

Je ne sais pas trop quand vous recevrez tout cela, car nous sommes inondés; les ponts sont emportés, les coches de Lyon se noient dans la rivière d'Inn; nous voilà séparés du reste du monde; mais je m'aperçois seulement que je suis séparé de vous. Vous m'aviez accoutumé à une vie fort douce.

On ne sait point encore quand M. *Tronchin* ira s'établir à Paris; il semble qu'il redoute d'y être consulté sur la maladie de monsieur le dauphin.

Les nouvelles de cette maladie varient tous les jours; mais je m'imagine toujours que le péril n'eſt pas preſſant, puiſque les ſpectacles continuent à Fontainebleau. 1765.

Je n'ai point vu mademoiſelle *Clairon* ſur la liſte des plaiſirs; il ſemble qu'on ait voulu lui faire croire qu'on pouvait ſe paſſer d'elle. Vous allez avoir, à la Saint-Martin, l'opéra comique, le parlement et le clergé. Tout cela ſera fort amuſant; mais, ſi vous êtes un peu philoſophe, vous vous plairez davantage à la converſation de MM. *Diderot* et *Damilaville*.

Je ne ſais ſi vous ſavez que *J. J. Rouſſeau* a été lapidé comme St *Etienne*, par des prêtres et des petits garçons de Motier-Travers. Il me ſemble qu'on en parlait déjà quand vous étiez dans l'enceinte de nos montagnes; mais le bruit de ce martyre n'était pas encore confirmé. Heureuſement les pierres n'ont pas porté ſur lui. Il s'eſt enfui comme les apôtres, et a ſecoué la pouſſière de ſes pieds.

Nous verrons ſi le clergé de France fera lapider les parlemens. Il me ſemble que celui de Paris a perdu ſon procès au ſujet des nonnes de Saint-Cloud. Cela eſt bien juſte; l'archevêque eſt duc de Saint-Cloud, et il faut que le charbonnier ſoit maître chez lui, ſur-tout quand il a la foi du charbonnier.

Je vous prie, quand il y aura quelque choſe de nouveau, de donner au grand écuyer de *Cyrus* la charge de votre ſecrétaire des commandemens.

1765. —— Vous ferez une bonne action, dont je vous saurai beaucoup de gré, si vous donnez à dîner à M. de *Beaumont*, non pas à *Beaumont l'archevêque*, mais *Beaumont le philosophe*, le protecteur de l'innocence, et le défenseur des *Calas* et des *Sirven*. L'affaire des *Sirven* me tient au cœur; elle n'aura pas l'éclat de celle des *Calas*: il n'y a eu malheureusement personne de roué, ainsi nous avons besoin que *Beaumont* répare par son éloquence ce qui manque à la catastrophe. Il faut qu'il fasse un mémoire excellent. Je voudrais bien le voir avant qu'il fût imprimé, et je voudrais sur-tout que les avocats se défissent un peu du style des avocats.

Adieu, ma chère nièce; vous devez recevoir, ou avoir reçu une lettre de votre sœur. Nous fesons mille complimens à tout ce qui vous entoure, mari, fils et frère, et nous vous souhaitons autant de plaisir qu'on en peut goûter quand on est détrompé des illusions de Paris.

LETTRE CXX.

A M. DE CHABANON.

Au château de Ferney, 13 de novembre.

Je fais passer ma réponse, Monsieur, par madame votre sœur que j'ai eu l'honneur de voir quelquefois dans mes masures helvétiques. Vous m'avez envoyé l'épître de M. *Delille*, mais souvenez-vous que c'est en attendant votre Virginie.

Nardi parvus onix eliciet cadum.

On

On fait de beaux vers à préſent, on a de l'eſprit et des connaiſſances; mais il eſt bien rare de faire des vers qui ſe retiennent et qui reſtent dans la mémoire, malgré qu'on en ait. Il règne, dans preſque tous les ouvrages de ce temps ci, une abondance d'idées incohérentes qui étouffent le ſujet; et quand on les a lus, il ſemble qu'on ait fait un rêve; on ſe ſouvient ſeulement que l'auteur a de l'eſprit, et on oublie ſon ouvrage. 1765.

M. *Delille* n'eſt pas dans ce cas; il penſe d'ailleurs en philoſophe, et il écrit en poëte; je vous prie de le remercier de la double bonté qu'il a eue de m'envoyer ſon ouvrage, et de me l'envoyer par vous. Je lui ſais bon gré d'avoir loué *Catherine*. Elle m'a fait l'honneur de me mander qu'elle venait de chaſſer tous les capucins de la Ruſſie; elle dit qu'*Abraham Chaumeix* eſt devenu tolérant, mais qu'il ne deviendra jamais un homme d'eſprit. Elle en a beaucoup, et elle perfectionne tout ce que cet illuſtre barbare *Pierre I* a créé. Je ſuis perſuadé que, dans ſix mois, on ira des bouts de l'Europe voir ſon carrouſel; les arts et les plaiſirs nobles ſont bien étonnés de ſe trouver à l'embouchure du lac Ladoga.

Adieu, Monſieur; vivez gaiement ſur les bords de la Seine, et faites-y applaudir Virginie. Je ſoupçonne ſon hiſtoire d'être fort romaneſque; elle n'en ſera pas moins intéreſſante. Perſonne ne prendra plus de part à vos ſuccès que votre très-humble, très-obéiſſant ſerviteur et confrère, *V.*

LETTRE CXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 de novembre.

1765. Le petit ex-jésuite, mes anges, est toujours très-docile; mais il se défie de ses forces, il ne voit pas jour à donner une passion bien tendre et bien vive à un triumvir; il dit que cela est aussi difficile que de frire parler un lieutenant criminel en madrigaux.

Permettez-moi de ne point me rendre encore sur l'article des filles de Genève. Non-seulement la loi du couvent n'est pas que les filles seront cloîtrées dans la ville, mais la loi est toute contraire. Les choses sont rarement comme elles paraissent de loin. Le cardinal de *Fleuri* regardait les derniers troubles de Genève comme une sédition des halles. M. de *Lautrec* arriva plein de cette idée; il fut bien étonné quand il apprit que le pouvoir souverain réside dans l'assemblée des citoyens; que le petit conseil avait excédé son pouvoir, et que le peuple avait marqué une modération inouie jusqu'au milieu même d'un combat où il y avait eu du sang de répandu.

Les mécontentemens réciproques, entre les citoyens et le conseil, subsistent toujours. Il ne convient ni à ma qualité d'étranger, ni à ma situation, ni à mon goût d'entrer dans ces querelles. Je dois, comme bon voisin, les exhorter tous à

la paix, quand ils viennent chez moi; c'est à quoi je me borne. 1765.

On vient malheureusement de m'adresser une fort mauvaise ode, suivie d'une histoire des troubles de Genève jusqu'au temps présent. Cette histoire vaut bien mieux que l'ode, et plus elle est bien faite, plus je parais compromis par un parti qui veut s'attacher à moi. Cet ouvrage doit d'autant plus alarmer le petit conseil, que nous sommes précisément dans le temps des élections. J'ai sur le champ écrit la lettre ci-jointe à l'un des *Tronchin*, qui est conseiller d'Etat. Je veux qu'au moins cette lettre me lave de tout soupçon d'esprit de parti; je veux paraître impartial comme je le suis.

Je vous supplie, mes divins anges, de bien garder ma lettre, et de vouloir bien même la montrer à M. le duc de *Praslin*, en cas de besoin, afin que je ne perde pas tout le fruit de ma sagesse. Si je tiens la balance égale entre les citoyens et le conseil de Genève, il n'en est pas ainsi des querelles de votre parlement, et de votre clergé. Je me déclare net pour le parlement, mais sans conséquence pour l'avenir; car je trouve fort mauvais qu'il fatigue le roi et le ministère pour des affaires de bibus, et je veux qu'il réserve toutes ses forces contre les usurpations ecclésiastiques, sur-tout contre les romaines. Il m'a fallu, en ressassant l'histoire, relire la *Constitution*; je ne crois pas qu'on ait jamais forgé une pièce plus impertinente et plus absurde.

1765. Il faut être bien prêtre, bien velche, pour faire de cette arlequinade jésuitique et romaine, une loi de l'Eglise et de l'Etat. O Velches! ô Velches! vous n'avez pas le sens d'une oie.

Monsieur l'abbé le coadjuteur m'a envoyé son portrait; je lui ai envoyé quelques rogatons qui me sont tombés sous la main. Je me flatte qu'on entendra parler de lui dans l'affaire des deux puissances, et que ce *Bellérophon* écrasera la chimère du pouvoir sacerdotal, qui n'est qu'un blasphème contre la raison, et même contre l'Evangile.

J'ai chez moi un jésuite et un capucin; mais, par tous les Dieux immortels, ils ne sont pas les maîtres.

Respect et tendresse. *V.*

Nota bené. Ou que M. de *Praslin* garde sa place, ou qu'il la donne à M. de *Chauvelin*; voilà mon dernier mot.

LETTRE CXXII.

A M. DAMILAVILLE.

13 de novembre.

Mon cher ami, plus je réfléchis sur la honteuse injustice qu'on fait à M. d'*Alembert*, plus je crois que le coup part des ennemis de la raison; c'est cette raison qu'on craint et qu'on hait, et non pas sa personne. Je sais bien qu'un homme puissant a cru, l'année passée, avoir lieu de se

plaindre de lui; mais cet homme puissant est noble et généreux, et serait beaucoup plus capable de servir un homme de mérite que de lui nuire. Il a fait du bien à des gens qui ne le méritaient guère. Je m'imagine qu'il expierait son péché en procurant à un homme comme M. d'*Alembert*, non-seulement l'étroite justice qui lui est due, mais les récompenses dont il est si digne. 1765.

Je ne connais point d'exemple de pensions accordées aux académiciens de Pétersbourg qui ne résident pas, mais il mérite d'être le premier exemple, et assurément cela ne tirerait pas à conséquence. Il faudrait que je fusse sûr qu'il n'ira point présider à l'académie de Berlin, pour que j'osasse en écrire en Russie. *Rousseau* doit être actuellement à Potsdam; il reste à savoir si M. d'*Alembert* doit fuir ou rechercher sa société, et s'il est bien déterminé dans le parti qu'il aura pris. J'agirai sur les instructions et les assurances positives que vous me donnerez.

L'impératrice de Russie m'a écrit une lettre à la *Sévigné* (*); elle dit qu'elle a fait deux miracles; elle a chassé de son empire tous les capucins, et elle a rendu *Abraham Chaumeix* tolérant. Elle ajoute qu'il y a un troisième miracle qu'elle ne peut faire, c'est de donner de l'esprit à *Abraham Chaumeix*.

Auriez-vous trouvé *Bigex* à Paris? Pour moi,

(*) Voyez la Correspondance de l'Impératrice, lettre du 22 d'auguste 1765.

——j'ai toujours mon capucin (2). Je fais mieux que
1765. l'impératrice; elle les chasse, et je les défroque.

Il paraît à Genève un livre qui m'est en quelque façon dédié : c'est une histoire courte, vive et nette des troubles passés et des présens. Les citoyens y exposent de très-bonnes raisons; il semble que l'auteur veuille me forcer, par des louanges, et même par d'assez mauvais vers, à prendre le parti des citoyens contre le petit conseil; mais c'est de quoi je me garderai bien. Il serait ridicule à un étranger, et sur-tout à moi, de prendre un parti. Je dois être neutre, tranquille, impartial, bien recevoir tous ceux qui me font l'honneur de venir chez moi, ne leur parler que de concorde; c'est ainsi que j'en use; et s'il était possible que je leur fusse de quelque utilité, je ne pourrais y parvenir que par l'impartialité la plus exacte.

Je vais faire rassembler ce que je pourrai des anguilles de M. *Nédham*, pour vous les faire parvenir; ce ne sont que des plaisanteries. Les choses auxquelles *Bigex* peut travailler sont plus dignes de l'attention des sages.

On m'a dit qu'on allait faire une nouvelle édition de l'ouvrage attribué à *Saint-Evremond*, et de quelques autres pièces relatives au même objet. J'ai cherché en vain à Genève une lettre d'un évêque

(2) Ce capucin que M. de *Voltaire* tolérait chez lui, finit par le voler, et se réfugia à Londres où il mourut de la v...

grec (*); il n'y en a qu'un seul exemplaire qui est, je crois, entre les mains de madame la duchesse d'*Enville*. On prétend que c'est un morceau assez instructif sur l'abus des deux puissances. L'auteur prouve, dit-on, que la seule véritable puissance est celle du souverain, et que l'Eglise n'a d'autre pouvoir que les prérogatives accordées par les rois et par les lois. Si cela est, l'ouvrage est très-raisonnable. J'espère l'avoir incessamment. 1765.

Adieu, mon cher ami; tout notre hermitage vous fait les plus tendres complimens. *V.*

LETTRE CXXIII.

AU MEME.

19 de novembre.

Mon cher frère, voici des guenilles qui ne sont pas miraculeuses, mais dans lesquelles un honnête impie se moque prodigieusement des miracles. Le prophète *Grimm* en demande quelques exemplaires, je vous en envoie *cinq*. Ce ne sont-là que des troupes légères qui escarmouchent; vous m'avez promis un corps d'armée considérable. J'attends ce livre de *Fréret*, qui doit être rempli de recherches savantes et curieuses; envoyez-moi une bonne provision; la victoire se déclare pour nous de tous côtés. Je vous assure que dans peu il n'y aura que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et

(*) Voyez le Mandement de l'archevêque de Novogorod, volume de Facéties.

1765. nous ne voulons de cette canaille ni pour partisans ni pour adversaires. Nous sommes un corps de braves chevaliers défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés. Allons, brave *Diderot*, intrépide d'*Alembert*, joignez-vous à mon cher *Damilaville*, courez sus aux fanatiques et aux fripons; plaignez *Blaise Pascal*, méprisez *Houtteville* et *Abadie* autant que s'ils étaient pères de l'Eglise; détruisez les plates déclamations, les misérables sophismes, les fausſetés historiques, les contradictions, les absurdités sans nombre; empêchez que les gens de bon sens ne soient les esclaves de ceux qui n'en ont point: la génération naissante vous devra sa raison et sa liberté.

Je vous ai toujours dit que M. le duc de *Choiseul* a une ame noble et sensible; c'est un grand malheur qu'il soit mécontent de *Protagoras*. Est-il possible qu'un homme d'un esprit si supérieur que *Saurin* fasse toujours des pièces qui ne réussissent guère? à quoi tient donc le succès? Des gens médiocres font des pièces qu'on joue pendant vingt ans; on représente encore la Didon de *Pompignan*. Grâce au ciel, je n'ai point fait le Siége de Paris; il y a pourtant là un certain évêque *Goslin* qui fesait une belle figure; il n'exigeait point de billets de confession, mais il se battait comme un diable sur la brèche, et tuait des normands tant qu'il pouvait. Si jamais on met des évêques sur le théâtre, comme je l'espère, je retiens place pour celui-là.

N'oubliez pas de presser *Briasson* de tenir sa promesse. Je peux mourir cet hiver, et je ne veux point mourir sans avoir eu entre mes mains tout le *Dictionnaire encyclopédique*. Je commencerai par lire l'article *Vingtième*. 1765.

Nous vous embrassons tous.

LETTRE CXXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 20 de novembre.

Il faut que vous sachiez, Madame, qu'il y a près d'un mois que madame la duchesse d'*Enville* voulut bien se charger d'un assez gros paquet pour vous. Ce paquet, qui en contenait d'autres, est adressé à madame de *Florian*, qui doit prendre ce qui est pour elle, et vous faire tenir ce qui est pour vous. Le départ de madame la duchesse d'*Enville* a été retardé de jour en jour; mais enfin elle ne sera pas toujours à Genève.

Je ne sais si ce que je vous envoie vous amusera; mais vous verrez, dans la lettre qui est jointe à ce paquet, que je vous ouvre entièrement mon cœur. Je m'y suis livré au plaisir de causer avec vous, comme si j'étais au coin de votre feu. Je ne peux vous rien dire de plus que ce que je vous ai dit. Je pense sur le présent et sur l'avenir, comme j'ai parlé dans ma lettre. Plus on vieillit, dit-on, plus

1765. on a le cœur dur : cela peut être vrai pour des miniſtres d'Etat, pour des évêques et pour des moines ; mais cela eſt bien faux pour ceux qui ont mis leur bonheur dans les douceurs de la ſociété et dans les devoirs de la vie.

Je trouve que la vieilleſſe rend l'amitié bien néceſſaire ; elle eſt la conſolation de nos misères et l'appui de notre faibleſſe, encore plus que la philoſophie. Heureux vos amis, Madame, qui vous conſolent et que vous conſolez ! Je vous ai toujours dit que vous vivriez fort long-temps, et je me flatte que M. le préſident *Hénault* pouſſera encore loin ſa carrière. Le chagrin, qui uſe l'ame et le corps, n'approche point de lui.

On m'a mandé qu'on avait découvert un bâtard de *Moncrif* qui a ſoixante et quatorze ans. Si cela eſt, *Moncrif* eſt le doyen des beaux eſprits de Paris ; mais il veut toujours paraître jeune, et dit qu'il n'a que ſoixante et dix-huit ans : c'eſt avoir un grand fonds de coquetterie.

Je m'occupe à bâtir et à planter comme ſi j'étais jeune ; chacun a ſes illuſions. Je vous ai mandé que je commençais mon quartier de quinze-vingt qui arrive tous les ans avec les neiges.

Voilà la ſaiſon, Madame, où nous devons nous aimer tous deux à la folie ; c'eſt dans mon cœur un ſentiment de toute l'année.

Je ne ſais s'il eſt vrai que monſieur le dauphin ait vomi un abcès de la poitrine, et ſi cette criſe pourra le rendre aux vœux de la France. Je vou-

drais que les mauvaises humeurs, qu'on dit être dans les parlemens et dans les évêques, eussent aussi une évacuation favorable; mais l'esprit de parti est plus envenimé qu'un ulcère aux poumons. 1765.

Portez-vous bien, Madame, et agréez mon tendre respect. Daignez ne me pas oublier auprès de votre ancien ami. *V.*

LETTRE CXXV.

A M. DAMILAVILLE.

25 de novembre.

VOTRE mal de gorge et votre amaigrissement me déplaisent beaucoup: vous savez si je m'intéresse à votre bien-être et à votre long-être. Notre *Esculape-Tronchin* ne guérit pas tout le monde: madame la duchesse d'*Enville* pourra bien rester tout l'hiver à Genève. Quoi qu'il fasse, mon cher ami, la nature en saura toujours plus que la médecine. La philosophie apprend à se soumettre à l'une et à se passer de l'autre; c'est le parti que j'ai pris.

Cette philosophie, contre laquelle on se révolte si injustement, peut faire beaucoup de bien, et ne faire aucun mal. Si elle avait été écoutée, les parlemens n'auraient pas tant harcelé le roi, et tant outragé les ministres. L'esprit de corps et la philosophie ne vont guère ensemble Je crains que l'archevêque de Novogorod, dont vous me parlez, ne puisse les soutenir dans la seule chose où ils

1765. paraissent avoir raison, et qu'après avoir combattu mal à propos l'autorité royale sur des affaires de finance et de forme, ils ne finissent par succomber quand ils soutiennent cette même autorité contre quelques entreprises du clergé.

Mais la santé de monsieur le dauphin est un objet si intéressant qu'il doit anéantir toutes ces querelles. La bulle *Unigenitus* et toutes les bulles du monde ne valent pas assurément la poitrine et le foie d'un fils unique du roi de France.

Madame *Denis* ne se porte pas trop bien; elle me charge de vous dire combien elle vous aime et vous estime. Elle attend les boîtes de confitures que vous voulez bien nous envoyer; il n'y a qu'à les mettre au coche de Lyon.

Embrassez pour moi MM. *Diderot* et d'*Alembert*; quand vous les verrez. Toute mon ambition est que la cour pût les connaître, et rendre justice à leur mérite qui fait honneur à la France.

Qu'est devenu le très-paresseux *Thiriot*? Il m'écrit une ou deux fois l'an par boutade. Vous savez probablement que *Jean-Jacques* est à Strasbourg où il fait jouer le Devin du village; cela vaut mieux que de chercher à mettre le trouble dans Genève, et d'être lapidé à Motier-Travers. Les magistrats et les citoyens sont toujours divisés; je ne les vois, les uns et les autres, que pour leur inspirer la concorde: c'est la bousole invariable de ma conduite.

Je vous demande en grâce de presser M. de *Beaumont* sur l'affaire des *Sirven*; elle me paraît

toute prête ; le temps est favorable ; je ne crois pas qu'il y ait un instant à perdre. 1765.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE CXXVI.

AU MÊME.

27 de novembre.

Je ne manquai pas, mon cher ami, de faire chercher, il y a quelques jours, à Genève, chez le sieur *Boursier*, les deux petites facéties de Neuchâtel. Je les adressai sous l'enveloppe de M. de *Courteille*, comme vous me l'aviez prescrit. Je serais fâché qu'elles fussent perdues, il serait difficile de les retrouver. Ce sont des bagatelles qui n'ont qu'un temps, après quoi elles périssent comme les feuilles de *Fréron*.

Les divisions de Genève continuent toujours, mais sans aucun trouble. Ce fut, ces jours passés, une chose assez curieuse de voir huit cents cinquante citoyens refuser leurs suffrages aux magistrats avec beaucoup plus d'ordre et de décence que les moines n'élisent un prieur dans un chapitre. Plusieurs magistrats et plusieurs citoyens m'ont prié de leur donner un plan de pacification. Je n'ai pas voulu prendre cette liberté sans consulter monsieur d'*Argental*. Je crois d'ailleurs qu'il faut attendre que les esprits un peu échauffés, soient refroidis. M. *Hénin*, nommé à la résidence de Genève, viendra bientôt ; c'est un homme de mérite très instruit ;

1765. il est plus capable que personne de porter les Génevois à la concorde. *Jean-Jacques* a un peu embrouillé les affaires; on découvre tous les jours de nouvelles folies de ce *Jean-Jacques*. Vous connaissez, je crois, *Cabanis*, qui est un chirurgien de grande réputation. Ce *Cabanis* a mis long-temps des bougies en sa vilaine petite verge, il l'a soigné, il l'a nourri long-temps. *Jean-Jacques* a fini par se brouiller avec lui comme avec M. *Tronchin*. Il paraît que l'ingratitude entre pour beaucoup dans la philosophie de *Jean-Jacques*.

Notre enfant, madame *Dupuits*, vient d'accoucher, à sept mois, d'un garçon qui est mort au bout de deux heures. Il a été heureusement baptisé; c'est une grande consolation. Il est triste que père *Adam* n'ait pas fait cette fonction salutaire, dont il se serait acquitté avec une extrême dignité.

Adieu, mon très-cher *écr.* de *l'inf.*

P. S. Je recommande toujours à vos bontés l'affaire de *Sirven*. Un homme de loi de son pays m'a mandé qu'il lui avait conseillé lui-même de fuir; et que dans le fanatisme qui aliénait tous les esprits, il aurait été infailliblement sacrifié comme *Calas*. Cette seconde affaire fera autant d'honneur à M. de *Beaumont* que la première, sans avoir le même éclat. On verra que l'amour de l'humanité l'anime plutôt que celui de la célébrité.

LETTRE CXXVII. 1765.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de novembre.

Je dois dire, ou répéter à mes anges, que quand je leur ai envoyé un plan, qui n'eſt pas un plan de tragédie, je n'ai pris cette liberté que parce que pluſieurs perſonnes des deux partis m'en avaient prié. J'ajoute encore que je n'ai mis par écrit mes idées que pour donner à M. *Hénin* des notions préliminaires de l'état des choſes. M. *Fabry*, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, et qui eſt à peuprès chargé des affaires par intérim, m'a paru être de mon avis dans les converſations que j'ai eues avec lui. Ce qui pourrait me faire croire que j'ai rencontré aſſez juſte, c'eſt qu'ayant propoſé en général le nombre de ſept cens citoyens pour exiger une aſſemblée du corps entier de la république, ce nombre a paru trop fort aux citoyens, & trop petit aux magiſtrats; par conſéquent il ne s'écarte pas beaucoup du juſte milieu que j'ai propoſé, puiſque l'aſſemblée générale n'eſt preſque jamais compoſée que de treize cents, tout au plus, & qu'il n'y a qu'un ſeul exemple où elle ait été de quatorze cents.

Mes remontrances à *le Kain* deviennent inutiles après l'édition faite d'Adélaïde, ainſi n'en parlons plus. Un temps viendra où les tracaſſeries de

1765 la comédie seront finies comme celles de la Bretagne, et où le petit ex-jésuite pourra revenir à ses roués ; mais, pour moi, je serai toujours à mes anges avec respect et tendresse. *V.*

LETTRE CXXVIII.

AU MEME.

28 novembre.

Il y a deux choses, mes divins anges, à considérer en ce paquet. La plus importante est celle de deux vers à restituer dans Adélaïde ; et ces deux vers se trouvent dans une lettre ci-jointe à *le Kain*, laquelle je soumets à la protection de mes anges.

La seconde est une billevesée d'une autre espèce, qui fera voir à mes anges combien je suis impartial, ami de la paix, exempt de ressentiment, équitable, et peut-être ridicule.

Plusieurs membres du conseil de Genève, et plusieurs citoyens sont venus tour à tour chez moi, et m'ont exposé les sujets de leurs divisions. J'ai pris la liberté de leur proposer des accommodemens. Il y a quelques articles sur lesquels on transigerait dans un quart d'heure ; il y en a d'autres qui demanderaient du temps, et sur-tout plus de lumières que je n'en ai. Mon seul mérite, si c'en est un, est de jouer un rôle diamétralement opposé à celui de *Jean-Jacque*, et de chercher à éteindre le feu qu'il a soufflé de

toutes

toutes les forces de ses petits poumons. J'ai mis par écrit un petit plan de pacification, qui me paraît clair et très-aisé à entendre par ceux qui ne sont pas au fait des lois de la parvulissime république de Genève ; donnez-vous, je vous en prie, le plaisir ou l'ennui de lire ma petite chimère ; je ne veux pas la présenter aux intéressés avant que vous m'ayez dit si elle est raisonnable. Je crois qu'il faudrait préalablement la montrer à deux avocats de Paris, afin de savoir si elle ne répugne en rien au droit public et au droit des gens. Ensuite je vous prierai de la faire lire à M. de *Saint-Foix*, à M. le marquis de *Chauvelin*, à M. *Hénin* et enfin à M. le duc de *Praslin* ; mais non pas à M. *Cromelin*, parce qu'il est partie intéressée, et que, malgré tout son esprit et toute sa raison, il peut être préoccupé. 1765.

Si M. le duc de *Praslin* approuvait ce plan, je la proposerais alors au conseil de Genève, et ce serait un préliminaire de la paix que M. *Hénin* ferait à son arrivée. Je ne me mêlerai plus de rien, dès que M. *Hénin* sera ici ; je ne sais que préparer les voies du Seigneur.

Je sais bien, mes divins anges, que M. le duc de *Praslin* a maintenant des affaires plus importantes. Je vois avec douleur que les parlemens, à force d'avoir demandé des choses qui ont paru injustes, succomberont peut-être dans une chose juste, et que la France ne sera pas du diocèse de Novogorod la grande.

La maladie de monsieur le dauphin cause en-

1765. core de plus grandes inquiétudes, et ce n'est pas trop le temps de parler des tracasseries de Genève; mais aussi les tracasseries étrangères peuvent servir de délassement, et amuser un moment.

Amusez-vous donc, et donnez-moi vos avis et vos ordres.

Quand vous serez dans un temps plus heureux et plus fait pour les plaisirs, le petit ex-jésuite vous enverra ses roués. Il a profité, autant qu'il a pu, de vos très-bons conseils; il ne parviendra jamais à faire une pièce attendrissante; ce n'était pas son dessein; mais elle pourra être vigoureuse & attachante.

Toute ma petite famille baise très-humblement le bout de vos aîles.

LETTRE CXXIX.

A M. LE KAIN.

A Ferney, 29 de novembre.

Mon cher grand acteur, j'ai reçu votre Adélaïde. Je m'imagine que la maladie de monsieur le dauphin, et les tracasseries de Bretagne, ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais. J'ai peur que cette année-ci ne soit pas l'année de votre plus grosse recette; mais si mademoiselle *Clairon* ne donne pas sa démission, vous pourrez encore vous tirer d'affaire. M. de *la Harpe* me mande que vous avez donné la préférence à Stockholm sur Tolède. Je ne doute

pas qu'il n'y ait dans sa pièce autant d'intérêt que dans celle de *Piron*, avec de plus beaux vers. 1765.

Quant à la pauvre Adélaïde, elle ne me paraît pas si heureuse à la lecture qu'à la représentation. Je vois bien que vos talens l'avaient embellie. L'édition a beaucoup de fautes qui ne sont point corrigées dans l'errata. Il me tombe sous la main un vers que je n'entends point du tout, c'est à la page 30 :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'Etat ne trahissent leurs vœux.

cela n'est ni françois pour la construction, ni intelligible pour le sens. J'ai fait beaucoup de mauvais vers en ma vie ; mais, Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là ; il est plat & barbare. Voilà où mène la malheureuse coutume de couper & d'étriquer des tirades. Quoique je sois bien vieux, je ne laisse pas d'avoir un peu de goût et même un peu d'amour-propre, & je suis fâché d'être si ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède. Je vous prie, pour me consoler, de me mander comment vont les spectacles, les plaisirs ou l'ennui de Paris, et de ne plus mettre *comédie françoise* en contre-seing sur vos lettres ; il est fort indifféreut pour la poste que vos lettres viennent de la comédie françoise ou de la comédie italienne ; ce qui n'est pas indifférent, c'est votre amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *V.*

Je reçois votre lettre du 23. Je ne crains pas

que le temple vous fasse grand tort, si Gus-
1765. tave-Vasa est beau et bien joué.

LETTRE CXXX.

A M. CAILHAVA.

Auteur de la comédie intitulée le Tuteur dupé.

Au château de Ferney, 30 de novembre.

Je ne puis trop vous remercier, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire partager le plaisir que vous avez donné à tout Paris. Je n'ai point été étonné du succès de votre pièce; non-seulement elle fournit beaucoup de jeu de théâtre, mais le dialogue m'en a paru naturel et rapide; elle est aussi bien écrite que bien intriguée. Il est à croire que vous ne vous bornerez pas à cet essai, et que le théâtre français s'enrichira de vos talens. Ma plus grande consolation, dans ma vieillesse languissante, est de voir que les beaux arts que j'aime sont soutenus par des hommes de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime qui vous est due, Monsieur, etc.

LETTRE CXXXI. 1765.

A M. CHRISTIN, *fils*, *avocat à Saint-Claude*.

2 de décembre.

Il est si juste, Monsieur, de pendre un homme pour avoir mangé du mouton le vendredi, que je vous prie instamment de me chercher des exemples de cette pieuse pratique dans votre province. La perte de la liberté et des biens, pour avoir fourni de la viande aux hérétiques en carême, n'est qu'une bagatelle. Je voudrais bien savoir de quelle date est la défense de traduire *la Bible* en langue vulgaire. Cette défense, d'ailleurs, était très raisonnable de la part des gens qui sentaient leur cas verreux.

Quand vous feuilleterez vos archives d'horreur et de démence, voulez-vous bien vous donner la peine de choisir tout ce que vous trouverez de plus curieux et de plus propre à rendre la superstition exécrable.

On ne peut être plus touché que je le suis, Monsieur, de votre façon de penser et de votre amitié ; vous êtes véritablement chéri dans notre maison.

LETTRE CXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 de décembre,

MES ANGES,

1765. Je vous confirme que je me suis lassé de perdre mon temps à vouloir pacifier les Génevois. J'ai donné de longs dîners aux deux partis; j'ai abouché M. *Fabry* avec eux. Cette noise, dont on fait du bruit, est très-peu de chose; elle se réduit à l'explication de quelques articles de la médiation. Il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte. C'est un procès de famille qui se plaide avec décence. Il n'est point vrai que le parti des citoyens *ait mis opposition à l'élection des magistrats*, comme l'a mandé M. *Fabry*, qui était alors peu instruit, et qui l'est mieux aujourd'hui. Les citoyens qui élisent ont seulement demandé de nouveaux candidats.

M. *Hénin* trouvera peut-être le procès fini, ou le terminera aisément. Mon seul partage, comme je vous l'ai déjà dit, a été de jeter de l'eau sur les charbons de *Jean-Jacques Rousseau*.

Ce qui m'a le plus déterminé encore à renvoyer les citoyens à M. *Fabry*, c'est un énorme soufflet donné en pleine rue à M. le président *du Tillet*, l'un des malades de M. *Tronchin*. C'est un homme languissant depuis trois ans, et dans l'état le plus triste. Un citoyen, qui apparemment était ivre,

lui a fait cet affront. Le conseil, occupé de ses différens, n'a point pris connaissance de cet excès si punissable. Le docteur *Tronchin*, pour ne pas effaroucher les malades qui viennent de France, a traité le soufflet de maladie légère, et a voulu tout assoupir. Les soufflets dégoûteraient les voyageurs. Voilà pourtant la seconde insulte faite dans Genève à des français. Le conseil en pouvait faire justice d'autant plus aisément qu'il a mis aux fers un citoyen pour s'être rendu caution du droit de cité qu'un habitant réclamait sans montrer ses titres. 1765.

Il n'y a pas long-temps que M. le prince *Camille* fut condamné dans Genève à dix louis d'une espèce d'amende, pour avoir voulu séparer un de ses laquais qui se battait avec un citoyen. M. *Hénin*, encouragé par la protection de M. le duc de *Praslin*, mettra ordre à toutes ces étranges irrégularités. Pour moi, que mon âge et mes maladies retiennent dans la retraite, je fais de loin des vœux pour la concorde publique. J'aime tant la paix, et je l'inspire quelquefois avec tant de bonheur, que mon curé m'a donné un plein désistement du procès pour les dixmes. Ce désistement n'empêchera pas M. le duc de *Praslin* de persister dans ses bontés, et de faire rendre un arrêt du conseil qui confirmera les droits du pays de Gex et de Genève; mais à présent, des objets plus importans et plus intéressans doivent attirer son attention.

Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir

1765. bien, quand vous le verrez, l'assurer de ma respectueuse reconnaissance. Le même sentiment m'anime pour vous avec l'amitié la plus tendre. *V.*

LETTRE CXXXIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

4 de décembre.

Je vous crois actuellement, Monsieur, en train d'être grand-père; car je m'imagine qu'on ne perd pas son temps dans votre beau climat. Notre petite *Dupuits* a perdu le sien; elle s'est avisée d'accoucher avant sept mois d'un petit drôle gros comme le pouce, qui a vécu environ deux heures. On était fort en peine de savoir s'il avait l'honneur de posséder une ame; père *Adam*, qui doit s'y connaître et qui ne s'y connaît guère, n'était pas là pour décider la question; une fille l'a baptisé à tout hasard, après quoi il est allé tout droit en paradis, où votre archevêque d'*Auch* prétend que je n'irai jamais. Mais il devrait savoir que ce sont les calomniateurs qui en sont exclus; et que la porte est ouverte aux calomniés qui pardonnent et qui font du bien.

Permettez-moi de présenter mes respects à toute votre famille présente & à venir. Tout Ferney vous fait les plus sinceres complimens. *V.*

LETTRE

LETTRE CXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

Le 4 de décembre.

MON confrère *Saurin*, mon cher frère, m'a envoyé son Orpheline léguée, et je lui en fais mes remercîmens par cette lettre que je vous adresse. Je ne crois pas que ce legs ait valu beaucoup d'argent à l'auteur. Il y a beaucoup d'esprit dans son ouvrage, bien de la finesse, une grande profondeur de raison dans les détails; les vers sont bien faits, le style est aisé et agréable; et, avec tout cela, une pièce de théâtre peut très-bien n'avoir aucun succès. Il faut *vis comica* pour la comédie, et *vis tragica* pour la tragédie; sans cela, toutes les beautés sont perdues. Ayez la bonté de lui faire parvenir ma lettre. 1765.

Je viens d'être bien attrapé par un livre que j'avais fait venir en hâte de Paris. L'annonce me faisait espérer que je connaîtrais tous les peuples qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, et que j'entendrais fort bien l'ancienne langue slavone. L'auteur, M. *Peyssonel*, qui a été consul en Tartarie, promettait beaucoup, et n'a rien tenu. Je mettrai son livre à côté de l'*Histoire des Huns*, par *Guignes*, et ne les lirai de ma vie. J'attends, pour me consoler, le ballot que *Briasson* doit m'envoyer. Il ne songe pas qu'en le faisant

1765. partir au mois de janvier par les rouliers, il m'arrivera au mois de mars ou d'avril.

Je ne sais de qui est une analyse qui court en manuscrit, et qui est très-bien faite. Les erreurs grossières d'une chronologie assez intéressante y sont développées par colonnes. On y voit évidemment que si DIEU est l'auteur de la morale des Hébreux, comme nous n'en pouvons douter, il ne l'est pas de leur chronologie. Mais ces discussions ne sont faites que pour les savans; et, pourvu que les autres aiment JESUS-CHRIST en esprit et en vérité, il n'est pas nécessaire qu'ils en sachent autant que *Newton* et *Masham*.

Bonsoir, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXXXV.

A M. SAURIN.

Le 4 de décembre.

Je soupçonne, Monsieur, qu'il en est à peu-près aujourd'hui comme de mon temps. Il y avait tout au plus, aux premières représentations, une centaine de gens raisonnables; c'est pour ceux-là que vous avez écrit. Votre pièce est remplie de traits qui valent mieux, à mon gré, que bien des pièces nouvelles qui ont eu de grands succès. On y voit à tout moment l'empreinte d'un esprit supérieur, et vous ne ferez jamais rien qui ne vous fasse beaucoup d'honneur auprès des sages.

Il me paraît que madame votre femme est de ce nombre, puisqu'elle sent votre mérite, et qu'elle vous rend heureux; c'est une preuve qu'elle l'est aussi. Je vous en fais à tous deux mes très-tendres complimens. 1765.

Quant aux Anglais, je ne peux vous savoir mauvais gré de vous être un peu moqué de *Gilles Shakespeare*. C'était un sauvage qui avait de l'imagination. Il a fait beaucoup de vers heureux, mais ses pièces ne peuvent plaire qu'à Londres et au Canada. Ce n'est pas bon signe pour le goût d'une nation, quand ce qu'elle admire ne réussit que chez elle.

Rendez toujours service, mon cher confrère, à la raison humaine. On dit qu'elle a de plats ennemis qui osent lever la tête. C'est un bien sot projet de vouloir aveugler les esprits, quand une fois ils ont connu la lumière.

Conservez-moi votre amitié; elle me fera oublier les sots dont votre grande ville est encore remplie.

LETTRE CXXXVI.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 4 de décembre.

VOULEZ-VOUS savoir, Monsieur, l'effet que fera Virginie, envoyez-la-nous. S'il y a deux rôles de femme, je vous avertis que j'ai chez moi deux bonnes actrices, l'une ma nièce *Denis*, l'autre ma

—— fille *Corneille ;* j'ai deux ou trois acteurs sous la
1765. main, qui ne gâteront point votre ouvrage ; nous serons cinq ou six spectateurs, tous gens discrets. Soyez sûr que la pièce ne sortira pas de mes mains, et que les rôles me seront rendus à la fin de la représentation.

C'est, à mon sens, la seule manière de juger d'une pièce de théâtre. J'ai toujours ouï dire que *Despréaux*, qui était le confident de *Racine* et de *Molière*, se trompait toujours sur les scènes qu'il croyait devoir réussir le plus, et sur celles dont il se défiait : or jugez, si *Despréaux* se trompait toujours dans Auteuil près de Paris, ce qui m'arriverait à Ferney au pied du mont Jura. Je crois qu'il faut voir les choses en place, pour en bien juger.

Je me flatte qu'en effet, Monsieur, vous pourrez nous donner les violons dans notre enceinte de montagnes. On nous assure que madame votre sœur doit acheter une belle terre dans mon voisinage ; vous y viendrez sans doute. Le plaisir de vous entretenir augmentera, s'il se peut, encore l'estime que vos lettres m'ont inspirée ; mais dépêchez-vous, car ma mauvaise santé m'avertit que je ne serai pas doyen de l'académie française. Je vous donne ma voix pour être mon successeur, à moins que vous n'aimiez mieux choisir selon l'ordre du tableau.

Vous me parlez de la meilleure édition de mes sottises, il n'y en a point de bonne ; mais j'aurai l'honneur de vous envoyer la moins détestable que je pourrai trouver.

Permettez-moi de vous embrasser tout comme si j'avais déjà eu l'honneur de vous voir. *V.* 1765.

LETTRE CXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 4 de décembre.

Mes maladies qui me persécutent, Monsieur, quand l'hiver commence, et mes yeux qui se couvrent d'écailles quand la neige arrive, ne m'ont pas permis de répondre aussi-tôt que je l'aurais souhaité à votre obligeante lettre. Madame *Denis* et madame *Dupuits* sont aussi sensibles que moi à l'honneur de votre souvenir. Madame *Dupuits* s'est avisée d'accoucher à sept mois d'un petit garçon qui n'a vécu que deux heures; j'en ai été fâché, en qualité de grand-père honoraire; mais ce qui me console, c'est qu'il a été baptisé. Il est vrai qu'il l'a été par une garde huguenotte; cela lui ôtera dans le paradis quelques degrés de gloire que père *Adam* lui aurait procurés.

Je ne suis point étonné, Monsieur, que vous ayez de mauvais comédiens à Nancy; on dit que ceux de Paris ne sont pas trop bons. Il est difficile de faire naître des talens, quand on les excommunie. Les Grecs, qui ont inventé l'art, avaient plus de politesse et de raison que nous.

Il me paraît que vous n'êtes pas plus content de la société des femmes que du jeu des comédiens; le bon est rare par-tout en tout genre. Vous trou-

1765. verez dans votre philosophie des ressources que le monde ne vous fournira guère. Si jamais le hasard vous ramène vers l'enceinte de nos montagnes, n'oubliez pas l'hermitage où l'on vous regrette.

Agréez les respects de *V.*

LETTRE CXXXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 de décembre.

Beni soit Dieu, Monsieur, vous et votre chanoine vous faites de bien belles actions; couronnez-les en fesant de *J. Meslier* ce que vous avez fait de la lettre sur *Calas*. Il faut que les choses utiles soient publiques; vous en pouvez venir très-aisément à bout. Vous rendrez un service essentiel à tous les honnêtes gens. Ayez cette bonne œuvre à cœur. Il n'y a pas un homme de bien dans le pays que j'habite qui ne pense comme vous, et je me flatte qu'il en sera bientôt de même dans le vôtre.

Le docteur *Tronchin* craint pour les jours de monsieur le dauphin; on dit que les médecins de la cour ne sont pas d'accord; tout le monde est dans les plus vives alarmes; mais on a toujours des espérances dans sa jeunesse et dans la force de son tempérament. Dieu veuille nous conserver long-temps le fils et le père! Adieu, Monsieur; nous fesons les mêmes vœux pour toute votre famille.

LETTRE CXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 9 de décembre.

MON cher ami, ma lettre doit commencer d'une façon toute contraire aux épîtres familières de *Ciceron*; et je dois vous dire : Si vous vous portez mal, j'en ſuis très-affligé; pour moi, je me porte mal. La différence entre nous, c'eſt que vous êtes un jeune chêne qui eſſuyez une tempête, et que moi je ſuis un vieux arbre qui n'a plus de racines. *Tronchin* ne guérira ni vous ni moi. Vous vous guérirez tout ſeul par votre régime : c'eſt-là la vraie médecine dans tous les cas ordinaires. Il ſe peut pourtant que votre groſſeur à la gorge n'ayant pas ſuppuré, l'humeur ait reflué dans le ſang; en ce cas, vous ſeriez obligé de joindre à votre régime quelques déterſifs légers. Peut-être que la petite ſauge avec un peu de lait vous ferait beaucoup de bien. Les alimens et les boiſſons qui ſervent de remèdes ont ſeuls prolongé ma vie; et je ne connais point de médecin ſupérieur à l'expérience. 1765.

Je fais bien des vœux pour que notre cher *Beaumont* trouve l'exemple qu'il cherche. Il fera ſurement triompher l'innocence des *Sirven* comme celle des *Calas*.

On dit qu'il s'eſt déjà préſenté ſoixante perſonnes pour remplir le nouveau parlement de Bretagne;

1765. en ce cas, c'est une affaire finie, et la paix ne sera plus troublée dans cette partie du royaume. Je me flatte qu'elle régnera aussi dans notre voisinage : il n'y a pas eu la moindre ombre de tumulte, et il n'y en aura point. Vous pouvez être sûr que tout ce qu'on vous dit est sans fondement.

Rien n'est plus ridicule que l'idée que vous dites qu'on s'est faite de ce pauvre père *Adam*; il me dit la messe et joue aux échecs : voilà, en vérité, les deux seules choses dont il se mêle. Il ne connaît pas un seul génevois, il ne va jamais à la ville. J'ai eu le bonheur de plaire aux magistrats et aux citoyens, en tâchant de les rapprocher, en leur donnant de bons dîners, en leur fesant l'éloge de la concorde et de leur ville.

M. *Hénin*, qui arrive incessamment, trouvera les voies de la pacification préparées, et achèvera l'ouvrage. J'ai joué le seul rôle qui me convînt, sans faire aucune démarche, recevant tout le monde chez moi avec politesse, et ne donnant sur moi aucune prise. M. d'*Argental* sait bien que telle a été ma conduite; M. le duc de *Praslin* en est instruit; Je laisse parler les gens qui ne le sont point. Je sais bien qu'il faut que dans Paris on dise des sottises. Il y a cinquante ans que je suis en butte à la calomnie, et elle ne finira qu'avec moi. Je m'y suis accoutumé comme aux indigestions.

Digérez, mon cher ami, et mandez-moi, je vous en conjure, des nouvelles de votre santé.

LETTRE CXL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 de décembre.

MES anges, vous n'allez point à Fontainebleau; vous êtes fort ſages; ce ſéjour doit être fort mal ſain, et vous y ſeriez trop mal à votre aiſe. J'ai peur que la cour n'y reſte tout l'hiver. J'ai peur auſſi que vous n'ayez pas de grands plaiſirs à Paris; la maladie de monſieur le dauphin doit porter par-tout la triſteſſe. Cependant, voilà une comédie de *Sédaine* qui réuſſit et qui vous amuſe; celle de Genève ne finira pas ſitôt. Je crois, entre nous, que le conſeil s'eſt trop flatté que M. le duc de *Praslin* lui donnerait raiſon en tout. Cette eſpérance l'a rendu plus difficile, et les citoyens en ſont plus obſtinés. J'ai préparé quelques voies d'accommodement ſur deux articles; mais le dernier ſur-tout ſera très-épineux, et demandera toute la ſagacité de M. *Hénin*. Je lui remettrai mon mémoire et la conſultation de votre avocat: cet avocat me paraît un homme d'un grand ſens et d'un eſprit plein de reſſources. Si vous jugez à propos, mes divins anges, de me faire connaître à lui, et de lui dire combien je l'eſtime, vous me rendrez une exacte juſtice. 1765.

Je ne chercherai point à faire valoir mes petits ſervices, ni auprès des magiſtrats, ni auprès des citoyens; c'eſt aſſez pour moi de les avoir fait dîner

ensemble à deux lieues de Genève ; il faut que mon-
1765. sieur *Hénin* fasse le reste, et qu'il en ait tout l'honneur. Tout ce que je désire, c'est que M. le duc de *Praslin* me regarde comme un petit *Anti-Jean-Jacques*, et comme un homme qui n'est *pas venu apporter le glaive, mais la paix*. Cela est un peu contre la maxime de l'Evangile, cependant cela est fort chrétien.

Vous ne sauriez croire, mes divins anges, à quel point je suis pénétré de toutes vos bontés. Vous me permettez de vous faire part de toutes mes idées, vous avez daigné vous intéresser à mon petit mémoire sur Genève, vous me ménagez la bienveillance de M. le duc de *Praslin*, vous avez la patience d'attendre que le petit ex-jésuite travaille à son ouvrage; enfin votre indulgence me transporte. Je souhaite passionnément que les parlemens puissent avoir le crédit de soutenir, dans ce moment-ci, les lois, la nation et la vérité contre les prêtres; ils ont eu des torts, sans doute, mais il ne faut pas punir la France entière de leurs fautes. Vive l'impératrice de Russie ! vive *Catherine*, qui a réduit tout son clergé à ne vivre que de ses gages, et à ne pouvoir nuire !

Toute ma petite famille baise les ailes de mes anges comme moi-même. *V.*

LETTRE CXLI.

AU MEME.

21 de décembre.

MES anges de paix, j'ai remis à M. *Hénin* les rameaux d'olivier que vous avez bien voulu m'envoyer. La consultation de vos avocats m'a paru, comme je vous l'ai mandé, pleine de raison et d'équité. Ils se sont trompés sur quelques usages de Genève, qu'ils ne peuvent connaître; il ont dit ce qui leur a paru juste; et M. *Hénin* conciliera la justice et les convenances. Je crois sur-tout qu'il ne souffrira pas qu'on donne des soufflets impunément à nos présidens, et qu'il soutiendra la dignité de résident de France mieux que ne fesait ce pauvre petit *Montpéroux*. 1765.

Berne et Zurich sont près d'envoyer des médiateurs à cette pauvre république qui ne sait pas se gouverner elle-même. On dit, dans Genève, que M. le duc de *Praslin* enverra M. le marquis de *Castries*. Si c'est un bruit faux, comme je le crois, je ne vois pas pourquoi le résident de France ne serait pas nommé médiateur. Il me semble que les lois en seraient plus respectées, et la paix mieux affermie, quand le médiateur, restant résident, serait en état de faire aller la machine qu'il aurait montée lui-même.

De plus, M. *Hénin* étant déjà très au fait du sujet

—— des dissentions, serait plus capable que personne de
1765. concilier les esprits. Enfin, c'est une idée qui me vient ; il ne me l'a point du tout suggérée, et je vous la soumets ; voyez si vous voulez en parler à M. le duc de *Praslin*.

Il y a quelques têtes mal faites dans Genève, qui trouvent mauvais, dit-on, qu'on ait consulté des avocats de la petite ville de Paris, sur les affaires de la puissante ville de Genève ; on prétend même qu'elles voulent engager *Cromelin* à s'en plaindre. Je ne crois pas qu'elles veuillent pousser le ridicule jusque-là. Je n'ai d'ailleurs rien fait que sur les prières des meilleurs citoyens, je n'ai agi que dans des vues d'impartialité et de justice ; et cela est si vrai que je me suis adressé à vous.

En voilà assez pour Genève, venons à l'autre tripot. Il se peut faire qu'en lisant rapidement la copie d'Adélaïde du Guesclin, que *le Kain* m'avait envoyée, et la voyant en général assez conforme à un exemplaire que j'avais, je n'aye pas fait assez d'attention à ces deux malheureux vers qui feraient tomber Phèdre et Athalie :

Gardez d'être réduit au hasard dangereux
Que les chefs de l'Etat ne trahissent leurs vœux.

Je n'aurais pas fait de pareils vers à l'âge de quatorze ans ; on a fait une coupure en cet endroit. Il se peut que cette coupure ait été faite autrefois pour une seconde représentation, et qu'on ait cousu ces deux vers diaboliques pour rattraper la rime.

Quand je les ai vus imprimés, j'ai été sur le point

de m'évanouir, comme vous croyez bien. Si vous voyez *le Kain*, je vous prie de lui peindre le juste excès de ma douleur. Je suis bien loin de l'accuser de ce sanglant affront; j'en rejette l'opprobre sur *Quinault*, et sur qui on voudra; mais je prie *le Kain* instamment de faire mettre à la fin de l'édition, *en errata*, ce que je lui ai envoyé. Comptez que ces deux vers-là, et ceux qu'on m'envoie de Paris, contribueront à abréger ma vie. 1765.

On m'a mandé que *le Philosophe sans le savoir* n'avait ni nœud, ni intrigue, ni dénouement, ni esprit, ni comique, ni intérêt, ni vraisemblance, ni peinture des mœurs; mais il faut bien pourtant qu'il y ait quelque chose de très-bon, puisque vous l'approuvez. Après tout, ce n'est qu'à la longue, comme vous savez, que les ouvrages en tout genre peuvent être appréciés.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, comme on dit à Parme; et puisse le temps des bonnes fêtes ne vous pas faire le même mal qu'il fait à ma poitrine et à mes yeux!

Vous serez bien aimable de faire valoir un peu auprès de M. le duc de *Praslin* la manière franche et désintéressée dont je me suis conduit avec mes voisins, avant l'arrivée de M. *Hénin*.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CXLII.

A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 25 de décembre.

1765. MON cher frère, connaissez-vous ce proverbe espagnol? *De las cosas mas seguras, la mas segura es dudar: Des choses les plus sûres, la plus sûre est de douter.* Comment voulez-vous que madame *du Deffant* ait ces mélanges dont vous me parlez, puisquils ne sont pas encore achevés d'imprimer? Il est vrai que madame *du Deffant* a une lettre sur mademoiselle de l'*Enclos*; c'est une épreuve du troisième volume, dont j'ai cru pouvoir la régaler, parce qu'elle me demandait avec la dernière instance, de quoi l'amuser dans le triste état où elle est.

On ne vous a pas dit plus vrai sur les affaires de Genève. Les deux partis n'ont point promis de prendre les armes, il n'a jamais été question de pareilles extrémités. Tout s'est passé, se passe et se passera avec la plus grande tranquillité; et, si j'avais quelque vanité, je pourrais dire que je n'ai pas peu contribué à la bienséance que les citoyens ont gardée dans toutes leurs démarches.

On exagère tout, on falsifie tout, on m'attribue tous les jours des ouvrages que je n'ai jamais vus, et que je ne lirai point. Je me suis résigné à la destinée des gens de lettres un peu célèbres, qui est d'être calomniés toute leur vie.

Adieu, mon cher frère; conservez votre santé. —— M. *Boursier* m'a mandé qu'il vous avait écrit. 1765.

Je crois qu'*Helvétius* a dû être bien étonné du prix que *J. J.* a mis à sa communion huguenotte.

LETTRE CXLIII.

AU MÊME.

28 de décembre.

MON cher frère, je me flatte que le triste événement de la mort de monsieur le dauphin arrêtera, pour quelque temps, la guerre des rochets et des robes noires; qu'on ne parlera plus de bulle, quand il ne s'agit que de malheureux *De profundis*. Les hommes rentrent en eux-mêmes dans les grands événemens qui font la douleur publique, et laissent, pour quelques jours, leurs vains débats et leurs folles querelles.

J. J. Rousseau n'est bon qu'à être oublié; il sera comme *Ramponeau* qui a eu un moment de vogue à la Courtille, à cela près que *Ramponeau* a eu cent fois moins de vanité et d'orgueil que le petit polisson de Genève.

Vous aurez incessamment M. *Tronchin* à Paris, ainsi vous n'aurez plus de mal de gorge; pour moi, je serai réduit à être mon médecin moi-même; ma sobriété me tiendra lieu de *Tronchin*.

Il y a un *Traité des superstitions* qui paraît depuis peu: s'il en vaut la peine, je vous supplie de me

1765. l'envoyer. J'espère recevoir dans un mois le gros ballot que *Briasson* a déjà fait partir ; j'en commencerai la lecture comme celle des livres hébreux, par la fin, et vous savez pourquoi.

J'attends aussi des étrennes de vous, et de monsieur *Fréret*, et de *Bigex*. M. *Boursier* prétend toujours qu'il vous a écrit.

N. B. A propos, voici ce que j'ai toujours oublié de vous dire pour l'affaire des *Sirven*. Il me paraît nécessaire que M. de *Beaumont* rappelle, dans son exorde, la dernière aventure d'un citoyen de Montpellier qui, dans le temps qu'il pleurait la mort de son fils, fut accusé de l'avoir tué, vit descendre chez lui la justice avec le plus terrible appareil, s'évanouit, et fut sur le point de mourir.

Ce dernier exemple, joint à l'aventure éternellement mémorable des *Calas*, fera voir quels horribles préjugés règnent dans les esprits des Visigots. Cela peut non-seulement fournir de beaux traits d'éloquence, mais encore disposer favorablement le conseil.

LETTRE CXLIV.

A M. * * *.

OFFICIER DE MARINE (*).

MONSIEUR,

IL est vrai que j'ai hasardé un Essai sur l'histoire générale, qui n'est qu'un tableau des malheurs que les rois, les ministres, les peuples de tous les pays s'attirent par leurs fautes. Il y a peu de détails dans cet ouvrage. Si, dans ce tableau général, on plaçait tous les portraits, cela formerait une galerie de peintures qui règnerait d'un bout de l'univers à l'autre. Je me suis contenté de toucher en deux mots les faits principaux. Le peu que j'ai dit du combat de Finistère est tiré mot à mot des papiers anglais. Notre nation n'est jamais bien informée de rien dans la première chaleur des événemens, et la nation anglaise se trompe très-souvent. Je sais au moins qu'elle n'est pas trompée sur la justice qu'elle a rendue à tous les officiers français qui combattirent à cette journée; et, comme vous étiez, Monsieur, un des principaux, cette justice vous regarde particulièrement. Il se peut très-bien faire qu'alors on ignorât à Londres si vous alliez au Canada ou si vous reveniez de la Martinique. Il est encore très-naturel que les Anglais aient qualifié les 1765.

(*) On croit que c'est M. de *Vaudreuil*.

1765. six vaisseaux de guerre français de gros vaisseaux de roi, pour les distinguer des autres. L'amiral anglais était à la tête de dix-sept vaisseaux de guerre ; et, quoique vous n'eûtes à faire qu'à quatorze, votre résistance n'est pas moins glorieuse. Je suis encore très-persuadé que les Anglais outrèrent, dans les premiers momens de leur joie, leurs avantages, et qu'ils se trompèrent de plus de moitié en prétendant avoir pris la valeur de vingt millions. Vous savez qu'à ce triste jeu les joueurs augmentent toujours le gain et la perte.

Mon seul but avait été de faire voir la prodigieuse supériorité qu'on avait laissé prendre alors sur mer aux Anglais, puisque, de trente-quatre vaisseaux de guerre, il n'en resta qu'un au roi à la fin de la guerre : c'est une faute dont il paraît qu'on s'est fort corrigé.

Quant aux espèces frappées avec la légende *Finistère*, il y en eut peu, et j'en ai vu une. Je verrais, sans doute, avec plus de plaisir, Monsieur, un monument qui célébrerait votre admirable conduite dans cette malheureuse journée. On commencera bientôt une nouvelle édition de cet Essai sur l'histoire générale. Je ne manquerai pas de profiter des instructions que vous avez eu la bonté de me donner. Je rectifierai avec soin toutes les méprises des Anglais, et sur-tout je vous rendrai la justice qui vous est due. Je n'ai point de plus grand plaisir que celui de m'occuper des belles actions de mes compatriotes. Les rois, tout puissans qu'ils sont, ne le sont pas assez pour

récompenser tous les hommes de courage qui ont servi la patrie avec distinction. La voix d'un historien est bien peu de chose; elle se fait à peine entendre, sur-tout dans les cours, où le présent efface toujours le souvenir du passé. Mais ce sera pour moi une très-grande consolation, si vous voyez, Monsieur, votre nom avec quelque plaisir dans un ouvrage historique qui contient très-peu de noms et de détails particuliers. Il s'en faut beaucoup que cet Essai historique soit un temple de la gloire; mais, s'il l'était, ce serait avec plaisir que j'y bâtirais une chapelle pour vous. 1765.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens qui vous sont dus, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CXLV.

A MADAME DE TREVENEGAT.

MADAME de *Trévénegat* s'est adressée à un malade, pour savoir des nouvelles de ce que vaut une mort subite. L'homme à qui elle s'est adressée se connaît en maladies de langueur, depuis environ cinquante ans; mais en morts subites point du tout. Il faut demander cela à *Cesar*, qui disait que cette façon de quitter le monde était la meilleure. A l'égard des justes et des réprouvés, dont madame de *Trévénegat* parle, l'avocat consultant répond qu'il connaît force honnêtes gens, et qu'il ne connaît ni reprouvés ni justes; que ce n'est pas là son affaire; qu'il n'a jamais envoyé personne

—— ni en paradis ni en enfer, et qu'il souhaite à ma-
1765. dame de *Trévénegut* une mort subite pour le plus tard que faire se pourra. En attendant, il lui conseille de s'amuser, de jouer, de faire bonne chère, de bien dormir, de se bien porter, et lui présente ses respects.

LETTRE CXLVI.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Il est vrai, Mademoiselle, que la belle *Ofilds*, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée dans l'église de Vestminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand *Newton*. Il est vrai aussi que mademoiselle *le Couvreur*, la première actrice de France en son temps, fut portée, dans un fiacre, au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée, qu'elle y fut enterrée par un crocheteur, et qu'elle n'a point de mausolée. Il y a dans ce monde des exemples de tout. Les Anglais ont établi une fête annuelle en l'honneur du fameux comédien-poëte *Shakespeare*. Nous n'avons pas encore parmi nous la fête de *Molière*. *Louis XIV*, au comble de la grandeur, dansa avec les danseurs de l'opéra, devant tout Paris, en revenant de la fameuse campagne de 1672. Si l'archevêque de Paris en avait voulu faire autant, il n'aurait pas été si bien accueilli, quand même il eût été le premier homme de l'Europe pour le menuet.

L'Italie, au commencement de notre seizième siècle, vit renaître la tragédie et la comédie, grâce au goût du pape *Léon X*, et au génie des prélats *Bibiena*, *la Casa*, *Trissino*. Le cardinal de *Richelieu* fit bâtir la salle du Palais-royal pour y jouer ses pièces et celles de ses cinq garçons poëtes. Deux évêques sesaient, par ses ordres, les honneurs de la salle, et présentaient des rafraîchissemens aux dames dans les entr'actes. 1765.

Nous devons l'opéra au cardinal *Mazarin*; mais voyez comme tout change. Les cardinaux *du Bois* et *Fleuri*, tous deux premiers ministres, ne nous ont pas valu seulement une farce de la foire. Nous sommes devenus plus réguliers, nos mœurs sont, sans doute, plus sévères. On a soupçonné les jansénistes d'avoir armé les bras de l'Eglise contre les spectacles, pour se donner le plaisir de tomber sur les Jésuites qui sesaient jouer des tragédies et des comédies par leurs écoliers, et qui mettaient ces exercices parmi les premiers devoirs d'une bonne éducation. On prétend même que les jésuites intimidés cessèrent leurs spectacles quelque temps avant que leur société fût abolie en France.

Vous avez sans doute entendu dire, Mademoiselle, aux grands savans qui viennent chez vous, que le contraire était arrivé chez les Grecs et chez les Romains nos maîtres. L'argent destiné pour les frais du théâtre d'Athènes était un argent sacré; il n'était pas même permis d'y toucher dans les plus pressantes nécessités, et dans les plus grands dangers de la guerre.

1765. On fit encore mieux dans l'ancienne Rome. Elle était désolée par la peste, vers l'an 390 de sa fondation; il fallait apaiser les Dieux par les cérémonies les plus saintes : que fit le sénat? il ordonna qu'on jouât la comédie, et la peste cessa. Tout bon médecin n'en doit pas être surpris; il sait qu'un plaisir honnête est fort bon pour la santé.

Malheureusement nous ne ressemblons ni aux Grecs ni aux anciens Romains; il est vrai qu'en France il y a beaucoup d'aimables français, mais il y a aussi des velches, et ceux-ci ne regarderaient pas la comédie comme un spécifique, s'ils étaient attaqués de la peste. Pour moi, mademoiselle, je voudrais passer ma vie à vous entendre, où la peste m'étouffe. J'avoue que les contradictions qui divisent les esprits au sujet de votre art sont sans nombre, mais vous savez que la société subsiste de contradictions : il n'y en a point parmi ceux qui vivent avec vous; ils se réunissent tous dans les sentimens d'estime et d'amitié qu'ils vous doivent.

LETTRE CXLVII.

A M. MOREAU,

DIRECTEUR DES PEPINIERES DU ROI.

Le....

Vous voulez, Monsieur, que j'aye l'honneur de vous répondre sous l'enveloppe de monsieur le contrôleur général, et je vous obéis.

Il est vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfans trouvés et ceux des pauvres, utiles à l'Etat et à eux-mêmes. J'avais dessein d'en faire venir quelques-uns chez moi pour les élever. J'habite malheureusement un coin de terre dont le sol est aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain, en desséchant des marais : j'ai fait venir des habitans, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons; mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat. 1765.

Monsieur le contrôleur général invitait à cultiver la garance; je l'ai essayé, rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie, presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers, les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans. Cependant je ne suis pas rebuté; et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain; les autres en jouiront.

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite; je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfans à ce genre de culture, avec succès; puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochaine, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps? Je les payerais au prix que vous ordonneriez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

1765. Il y a une espèce de cormier qui porte des grappes rouges, et que nous appelons *timier*; ils réussissent assez bien dans notre climat : si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais, Monsieur, beaucoup d'obligation.

J'ai été très-touché de votre amour du bien public; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un, rend service à l'Etat.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, etc.

LETTRE CXLVIII.

A M. D'ALBERTAS,

PREMIER PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMPTES D'AIX.

Monsieur le premier président des comptes, vous comptez mal; *car* vous avez compté quarante-cinq louis à un homme pour les compter à madame votre femme, et il les a comptés à une autre, et ce n'est pas là le compte. Quand madame la présidente saura cela, elle se fâchera; *car* les femmes aiment à se fâcher contre leurs maris; et elle dira : Si mon mari fait voyager de petits suisses, j'en ferai voyager de grands, et cela ruinera la maison, *car* les Suisses sont chers.

Envoyez-lui donc bien vîte beaucoup d'argent, *car* elle n'en a point; et il ne faut pas qu'une femme soit sans argent, *car* on ne sait point ce qui peut arriver.

Ne

Ne croyez plus, parce que vous êtes couleur de rose et blanc, et le plus honnête homme du monde, qu'un suisse couleur de rose et blanc soit aussi honnête homme; *car* il y a des fripons de toutes les couleurs. Ne confiez plus votre cher argent à ceux qui vivent aux dépens d'autrui; *car*, pour ces gens-là, rien n'est plus prochain que l'argent. 1765.

Croyez qu'il est presque nécessaire de connaître les hommes pour connaître les suisses, *car* aujourd'hui rien ne ressemble plus à un homme qu'un suisse. Il en est même, comme vous voyez, qui commencent à se former, *car* ils prennent les mœurs des nations polies.

Réparez vîte vos torts, *car* c'est le moyen de faire qu'on vous les pardonne, et sur-tout qu'on vous garde le secret.

Consolez-vous aussi le plutôt que vous pourrez, *car* rien n'est plus triste que d'avoir du chagrin; et pour vous consoler, croyez que vous n'êtes ni le seul ni le premier qui ait été attrapé par le petit suisse; *car* malheureusement le malheur d'autrui console.

LETTRE CXLIX.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 1 de janvier.

C'EST vous, Monsieur, qui m'avez appris que de bons et braves citoyens de Paris avaient porté 1766.

—— des chandelles à la ſtatue d'*Henri IV*. Je vous dois
1766. la réponſe que je fais à ces bonnes gens (*). Si j'avais été à Paris, je les aurais accompagnés; mais, comme je ne veux point me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève, je vous demande en grâce, avec les inſtances les plus vives, de ne laiſſer prendre aucune copie de ces vers. Il eſt vrai que de la poéſie allobroge, venant du pied du mont Jura et du fond des glaces affreuſes qui nous environnent, ne mérite guère la curioſité des gens de Paris; mais le ſujet eſt ſi intéreſſant qu'il peut tenter les moins curieux.

De plus, il m'eſt important de ſavoir ce qu'on penſe de ces vers, avant qu'on les publie. Je dois peut-être adoucir la préférence trop marquée que je donne à l'adorable *Henri IV* ſur Ste *Geneviève*, ma paſſion pour ce grand-homme m'a peut-être emporté trop loin : je n'ai ſongé qu'aux bons Français en compoſant cet ouvrage tout d'une haleine, et je n'ai pas aſſez ſongé aux dévots qui peuvent trop ſonger à moi.

Recueillez les voix, je vous en prie, et inſtruiſez-moi de ce qu'on dit, afin que je ſache ce que je dois faire.

Vous m'appelez plaiſamment votre protecteur, et moi, je vous appelle ſérieuſement le mien dans cette occaſion.

(*) L'épître à *Henri IV*, volume d'Epîtres.

LETTRE CL.

A M. L'ABBÉ CESAROTTI.

A Ferney, 10 de janvier.

MONSIEUR,

Je fus bien agréablement surpris de recevoir, ces jours passés, la belle traduction que vous avez daigné faire de la mort de César et de la tragédie de Mahomet. 1766.

Les maladies qui me tourmentent, et la perte de la vue dont je suis menacé, ont cédé à l'empressement de vous lire. J'ai trouvé dans votre style tant de force et tant de naturel, que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous ai cru l'auteur de l'original. Mais plus je vous ai lu, plus j'ai senti que, si vous aviez fait ces pièces, vous les auriez faites bien mieux que moi, et vous auriez bien plus mérité d'être traduit. Je vois, en vous lisant, la supériorité que la langue italienne a sur la nôtre. Elle dit tout ce qu'elle veut, et la langue française ne dit que ce qu'elle peut. Votre discours sur la tragédie, Monsieur, est digne de vos beaux vers; il est aussi judicieux que votre poésie est séduisante. Il me paraît que vous découvrez d'une main bien habile tous les ressorts du cœur humain, et je ne doute pas que, si vous avez fait des tragédies, elles ne doivent servir d'exemples, comme vos raisonnemens servent de

préceptes. Quand on a si bien montré les chemins,
1766. on y marche sans s'égarer. Je suis persuadé que les Italiens seraient nos maîtres dans l'art du théâtre, comme ils l'ont été dans tant de genres, si le beau monstre de l'opéra n'avait forcé la vraie tragédie à se cacher. C'est bien dommage, en vérité, qu'on abandonne l'art des *Sophocle* et des *Euripide* pour une douzaine d'ariettes fredonnées par des eunuques. Je vous en dirais davantage si le triste état où je suis me le permettait. Je suis obligé même de me servir d'une main étrangère pour vous témoigner ma reconnaissance, et pour vous dire une partie de ce que je pense. Sans cela, j'aurais peut-être osé vous écrire dans cette belle langue italienne, qui devient encore plus belle sous vos mains.

Je ne puis finir, Monsieur, sans vous parler de vos iambes latins; et, si je n'y étais pas tant loué, je vous dirais que j'ai cru y retrouver le style de *Térence*.

Agréez, Monsieur, tous les sentimens de mon estime, mes sincères remercîmens, et mes regrets de n'avoir point vu cette Italie à qui vous faites tant d'honneur.

LETTRE CLI.

A M. CHRISTIN.

10 de janvier.

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, de répondre si tard à votre lettre. Vous ne doutez

pas combien j'ai été sensible à la perte que nous avons faite tous deux du plus digne ami que vous eussiez. Je le regretterai toute ma vie. Vous êtes le seul, dans le pays où vous êtes, qui puissiez me consoler. Je vous plains de vivre avec des personnes si éloignées du caractère de celui dont nous pleurons la mort. Nous désirons infiniment à Ferney de pouvoir arranger les choses de façon que vous vécussiez avec nous. La vie n'est supportable qu'avec d'honnêtes gens dont les sentimens sont conformes aux nôtres. 1766.

Je me tiendrai très-heureux quand vous pourrez laisser des bœufs ruminer avec des bœufs, et venir penser avec vos amis.

Je tiens l'histoire de l'homme pendu pour avoir mangé gras, très-véritable. Cet arrêt d'ailleurs me semble fort juste; car les hommes qui se laissent traiter ainsi n'ont que ce qu'ils méritent.

Nous vous fesons tous les plus sincères complimens. *V.*

LETTRE CLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de janvier.

Mes divins anges, j'aurais pu faire une sottise si j'avais mis ma dernière lettre d'hier sous l'enveloppe d'un autre ministre que M. le duc de *Praslin*, ou M. le duc de *Choiseul*, qui sont également vos

1766. amis. Quoi qu'il en soit, vous me pardonnerez de n'avoir pu résister à la passion, qui est devenue chez moi dominante, de vous voir médiateur à Genève. Je crois bien que cette nomination ne sera pas sitôt faite. Le conseil de Genève n'a écrit au roi et aux conseils de Berne et Zurich, que pour réclamer la garantie, et il est probable que ce ne sera qu'après beaucoup de préliminaires que le roi daignera envoyer un médiateur.

Je vous répète que si les petites passions ne s'étaient pas opposées à la raison, dont elles sont les ennemies mortelles, les petites querelles qui divisent Genève se seraient apaisées aisément. Je crus devoir faire lire un précis de la décision judicieuse des avocats de Paris à quelques-uns des plus modérés des deux partis. Ils tombèrent d'accord que rien n'était plus sagement pensé. Ils commençaient à agir de concert pour faire accepter des propositions si raisonnables, lorsque M. *Hénin* arriva. Je sentis qu'il était de la bienséance que je lui remisse toute la négociation; et que mon amour-propre ne devait pas balancer un moment mon devoir. Les choses se sont fort aigries depuis ce temps-là, comme je vous l'ai mandé, sans qu'on puisse reprocher à M. *Hénin* d'avoir négligé de porter les esprits à la concorde.

M. *Hénin* paraît penser, comme moi, qu'il y a un peu de ridicule à fatiguer un roi de France pour savoir en quels cas le conseil des vingt-cinq de Genève doit assembler le conseil général des quinze cents.

C'était une question de jurisprudence qu'on devait décider à l'amiable par des arbitres; et, encore une fois, les avocats de Paris avaient saisi le nœud de la difficulté, et en avaient présenté le dénouement. 1766.

Plusieurs citoyens y ayant plus mûrement pensé, sont venus chez moi aujourd'hui; ils m'ont prié de leur communiquer la consultation, ou du moins le précis de cette pièce, me disant qu'ils espéraient qu'on pourrait s'y conformer. Je leur ai répondu que je ne pouvais le faire sans votre permission. Je me suis contenté de leur en lire le résultat, tel que je l'avais lu, il y a plus d'un mois, à quelques magistrats et à quelques citoyens.

Je vous demande donc aujourd'hui cette permission, mes divins anges; je crois qu'elle ne fera qu'un très-bon effet. Cette démarche me sera utile, en persuadant de plus en plus mes voisins de mon extrême impartialité et de mon amour pour la paix.

Il faut que *Jean-Jacques Rousseau* soit un grand extravagant d'avoir imaginé que c'était moi qui l'avais fait chasser de l'Etat de Genève et de celui de Berne; j'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer *Calas*, que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres. Si *Rousseau* l'a cru, il est bien fou; s'il l'a dit sans le croire, c'est un bien malhonnête homme. Il en a persuadé madame la maréchale de *Luxembourg*, et peut-être M. le prince de *Conti*; et, ce qu'il y a de souverainement ridicule, c'est que cette belle idée est la cause unique de la dissention qui règne aujourd'hui dans Genève.

1766. On dit que c'est un petit prédicant, originaire des Cévennes, qui a semé le premier tous ces faux bruits; un prêtre en est bien capable. Il faudra tâcher que la paix de Genève se fasse comme celle de Westphalie, aux dépens de l'Eglise. Je suis comme le vieux *Caton*, qui disait toujours au sénat: Tel est mon avis, et *qu'on ruine Carthage*.

Respect et tendresse, *V.*

LETTRE CLIII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 13 de janvier.

Plus vos lettres, monsieur, m'ont inspiré d'estime et d'amitié pour vous, plus je sens qu'il est de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous disant librement ma pensée.

Il m'est arrivé avec vous ce qui arrive presque toujours avec les gens du métier, que l'on consulte; ils voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre.

Je m'intéresse véritablement à vous; le sujet m'a paru d'une difficulté presque insurmontable. Ne m'en croyez pas; consultez ceux de vos amis qui ont le plus d'usage du théâtre, et le goût le plus sûr; laissez reposer quelque temps votre ouvrage; vous le reverrez ensuite avec des yeux frais, et vous en serez meilleur juge que personne. Ce pas-ci est glissant; il ne faudrait vous compromettre à donner une

pièce de théâtre qu'en cas que tous vos amis vous eussent répondu du succès, et que vous-même, en revoyant votre pièce après l'avoir oubliée, vous vous sentissiez intérieurement entraîné par l'intérêt de l'intrigue. C'est de cette intrigue dont il s'agit principalement ; vous jugerez si elle est assez vraisemblable et assez attachante ; c'est-là ce qui fait réussir les pièces au théâtre. La diction, la beauté continue des vers sont pour la lecture. Esther est divinement écrite, et ne peut être jouée ; le style de Rhadamiste est quelquefois barbare, mais il y a un très-grand intérêt, et la pièce réussira toujours. Je ne sais si je me trompe, mais j'aurais souhaité que *Virginie* n'eût point eu trois amans ; j'aurais voulu que l'état d'esclave, dont elle est menacée, eût été annoncé plutôt, et que cet avilissement eût fait un beau contraste avec les sentimens romains de cette digne fille ; qu'elle eût traité son tyran en esclave, et que son père l'eût reconnue pour légitime à la noblesse de ses sentimens. Je voudrais que le doute sur sa naissance fût fondé sur des preuves plus fortes qu'une simple lettre de sa mère. 1766.

La conspiration contre *Appius* ne me paraît point faire un assez grand effet, elle empêche seulement que l'amour n'en fasse. Les intérêts partagés s'affaiblissent mutuellement.

J'aurais aimé encore, je vous l'avoue, à voir dans *Virginius* un simple citoyen, pauvre, et fier de cette pauvreté même. J'aurais aimé à voir le contraste de la tyrannie insolente et du noble orgueil de l'indigence vertueuse.

1766. Mais je ne vous confie toutes ces idées qu'avec la juste défiance que je dois en avoir. Pardonnez-les, Monsieur, au vif intérêt que je prends à votre gloire : un mot, quoique jeté au hasard et mal à propos, fait souvent germer des beautés nouvelles dans la tête d'un homme de génie. Vous êtes plus en état de juger mes pensées que je ne le suis de juger votre ouvrage. Agréez l'estime infinie que je vous dois, et les sentimens d'amitié que vous faites naître dans mon cœur. Je supprime les complimens inutiles. *V.*

LETTRE CLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de janvier.

Oui, mes divins anges, il faut absolument que vous veniez, sans quoi je prends tout net le parti de mourir.

M. *Hénin* vous logera très-bien à la ville, et nous aurons le bonheur de vous posséder à la campagne. Je vous avertis que tout le tripot de Genève et les députés de Zurich et de Berne désirent un homme de votre caractère. Il y avait eu bien des coups de fusil de tirés et quelques hommes de tués, en 1737, lorsqu'on envoya un lieutenant général des armées du roi ; mais aujourd'hui il ne s'agit que d'expliquer quelques lois, et de ramener la confiance. Personne assurément n'y est plus propre que vous.

Je sens combien il vous en coûterait de vous sépa- 1766.
rer long-temps de M. le duc de *Praslin*; mais vous viendrez dans les beaux jours, et pour un mois ou six semaines tout au plus. M. *Hénin* vous enverra tout le procès à juger avec son avis et celui des médiateurs suisses. Ce sera encore un grand avantage de pouvoir consulter à Paris les avocats en qui vous avez confiance, quoique vous n'ayez pas besoin de les consulter. Lorsqu'enfin M. le duc de *Praslin* aura approuvé les lois proposées, vous viendrez nous apporter la paix et le plaisir.

M. *Hénin* signera après vous, non-seulement le traité, mais l'établissement de la comédie. Ce qui reste dans Genève de pédans et de cuistres du seizième siècle, perdra ses mœurs sauvages. Ils deviendront tous français. Ils ont déjà notre argent, ils auront nos mœurs. Ils dépendront entièrement de la France, en conservant leur liberté.

M. *Hénin* est l'homme du monde le plus capable de vous seconder dans cette belle entreprise; il est plein d'esprit et de grâces, très-instruit, conciliant, laborieux et fait pour plaire aux gens aimables et aux barbares.

Au reste, le jeune ex-jésuite vous attend après Pâques. Je vous répète qu'on est très-content de sa conduite dans la province. Il n'a eu nulle part ni au Dictionnaire philosophique, ni aux Lettres des sieurs Covelle et Beaudinet; il a toujours preuve en main. Il dit qu'il est accoutumé à être calomnié par les *Frérons*, mais que l'innocence ne craint rien; que non-seulement on ne peut lui reprocher aucun écrit

1766. équivoque, mais que, s'il en avait fait dans sa jeunesse, il les désavouerait, comme St. *Augustin* s'est rétracté. Il ne se départira pas plus de ces principes que du culte de latrie qu'il vous a voué. *V.*

LETTRE CLV.

AU MÊME.

17 de janvier.

Je vous envoie, mes divins anges, le consentement plein de respect et de reconnaissance que les citoyens de Genève, au nombre de mille, ont donné à la réquisition que le petit conseil a faite de la médiation. Je leur ai conseillé cette démarche qui m'a paru sage et honnête, et vous verrez que je les ai engagés encore à faire sentir qu'ils sont prêts à écouter les tempéramens que le conseil pourrait leur proposer; mais j'aurais voulu qu'ils eussent proposé eux-mêmes des voies de conciliation. Quoi qu'il en soit, on a bien trompé la cour, quand on lui a dit que tout était en feu dans Genève. Je vous répète encore qu'il n'y a jamais eu de division plus tranquille. C'est même moins une division qu'une différence paisible de sentimens dans l'explication des lois. Quoique j'aye remis à M. *Hénin* la consultation de vos avocats, quoiqu'il ne m'appartienne en aucune manière de vouloir entrer le moins du monde dans les fonctions de son ministère, cependant, comme depuis plus de trois

mois je me suis appliqué à jouer un rôle tout contraire à celui de *Jean-Jacques*, j'ai continué à donner mes avis à ceux qui sont venus me les demander. Ces avis ont toujours eu pour but la concorde. Je n'ai caché au conseil aucune de mes démarches, et le conseil même m'en remercia par la bouche d'un conseiller du nom de *Tronchin*, la veille de l'arrivée de M. *Hénin*. 1766.

En un mot, tout est et sera tranquille, je vous en réponds. Je vous prie de l'assurer à M. le duc de *Praslin*. La médiation ne servira qu'à expliquer les lois.

Je redouble mes vœux de jour de jour pour que vous soyez le médiateur; M. *Hénin* le désire comme moi, et vous n'en doutez pas. Je sais que M. le comte d'*Harcourt* est sur les lieux, je sais qu'il a un mérite digne de sa naissance; mais M. le duc de *Praslin* sait aussi que ce n'est pas le mérite qu'il faut pour concilier des lois qui semblent se contredire, pour en changer d'autres qui paraissent peu convenables, et pour assurer la liberté des citoyens, sans offenser en rien l'autorité des magistrats.

Je ne cesserai de vous dire que ce doit être là votre ouvrage, et je me livre dans cette espérance à des idées si flatteuses, que je ne sais pas comment je pourrais supporter le refus. Venez, mes chers anges, je vous en conjure.

Il faut vous dire encore un petit mot de ces lettres qui ont amusé tous les honnêtes gens, et jusqu'à des prêtres. Elles ne sont ni ne seront

1766. jamais de moi, elles n'en peuvent être. Je vous renvoie à la lettre que je vous ai écrite sous l'enveloppe de M. le duc de *Praslin*. Je ne puis pas répondre que la fréronaille ne me calomnie quelquefois, mais je vous réponds bien que j'aurai toujours un bouclier contre ses armes; l'imposture peut m'accuser, mais jamais me confondre. Je ferais beau bruit, si on s'avisait de s'en prendre à un homme de soixante et douze ans, à qui toute sa petite province rend témoignage de sa conduite chrétienne, de ses bons sentimens et de ses bonnes œuvres, et qui, de plus, est sous les ailes de ses anges. En vérité, je fais trop de bien pour qu'on me fasse du mal.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLVI.

AU MÊME.

20 de janvier.

VOILA donc qui est fait; j'aurai la douleur de mourir sans vous avoir vus; vous me privez, mes cruels anges, de la plus grande consolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous alléguerai plus de raisons, vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémissemens. Quel que soit le ministre médiateur que M. le duc de *Praslin* nous envoie, il sera reçu avec respect, et il dictera des lois. Si je pouvais espérer quelques années de vie,

je m'intéresserais beaucoup au sort de Genève. Une partie de mon bien est dans cette ville, les terres que je possède touchent son territoire, et j'ai des vassaux sur son territoire même. 1766.

Il est d'ailleurs bien à désirer qu'un arrangement, projeté avec les fermes générales, réussisse, qu'on transporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre; qu'on favorise les Génevois dans notre province, autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie; qu'ils puissent acquérir chez nous des domaines, en payant un droit annuel équivalent à la taille, ou même plus fort, sans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des sujets; le prodigieux argent que les Génevois ont gagné sur nous refluerait en France en partie; nos terres vaudraient le double de ce qu'elles valent. Je me flatte que M. le duc de *Praslin* voudra bien concourir à un dessein si avantageux. Je ne me repentirais pas alors de m'être presque ruiné à bâtir un château dans ces déserts.

Je ne saurais finir sans vous dire encore que je n'ai aucune part aux plaisanteries de M. *Beaudinet* et de M. *Montmolin*. Soyez sûr d'ailleurs que, s'il y a encore des cuistres du seizième siècle dans ce pays-ci, il y a beaucoup de gens du siècle présent; ils ont l'esprit juste, profond, et quelquefois très-délicat.

Il n'y a point à présent de pays où l'on se moque plus ouvertement de *Calvin* que chez les calvinistes, et où l'esprit philosophique ait fait des

1766. progrès plus prompts; jugez-en par ce qui vient de se passer à Genève. Un peuple tout entier s'est élevé contre ses magistrats, parce qu'ils avaient condamné le *Vicaire savoyard*; il n'y a point de pareil exemple dans l'histoire, depuis 1766 ans.

Ceux qui ont eu part au Dictionnaire philosophique sont publiquement connus. Je sais bien qu'on a inséré dans ce livre plusieurs passages qu'on a pris dans mes œuvres; mais je ne dois pas être plus responsable de cette compilation dont on a fait cinq éditions, que de tout autre livre où je serais cité quelquefois. Si on avait l'injustice barbare de me persécuter pour des livres que je n'ai point faits et que je désavoue hautement, vous savez que je partirais demain, et que j'abandonnerais une terre dont j'ai banni la pauvreté, et une famille qui ne subsiste que par moi seul. Vous savez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre fassent de mauvais repas de ma maigre figure. Les dévots sont bien méchans; mais j'espère qu'ils ne seront pas assez heureux pour m'arracher à la protection de M. le duc de *Praslin*, et pour insulter à ma vieillesse.

Les tracasseries de Genève sont devenues extrêmement plaisantes. M. *Hénin*, qui en rit comme un homme de bonne compagnie qu'il est, en aura fait rire sans doute M. le duc de *Praslin*; on se fait des niches de part et d'autre avec toute la circonspection et toute la politesse possible. Ce n'est pas comme en Pologne, où l'on tire un sabre rouillé à chaque argument de l'adverse partie. Ce n'est pas

comme

comme dans le canton de Schwitz, où l'on se donne cent coups de bâtons pour donner plus de poids à son avis. On commence à plaisanter à Genève; on dit que les syndics usent du droit négatif avec leurs femmes, attendu qu'ils n'en ont point d'autre. Le monde se déniaise furieusement, et les cuistres du seizième siècle n'ont pas beau jeu. 1766.

L'ex-jésuite vous enverra ses guenillons à Pâques; il est malade par le froid horrible qu'il fait en Sibérie. Nous nous mettons, lui et moi, sous les ailes de nos anges.

LETTRE CLVII.

A M. DAMILAVILLE.

20 de janvier.

Mon cher frère, je souhaite la bonne année à madame *Calas* par le petit billet que je vous adresse, et vous la lui donnerez par l'estampe que vous lui destinez.

Je peux donc me flatter de voir le mémoire de *Sirven*. Le véritable *Elie* n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il sera regardé comme le protecteur de l'innocence; et, tant qu'il sera au barreau, il sera le refuge des opprimés.

Platon était peut-être le seul homme capable de faire l'*Histoire de la philosophie*. Quand il sera aux deux premiers siècles de notre ère vulgaire, un

1766. autre ſerait embarraſſé, et c'eſt où il triomphera. Quelle horreur de perſécuter les philoſophes! Les Romains, plus ſages que vous, n'ont pas perſécuté *Lucrèce*. Jamais perſonne n'a parlé plus hardiment que *Cicéron*, et il a été conſul; mais il n'avait pas affaire à des Velches. Il convient à des Velches que *Fréron* s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

Les tracaſſeries de Genève continuent, mais elles ſont à pouffer de rire. Les deux partis ſe jouent tous les tours imaginables, avec toute la diſcrétion poſſible. Les médiateurs ſeront bien étonnés quand ils verront qu'on les fait venir pour une querelle de ménage, dont il eſt difficile de trouver le fondement; c'eſt faire deſcendre *Jupiter* du ciel pour arranger une fourmillière. Le plaiſant de l'affaire, c'eſt que l'origine de toute cette belle querelle eſt que la ville de *Calvin*, où l'on brûla autrefois *Servet*, a trouvé mauvais qu'on ait brûlé le *Vicaire ſavoyard*. Il me ſemble que les Pariſiens n'ont rien dit, quand on a brûlé le poëme de *La loi naturelle*.

Les comédiens ont-ils donné quelque choſe de nouveau à la rentrée? comment vous portez-vous? Je n'en peux plus; je me réſigne, et je vous aime. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DE FLORIAN, *à Paris.*

22 de janvier.

J'AI fini avec regret l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle.* Elle m'a fait un très-grand plaisir, et je ne 1766
doute pas qu'elle n'ait beaucoup de succès auprès de tous ceux qui préfèrent les choses utiles et vraies aux romanesques. Je fais mon compliment à l'auteur, et je m'énorgueillis de lui appartenir de si près. Si *Isabelle* revenait au monde, elle lui donnerait au moins un canonicat de Tolède; mais si la petite *Geneviève* de Nanterre revenait, elle me traiterait fort mal. Dès que j'eus fait ces maudits vers, (*) M. *Dupuits* et père *Adam* les portèrent à Genève sans m'en rien dire; ils furent imprimés sur le champ dans la ville de *Calvin*; ils l'ont été dans le quartier de *Geneviève* à Paris; et me voilà brouillé avec la sainte, avec tous les génovéfains, avec M. *Souflot*, et peut-être avec les dévots de la cour; mais c'est ma destinée. J'avais pourtant bonne intention. Je me suis laissé trop entraîner à mon zèle pour *Henri IV*. Il n'y a d'autre remède à cela que de faire pénitence, et de réciter l'oraison de sainte *Geneviève* pendant neuf jours.

(*) Epître à *Henri IV*, volume d'Epîtres.

1766. Je ne me mêle en aucune façon du recueil qu'on fait à Lausanne des pièces concernant les *Calas*. Je n'aime point le titre d'*Assassinat juridique*, parce qu'un titre doit être simple, et non pas un bon mot. Il est très-vrai que la mort de *Calas* est un assassinat affreux, commis en cérémonie; mais il faut se contenter de le faire sentir sans le dire.

Le père *Corneille* est venu voir sa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux ils viennent à bout de faire une tragédie; mais le père est un bon homme, et la fille une bonne enfant.

Il n'y a point de trouble à Genève, comme on se tue de le dire; il n'y a que des tracasseries, des misères, des pauvretés auxquelles les médiateurs mettront ordre dans quatre jours.

Le docteur *Tronchin* doit être parti aujourd'hui, suivi de quelques-uns de ses malades qui le mènent en triomphe. J'espère que M. et madame de *Florian* le verront dans sa gloire, et qu'ils me maintiendront dans son amitié.

J'embrasse tendrement nièce, neveu et petits-neveux.

LETTRE CLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de janvier.

Je vous avoue, mon divin ange, et à vous aussi, ma divine ange, que je trouve vos raisons pour ne

pas venir à Genève extrêmement mauvaises. Je pen- 1766.
serai toujours qu'un conseiller d'honneur du parlement de Paris peut très-bien figurer avec un grand trésorier du pays de Vaud. Je penserai qu'un ministre plénipotentiaire d'un petit-fils du roi de France est fort au-dessus de tous les plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Je penserai que l'incompatibilité du ministère de Parme avec celui de France est nulle, et qu'on a donné des lettres de compatibilité en mille occasions moins importantes. Enfin, je croirai toujours que ce voyage ne serait pas inutile auprès de madame de *Grosley*; mais vous ne voulez point venir, il ne me reste que de vous aimer en gémissant.

On me mande de Paris que le jour de Sainte-Geneviève, jour auquel sa chapelle autrefois ne désemplissait pas, il ne se trouva personne qui daignât lui rendre visite; et que celle qui donne la pluie et le beau temps gela de froid le jour de sa fête. Je ne me souviens plus si je vous ai mandé que M. *Dupuits* et mon jésuite, qui nous dit la messe, s'en allèrent malheureusement donner à Genève des copies de cette guenille; on l'imprima sur le champ, le tout sans que j'en susse rien. On l'a imprimé à Paris. *Fréron* dira que je suis un impie et un mauvais poëte, les honnêtes gens diront que je suis un bon citoyen.

Vous souvenez-vous d'un certain mandement d'un archevêque de Novogorod contre la chimère aussi dangereuse qu'absurde des *deux puissances*? L'auteur ne croyait pas si bien dire. Il se trouve en effet que non-seulement cet archevêque, à la tête du synode

1766. grec, a réprouvé ce système des *deux puissances*, mais encore qu'il a destitué l'évêque de Rostof qui osait le soutenir. L'impératrice de Russie m'a écrit huit grandes pages de sa main, pour me détailler toute cette avanture. J'ai été prophète sans le savoir, comme l'étaient tous les anciens prophètes. Voici d'ailleurs deux lignes bien remarquables de sa lettre: *La tolérance est établie chez nous, elle fait loi de l'Etat, et il est défendu de persécuter.*

Pourquoi faut-il que ma *Catherine* ne règne pas dans des climats plus doux, et que la vérité et la raison nous viennent de la mer glaciale? Il me semble que, dans mon dépit de ne vous point voir arriver à Genève, je m'en irais à Kiovie finir mes jours, si *Catherine* y était; mais malheureusement je ne peux sortir de chez moi; il y a deux ans que je n'ai fait le voyage de Genève.

Vous me demandez qui sera mon médecin quand je n'aurai plus le grand *Tronchin?* je vous répondrai, personne ou le premier venu; cela est absolument égal à mon âge; mon mal n'est que la faiblesse avec laquelle je suis né, et que les ans ont augmentée. *Esculape* ne guérirait pas ce mal-là; il faut savoir se résigner aux ordres de la nature.

Rousseau est un grand fou, et un bien méchant fou, d'avoir voulu faire accroire que j'avais assez de crédit pour le persécuter, et que j'avais abusé de ce prétendu crédit. Il s'est imaginé que je devais lui faire du mal, parce qu'il avait voulu m'en faire, et peut-être parce qu'il lui était revenu que je trouvais son *Héloïse* pitoyable, son *Contrat Social* très-inso-

cial, et que je n'eſtimais que ſon *Vicaire Savoyard* dans ſon *Emile*; il n'en faut pas davantage dans un 1766.
auteur pour être attaqué d'un violent accès de rage. Le ſingulier de toute cette affaire-ci, c'eſt que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opinion inſpirée par *Jean-Jacques* au peuple de Genève, que j'avais engagé le conſeil de Genève à donner un décret de priſe de corps contre *Jean-Jacques*, et que la réſolution en avait été priſe chez moi, aux Délices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à *Tronchin*, il vous mettra au fait; il vous fera voir que *Rouſſeau* eſt non-ſeulement le plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il eſt le plus mal-honnête homme.

J'ai été tenté quelquefois d'écrire au conſeil de Genève pour démentir ſolennellement toutes ces horreurs, et peut-être je ſuccomberai à cette tentation; mais j'aime bien mieux la déclaration que me donnèrent, il y a quelque temps, les ſyndics de la nobleſſe et du tiers état de notre province, les curés et les prêtres de mes terres, lorſqu'ils ſurent qu'il y avait, je ne ſais où, des gens aſſez malins pour m'accuſer de n'être pas bon chrétien. Je conſerve précieuſement cette pièce authentique, et je m'en ſervirai, ſi jamais la tolérance n'eſt pas établie en France comme en Ruſſie.

Adieu, anges cruels, qui ne voulez voir ni les Alpes ni le mont Jura; je ne m'en mets pas moins à l'ombre de vos ailes.

LETTRE CLX.

A M. DAMILAVILLE.

25 de janvier.

1766. MON cher frère, vous souvenez-vous d'un certain mandement de l'archevêque de Novogorod, que je reçus de Paris, la veille de votre depart? J'en ignore l'auteur, mais surement c'est un prophète.

Figurez-vous que la lettre de M. le prince *Gallitzin* en renfermait une de l'impératrice qui daigne m'apprendre qu'en effet l'archevêque de Novogorod a soutenu hautement le vrai système de la puissance des rois contre la chimère absurde des *deux puissanees*. Elle me dit qu'un évêque de Rostof, qui avait prêché les *deux puissances*, a été condamné par le synode auquel l'archevêque de Novogorod présidait, qu'on lui a ôté son évêché, et qu'il a été mis dans un couvent. Faites sur cela vos réflexions, et voyez combien la raison s'est perfectionnée dans le Nord.

Notre grand *Tronchin* ne vous apporte rien, parce que je n'ai rien. Les chiffons dont vous me parlez ont été bien vîte épuisés. *Boursier* jure qu'il vous a envoyé les numéros 18 et 19. *Fauche* n'envoie point les ballots; je ne reçois rien, et je meurs d'inanition.

Il pleut tous les jours à Genève de nouvelles brochures; ce sont des pièces du procès, qui ne peuvent être lues que par les plaideurs.

La

La querelle de *Rousseau* sur les miracles a produit vingt autres petites querelles, vingt petites feuilles dont la plupart sont allusion à des aventures de Genève, dont personne ne se soucie. On m'a fait l'honneur de m'attribuer quelques-unes de ces niaiseries. Je suis accoutumé à la calomnie, comme vous savez. 1766.

Je ne saurais finir sans vous parler de Ste *Geneviève*. Il est bon d'avoir des saints, mais il est encore mieux de se résigner à DIEU. Il est utile même que le peuple soit persuadé que la vie et la mort dépendent du Créateur, et non pas de la sainte de Nanterre. C'est le sentiment de tous les théologiens raisonnables et de tous les honnêtes gens éclairés. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de janvier.

COMME mes anges m'ont paru avoir envie de lire quelques-unes de lettres de MM. *Covelle* et *Beaudinet*, je vous en envoie une que j'ai retrouvée. Je m'imagine, peut-être mal à propos, qu'elle vous amusera. Je suis un franc-provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui se passe dans son village. Vous ne serez point surpris que M. *Beaudinet*, qui demeure à Neuchâtel, ait donné quelques louanges adroites à son souve-

rain. Vous saurez de plus que ce souverain lui
1766 écrit souvent, et que M. *Beaudinet*, qui peut-être n'est pas trop dans les bonnes grâces de la prêtraille, doit se ménager des retraites et des appuis à tout hasard. Le prince qui lui écrit lui mandait que, depuis quelques années, il s'est fait une prodigieuse révolution dans les esprits en Allemagne, et que l'on commence même à penser en Boheme et en Autriche, ce qui ne s'était jamais vu. Les esprits s'éclairent de jour en jour, depuis Moscou jusqu'en Suisse.

Vous voyez que la philosophie n'est pas une chose si dangereuse, puisque tant de souverains la protégent sous main, ou l'accueillent à bras ouverts. Je vous assure qu'on rirait bien, dans l'étendue de deux ou trois mille lieues où notre langue a pénétré, si on savait qu'il n'est pas permis de dire en France que sainte *Geneviève* ne se mêle pas de nos affaires. On aurait bien raison de penser que les Velches arrivent toujours les derniers. Il faudra bien pourtant qu'ils arrivent à la fin; car l'opinion gouverne le monde, et les philosophes à la longue gouvernent l'opinion des hommes.

Il est vrai qu'il y a un certain ordre de personnes auxquelles on donne une éducation bien funeste; il est vrai qu'on combattra la raison autant qu'on a combattu les découvertes de *Newton* et l'inoculation de la petite vérole; mais, tôt ou tard, il faut que la raison l'emporte. En attendant, mes divins anges, je vous supplie de m'avertir si jamais il passe quelque idée triste dans la tête de certaines

personnes qui peuvent faire du mal. Je connais des gens qui ne manqueraient pas de prendre leur parti sur le champ. 1766.

J'ai grande impatience que vous entreteniez notre docteur *Tronchin*. Dites-moi donc, je vous en prie, qui vous enverrez à votre place à Genève. Quel qu'il puisse être, DIEU m'est témoin combien je vous regretterai. On dit que c'est M. le chevalier de *Beauteville ;* on ne pouvait, en ne vous nommant pas, faire un meilleur choix ; étant d'ailleurs ambassadeur en Suisse, il est presque sur les lieux, et doit connaître parfaitement le tripot de Genève.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

27 de janvier

JE me jette à vos genoux, Madame. Je vois par votre lettre du 6 de janvier, qui ne m'est parvenue pourtant que le 18, que je vous avais alarmée. Comptez que je serais désepéré de vous causer la plus légère affliction. Vous sentez bien que, dans la situation où je suis, je ne dois donner aucune prise à la calomnie : vous savez qu'elle saisit les choses les plus innocentes pour les empoisonner.

1766. Il y a des gens qui m'envient une retraite au milieu des rochers, qui n'auraient pitié ni de ma vieillesse ni des maux qui l'accablent, et qui me persécuteraient au-delà du tombeau; mais je suis pleinement rassuré par votre lettre; et vous avez dû voir, par ma dernière, avec quelle confiance je vous ouvre mon cœur. Ce cœur est plein de vous; il est continuellement sensible à votre état comme à votre mérite, il aime votre imagination et votre candeur, il vous sera attaché tant qu'il battra dans mon faible corps.

Vous et votre ami, vous pouvez avoir été convaincus, par ma dernière lettre, combien je suis éloigné de quelques philosophes modernes qui osent nier une intelligence suprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de si habiles mathématiciens nient un mathématicien éternel.

Ce n'était pas ainsi que pensaient *Newton* et *Platon*. Je me suis toujours rangé du parti de ces grands-hommes. Ils adoraient un Dieu, et détestaient la superstition.

Je n'ai rien de commun avec les philosophes modernes que cette horreur pour le fanatisme intolérant; horreur bien raisonnable, et qu'il est utile d'inspirer au genre-humain pour la sureté des princes, pour la tranquillité des Etats, et pour le bonheur des particuliers.

Voilà ce qui m'a lié avec des personnes de mérite, qui peut-être ont trop d'inflexibilité dans l'esprit, qui se plient peu aux usages du monde,

qui aiment mieux instruire que plaire, qui veulent se faire écouter, et qui dédaignent d'écouter; mais ils rachètent ces défauts par de grandes connaissances et par de grandes vertus. 1756

J'ai d'ailleurs des raisons particulières d'être attaché à quelques-uns d'entre eux; et une ancienne amitié est toujours respectable.

Mais soyez bien persuadée, Madame, que, de toutes les amitiés, la vôtre m'est la plus chère. Je n'envisage point, sans une extrême amertume, la nécessité de mourir sans m'être entretenu quelques jours avec vous; c'eût été ma plus chère consolation. Vos lettres y suppléent; je crois vous entendre quand je vous lis. Jamais personne n'a eu l'esprit plus vrai que vous. Votre ame se peint toute entière dans tout ce qui vous passe par la tête: c'est la nature elle-même avec un esprit supérieur; point d'art, point d'envie de se faire valoir, nul artifice, nul déguisement, nulle contrainte: tout ce qui n'est pas dans ce caractère me glace et me révolte.

Je vous aime, Madame, parce que j'aime le vrai: en un mot, je suis au désespoir de ne point passer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre élémens.

Vous ne m'avez point mandé si vous digérez. Tout le reste, en vérité, est bien peu de chose.

Faites-vous lire, Madame, le rogaton que je vous envoie, et ne le donnez à personne; car, quelque bon serviteur que je sois d'*Henri IV*, je ne veux pas me brouiller avec sainte *Geneviève*. *V.*

LETTRE CLXIII.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 31 de janvier.

1766. J'AI tardé bien long-temps à vous répondre, Monsieur, mais j'ai dû craindre de ne vous répondre jamais; j'ai eu une fluxion sur la poitrine, sur les yeux et sur les oreilles; je ne parlais ni ne voyais. Le premier usage que je fais de la voix qui m'est un peu revenue, est de dicter mes sentimens. Vous sentez combien je désire d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, tout indigne qu'elle est à présent de votre visite. Nous sommes presque à l'air par un froid affreux; mais nous trouverons de quoi vous mettre à couvert et vous chauffer. J'ai peur qu'étant avec M. et madame de *la Chabalerie*, vous ne vous empressiez pas trop de les quitter pour nos déserts. Madame votre sœur mérite assurément la préférence sur moi; mais, quand vous voudrez partager vos faveurs, j'en aurai toute la reconnaissance possible. Vous me trouverez peut-être encore bien malade; mais vous trouverez chez moi tout ce qui reste de la famille *Corneille*, père, fille et petite-fille; vous trouverez madame *Denis*, ma nièce, qui récite des vers comme vous en faites; car je vous avertis qu'il y en a d'extrêmement beaux dans votre Virginie. Nous raisonnerons de tout cela, quand j'aurai la force de rai-

sonner; il n'en faut pas pour vous aimer, cela ne coûte aucun effort. Je vous attends et je vous recevrai comme je vous écris, sans cérémonie. *V.* 1766.

LETTRE CLXIV.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 1 de février.

Je vous assure, Monsieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que vous avez daigné faire pour les *Sirven*. J'étais accablé de maux, ils ont tous été suspendus. J'ai envoyé chercher le bon *Sirven;* je lui ai remis ces belles armes avec lesquelles vous défendez son innocence; il les a baisées avec transport. J'ai peur qu'il n'en efface quelques lignes avec les larmes de douleur et de joie que cet événement lui fait répandre. Je lui ai confié votre mémoire et vos questions; il signera, et fera signer par ses filles, la consultation; il paraphera toutes les pages, ses filles les paraphe-ront aussi; il rappellera sa mémoire, autant qu'il pourra, pour répondre aux questions que vous daignez lui faire; vous serez obéi en tout comme vous devez l'être. Il cherche actuellement des certificats; j'ai écrit à Berne pour lui en procurer.

Permettez, Monsieur, que je paye tous les avocats qui voudront recevoir les honoraires de la consultation. Je n'épargnerai ni dépenses ni soins pour vous seconder de loin dans les combats que vous

—— livrez, avec tant de courage, en faveur de l'inno-
1766. cence. C'est rendre en effet service à la patrie, que de détruire les soupçons de tant de parricides. Les huguenots de France sont, à la vérité, bien sots et bien fous; mais ce ne sont pas des monstres.

J'enverrai votre factum à tous les princes d'Allemagne, qui ne sont pas bigots; je vous demande en grâce de me laisser le soin de le faire tenir aux puissances du Nord; j'ai l'ambition de vouloir être la première trompette de votre gloire à Pétersbourg et à Moscou.

Vous m'avez ordonné de vous dire mon avis sur quelques petits détails qui appartiennent plus à un académicien qu'à un orateur; j'ai usé et peut-être abusé de cette liberté; vous ferez, comme de raison, le juge de ces remarques. J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec votre original; mais, en attendant, il faut que je me livre au plaisir de vous dire combien votre ouvrage m'a paru excellent, pour le fond et pour la forme. Cette consultation était bien plus difficile à faire que celle des *Calas*; le sujet était moins tragique, l'objet de la requête moins favorable, les détails moins intéressans. Vous vous êtes tiré de toutes ces difficultés par un coup de l'art; vous avez su rendre cette cause celle de la nation et du roi même. Vos mémoires sur les *Calas* sont de beaux morceaux d'éloquence, celui-ci est un effort du génie.

Je vois que vous avez envie de rejeter, dans les notes, quelques preuves et quelques réflexions

de jurisprudence, qui peuvent couper le fil historique et ralentir l'intérêt. Je vous exhorte à suivre cette idée; votre ouvrage sera une belle oraison de *Cicéron*, avec des notes de la main de l'auteur. 1766.

J'attends *Sirven* avec une grande impatience pour relire votre chef-d'œuvre, et ce ne sera pas sans enthousiasme. Si j'avais votre éloquence, je vous exprimerais tout ce que vous m'avez fait sentir.

AU MEME.

Du 3 de février.

Les *Sirven* arrivent dans le moment, avec réponse à tout. Je crois ne pouvoir mieux faire que de ne pas différer à vous envoyer le paquet; je l'adresse par la poste, à M. *Héron*, premier commis de la chancellerie et des finances, et je vous fais parvenir cette lettre par mon cher et vertueux ami M. *Damilaville*, afin que s'il arrive malheur à l'un de ces paquets, l'autre puisse y remédier.

Je présente mon respect à l'illustre personne digne d'être la femme de M. de *Beaumont*. *V.*

LETTRE CLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de février.

Je renvoie à mes divins anges le mémoire de M. de *la Voute* pour les comédiens. Je les supplie

1766. très-humblement de trouver que j'ai raison, parce que je crois avoir raison; mais, s'ils me condamnent, je croirai que j'ai tort. La tournure que vous avez prise est très-habile. La déclaration du roi sera un bouclier contre la prêtraille. Elle sera enregistrée; et quand les cuistres refuseront la sépulture à un citoyen pensionnaire du roi, on leur lâchera le parlement. Ne vous ai-je pas mandé que ma *Catherine* vient de chasser les capucins, pour n'avoir pas voulu enterrer un violon français?

Vous êtes donc de très-bons politiques; vous auriez donc arrangé les Génevois en vous jouant. On dit M. le chevalier de *Beauteville* malade; il peut se donner le temps de raffermir sa santé, rien ne presse; il n'y a pas eu une patte de froissée dans la guerre des rats et des grenouilles. M. *Cromelin* est un peu ardent; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève. Comptez que les médiateurs se mettront à pouffer de rire, quand ils verront de quoi il s'agit. On a trompé monsieur le duc; on l'a engagé à précipiter ses démarches. Les Zurichois, qui n'aiment pas à dépenser leur argent inutilement, commencent à murmurer qu'on les envoye chercher pour une querelle d'auteur; car c'est là l'unique fond de la noise. Si je ne m'occupais pas tout entier de l'affaire des *Sirven*, qui est plus sérieuse, je ferais un petit *Lutrin* de la querelle de Genève. J'ai vu l'esquisse du mémoire d'*Elie* de *Beaumont*; je me flatte qu'il fera un très-grand effet, et que nous obtiendrons un arrêt d'attribution. Vous nous protégerez, mes chers

anges. Il est bon d'écraser deux fois le fanatisme; c'est un monstre qui lève toujours la tête. J'ai dans la mienne de soulever l'Europe pour les *Sirven*: vous m'aiderez. 1766.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLXVI.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

4 de février.

MONSIEUR,

Vous sentez bien que je suis partie dans la cause que vous défendez si bien; je vous dois autant de remercîmens que d'éloges; votre mémoire me paraît convaincant.

Oserais-je vous supplier seulement de ne point faire, sans correctif, le triste aveu que les comédiens ont été déclarés infames à Rome?

Premièrement, je ne vois point de loi expresse, permanente, et publiquement reconnue, qui prononce cette infamie. La loi dont les ennemis des arts triomphent, est au titre 2 du livre II du digeste. Cette loi ne fait point partie des lois romaines; ce n'est qu'un édit du préteur, et cet édit changeait tous les ans. C'est *Ulpien* qui cite cet édit, sans dire à quelle occasion il fut promulgué, et dans quelles bornes il était renfermé. *Ulpien* est, chez les Romains, ce que sont, chez les Velches,

1766. *Carondas*, *Rebuffe* et autres, qu'on n'a jamais pris pour des législateurs.

2°. Il n'y a aucun jurisconsulte romain, ni aucun auteur qui ait dit qu'on regardât comme infames ceux qui déclamèrent des tragédies, et qui récitèrent des comédies sur les théâtres construits par les consuls et par les empereurs. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obscurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent? Si l'édit, rapporté au livre II du digeste, parle de l'infamie attachée à ceux qui *in scenam prodeunt*, la loi de *Valentin*, qu'on trouve au titre 4 du livre I du code, donne le sens précis de la loi du préteur, citée au digeste. Elle dit : *Mimæ, et quæ ludibrio corporis sui quæstum faciunt*, etc. Les mimes et celles qui prostituent leur corps, etc.

Or, certainement, les acteurs qui représentaient les pièces de *Térence*, de *Varus*, de *Sénèque*, n'étaient ni des mimes, ni des danseuses de corde qui recevaient des soufflets sur le théâtre pour de l'argent, comme *Théodore*, femme de *Justinien*, qui fit ce beau métier avant que d'être impératrice.

3°. La loi du même code, au titre *de lenonibus* (des maquereaux et maquerelles), défend de forcer une femme libre, et même une servante, à monter sur la scène. Mais sur quelle scène? et puis, n'est-il pas également défendu de forcer une femme à se faire religieuse?

4°. L'article *Mathematicos* déclare les mathématiciens infames, et les chasse de la ville. Cela prouve-t-il que l'académie des sciences est déclarée in-

fame par les lois romaines? Il eſt évident que, par le terme *mathematicos*, les Romains n'entendaient pas nos géomètres, et que par celui de mimes ils n'entendaient pas nos acteurs. La choſe eſt ſi évidente que, par la loi de *Théodoſe*, d'*Arcadius* et d'*Honorius*: *Si quis in publicis porticibus* (livre II, titre 36) il n'eſt défendu qu'aux *pantomimes et aux vils hiſtrions d'afficher leurs images dans les lieux où ſont les images des empereurs.* La ſource de la mépriſe vient donc de ce que nous avons confondu les bateleurs avec ceux qui feſaient profeſſion de l'art auſſi utile qu'honnête de repréſenter les tragédies et les comédies. 1766.

5°. Loin que cet art, ſi différent de celui des hiſtrions et des mimes, fût mis au rang des choſes déshonnêtes, il fut compté preſque toujours parmi les cérémonies ſacrées. *Plutarque* eſt bien éloigné de rapporter l'origine de la tragédie à la fable vulgaire que *Theſpis*, au temps des vendanges, promenait, ſur un tombereau, des ivrognes barbouillés de lie, qui amuſaient les payſans par des quolibets. Si les ſpectacles avaient commencé ainſi dans la ſavante Gréce, il eſt indubitable qu'on aurait eu d'abord des farces avant que d'avoir des poëmes tragiques; ce fut tout le contraire. Les premières pièces de théâtre, chez les Grecs, furent des tragédies dans leſquelles on chantait les louanges des dieux: la moitié de la pièce était compoſée d'hymnes. *Plutarque* nous apprend que cette inſtitution vient de *Minos*; ce fut un légiſlateur, un pontife, un roi qui inventa la tragédie en l'honneur des dieux. Elle fut toujours regardée dans Athènes

—— comme une solennité sainte : l'argent employé à
1766. ces cérémonies était aussi sacré que celui des temples. *Montesquieu*, qui se trompe presque à chaque page, regarde comme une folie, chez les Athéniens, de n'avoir pas détourné, pour la guerre du Péloponèse, l'argent destiné pour le théâtre ; mais c'est que ce trésor était consacré aux dieux. On craignait de commettre un sacrilége; et il fallut toute l'éloquence de *Démosthène* (dans sa seconde *Olynthienne*) pour éluder une loi qui tenait de si près à la religion. Puisque le théâtre tragique était saint chez les Grecs, on voit bien que la profession d'acteur était honorable. Les auteurs étaient acteurs quand ils en avaient le talent. *Eschine*, magistrat d'Athènes, fut auteur ; *Paulus* fut envoyé en ambassade.

Ce spectacle était si religieux que, dans la première guerre punique, les Romains l'établirent pour conjurer les dieux de faire cesser le fléau de la contagion. Jamais il n'y eut à Rome de théâtre qui ne fût consacré aux dieux, et qui ne fût rempli de leurs simulacres.

Il est très-faux que la profession d'acteur fut ensuite abandonnée aux seuls esclaves. Il arriva que les Romains, ayant subjugué tant de nations, employèrent les talens de leurs esclaves. Il n'y eut guère chez eux de mathématiciens, de médecins, d'astronomes, de sculpteurs et de peintres que des grecs ou des africains pris à la guerre. *Térence*, *Epictète*, furent esclaves. Mais, de ce que les peuples conquis exerçaient leurs talens à Rome, on

ne doit pas conclure que les citoyens romains ne puſſent ſignaler les leurs. 1766.

Je ne puis comprendre comment M. *Huern* a pu dire que *Roſcius n'était pas citoyen romain*; *que Cicéron, ſon orateur adverſe, employa contre lui les lois de la république, ſa naiſſance et la vénalité des ſpectacles, et que Roſcius n'eut rien de ſolide à lui oppoſer.* Comment peut-on dire tant de ſottiſes, en ſi peu de paroles, *dans l'ordre des lois, dans l'ordre de la ſociété, et dans l'ordre de la religion, par le ſecours d'une littérature agréable et intéreſſante?* Ce pauvre homme a trop nui à la cauſe qu'il voulait défendre. Comment a-t-il pu ignorer que *Cicéron* plaida pour *Roſcius*, au lieu d'être ſon avocat adverſe; qu'il ne s'agiſſait point du tout de citoyen romain, mais d'argent? *Cicéron* dit que *Roſcius* fut toujours très-libéral et très-généreux; qu'il avait pu gagner trois millions de ſeſterces, et qu'il ne l'avait pas voulu. Eſt-ce-là un eſclave? *Roſcius* était un citoyen qui formait une académie d'acteurs. Pluſieurs chevaliers romains exercèrent leurs talens ſur le théâtre. Nous avons encore le catalogue des prêtres qui deſſervaient le temple d'*Auguſte* à Lyon; on y trouve un comédien.

Lorſque le chriſtianiſme prit le deſſus, on s'éleva contre les théâtres conſacrés aux dieux. St *Grégoire* de Nazianze leur oppoſa des tragédies tirées de l'ancien et du nouveau *Teſtament.* Cette mode barbare paſſa en Italie; de-là, nos myſtères: et ce terme de *myſtères* devint tellement propre aux pièces de théâtre, que les premières tragédies profanes

—— que l'on fit dans le jargon velche, furent auſſi
1766. appelées *myſtères*.

Vous verrez d'un coup d'œil, Monſieur, ce qu'il faut adopter ou retrancher de tout ce fatras d'érudition comique.

Mais je vous prie de ne point mettre dans le projet de déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme et demoiſelle puiſſent repréſenter ſur le théâtre*, etc.; cette clauſe choquerait la nobleſſe du royaume. Il ſemblerait qu'on inviterait les gentilshommes à être comédiens; une telle déclaration ſeroit révoltante. Contentons-nous d'indiquer cette permiſſion, ſans l'exprimer, d'autant plus qu'il n'eſt point du tout prouvé que *Floridor* fût gentilhomme. Il ſe vantait de l'être, il ne le prouva jamais; on le favoriſa, on ferma les yeux. Ce qui peut d'ailleurs ſe dire hiſtoriquement, ne peut ſe dire quand on fait parler le roi. Il faut tâcher de rendre l'état de comédien honnête, et non pas noble.

Je vous demande pardon, Monſieur, de tout ce que je viens de dicter à la hâte; vous le rectifierez. J'inſiſte ſur l'infamie prononcée contre les mathématiciens; cet exemple me paraît déciſif. Nos mathématiciens, nos comédiens ne ſont point ceux qui encourent quelquefois, par les lois romaines, une note d'infamie; certainement cette infamie qu'on objecte, n'eſt qu'une équivoque, une erreur de nom.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous remercier et par vous dire combien je vous eſtime. Agréez les reſpectueux ſentimens de votre, etc.

LETTRE

LETTRE CLXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 de février.

Je reçus hier, de la main d'un de mes anges, une lettre qui commençait par *Monsieur mon cher cousin.* Comme à moi tant d'honneur n'appartient, je regardai au bas, je vis qu'elle était adressée à M. le président de *Baral*, à qui je l'envoie. 1766.

J'ai soupçonné que, par la même mépriſe, il aura reçu pour moi une lettre à laquelle il n'aura rien compris, et j'espère qu'il me la renverra.

Je m'imagine que mes anges verront bientôt le mémoire d'*Elie* pour les *Sirven*, et qu'ils le protégeront de toute leur puiſſance. Cette affaire agite toute mon ame; les tragédies, les comédies, le tripot, ne font plus de rien; j'oublie qu'il y a des tracaſſeries à Genève; le temps va trop lentement; je voudrais que le mémoire d'*Elie* fût déjà débité, et que toute l'Europe en retentît. Je l'enverrais au mufti et au grand-turc, s'ils savaient le français. Les coups que l'on porte au fanatiſme devraient pénétrer d'un bout du monde à l'autre.

Il faut pourtant que je m'apaiſe un peu, et que je revienne au mémoire de M. de *la Voute*, en faveur du tripot. Je crois qu'il réuſſira; mais voudra-t-il bien faire uſage de mes remarques? Je les croirai bien fondées juſqu'à ce que vous m'ayez fait aperce-

1766 voir du contraire. Il me paraît bien peu convenable que le roi dise, dans une déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme puisse être comédien.* Je tiens qu'il faut faire parler le roi plus décemment.

J'ai été bien ébaubi quand je reçus une lettre pastorale du *révérendissime et illustrissime évêque et prince de Genève*, munie d'une lettre de M. de St. *Florentin* qui demande une collecte pour nos soldats qui sont esclaves à Maroc. J'aurais souhaité une autre tournure ; mais la chose est faite. On trouvera peu d'argent dans notre petite province. Ce roi de Maroc est un terrible homme ; il demande environ huit cents mille francs pour deux cents esclaves : cela est cher.

Nous sommes toujours en Sibérie ; cela n'accommode pas les gens de mon âge. Je crois que je serais fort aise d'être à Maroc pendant l'hiver. Nous avons toujours ici *Pierre Corneille* ; mais il ne donnera point de tragédie cette année. Nos montagnes de neiges n'ont pas encore permis à M. de *Chabanon* de venir chercher sa Virginie.

Je me mets au bout des ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CLXVIII.

A M. CONTANT D'ORVILLE.

A Ferney, 11 de février.

JE reçus hier, Monsieur, le premier volume du recueil que vous avez bien voulu faire (*); il était accompagné d'une lettre en date du 24 de décembre dernier. Je me hâte de vous remercier de votre lettre, du recueil, de l'épître dédicatoire à madame la comtesse de *Butturlin*, et de l'avis de l'éditeur. Ce sont autant de bienfaits dont je dois sentir tout le prix. Vous m'avez fait voir que j'étais plus ami de la vertu, et même plus théologien que je ne croyais l'être. Il y a bien des choses que la convenance du sujet et la force de la vérité font dire sans qu'on s'en aperçoive; elles se placent d'elles-mêmes sous la main de l'auteur. Vous avez daigné les rassembler, et je suis tout étonné moi-même de les avoir dites. 1766.

Il faut avouer aussi que ceux qui m'ont persécuté ne doivent pas être moins étonnés que moi. Votre recueil est un arsenal d'armes défensives que vous opposez aux traits des *Frérons* et des lâches ennemis de la raison et des belles-lettres.

Ma vieillesse et mes maladies m'avaient fait oublier presque tous mes ouvrages; vous m'avez fait renouveler connaissance avec moi-même. Je me suis

(*) Il est intitulé : *Pensées de Voltaire.*

1766. retrouvé d'abord dans tout ce que j'ai dit de DIEU. Ces idées étaient parties de mon cœur si naturellement, que j'étais bien loin de soupçonner d'y avoir aucun mérite. Croiriez-vous, Monsieur, qu'il y a eu des gens qui m'ont appelé athée; c'est appeler *Quesnel* moliniste. Chaque siècle a ses vices dominans; je crois que la calomnie est celui du nôtre. Cela est si vrai que jamais on n'a dit tant de mal de *Bayle* que depuis une trentaine d'années. L'insolence avec laquelle on a calomnié le *Dictionnaire encyclopédique* est sans exemple. Le malheureux qui fournit des mémoires contre cet important ouvrage, poussa l'absurdité jusqu'au point de dire que, si on ne découvrait pas le venin dans les articles déjà imprimés, on le trouverait infailliblement dans les articles qui n'étaient pas encore faits. Cela me fait souvenir d'un abbé *Desfontaines*, écrivain de feuilles périodiques, qui, en rendant compte du *Minute-philosopher* du célèbre *Barclai*, évêque de Cloïne, crut, sur le titre, que c'était un livre de plaisanteries contre la religion, et traita le vieil évêque de Cloïne comme un jeune libertin, sans avoir lu son ouvrage.

Ce *Desfontaines* a eu des successeurs encore plus ignorans et plus méchans que lui, qui n'ont cessé de calomnier les véritables gens de lettres. Jamais philosophie n'a été plus répandue, et jamais cependant elle n'a essuyé de plus cruelles injustices. Ce sont ces injustices mêmes qui augmentent l'obligation que je vous ai.

Je ne sais, Monsieur, si madame de *Butturlin*, à

qui vous me dédiez, est sœur de M. le comte de *Voronzof* que j'ai eu l'honneur de voir chez moi, et qui est actuellement ambassadeur à la Haie; je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes respects. 1766.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère reconnaissance, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CLXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de février.

Il est vrai, mes anges gardiens, que M. le duc de *Praslin* ne pouvait faire un meilleur choix que celui de M. le chevalier de *Beauteville*; la convenance y est toute entière. Vous savez que je suis intéressé plus que personne à tous les arrangemens qu'on peut faire à Genève. J'ai quelque bien dans cette ville, mes terres sont à ses portes, beaucoup de génevois sont dans ma censive; je vous supplie donc d'obtenir de M. le duc de *Praslin* qu'il ait la bonté de me recommander à monsieur l'ambassadeur.

Quant à l'objet de la médiation, je puis assurer qu'il n'y a qu'un seul point un peu important; et je crois, avec M. *Hénin*, que la France en peut tirer un avantage aussi honorable qu'utile. Il s'agit des bornes qu'on doit mettre au droit que les citoyens de Genève réclament, de faire assembler le conseil général, soit pour interpréter des lois obscures, soit pour maintenir des lois enfreintes.

1766. Il faut savoir si le petit conseil est en droit de rejeter, quand il lui plaît, toutes les représentations des citoyens sur ces deux objets; c'est ce qu'on appelle le droit négatif.

Vous pensez que ce droit négatif, étant illimité, serait insoutenable; qu'il n'y aurait plus de république, que le petit conseil des vingt-cinq se trouverait revêtu d'un pouvoir despotique, que tous les autres corps en seraient jaloux, et qu'il en naîtrait infailliblement des troubles interminables; mais aussi, il serait également dangereux que le peuple eût le droit de faire convoquer le conseil général selon ses caprices.

Il est très vraisemblable que les médiateurs, éclairés et soutenus par M. le duc de *Praslin*, fixeront les cas où le conseil général, qui est le véritable souverain de la république, devra s'assembler. J'ose espérer que les médiateurs, étant garans de la paix de Genève, demeureront toujours les juges de la nécessité ou de l'inutilité d'assembler le conseil général. L'ambassadeur de France en Suisse, étant toujours à portée, et devant avoir naturellement une grande influence sur les opinions de Zurich et de Berne, se trouvera le chef perpétuel d'un tribunal suprême qui décidera des petites contestations de Genève.

Il me semble que c'est l'idée de M. *Hénin*. Lorsque, dans les occasions importantes, la plus nombreuse partie des citoyens qui ont voix délibérative au conseil général, demanderont qu'il soit assemblé, le conseil des vingt-cinq, joint au conseil des deux

cents, sera juge de cette réquisition en premier ressort; monsieur l'ambassadeur de France, l'envoyé de Berne et le bourgmestre de Zurich, seront juges en dernier ressort, et ils prononceront sur les mémoires que les deux partis leur enverront. 1766.

Si ce réglement a lieu, comme il est très-vraisemblable, Genève sera toujours sous la protection immédiate du roi, sans rien perdre de sa liberté et de son indépendance.

On espère que cette protection pourra s'étendre jusqu'à faciliter aux Génevois les moyens d'acquérir des terres dans le pays de Gex. Plus le roi de Sardaigne les molestе vers la frontière de la Savoie, plus nous profiterions, sur nos frontières, des grâces que sa Majesté daignerait leur faire. Le pays produirait bientôt au roi le double de ce qu'il produit, nos terres tripleraient de prix, les droits de mouvance seraient fréquens et considérables, les Génevois rendraient insensiblement à la France une partie des sommes immenses qu'ils tirent de nous annuellement, et ils seraient sous la main du ministère.

Ce qui empêche jusqu'à présent les Génevois d'acquérir dans notre pays, c'est que non-seulement on les met à la taille, mais on les charge excessivement. M. *Hénin* et M. *Fabry* croient qu'il sera très-aisé de lever cet obstacle, en imposant, sur les acquisitions que les Génevois pourront faire, une taxe invariable qui ne les assujettira pas à l'avilissement de la taille, et qui produira davantage au roi.

1766. J'ajoute encore que, par cet arrangement, il sera bien plus aisé d'empêcher la contrebande; mais cet objet regarde les fermes générales.

Il ne m'appartient pas de faire des propositions; je me borne à des souhaits. Vous me direz que je suis un peu intéressé à tout cela, et que Ferney deviendrait une terre considérable; je l'avoue, mais c'est une raison de plus pour que je demande la protection de M. le duc de *Praslin*, et ce n'est pas une raison pour qu'il me la refuse. Je vous supplie donc instamment, mes divins anges, de lui présenter mes idées, mes requêtes et mon très-respectueux attachement.

N. B. Je ne sais pourquoi les Génevois disent toujours *le roi de France notre allié*. *Addisson* prétend que, quand il passa par Monaco, le concierge lui dit: *Louis XIV* et monseigneur mon maître ont toujours vécu en bonne intelligence, quand la guerre était allumée dans toute l'Europe.

Je me mets à l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE CLXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 de février.

Il y a un mois, Madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours; mais je me suis plongé dans

la

la métaphysique la plus triste et la plus épineuse, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire. 1766.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne ; mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systêmes n'en savaient pas plus que moi ; mais ils font tous les importans, et je ne veux pas l'être : j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs, dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage. L'étude des choses qui sont si fort au-dessus de nous, rendent les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux ; et, quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris.

L'étude a cela de bon, qu'elle nous fait vivre tout doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous delivre du fardeau de notre oisiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens, d'un bout de la ville à l'autre. Ainsi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, assiégé par un très-rude hiver, et mes yeux me refusant le service, j'ai passé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas aussi, Madame? ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace infini? Je suis tenté de croire qu'on pense

1766. à tout cela quand on n'a plus de passions, et que tout le monde est comme *Matthieu Garo* qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne passez pas votre temps à méditer, quand vous êtes seule, je vous envoie un petit imprimé sur quelques sottises de ce monde, lequel m'est tombé entre les mains. Je ne sais s'il vous amusera beaucoup; cela ne regarde que *Jean-Jacques Rousseau* et des polissons de prêtres calvinistes.

L'auteur est un goguenard de Neuchâtel; et les plaisans de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître insipides; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de *Mazarin* disait qu'il ne se moquait jamais que de ses parens et de ses amis. Heureusement ce que je vous envoie n'est pas long; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, Madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre votre état supportable; j'en suis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le président *Hénault* que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit, et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentimens pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie. *V.*

P. S. Je vous plains beaucoup d'avoir perdu M. *Crawford;* je sens bien qu'il était digne de vous entendre. On ne regrette que les gens à qui l'on plaît, excepté en amour, s'entend.

LETTRE CLXXI.

A M. DAMILAVILLE.

21 de février.

J'AI donc commencé, mon cher ami, par lire *le Vingtième* (*). C'est l'ouvrage d'un excellent citoyen et d'un philosophe qui a de grandes vues; je le relirai avec plus d'attention encore. Je suis un peu fâché, à la première lecture, que l'auteur n'aime pas *J. B. Colbert*. Il me semble qu'il ne pardonne pas assez à un ministre qui fut jeté hors de toutes ses mesures par les guerres de *Louis XIV*, et par la magnificence de ce monarque. Il fut obligé de faire pour quatre cents millions d'affaires avec les traitans, immédiatement après avoir signé un arrêt par lequel il était défendu à jamais d'en faire. Il faut songer que le duc de *Sulli* n'avait point de *Louvois* qui le contrariait éternellement. Quoi qu'il en soit, je suis pénétré de la plus haute estime pour feu M. *Boulanger*. 1766.

J'ai reçu une lettre charmante de M. de *Beaumont*. Je ferai tout ce qu'il m'ordonne, et je lui écrirai incessamment.

Le bruit a couru dans notre pays de neige que le roi de Prusse était mort; mais cette nouvelle

(*) Les articles *vingtieme* et *population*, dans l'*Encyclopédie*, sont de M. *Damilaville* qui les attribuait à feu M. *Boulanger*.

1766. n'est point confirmée. Si elle l'était, son tombeau pourrait bien être comme celui des anciens princes tartares, sur lequel on immolait des hommes : il ne serait pas hors de vraisemblance que, dans quelque temps, la guerre recommençât en Allemagne.

Il me paraît qu'à Paris on ne songe qu'à son plaisir. Cela prouve qu'on a de l'argent ; mais il faudra qu'on en ait beaucoup, si les cinquante millions se rempliſſent.

Je suis bien aise qu'on ait en France un peu de sévérité sur l'entrée des livres étrangers. On en imprime de si pitoyables et de si ridicules, que c'est très-bien fait d'écarter cette vermine ; mais *Cramer* est la victime d'une mépriſe singulière, à l'occasion de cette défense. Il envoyait en Hollande un *Recueil de mélanges littéraires* en trois volumes, dans lequel, sans me consulter, il a fourré quelques ouvrages qu'il a attrapés de moi, et il envoyait en France des supplémens de *Corneille* et d'autres œuvres permises. On s'est trompé, on a adressé les *Mélanges* en France, et le *Corneille* en Hollande. J'espère que sa bonne foi le tirera de ce mauvais pas.

LETTRE CLXXII.

AU MEME.

26 de février.

Je viens de lire, mon cher ami, un morceau qui regarde la *population* ; j'en ai été encore plus frappé

que des choſes excellentes qui ſont dans *le Vingtième.* C'eſt bien dommage qu'il y ait ſi peu de choſe de vous dans une collection ſi utile au genre-humain. Je ne connaiſſais pas tous vos grands talens ; je penſais que vos occupations journalières vous bornaient à aimer la vérité, et je ne ſavais pas que vous ſuſſiez la dire avec tant de force et d'énergie. Vous n'employez les détails que pour faire ſortir le fond que vous rendez auſſi lumineux qu'intéreſſant. Je veux bien du mal à la fortune qui vous force d'examiner des comptes, quand vous voudriez donner tout votre temps à la philoſophie. 1766.

Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant que vous faites à la Suiſſe l'honneur de dire qu'elle eſt la contrée de l'Europe la plus peuplée. Les Suiſſes, au contraire, ſe plaignent de la dépopulation ; leurs académies donnent pour ſujet de leurs prix d'en trouver la cauſe et le remède. Ils diſent que c'eſt la France qui eſt le pays de l'Europe le plus peuplé à proportion.

Vous voyez que chacun ſe plaint, et peut-être fort injuſtement. Le dénombrement du canton de Berne ſe monte à 375000 ames ; et, quand toute la Suiſſe fit ſa grande émigration, du temps de *Céſar*, le tout ſe montait 365000. Mais il y a du plaiſir à ſe plaindre, et il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps eſt dur.

Vous ne me dites plus rien de *Bigex*, vous ne me parlez plus de ce que vous me deſtiniez pour le carême. Mandez-moi, je vous en prie, pourquoi vous n'avez pas à Paris ce que j'ai à Neu-

châtel. J'ose me flatter qu'une telle rigueur ne peut
1766. pas durer.

Embrassez pour moi tendrement *Platon* et *Protagoras*; dites les choses les plus tendres à M. de *Beaumont*. Ma santé est toujours fort chancelante; je n'ai plus d'estomac; il me reste un cœur qui vous aimera jusqu'au dernier moment. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXXIII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

MON COLONEL, MON PROTECTEUR *MESSALA*,

C'EST pour le coup que je me jette très-sérieusement à vos pieds; ayez la bonté de lire jusqu'au bout.

Je vous dois tout, car c'est vous qui avez rendu ma petite terre libre; c'est vous qui avez marié mademoiselle *Corneille*, et qui avez tiré son père de la misère, par les générosités du roi, et les vôtres, et celles de madame la duchesse de *Grammont*.

C'est par vous que mon désert horrible a été changé en un séjour riant, que le nombre des habitans est triplé ainsi que celui des charrues, et que la nature est changée dans ce coin qui était le rebut de la terre. Après ces bienfaits répandus sur moi, vous savez que je ne vous ai rien demandé que pour des génevois; car que puis-je demander pour moi-même? je n'ai que des grâces à vous rendre.

Jean-Jacques Rouſſeau ſeul a troublé la paix de Genève et la mienne ; *Jean-Jacques*, le précepteur des rois et des miniſtres, qui a imprimé, dans ſon *Contrat inſocial*, qu'*il n'y a, à la cour de France, que de petits fripons qui obtiennent de petites places par de petites intrigues* ; *Jean-Jacques* qui veut que l'héritier du royaume épouſe la fille du bourreau, ſi elle eſt jolie ; *Jean-Jacques* qui s'imagine follement que j'avais engagé le conſeil de Genève à le proſcrire ; *Jean-Jacques* qui s'appuya d'un colonel réformé au ſervice de Savoie, et penſionnaire d'Angleterre, nommé M. *Pictet*, pour commencer, ſur cet unique fondement, la guerre ridicule que Genève fait à coups de plume depuis deux années. 1766.

Peut-être les Génevois, honteux d'un ſi impertinent ſujet de diſcorde, n'ont oſez avouer cette turpitude à M. le chevalier de *Beauteville* ; et moi, qui ne peut ſortir, et qui paſſe la moitié de ma vie dans mon lit, et l'autre en robe de chambre, je n'ai pu inſtruire monſieur l'ambaſſadeur de ces fadaiſes, dans le peu de temps qu'il a daigné venir voir ma retraite.

A la mort de M. de *Montpéroux*, toutes les têtes de Genève étaient dans une fermentation d'autant plus grande, qu'il n'y avait en vérité aucun ſujet de querelle. Des animoſités, des aigreurs réciproques, de l'orgueil, de la vanité, de petits droits conteſtés, ont brouillé tout le corps de l'Etat pour jamais. Quelques perſonnes du conſeil, pluſieurs principaux citoyens vinrent me trouver : je leur propoſai de venir tous dîner chez moi ſouvent,

1766. et de vider leurs querelles gaiement, le verre à la main. Comme ils disputaient alors sur des questions de loi qui sont survenues, ou plutôt qu'on a fait survenir, j'envoyai un mémoire à des avocats de Paris, et je reçus une consultation fort sage.

M. *Hénin* arriva; je lui remis la consultation, et je ne me mêlai plus de rien.

Les natifs de Genève vinrent me trouver, il y a quelques jours, et me prièrent de leur faire un compliment qu'ils devaient présenter à messieurs les médiateurs; je ne pus ni ne dus refuser cette légère complaisance à trente personnes qui me la demandaient en corps: un compliment n'est pas une affaire d'Etat. Ils revinrent après me communiquer une requête qu'ils voulaient donner à messieurs les plénipotentiaires; je leur recommandai de ne choquer ni leurs supérieurs ni leurs égaux. Je n'ai eu aucune autre part aux divisions qui agitent la petite fourmilière. Je demeure à deux lieues de Genève, j'achève mes jours dans la plus profonde retraite. Il ne m'appartient pas de dire mon avis, quand des plénipotentiaires doivent décider.

Soyez donc très-persuadé, mon protecteur, qu'à mon âge je ne cherche à entrer dans aucune affaire, et sur-tout dans les tracasseries génevoises.

Mais je dois vous dire que, mes petites terres étant enclavées en partie dans leur petit territoire, ayant continuellement des droits de censive, et de chasse, et de dixième à discuter avec eux, ayant du bien dans la ville, et même un bien inaliénable, j'ai plus d'intérêt que personne à voir la four-

milière tranquille et heureuse. Je suis sûr qu'elle ne le sera jamais que quand vous daignerez être son protecteur principal, et qu'elle recevra des lois de votre médiation permanente. Je vous conjure seulement de vouloir bien avoir la bonté de recommander à M. de *Beauteville* votre décrépite marmotte qui vous adorera du culte d'hyperdulie, tant que le peu qu'il a de corps sera conduit par le peu qu'il a d'ame. 1766.

Monseigneur sait-il ce que c'est que le culte d'hyperdulie? pour moi, il y a soixante ans que je cherche ce que c'est qu'une ame, et je n'en sais encore rien. *V.*

Ah! si j'osais, je vous supplierais d'engager M. de *Beauteville* à demeurer, en vertu de la garantie, le maître de juger toutes les contestations qui s'élèveront toujours à Genève. Vous seriez en droit d'envoyer un jour, à l'amiable, une bonne garnison pour maintenir la paix, et de faire de Genève, à l'amiable, une bonne place d'armes, quand vous aurez la guerre en Italie. Genève dépendrait de vous, à l'amiable; mais. . . .

LETTRE CLXXIV.

A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

A Ferney, 1 de mars.

Je vous conjure, Monsieur, de n'avoir pas tant raison; je vous demande en grâce de ne point four-

nir des armes à nos adversaires. Songeons d'abord
1766. qu'il est très-certain que la comédie fut instituée comme un acte de religion à Rome ; que ce fut une fête pour appaiser les dieux dans une contagion ; que ni *Roscius* ni *Aesopus* ne furent infames. La profession d'un acteur n'était pas celle d'un chevalier romain ; mais la différence est grande entre l'infamie et l'indécence.

Permettez-moi de distinguer encore entre les comédiens et les mimes. Ces *mimes* étaient des bateleurs, des *Arlequins*. *Apulée*, dans son *Apologie*, distingue l'acteur comique, l'acteur tragique et le mime ; ce dernier n'avait ni brodequin ni cothurne ; il se barbouillait le visage, *fuligine faciem obductus* ; il paraissait pieds nuds, *planipes*. Ce métier était méprisable et méprisé : *Corpore ridetur ipso* dit *Cicéron*, *De oratore*.

Ne pourriez-vous donc pas abandonner aux mimes l'infamie, en donnant aux autres acteurs une place honnête ? ne pouvez-vous pas tirer un grand parti, Monsieur, du titre *Mathématicos* ? On déclare les mathématiciens infames sous les empereurs romains, mais on n'entend pas les mathématiciens véritables ; on n'entend que les astrologues et les devins. Ainsi, par ceux qui montaient sur le théâtre, et qu'on diffame, tâchons d'entendre les mimes, et non pas ceux qui représentaient la Médée d'*Ovide*. Enfin, nous sommes accusés, ne nous accusons pas nous-mêmes.

Pourriez-vous, Monsieur, faire quelque usage des honneurs que reçut à Lyon le célèbre *Andréini*

qui fut enterré avec beaucoup de pompe? Par- 1766.
donnez, Monsieur, à un pauvre plaideur dont vous êtes le patron, sa délicatesse sur la cause que vous daignez défendre; il est bien juste que je prenne vivement le parti de ceux qui ont fait valoir mes faibles ouvrages.

J'ajoute encore qu'aujourd'hui, en Italie, il y a beaucoup plus d'académiciens que de comédiens qui représentent des pièces de théâtre; les tragédies sur-tout ne sont jouées que par des académiciens. Enfin, je soumets toutes mes idées aux vôtres, et je vous réitère mes remerciemens, ainsi que les sentimens de la plus vive estime. Vous allez devenir le vrai protecteur de l'art que je regarde comme le premier des beaux arts, et auquel j'ai consacré une partie de ma vie. Soyez bien persuadé, Monsieur, de la tendre et respectueuse reconnaissance de votre, etc. etc.

LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de mars.

Je fais aussi des quiproquo, mes anges. J'ai écrit une seconde lettre à M. *Jabineau* pour le conjurer de ne point tant révéler la turpitude des empereurs chrétiens qui attachèrent de l'infamie à des choses estimables. J'ai tâché de faire voir qu'il y a une grande différence, entre les mimes et

1766. les acteurs honnêtes ; et, si cette différence n'est pas assez marquée, j'ai prié monsieur *Jabineau* de ne pas inviter lui-même le conseil à s'en apercevoir. Je lui ai dit que ce n'était pas à nous de montrer le faible de notre cause. Je comptais vous envoyer cette lettre pour vous prier de l'appuyer ; mais il est arrivé qu'on a adressé cette lettre à M. *Gaillard*, auteur de l'*Histoire de François I.* Il sera bien étonné qu'au lieu de le remercier de son *Histoire*, je lui cite le code et le digeste.

Me permettez-vous, mes généreux anges, de vous adresser ma lettre pour M. *Gaillard* qui demeure rue du Cimetière St. André-des-Arts. Je tâche, dans cette lettre, de réparer la mépriſe, et je le prie de renvoyer à M. *Jabineau de la Voute* celle qui appartient à ce patron de l'académie dramatique.

Vous m'avez fait bien du plaisir en m'apprenant que M. le duc de *Praslin* ne désapprouvait pas mes petits projets. J'ai le bonheur de me trouver en tout du même sentiment que M. *Hénin*.

La différence des religions ne mettra jamais d'obstacles aux acquisitions des Génevois en France, et n'y en a jamais mis ; c'est ce que je vous prie instamment de dire à M. le duc de *Praslin*. Les Génevois ne sont point aubains en France ; ils jouissent de tous les priviléges des Suisses. Il n'y a pas long-temps même qu'un parent des *Cramer* voulait acheter la terre de Tourney, et était prêt de s'accommoder avec moi. D'autres ont marchandé des domaines roturiers ; et, s'ils n'ont pas conclu le marché,

c'eſt uniquement parce qu'ils craignent l'humiliation de la taille, et ſur-tout la rigueur de la taille arbitraire. 1766.

En général, les Génevois n'aiment point la France, et le moyen de les ramener, ce ſerait de leur procurer des établiſſemens en France, ſuppoſé que le miniſtère juge que la choſe en vaille la peine.

J'eſpère que bientôt M. *Cromelin* ſe ſera chargé de ſolliciter la protection de M. le duc de *Praslin* pour le ſuccès de ce projet qui ſera auſſi utile à Genève qu'à mon petit pays. Quant à ce droit négatif qui eſt aſſez obſcur, et que vous entendez ſi bien, je penſe toujours qu'il faut que ce droit appartienne à M. le duc de *Praslin* qui, par là, deviendra le protecteur et le véritable maître de Genève; car les Génevois, dans leurs petites diſputes éternelles, ſeront obligés de s'en rapporter aux médiateurs qui ſeront leurs juges à perpétuité, et qui ne décideront que ſuivant les vues du miniſtère de France.

Après avoir fait le petit juriſconſulte et le petit politique, il faut parler du tripot. Le jeune ex-jéſuite a toujours de grands remords d'avoir choiſi un ſujet qui ne déchire pas le cœur, et qui ne prête pas aſſez à la pantomime. Plus ce jeune homme ſe forme, plus il voit combien les choſes ſont changées. Il s'apperçoit que la politique n'eſt pas faite pour le théâtre, que le raiſonnement ennuie, que le public veut de grands mouvemens, de belles poſtures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots et du

—— fracas. M. de *Chabanon* m'a fait lire Virginie et
1766. Eponine; il est au-dessus de ses ouvrages. Il en veut faire un troisième; mais il faut un sujet heureux, comme il fallait au cardinal *Mazarin* un général houroux (*); sans cela on ne tient rien.

Respect et tendresse. *V.*

LETTRE CLXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

5 de mars.

La diligence de Lyon, mon cher ami, ne m'apportera donc rien de votre part; je n'aurai point de consolation. Le petit livre que vous m'avez envoyé ne me suffit pas; il méritait d'être mieux fait, et pouvait être très-plaisant. Il fallait commencer par dire qu'*Adam* avait prêché *Eve*; et qu'au sortir du sermon *Eve* le fit cocu avec le diable; il fallait continuer sur ce ton, et on serait mort de rire.

Je crois que vous avez été à la première représentation du Gustave de *la Harpe*. Vous savez que je m'intéresse à ce jeune homme : il n'a que son talent pour ressource; s'il ne réussit pas, il est perdu.

Est-il vrai que *Protagoras* se marie à mademoiselle de l'*Espinasse*? Voilà tous les philosophes en ménage, il ne manque plus que vous. Faites-nous des sages, ou faites-nous des livres. Quel dom-

(*) Les Italiens prononcent la diphtongue *eu* en *ou*.

mage que *Platon* n'ait qu'une fille ! S'il avait eu des garçons, ils auraient coupé toutes les têtes de l'hydre dont on n'a rogné que les ongles. 1766.

On me dit qu'on a imprimé à Paris la petite comédie d'Henri IV, par *Collé*. Quoique je n'aime point à voir *Henri IV* en comédie, cependant, mon cher ami, envoyez-moi cette bagatelle ; mais sur-tout *écr, l'inf.*

LETTRE CLXXVII.

AU MÊME.

12 de mars.

Je viens de relire le *Vingtième* de M. *Boulanger*, mon cher ami, et c'est avec un plaisir nouveau. Il est bien triste qu'un si bon philosophe et un si parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de son âge.

Je ne suis pas assez bon financier pour savoir si l'impôt sur les terres suffirait ; je vois seulement qu'il n'y a aujourd'hui aucun pays dans le monde où les marchandises, et même les commodités de la vie, ne soient taxées. Cela est d'une discussion trop longue pour une lettre, et trop embarrassant pour mes faibles connaissances.

L'article *unitaire* est terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas justice à l'auteur de cet article, et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux sociniens : ce serait assurément une extrême injustice, et c'est pour cela que je le crains.

1766. Vous m'avez fait un très-beau préſent en m'envoyant la réponſe du roi au parlement. Il y a longtemps que je n'ai rien lu de ſi ſage, de ſi noble et de ſi bien écrit. Les remontrances n'approchent pas aſſurément de la réponſe. Si le roi n'était pas protecteur de l'académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. *Marin* m'a fait l'amitié de m'écrire au ſujet de ces lettres que *Changuion* a imprimées. Il me mande qu'il ſe conduira, à ſon ordinaire, comme mon ami et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature.

Voulez-vous bien m'adreſſer, par Lyon, ſix exemplaires de ce petit *Voltaire portatif*: c'eſt un bouclier contre les flèches des méchans.

Protagoras n'eſt point marié. Tant mieux s'il l'était, parce qu'il ferait des d'*Alembert*; et tant mieux s'il ne l'eſt pas, attendu qu'il n'a pas une fortune ſelon ſon mérite.

Je vous embraſſe bien tendrement, mon cher frère. *Ecr. l'inf.*

Le petit diſcours qu'on prétend mettre à la ſuite du mémoire pour les *Sirven*, n'eſt qu'une ſortie contre le fanatiſme, et une exhortation à faire du bien à cette malheureuſe famille. Cela n'eſt bon que pour l'étranger.

LETTRE

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

A Ferney, le 12 de mars.

QUATRE personnes, Monsieur, se sont empressées de m'envoyer la réponse du roi au parlement. Je vous dirai ce que je leur ai mandé : c'est que le roi est le meilleur écrivain de son royaume, que je n'ai rien vu de plus noblement pensé ni de plus noblement écrit, et que, s'il n'était pas protecteur de l'académie, je lui donnerais ma voix pour être l'un des quarante. 1766.

Vous ne me dites point quand vous allez à la campagne ; vous ne me parlez point de la tonsure sacerdotale de votre ami, qui veut apparemment passer du conseil au collége des cardinaux. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne prétende qu'à être canonisé ; c'est une envie qui ne prend guère à ceux qui ont tâté des affaires de ce monde : ils font semblant de s'intéresser fort à l'autre ; mais, dans le fond, ils se moquent de nous, et on le leur rend bien.

Il me paraît qu'il y a un peu de différence entre *Esculape-Tronchin* et *Harpagon-Astruc* ; mais ce qui me fâche le plus, c'est qu'un homme d'esprit tel que votre ami, dont vous me parlez, soit devenu un énergumène. Cela me prouve évidemment qu'il est très-loin d'avoir l'esprit juste ; et je crois qu'il a très-mal calculé quand il calculait, comme il raisonne

aujourd'hui très-mal. Vous savez sans doute que le
1766. livre *De la prédication*, ou contre la prédication, est de l'abbé *Coyer*. Toute la partie du livre où il se moque des sermoneurs est fort bonne, et la partie où il veut établir des censeurs lui en attirera.

Vous allez donc à la Pentecôte à Ornoi. Il est bon que vous sachiez ce que c'est que la Pentecôte, suivant St. *Augustin*, dans son sermon 125 : *Quarante jours figurent évidemment la vie présente ; dix jours, la vie éternelle. Dix et quarante font cinquante, ce qui fait l'accomplissement de la loi.* Je ne doute pas que de pareilles prédications, qui sont en très-grand nombre dans *Augustin*, n'augmentent beaucoup la dévotion de votre ami.

Embrassez pour moi ma nièce qui doit bien plaindre ce pauvre homme.

LETTRE CLXXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 de mars.

Je suis enchanté, Madame, de me rencontrer avec vous ; ce n'est pas seulement par vanité, c'est parce qu'à mon avis lorsque deux personnes, qui ont le sens commun et qui sont de bonne foi, pensent de même sans s'être rien communiqué, il y a à parier qu'elles ont raison. Je m'occupais de votre idée lorsque j'ai reçu votre lettre ; je me

prouvais à moi-même que les notions sur lesquelles les hommes diffèrent si prodigieusement, ne sont point nécessaires aux hommes, et qu'il est même impossible qu'elles nous soient nécessaires, par cette seule raison qu'elles nous sont cachées. Il a été indispensable que tous les pères et mères aimassent leurs enfans, aussi les aiment-ils ; il était nécessaire qu'il y eût quelques principes généraux de morale pour que la société pût subsister, aussi ces principes sont-ils les mêmes chez toutes les nations policées. Tout ce qui est un éternel sujet de dispute, est d'une inutilité éternelle. Ais-je bien pris votre idée, Madame ? Il me semble qu'elle est consolante ; elle détruit toute superstition, elle rend l'ame tranquille ; ce n'est pas la tranquillité stupide d'un esprit qui n'a jamais pensé, c'est le repos philosophique d'une ame éclairée. 1766.

Je ne suis point du tout étonné que vous aimiez la vie, toute malheureuse qu'elle est, et que vous n'aimiez point la mort. Presque tout le monde en est réduit là ; c'est un instinct qui était nécessaire au genre-humain. Je suis persuadé que les animaux sont comme vous.

J'avoue donc avec vous, Madame, que les connaissances auxquelles nous ne pouvons atteindre nous sont inutiles ; mais avouez aussi qu'il y a des recherches qui sont agréables, elles exercent l'esprit. Les philosophes n'ont pas tant de tort d'examiner si, par leur seule raison, ils peuvent concevoir la création, si l'univers est éternel, si la pensée peut être jointe à la matière, comment il

y a du mal dans le monde, et vingt autres petites
1766 bagatelles de cette espèce.

Nous sommes tous curieux; il n'y a personne qui ne voulût sonder un peu ces profondeurs, si on ne craignait pas la fatigue de l'application, et si on n'était pas distrait par les amusemens et les affaires.

Vous êtes précisément dans l'état où l'on fait des réflexions; la perte des yeux sert au moins au recueillement de l'ame. Il me vient très-souvent, entre mes rideaux, des idées qui s'enfuient au grand jour. Je mets à profit les temps où mes fluxions sur les yeux m'empêchent de lire; je voudrais surtout passer ces temps avec vous.

J'ai lu la réponse du roi au parlement. Je m'imagine que je pense encore comme vous sur cette pièce; elle m'a paru noblement pensée et noblement écrite; et, s'il ne s'agissait que du style, je dirais qu'il est fort au-dessus de celui des représentations, et sur-tout de celui de la plupart de nos auteurs.

Adieu, Madame; conservez au moins votre santé; c'est-là une chose nécessaire à tout âge et à tout état; la mienne n'est pas trop bonne, mais il est nécessaire d'avoir patience. De toutes les vérités que je cherche, celle qui me paraît la plus sûre, c'est que vous avez une ame selon mon cœur, à laquelle je serai très tendrement attaché pour le peu de temps qui me reste.

LETTRE CLXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de mars.

Il faut, pour réjouir mes anges, que je leur conte que le petit ex-jésuite vint hier chez moi le visage tout enflammé, 1765.

Et tout rempli du Dieu qui l'agitait, sans doute.

Il m'apporta son drame, je ne le reconnus pas. Tout était changé, tout était mieux annoncé, chaque chose me parut à sa place; et ce qui me paraissait froid auparavant, me fesait une très-grande impression. Le style m'en parut plus animé, plus pur et plus vigoureux; les tableaux plus vrais; enfin je crus voir un plus grand intérêt dans tout l'ouvrage. Sa pièce était un peu griffonnée, et fesait beaucoup de peine à mes faibles yeux; je le priai de m'en lire deux actes. Ce pauvre garçon n'a pas de dents, et moi je suis un peu aveugle, nous nous aidions comme nous pouvions. Le pauvre ex-jésuite n'a point de dents, mais il a de l'ame; et, ayant le cœur sur les lèvres, il arrive que ses lèvres font à peu-près l'effet des dents, et qu'il prononce assez bien. Madame *Denis* fut très-émue. Si on ne l'avait pas avertie, elle aurait cru entendre une pièce nouvelle. Prenez bien garde, disait-elle à ce petit drôle, que tous vos vers soient cou-

—— lans — Ah, Madame! — Qu'ils soient forts sans
1766. être durs. — Eh mais! — est-ce que vous en avez trouvé de raboteux? — Je ne dis pas cela; mais je vous dis que je ne peux souffrir ni un vers disloqué, ni un vers faible, ni une pensée inutile, ni rien qui m'arrête à la lecture: il faut vîte transcrire votre ouvrage, afin que j'en juge à tête reposée. — On le transcrira, Madame; mais le copiste est actuellement malade, il faudra attendre quelque temps. — Tant mieux, Monsieur, car dans cet intervalle il vient toujours quelque idée. Je vous répète qu'il faut que la diction soit parfaite, sans quoi on ne plaît jamais aux connaisseurs. Quand votre pièce sera bien finie et bien copiée, vous l'enverrez à vos anges qui l'éplucheront encore. — Je vous assure, Madame, que je n'y manquerai pas.

Pendant cette conversation, M. de *Chabanon*, de son côté, mettait son plan au net; et M. de *la Harpe* viendra bientôt faire aussi son plan. Nous attendons aujourd'hui M. de *Beauteville* avec un autre plan; c'est celui de rendre sages les Génevois. Ce qui est bien sûr, c'est que la pièce finira comme M. le duc de *Praslin* voudra.

Vous ne me dites rien, mes divins anges, de la pièce que le roi a jouée au parlement; elle réussit beaucoup en Europe.

Je baise le bout de vos ailes plus que jamais. *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

19 de mars.

OH ! que j'aime votre philosophie agissante et bienfaisante ! Il y a dans le discours de M. de *Castilhon*, un bel éloge de cette vraie philosophie qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devait faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande que, sur mille hommes, on ne trouve qu'un philosophe ; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France ; mais ces deux mille, en dix ans, en produisent quarante mille ; et c'est à peu-près tout ce qu'il faut ; car il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être. 1766.

J'ai lu Henri IV ; je pense comme vous : mais je crois que, si on permettait la représentation de ce petit ouvrage, il serait joué trois mois de suite, tant on aime mon cher *Henri IV* ; et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour des Français.

Voici une petite lettre pour *Laleu*, et une autre pour *Briasson* qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire*. Les souscripteurs l'ont-ils ? maître *Beaudet* s'oppose-t-il à la publication ? Les *Beaudets* ne passeront pas les trois petits volumes des Mé-

langes. Il faudra du temps; il faudra attendre qu'il
1766. y ait quarante mille sages.

LETTRE CLXXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de mars.

Je crois, mes anges, que voici le dernier effort du pauvre petit diable d'ex-jésuite. Vous serez peut-être étonnés de trouver des numéros en marge, comme s'il s'agissait d'une reddition de compte; mais ces numéros indiquent des notes qu'on prétend mettre à la fin de la pièce. Ces notes sont pour la plupart purement historiques, et serviront à faire connaître les héros ou les monstres de ce temps-là. Il y a une préface curieuse; on vous enverra le tout, avec les noms des personnages, si vous êtes contens de la pièce; nous attendons vos ordres.

Vous ne daignez pas me mander des nouvelles du tripot; vous ne dites rien de l'ordonnance qui doit déclarer ma livrée honnête; pas un mot de la clôture du tripot, ni de la rentrée, ni de l'imposante *Clairon*. Je ne vous dirai rien non plus de M. de *Chabanon*; je ne vous dirai pas que je lui ai donné un sujet que je crois très-intéressant et très-tragique.

Je me mets sous l'ombre de vos ailes, du fond de mes déserts et du milieu de mes neiges. *V.*

LETTRE

LETTRE CLXXXIII.

A M. MARIOTT, *à Londres.*

A Ferney, 28 de mars.

VOTRE lettre, Monsieur, est comme vos ouvrages pleine d'esprit et d'imagination. Je ne crois pas 1766.
que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France, mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondemens; et il est certain que, depuis quelques années, les esprits sont plus heureusement disposés qu'ils n'étaient. La philosophie humaine commence à l'emporter beaucoup sur la superstition barbare.

A l'égard des princes dont vous me parlez, qui souhaitent tant la population et qui la détruisent par leurs guerres, je voudrais qu'ils fussent condamnés, eux et tous leurs soldats, à engrosser trente ou quarante mille filles avant d'entrer en campagne, et qu'il ne fût jamais permis de tuer personne sans avoir auparavant donné la vie à quelqu'un. Je ne sais rien de plus naturel et de plus juste.

A l'égard de la polygamie, c'est une autre affaire. Votre marchand de volaille était très-estimable d'avoir deux femmes, il devait même en avoir davantage, à l'exemple des coqs de sa basse-cour; mais il n'en est pas de même des autres professions. Votre marchand pondait apparemment sur ses œufs, et tout le monde n'a pas le moyen d'entretenir deux femmes dans sa maison; cela est bon

1766. pour le grand-turc, les rois d'Israël et les patriarches; il n'appartient pas aux citoyens chrétiens d'en faire autant. Je voudrais seulement que chacun de nos prêtres en eût une, et sur-tout chacun de nos moines, qui passent pour être très-capables de rendre à l'Etat de grands services. Il est plaisant qu'on ait fait une vertu du vice de chasteté; et voilà encore une drôle de chasteté que celle qui mène tout droit les hommes au péché d'*Onan*, et les filles aux pâles couleurs.

Si vous voyez milord *Chesterfield* et milord *Littleton*, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien leur présenter mes respects. J'aurais bien voulu vous écrire quelques mots dans votre langue que j'aimerai toute ma vie, et pour laquelle vous redoublez mon goût; mais je perds la vue, et je suis obligé de dicter que je suis avec l'estime la plus respectueuse, Monsieur, votre, etc.

LETTRE CLXXXIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 30 de mars.

Vous allez être un peu surprise, Mademoiselle; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'est la cure de quelque malade pour qui je vous prierais de parler à M. *Tronchin*, ou la cure de quelque esprit faible que je recommanderais à votre philosophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talens et vos grâces auraient tourné la

tête : rien de tout cela ; c'est une cure de paroisse. —— Un drôle de corps de prêtre du pays d'*Henri IV*, 1766. nommé *Doleac*, demeurant à Paris, sur la paroisse Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazau. M. de *Villepinte* donne ce bénéfice. Le prêtre a cru que j'avais du crédit auprès de vous, et que vous en aviez bien davantage auprès de M. de *Villepinte* ; si tout cela est vrai, donnez-vous le plaisir de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que *Molière*, l'ennemi des médecins, obtint de *Louis XIV* un canonicat pour le fils d'un médecin.

Les curés qui ont pris la liberté de nous excommunier, nous canoniseront quand ils sauront que c'est vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous disposassiez de celle de Saint-Sulpice.

Je ne sais pas quand vous remonterez sur le jubé de votre paroisse. Vous devriez choisir, pour votre premier rôle, celui de lire au public la déclaration du roi en faveur des beaux arts contre les sots ; c'est à vous qu'il appartient de la lire (1).

Adieu, Mademoiselle ; je vous supplie de vouloir bien faire souvenir de moi vos amis, et sur-tout d'être bien persuadée qu'il n'y en a aucun plus

(1) M. de *Voltaire* sollicitait vivement une déclaration du roi qui rendît aux comédiens l'état de citoyen, et qui les affranchît de cette excommunication lancée autrefois contre de vils baladins. Il n'eût pas fallu moins, sans doute, pour engager mademoiselle *Clairon* à remonter sur le théâtre. Voyez ci-devant la lettre à M. *Jabineau*.

sensible que moi à tous vos différens mérites. Je
1766 vous serai attaché toute ma vie, soit que vous donniez des bénéfices à des prêtres, soit que vous les corrigiez de leur impertinence, soit que vous les mépriſiez. *V.*

LETTRE CLXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 d'avril.

Je crois, mes anges, que le petit ex-jésuite me fera tourner la tête. Il est au désespoir d'avoir choisi un sujet qui n'est pas dans les mœurs présentes; il dit que ce n'est pas assez de bien faire, et qu'il faut faire au goût du monde. Presque tous ses vers me paraissaient assez bons; mais il n'est pas encore satisfait. Il a donné depuis peu quelques coups de pinceau à son tableau du *Caravage*; il vous supplie de le lui renvoyer; il jure qu'il vous le rendra bientôt avec une préface d'un de ses amis, et des notes historiques d'un pédant assez instruit de l'histoire romaine. Cela fera un petit volume qui pourra plaire à quelques gens de lettres. Tout cela sera prêt pour le retour de *Roscius le Kain*.

Gabriel Cramer avait commencé, sans m'en rien dire, ce recueil en trois volumes, ce qui n'est pas trop bien à lui. Et pourquoi charger encore le public de ces trois boisseaux d'inutilités? il m'avoua enfin ce mystère. Il était tout prêt à imprimer une infinité de rogatons qui ne sont pas de moi; il a

fallu, pour l'en empêcher, lui donner les sottises que j'ai pu trouver sous ma main. Voilà l'histoire de cette plate édition, à laquelle je ne m'intéresse en aucune manière. 1766.

J'ai eu l'honneur de recevoir dans mon hermitage celui qui occupe la place que je vous destinais. Je vois bien que cette place devait être remplie par un homme aimable. Il y a deux ans que je ne suis sorti de chez moi; il y est venu sans façon avec M. de *Taules* et M. *Hénin*; il s'est accoutumé à moi tout d'un coup; il a dîné avec autant d'appétit que si ses cuisiniers avaient fait le repas. C'est, ce me semble, un homme très-simple et très-accommodant; mais je doute qu'il veuille se charger du droit négatif, qui est le fondement de toutes les querelles de Genève. Au reste, il s'occupe à écouter les deux partis avec l'air de l'impartialité; ses collégues en font autant, et tous trois sont résolus, si je ne me trompe, à brider un peu le peuple; mais qui ne faudrait-il pas brider?

La nouvelle milice excite de grands mécontentemens dans toutes les provinces du royaume. Beaucoup d'artistes et d'ouvriers, des fils de marchands, d'avocats, de procureurs, s'enfuient de tous côtés; ils vont par bandes dans les pays étrangers. J'ai perdu des artisans qui m'étaient extrêmement nécessaires, et j'en suis fort affligé.

Vous voyez que je réponds, mes divins anges, à tous vos articles; et, afin de ne laisser rien en arrière, j'ai lu les critiques de mon aîné d'*Olivet* sur *Racine*. Mon aîné est un peu vétillard, mais il

1766. faut qu'il y ait de ces gens-là dans notre république des lettres. Mon ex-jésuite est à vos pieds, et moi aussi; nous attendons tous deux la plus voyageuse des tragédies. *V.*

LETTRE CLXXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

1 d'avril.

Le Philosophe sans le savoir, mon cher ami, n'est pas à la vérité une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée. Jamais pièce, à mon gré, n'a dû favoriser davantage le jeu des acteurs; et il faut que l'auteur ait une parfaite connaissance de ce qui doit plaire sur le théâtre. Mais on ne relit que les ouvrages remplis de belles tirades, de sentences ingénieuses et vraies, en un mot des choses éloquentes et intéressantes.

Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends, par peuple, la populace qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorans. Si vous fesiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habi-

tant des villes : cette entreprise est assez forte et assez grande. 1766.

Il est vrai que *Confucius* a dit qu'il avait connu des gens incapables de science, mais aucun incapable de vertu. Aussi doit-on prêcher la vertu au plus bas peuple ; mais il ne doit pas perdre son temps à examiner qui avait raison de *Nestorius* ou de *Cyrille*, d'*Eusèbe* ou d'*Athanase*, de *Jansénius* ou de *Molina*, de *Zuingle* ou d'*Oecolampade*. Et plût à Dieu qu'il n'y eût jamais eu de bon bourgeois infatué de ces disputes ! nous n'aurions jamais eu de guerres de religion, nous n'aurions jamais eu de Saint-Barthelemi.

Toutes les querelles de cette espèce ont commencé par des gens oisifs et qui étaient à leur aise. Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu.

Je suis de l'avis de ceux qui veulent faire de bons laboureurs des enfans trouvés, au lieu d'en faire des théologiens. Au reste, il faudrait un livre pour approfondir cette question, et j'ai à peine le temps, mon cher ami, de vous écrire une petite lettre.

Je vous prie de vouloir bien me faire un plaisir, c'est d'envoyer l'édition complète de *Cramer* à M. de *la Harpe*. Ce n'est pas qu'assurément je prétende lui donner des modèles de tragédie, mais je suis bien aise de lui montrer quelques petites attentions dans son malheur.

Je n'ai point reçu le panégyrique fait par monsieur *Thomas*. Surement on fait examiner secrète-

1766. ment le *Dictionnaire des sciences*, puisqu'il n'est pas encore délivré aux souscripteurs. Mais qui sont les examinateurs en état d'en rendre un compte fidelle? faudrait-il qu'un scrupule mal fondé, ou la malignité d'un pédant fît perdre aux souscripteurs leur argent, et aux libraires leurs avances? J'aimerais autant refuser le payement d'une lettre de change, sous prétexte qu'on en pourrait abuser.

Voici trois exemplaires que M. *Bourcier* m'a remis pour vous être envoyés. Il dit que vous ne ferez pas mal d'en adresser un au prêtre de Novempopulanie. Vous voyez que la justice de DIEU est lente, mais elle arrive: *Persecuitur pede pœna claudo.* Il y a des gens auxquels il faut apprendre à vivre, et il est bon de venger quelquefois la raison des injures des marousles.

Nous avons ici la médiation, et je crois que vous ne vous en souciez guère. J'attends toujours quelque chose de *Fréret.* On dit que ma nièce de *Florian* passera son temps agréablement à Ornoy: vous irez la voir; elle est bien heureuse.

Adieu, mon très-cher ami; je vous embrasse bien tendrement. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 d'avril.

J'AI montré au petit apostat la lettre de mes anges, et leurs judicieuses observations. En vérité, ce pauvre jeune homme est à plaindre. Vos anges voient clair, m'a-t-il dit; je pourrais disputer avec eux sur un ou deux points, mais je ne veux pas songer à des coups d'épingle, lorsque je me meurs de la consomption. Je peux bien promettre à vos anges une cinquantaine de vers bien placés et vigoureux; je pourrai limer, polir, embellir; mais comment intéresser dans les deux derniers actes? Les gens outragés qui se vengent, n'arrachent point le cœur; c'est quand on se venge de ce qu'on adore, qu'on fait des impressions profondes et qu'on enlève les suffrages; deux personnes qui manquent à la fois leur coup font encore un mauvais effet: cette dernière réflexion me tue. Ma maison est tellement construite, que je ne peux en ôter ce triste fondement. Tout ce que je puis faire, c'est de dorer et de vernir les appartemens, et de les dorer si bien qu'on pardonne les défauts de l'édifice. Ecrivez donc à vos anges qu'ils aient la bonté de me renvoyer mes cinq chambres, afin que je les dore à fond. 1766.

Ayez donc pitié de ce pauvre diable, je vous en prie. Gloire vous soit rendue à jamais, pour

1766. avoir réhabilité un art charmant et néceſſaire! On a bien de la peine avec les Velches, mais à la fin on vient à bout d'eux.

Il y a deux exemplaires, à Genève, d'un maudit livre intitulé : *La France détruite par M. le duc de...*; je n'ai pu parvenir à le voir, et je ne crois pas qu'il ſe vende à Paris avec privilége. Je me mets au bout des ailes de mes anges, avec mon culte ordinaire.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

Genève, le 13 d'avril.

Nous avons reçu, Monſieur, votre lettre du 6 d'avril. Nous avons été très-affligés d'apprendre que vous avez été malade. Nous attendons avec impatience le paquet que vous nous annoncez par la diligence de Lyon : cela ſera très-important pour nos affaires auxquelles vous daignez vous intéreſſer.

Nous avons vu à la campagne M. de *Voltaire* qui vous aime bien tendrement, et qui nous a chargé de vous aſſurer qu'il vous ſerait attaché toute ſa vie. Il nous a paru en aſſez mauvaiſe ſanté, et un peu vieilli.

Nous ne manquerons pas de faire venir de Suiſſe le recueil des lettres des ſieurs *Covelle*, *Beaudinet* et *Montmolin*. En attendant, voici une pièce aſſez ſingulière, et qui eſt très-authentique. Nous en avons

reçu quelques exemplaires de Neuchâtel, et ils ont été débités sur le champ. 1766.

Tous les souscripteurs pour l'*Encyclopedie* ont reçu leurs volumes dans ce pays. Nous ne concevons pas comment vous n'avez pas les vôtres à Paris. On trouve en général l'ouvrage très sagement écrit et fort instructif. Il est à croire que, sous un gouvernement aussi éclairé que le vôtre, la calomnie et le fanatisme ne priveront pas le public d'un livre si nécessaire, et qui fait honneur à la France.

On nous mande qu'il y a un arrangement pris entre monsieur le chancelier et M. de *Fresne*, et que celui-ci sera nommé chancelier. Pour nous autres Génevois, soit que M. le duc de *Choiseul* reprenne les affaires étrangeres, ou que M. le duc de *Praslin* les garde, nous sommes également reconnaissans envers le roi, qui daigne vouloir pacifier nos petits différens. C'est un procès qui se plaide avec la plus grande tranquillité et la plus grande décence. Tous les citoyens sont également contens des médiateurs, et sur-tout de M. le chevalier de *Beauteville* qui nous écoute tous avec la plus grande affabilité, et avec une patience qui nous fait rougir de nos importunités.

Nous avons pour résident un homme de lettres très-instruit, qui aime les arts; il est dans l'intention de se fixer parmi nous, car il a fait venir une bibliothéque de plus de six mille volumes. C'est un homme qui pense en vrai philosophe, ami de la paix et de la tolérance, et ennemi de la superstition. Le nombre de ceux qui pensent ainsi augmente

1766. prodigieusement tous les jours, et dans la Suisse comme ailleurs. Nous eûmes, il y a quelque temps, un avocat général de Grenoble qui vint voir notre ville; c'est un jeune homme très-éclairé, et qui a de l'horreur pour la persécution.

Dans mon dernier voyage à Montpellier nous trouvâmes, mon frère et moi, beaucoup de gens qui pensent aussi sensément que vous; et nous bénissons DIEU des progrès que fait cette sage philosophie véritablement religieuse, qui ne peut avoir pour ennemis que ceux du genre-humain. Le bas peuple en vaudra certainement mieux, quand les principaux citoyens cultiveront la sagesse et la vertu; il sera contenu par l'exemple, qui est la plus belle et la plus forte des vertus.

Il est bien certain que les pélerinages, les prétendus miracles, les cérémonies superstitieuses, ne feront jamais un honnête homme; l'exemple seul en fait, et c'est la seule manière d'instruire l'ignorance des villageois. Ce sont donc les principaux citoyens qu'il faut d'abord éclairer.

Il est certain, par exemple, que, si à Naples les seigneurs donnaient à DIEU la préférence qu'ils donnent à St. *Janvier*, le peuple, au bout de quelques années, se soucierait fort peu de la liquéfaction dont il est aujourd'hui si avide; mais si quelqu'un s'avisait à présent de vouloir instruire ce peuple napolitain, il se ferait lapider. Il faut que la lumière descende par degres; celle du bas peuple sera toujours fort confuse. Ceux qui sont occupés à gagner leur vie, ne peuvent l'être d'éclairer leur esprit; il leur suffit de l'exemple de leurs supérieurs.

Adieu, Monsieur; toute notre famille s'intéresse bien vivement à votre santé et à votre bien-être. 1766.
Nous désirerions pouvoir imprimer quelques-uns de ces beaux ouvrages qu'on fait quelquefois dans votre patrie, pour la perfection des mœurs et de la raison.

Nous sommes avec les sentimens les plus inaltérables.

Monsieur,

vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

LES FRERES BOURSIER.

LETTRE CLXXXIX.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

18 d'avril.

Je remercie bien l'une de mes anges de son aimable lettre. Je conviens avec elle que la première maxime de la politique est de se bien porter. Il est certain que le travail forcé abrège les jours; mais vous conviendrez aussi, mes anges, que la correspondance avec les cabinets de tous les princes de l'Europe est plus agréable qu'une relation suivie avec des charpentiers de vaisseaux, et avec tous leurs agrès; c'est une langue toute nouvelle, et que je soupçonne d'être fort rebutante. Il me semble qu'un bénéfice

1766. simple de chef du conseil des finances, avec cinquante mille livres de rente, est beaucoup plus plaisant. Je tiens d'ailleurs qu'il n'est beau d'être à la tête d'une marine que quand on a cent vaisseaux de ligne, sans compter les frégates.

A propos de marine, le *Sextus Pompée* de mon petit ex-jésuite était un très-grand marin, il désola quelque temps ces marauds de triumvirs sur mer. L'auteur a bien retravaillé, il a radoubé son vaisseau tant qu'il a pu; mais il dit que sa barque n'arrivera jamais à Tendre. Ce qui lui plaît actuellement de cet ouvrage, c'est qu'il a fourni des remarques assez curieuses sur l'histoire romaine, et sur les temps de barbarie et d'horreur que chaque nation a éprouvés. Le tout pourra faire un volume qui amusera quelques penseurs; c'est à quoi il faut se réduire.

Mademoiselle *Clairon* me mande qu'elle ne rentrera point. On veut s'en tenir à la déclaration de *Louis XIII*. On ne songe pas, ce me semble, que du temps de *Louis XIII*, les comédiens n'étaient pas pensionnaires du roi, et qu'il est contradictoire d'attacher quelque honte à ses domestiques. Je ne puis blâmer une actrice qui aime mieux renoncer à son art que de l'exercer avec honte. De mille absurdités qui m'ont révolté depuis cinquante ans, une des plus monstrueuses, à mon avis, est de déclarer infames ceux qui récitent de beaux vers par ordre du roi. Pauvre nation, qui n'existe actuellement dans l'Europe que par les beaux arts, et qui cherche à les déshonorer!

Je vois rarement M. le chevalier de *Beauteville*,

tout grand partisan qu'il est de la comédie; il y a deux ans que je ne sors point de chez moi, et je n'en sortirai que pour aller où est *Pradon*. Pour le peu que j'ai vu M. de *Beauteville*, il m'a paru beaucoup plus instruit que ne l'est d'ordinaire un chevalier de Malte et un militaire. Il a de la fécondité dans la conversation, simple, naturel, mettant les gens à leur aise; en un mot, il m'a paru fort aimable. M. *Hénin* est fort fâché de la retraite de M. le duc de *Praslin* et de celle de M. de *Saint-Foix*. M. de *Taulès*, qui a aussi beaucoup d'esprit, ne me paraît fâché de rien. 1766.

Vous reverrez bientôt M. de *Chabanon* avec un plan, et ce plan me paraît prodigieusement intéressant. L'ex-jésuite dit que, s'il y avait songé, il lui aurait donné la préférence sur ce maudit Triumvirat qui ne peut être joué que sur le théâtre de l'abbé de *Caveyrac*, le jour de la St. Barthelemi. Je lui ai proposé de donner les Vêpres siciliennes pour petite pièce.

Je viens de lire une seconde édition des nouveaux *Mélanges* de *Cramer*. Je me suis mis à rire à ces mots: *L'ame immortelle a donc son berceau entre ces deux trous! Vous me dites, Madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault; d'accord, ma bonne; mais je ne suis pas en humeur de te dire ici des galanteries.*

J'ai demandé à *Cramer* quel était l'original qui avait écrit tout cela? Il m'a répondu que c'était un vieux philosophe fort bizarre, qui tantôt avait la nature humaine en horreur, et tantôt badinait avec elle.

1766. Je me mets sous les ailes de mes anges pour le reste de mes jours. Madame *Denis* et moi, nous vous remercions d'avoir lavé la tête à *Pierre*. Monsieur *Dupuits* n'en sait encore rien, parce qu'il est en Franche-Comté ; sa petite femme, qui en sait quelque chose, est à vos pieds ; elle est très-avisée.

LETTRE CXC.

A M. MARMONTEL.

23 d'avril.

Mon cher confrère, j'attends votre *Lucain*, et j'attendrai votre *Bélisaire* avec plus d'impatience encore, parce qu'il sera entièrement de vous. C'est un sujet digne de votre plume ; il est intéressant, moral, politique ; il présente les plus grands tableaux. Si nous étions raisonnables, je vous conseillerais d'en faire une tragédie. Je soutiendrai toujours que vous étiez destiné à en faire d'excellentes, et que ceux qui vous ont dégoûté sont coupables envers la nation.

Vous n'irez donc point en Pologne avec madame *Geoffrin* ? Cependant, quand la reine de Saba alla voir *Salomon*, elle avait assurément un écuyer ; vous feriez un voyage charmant, mais je voudrais que vous passassiez par chez nous.

Il est très-vrai que la raison perce, même en Italie, et que le Nord commence à corriger le Midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent insensiblement de tous côtés ; les rois

et

et les peuples s'en trouveront mieux; les prêtres même y gagneront plus qu'ils ne pensent; car, étant forcés d'être moins fripons et moins fanatiques, ils seront moins haïs et moins méprisés. 1766.

Je viens de lire l'article *Langue hébraïque*, suivant votre bon conseil; il est savant et philosophique. L'auteur n'a pas osé tout dire. Il est incontestable que l'hébreu était anciennement un dialecte de la langue phénicienne. Les Hébreux appelaient la Phénicie le pays des savans; et une grande preuve qu'ils n'ont jamais habité en Egypte, c'est qu'ils n'ont jamais eu un seul mot égyptien dans leur langue, ou plutôt dans leur misérable jargon.

J'ai lu quelque chose d'une *Antiquité dévoilée*, ou plutôt très-voilée. L'auteur commence par le déluge, et finit toujours par le chaos. J'aime mieux, mon cher confrère, un seul de vos contes que tous ces fatras.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Je suis bien malade; je m'affaiblis tous les jours; je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie.

Voltaire.

LETTRE CXCI.

A M. DAMILAVILLE.

23 d'avril.

Le printemps, qui rend la vie aux animaux et aux plantes, nous est donc funeste à l'un et à l'autre, mon cher ami. Nous sommes tous deux malades;

1766. consolons-nous tous deux. Voilà déjà du baume mis dans votre sang, par la liberté qu'on donne à l'*Encyclopédie*. Je crois que je renaîtrai quand je recevrai le petit ballot que vous m'annoncez par la diligence de Lyon.

Mademoiselle *Clairon* ne remontera donc point sur le théâtre; mais qui la remplacera? Tout manque ou tout tombe.

Il faut avoir le diable au corps pour accuser d'irreligion l'éloquent auteur de l'éloge du dauphin; mais c'est un grand bonheur, à mon gré, qu'on voye évidemment que, dès qu'un homme d'esprit n'est pas fanatique, les bigots l'accusent d'être athée. Plus la calomnie est absurde, plus elle se décrédite. On doit toujours se souvenir que *Descartes* et *Gassendi* ont essuyé les mêmes reproches. Le monstre du fanatisme, si fatal aux rois et aux peuples, commence à être bien décrié chez tous les honnêtes gens.

La retraite profonde où je vis ne me permet pas de vous demander des nouvelles de la littérature. Je crois que vous en avez reçu de M. *Bourcier*, qui s'est chargé, ce me semble, de vous envoyer quelques pièces curieuses qu'il attend de Francfort. Ce M. *Bourcier* vous aime de tout son cœur; il est malade comme moi, et il ne cesse de travailler. Il dit qu'il veut mourir la plume à la main. Il suit toujours les mêmes objets dont vous l'avez vu occupé: il regrette comme moi le temps heureux et trop court qu'il a passé avec vous.

Adieu, mon très-cher ami; ma faiblesse ne me permet pas d'écrire de longues lettres. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CXCII.

AU MEME.

28 d'avril.

J'ÉTAIS donc bien mal informé, mon cher ami, et je n'ai eu qu'une joie courte. On m'avait assuré que le grand livre paraissait, et vous m'apprenez qu'on m'a trompé. Par quelle fatalité faut-il que les étrangers fassent bonne chère, et que les Français meurent de faim? pourquoi ce livre ferait-il plus de mal en France qu'en Allemagne? est-ce que les livres font du mal? est ce que le gouvernement se conduit par des livres? Ils amusent et ils instruisent un millier de gens de cabinet, répandus sur vingt millions de personnes; c'est à quoi tout se réduit. Voudrait-on frustrer les souscripteurs de ce qui leur est dû, et ruiner les libraires? 1766.

On me fait espérer l'ouvrage de *Fréret*, qui est, dit-on, achevé d'imprimer. Ceux qui l'ont vu me disent qu'il est très-bien raisonné. C'est un grand service rendu aux gens qui veulent être instruits; les autres ne méritent pas qu'on les éclaire. Il est certain, mon ami, que la raison fait de grands progrès, mais ce n'est jamais que chez un petit nombre de sages. Pensez-vous de bonne foi, que les maîtres des comptes de Paris, les conseillers au châtelet, les procureurs et les notaires soient bien au fait de la gravitation et de l'aberration de la

1766. lumière? Ce sont des vérités reconnues, mais le secret n'est que dans les mains des adeptes.

Il en est de même de toutes les vérités qui demandent un peu d'attention. Il n'y aura jamais que le petit nombre d'eclairé et de sage. Consolons-nous en voyant que le nombre augmente tous les jours, et qu'il est composé par-tout des plus honnêtes gens d'une nation.

J'ai dans la tête que la prochaine assemblée du clergé fait suspendre le débit de l'*Encyclopédie*. On craint peut-être que quelques têtes chaudes n'attaquent quelques articles auxquels il est si aisé de donner un mauvais sens. On pourrait fatiguer monsieur le vice-chancelier par des clameurs injustes: ainsi il me paraît prudent de ne pas s'exposer à cet orage. Si c'est-là en effet la cause du retardement, on n'aura point à se plaindre.

J'attends, avec mon impatience ordinaire, cette estampe des *Calas* et le mémoire de notre prophète *Elie* pour *Sirven*. Il est sans doute signé de plusieurs avocats dont il faut payer la consultation; M. de *Laleu* vous dennera tout ce que vous prescrirez. Ce sont actuellement les *Sirven* seuls qui m'occupent, parce qu'ils sont les seuls malheureux. Ma santé s'affaiblit de jour en jour, et il faut se presser de faire du bien.

Je vous embrasse tendrement.

LETTRE CXCIII.

A M. SERVAN,

AVOCAT GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

Avril.

LA lettre dont vous m'honorez, Monsieur, m'est précieuse par plus d'une raison; je vois les progrès que l'esprit, l'éloquence et la philosophie ont faits dans ce siècle. On n'écrivait point ainsi autrefois, et à présent les avocats généraux des provinces laissent bien loin derrière eux ceux de la capitale. J'ai remarqué que, dans l'affaire des jésuites, ce n'est qu'en province qu'on a écrit éloquemment. C'est aussi en se formant le goût qu'on s'est défait des préjugés. Je ne parle pas de Toulouse où le fanatisme règne encore, et où le bon goût est inconnu, malgré les jeux floraux; mais l'esprit de la jeunesse commence à s'ouvrir à Toulouse même. La France arrive tard, mais elle arrive; elle combat d'abord la circulation du sang, la gravitation, la réfrangibilité de la lumière, l'inoculation; elle finit par les admettre. Nous ne sommes d'ordinaire ni assez profonds ni assez hardis. Notre magistrature a bien osé combattre quelques prétentions des papes, mais elle n'a jamais eu le courage de les attaquer dans leur source. Elle s'oppose à quelques irrégularités; mais elle 1766.

1766. souffre qu'on paye quatre-vingts mille francs à un prêtre italien pour épouser sa nièce ; elle tolère les annates ; elle voit, sans réclamer, que des sujets du roi s'intitulent évêques par la permission du saint-siège ; enfin, elle a accepté une bulle qui n'est qu'un monument d'insolence et d'absurdité. Elle a été assez courageuse et assez heureuse pour saisir l'occasion de chasser les jésuites, elle ne l'est pas assez pour empêcher les moines de recevoir des novices avant l'âge de trente ans. Elle souffre que les capucins et les récollets dépeuplent les campagnes, et enrôlent nos jeunes laboureurs.

Nous sommes bien au-dessous des Anglais, sur terre comme sur mer ; mais il faut avouer que nous nous formons. La philosophie fait luire un jour nouveau. Il paraît, Monsieur, qu'elle vous a rempli de sa lumière. Comptez qu'elle fait beaucoup de bien aux hommes. *Orphée*, dites-vous, n'amollissait pas les pierres qu'il faisait danser ; non, mais il adoucissait les tigres : *mulcentem tigres et agentem carmine quercus*. La philosophie fait aimer la vertu, en faisant détester le fanatisme ; et, si je l'ose dire, elle venge DIEU des insultes que lui fait la superstition.

J'attends avec impatience votre *Moïse*, dont je vous fais mes très-humbles remercîmens. Je soupçonne que c'est un petit plagiat, un vol fait au livre de *Gaumin*, imprimé en Allemagne, il y a cent ans ; mais il y aura surement des choses utiles. Plus on fouille dans l'antiquité, plus on y retrouve les matériaux avec lesquels on a bâti un étrange édifice. Depuis le bouc émissaire et la vache rousse,

jusqu'à la confession et l'eau bénite, vous savez que tout est payen. *Sursum corda*, *ite missa est*, sont les formules des mystères de *Cérès*. Toute l'histoire de *Moïse* est prise, mot pour mot, de celle de *Bacchus*. Nous n'avons été que des fripiers qui avons retourné les habits des anciens. 1766.

Le petit livre *De la prédication* est de l'abbé *Coyer*, qui voulait mettre dans des boutiques les *Montmorenci* et les *Châtillon*, et qui veut à présent que nous ayons des censeurs au lieu de prédicateurs, ou plutôt qui ne veut que s'amuser.

Je vous envoie, Monsieur, un petit mot du roi de Prusse, qui ne plaira pas à la juridiction ecclésiastique. Si vous n'avez pas la Philosophie de l'histoire, j'aurai l'honneur de vous la faire tenir, ainsi que tous les petits ouvrages qui pourront paraître. Je suis pénétré de votre souvenir autant que je le suis de votre mérite. J'ignore si vous resterez sur le théâtre de Grenoble, mais vous rendrez toujours grand celui où vous paraîtrez. Je vous demande la continuation de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LETTRE CLCIV.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Paris.*

A Ferney, le 2 de mai.

Vous faites très-bien, Monsieur, de n'aller qu'à la mi-mai à Ornoy. La nature est retardée par-tout, après le long et terrible hiver que nous

avons essuyé. Les trois quarts de mes arbres sont
1766. sans feuilles, et je ne vois encore que de vastes déserts.

La grande place de l'homme qui juge, sur le panégyrique du dauphin, que l'abbé *Coyer* est un athée, est apparemment une place aux petites maisons; et je présume que votre ami le calculateur doit être de son conseil. Je réduis tout net ce calculateur à zéro. M. de *Beauteville* me paraît d'une autre pâte. Je ne sais s'il connaît bien encore les Génevois: ils ne sont bons français qu'à dix pour cent. Nous verrons comment la médiation finira le procès, et si on condamnera le conseil à être fouetté avec des lanières tirées du cu des citoyens.

Il n'y a pas long-temps que messieurs du conseil me présentèrent leur terrier, par lequel ils me demandent un hommage-lige pour un pré. Je leur ferai certainement manger tout le foin du pré, avant de leur faire hommage-lige. Ces gens-là me paraissent avoir plus de perruque que de cervelle.

Avant que vous partiez pour Ornoy, mon cher Monsieur, permettez que je vous fasse souvenir du factum de M. de *Lalli*, que vous avez eu la bonté de me promettre. Je suis bien curieux de lire ce procès; je connais beaucoup l'accusé, et je m'intéresse à tout ce qui se passe dans l'Inde, à cause des brames mes bons amis, qui sont les prêtres de la plus ancienne religion qui soit au monde, mais non pas de la plus raisonnable. Si je pouvais, par votre crédit, avoir le mémoire

de

de *Lalli* et celui des *Sirven*, vous feriez ma consolation. 1766.

Comme je suis extrêmement curieux, je voudrais bien aussi savoir quelque chose de M. de *la Chalotais*. Vous me paraissez toujours bien informé. J'ai recours à vous dans les derniers jours où vous serez à Paris. Je suis plus languedochien que jamais, mais mon affection ne va pas jusqu'au parlement de Toulouse. Il se forme bien des philosophes dans nos provinces méridionales; il y en a moins pourtant que de pénitens blancs, bleus et gris. Le nombre des sots et des fous est toujours le plus grand.

Notre Ferney est devenu charmant tout d'un coup. Tous les alentours se sont embellis; nous avons, comme dans toutes les églogues, des fleurs, de la verdure et de l'ombrage; le château est devenu un bâtiment régulier de cent douze pieds de face; nous avons acquis des bois; nous nageons dans l'utile et dans l'agréable; il ne manque à cette terre que d'être en Picardie.

Allez donc à Ornoy, Messieurs; jouissez en paix d'une heureuse tranquillité, buvez quelquefois à ma santé, et puissé-je vous embrasser tous avant de mourir.

LETTRE CXXV.

A M. DAMILAVILLE.

12 de mai.

1766. Mon cher frère, j'ai mis l'eſtampe des *Calas* au chevet de mon lit, et j'ai baiſé, à travers la glace, madame *Calas* et ſes deux filles. Je leur en rends compte dans ma petite lettre que je vous envoie. On ſe plaint beaucoup de la gravure; on trouve que les doigts reſſemblent à des griffes d'oiſeau mal faites, et les bras à des cotrets; mais pour moi je ſuis ſi content d'avoir cette famille ſous mes yeux, que je pardonne tout et que je trouve tout bien.

Je conſole, autant que je puis, les *Sirven*; je leur fais eſpérer qu'ils auront inceſſamment le mémoire qui les juſtifie. Vous voyez ſans doute quelquefois M. *Elie*, et vous avez eu la bonté de lui dire combien je m'intéreſſe à ſa ſanté. J'ai peine à croire qu'il ne réuſſiſſe pas dans cette affaire. Je penſe toujours que le conſeil lui ſera favorable. On n'eſt pas, ce me ſemble, aſſez content des parlemens pour craindre celui de Toulouſe; et je ne crois pas qu'une compagnie, qui n'a voulu recevoir de la main du roi ni ſon commandant ni ſon premier préſident, doive avoir à la cour un crédit immenſe.

Je trouve que le ſieur *Lebreton* a fait une haute

sottise d'aller porter à Versailles des *Encyclopédies* lorsque le clergé s'assemblait. Le ministre a fait très-prudemment de s'emparer des exemplaires, et de prévenir par-là des clameurs qui eussent été aussi dangereuses qu'injustes. On a mis dans les gazettes que l'article *Peuple* avait indisposé beaucoup le ministère; je ne le crois pas; il me semble que tout ministre sage devrait signer cet article. 1766.

Je suis bien fâché que l'auteur de *Population* et de *Vingtième* n'en ait pas fait davantage. Je voudrais raccommoder ce bon citoyen avec le grand *Colbert*. Il lui reproche d'avoir fait baisser le prix des blés, mais il baissa de même en Angleterre et ailleurs, dans le même temps. Le grand malheur de *Colbert* est d'avoir vu ses mesures toujours traversées par les entreprises de *Louis XIV*. La guerre injuste et ridicule de 1672, obligea le ministre le plus grand que nous ayons jamais eu, à se comporter d'une manière directement opposée à ses sentimens; et cependant il ne laissa, en mourant, aucune dette de l'Etat qui fût exigible. Il créa la marine, il établit toutes les manufactures qui servent à la construction et à l'équipement des vaisseaux. On lui doit l'utile et l'agréable.

Si vous connaissez l'auteur de l'article où on le traite un peu mal, je vous prie de demander la grâce de *Colbert* à cet auteur. Nous en parlerons, si jamais vous êtes assez bon pour revenir à Ferney. Mon petit château sera enfin entièrement bâti; mes paysans augmentent leurs cabanes, à mon exemple; leurs terres et les miennes sont bien culti-

vées ; tout cet affreux déſert s'eſt changé en paradis
1766. terreſtre.

J'ai eu la conſolation de trouver un petit bailli qui penſe tout auſſi ſenſément que nous. Vous m'avouerez que c'eſt trouver une perle dans du fumier, car il eſt d'un pays où l'on ne penſe point du tout.

Vous ne me parlez point de *Bijex ;* vous ne me conſolez point dans ce temps de diſette de bons ouvrages. Ne pourriez-vous point me faire avoir le mémoire de M. de *Lalli* ? M. de *Florian* ne vous en a-t-il pas donné un ? Songez à moi, je vous en prie, et croyez que je ne m'oublie pas, et que je ne perds pas mon temps.

Je viens de recevoir une lettre charmante du philoſophe d'*Alembert*. Bonſoir, mon cher frère ; buvez à ma ſanté avec *Platon*.

N. B. Je compte vous envoyer mardi prochain, par la diligence de Lyon, le buſte d'un de vos amis. Il eſt dans le goût antique, et aſſurément mieux fait que l'eſtampe des *Calas*. Ayez la bonté, je vous en ſupplie, de ne point écrire aux ſculpteurs, et de n'avoir aucun commerce avec eux. Laiſſez-moi faire mon devoir, ſans quoi je me brouille avec vous.

LETTRE CXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de mai.

L'UN de mes anges m'a écrit une lettre toute remplie de raison, d'esprit, de bonté, et de choses charmantes ; cela n'empêche pas que je ne trouve toujours l'ame immortelle placée entre les deux trous, prodigieusement ridicule. 1766.

Il s'en faut beaucoup que le petit ex-jésuite ait négligé ses marauds du triumvirat ; mais il pense que vos belles dames, qui font dans Paris toutes les réputations, ne seront nullement touchées de ces gens de sac et de corde. Il a cru se tirer d'affaire par des notes historiques, et par une histoire de toutes les proscriptions de ce monde, qui fait dresser les cheveux à la tête. Il prétend, dans ces notes, que la conspiration de *Cinna* n'a jamais existé, que cette aventure est supposée par *Sénèque*, et qu'il l'inventa pour en faire un sujet de déclamation. C'est un objet de critique pour quelques pédans, mais dont le public ne se soucie guère. Il reste donc persuadé qu'il ne trouvera point de libraire qui veuille donner cent écus de cette guenille, attendu que *la Harpe* n'en a pas pu trouver cinquante pour son beau Gustave-Vasa. L'ex-jésuite vous enverra bientôt ses roués et ses notes pédantesques. Il souhaite d'ailleurs passionnément

1766. que mademoiselle *Dubois* se forme, et que M. de *Chabanon* lui donne un beau rôle; mais il ne sait pas où est M. de *Chabanon*; il devait retourner à Paris au commencement du mois; nous lui avons souhaité un bon voyage, et depuis ce temps nous n'avons plus de ses nouvelles.

A l'égard de la comédie de Genève, c'est une pièce compliquée et froide, qui commence à m'ennuyer beaucoup. J'ai été, pendant quelque temps, avocat consultant; j'ai toujours conseillé aux Génevois d'être plus gais qu'ils ne sont, d'avoir chez eux la comédie, et de savoir être heureux avec quatre millions de revenu qu'ils ont sur la France. L'esprit de contumace est dans cette famille. Les natifs disent que je prends le parti des bourgeois; les bourgeois craignent que je ne prenne le parti des natifs. Les natifs et les bourgeois prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le conseil. Le conseil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs et les conseils ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent. Les médiateurs ne savent encore où ils en sont, mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils étaient fâchés qu'on fût venu me demander mon avis à la campagne. J'ai donc déclaré aux conseils, bourgeois et natifs que, n'étant point marguillier de leur paroisse, il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais assez des miennes. Je leur ai donné un bel exemple de pacification, en m'accommodant pour mes dixmes avec mon curé, et finissant d'un trait

de plume, à l'aide de quelques louis d'or, des chicanes de cent années. 1766.

Peut-être que M. le duc de *Praslin* parle quelquefois avec M. le duc de *Choiseul* des tracasseries génevoises. En ce cas, je le supplie de vouloir bien me recommander, ou me faire recommander à M. le chevalier de *Beauteville*. J'attends cette grâce de vous, mes divins anges; car, non-seulement plusieurs morceaux de mes petites terres sont enclavés dans le petit territoire de la parvulissime république, mais j'ai tous les jours de petits droits à discuter avec elle; car vous noterez qu'elle n'a guère plus de terrain en France que je n'en ai. Chose étonnante que la liberté! Il y a vingt villes en France beaucoup plus peuplées que Genève; qu'il y ait un peu de dissention dans une de ces vingt villes, on envoie des archers; qu'il y ait une petite discussion à Genève, on y envoie des ambassadeurs.

Vous ferez, mes anges, une très-belle et bonne action, non-seulement de faire recommander mes petits intérêts à M. de *Beauteville*, mais sur-tout de l'engager à garder pour lui ce droit négatif dont nous avons tant parlé. C'est une manière si naturelle et si honnête d'être maître de Genève sans le paraître, ce tempérament est si convenable, il sera si utile de disposer de Genève dans les guerres qu'on peut avoir en Italie, qu'il ne faut pas assurément manquer cette précaution; vous y êtes même intéressé comme parmesan; vous êtes puissance d'Italie. *Henri IV* vous a ôté le marquisat

1766 de Saluces, que vous auriez bien par la suite perdu sans lui; ne manquez pas l'occasion de vous assurer un jour de Genève. La Corse, dont vous vous êtes mêlé, vous était bien moins nécessaire. Il me semble que M. le duc de *Praslin* approuvait cette idée; il la fera goûter sans doute à M. le duc de *Choiseul*. C'est une négociation dont il faut que vous ayez tout l'honneur; la maison de Parme en aura peut-être un jour tout l'avantage.

L'*Encyclopédie* me paraît un peu vexée à Paris: je crois que c'est une sage précaution du ministère qui ne veut pas donner de prise à messieurs du clergé. Il y a, dans ce livre, d'excellens articles qu'il serait bien triste de perdre. L'ouvrage est en général un coup de massue porté au fanatisme. L'ex-jésuite lui porte quelquefois des coups de stylet; il faut attaquer ce monstre de tous les côtés et avec toutes les armes. Ne craignons point de répéter ce qu'il est nécessaire de savoir; il y a des choses qu'il faut river, dans la tête des hommes, à coups redoublés. Je ne m'en mêle pas, comme vous le croyez bien; mais j'apprends, avec une grande consolation, que plusieurs avocats travaillent à ce procès; vous n'en serez pas fâché, vous qui êtes au rang des meilleurs juges.

Je me mets au bout de vos ailes avec mon culte ordinaire.

LETTRE CXCVII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 12 de mai.

JE suis, Monsieur, comme les vieux philosophes grecs qui se consolaient dans leur vieillesse par l'idée d'être remplacés, et qui voyaient avec plaisir s'élever des jeunes gens qui devaient aller plus loin qu'eux. C'est une satisfaction que vous me faites goûter. Vous rendrez plus de service que personne à cette pauvre raison humaine qui commence à faire des progrès. Elle a été obscurcie en France pendant des siècles. Elle fut agréable et frivole dans le beau siècle de *Louis XIV*; elle commence à être solide dans le nôtre. C'est peut-être aux dépens des talens; mais; à tout prendre, je crois que nous avons gagné beaucoup. Nous n'avons aujourd'hui ni des *Racine*, ni des *Molière*, ni des *la Fontaine*, ni des *Boileau*, et je crois même que nous n'en aurons jamais; mais j'aime mieux un siècle éclairé qu'un siècle ignorant qui a produit sept ou huit hommes de génie. Et remarquez que ces écrivains, qui étaient si grands dans leur genre, étaient des hommes très-petits en fait de philosophie. *Racine* et *Boileau* étaient des jansénistes ridicules, *Pascal* est mort fou, et *la Fontaine* est mort comme un sot. Il y a bien loin du grand talent au bon esprit. 1766.

1766. Je vous suis très-obligé de votre souvenir, et je me souviens toujours avec douleur que vous avez été à Dijon qui est ma province, et que je n'ai pu avoir l'honneur de m'entretenir avec vous; mais vos lettres m'attachent à vous, Monsieur, autant que si j'avais eu le bonheur de vous voir.

LETTRE CXCVIII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 de mai.

Je reçois la lettre du premier de mai dont mon héros m'honore. M. le chevalier de *Beauteville* m'a dit qu'avant de partir pour votre royaume de Bordeaux, vous lui aviez dit que vous le chargeriez de vos ordres pour moi; mais la lettre dont vous me parlez ne m'est jamais parvenue, et il faut qu'on l'ait oubliée dans votre déménagement.

Que vous êtes heureux, Monseigneur, de pouvoir toujours courir! et que je suis à plaindre de ne pouvoir au moins me trouver sur votre route!

Je suis bien fâché pour le public, et pour les beaux arts que vous protégez, de voir le théâtre privé de mademoiselle *Clairon*, lorsqu'elle est dans la force de son talent. J'y perds plus qu'un autre, puisqu'elle fesait valoir mes sottises; mais elle m'a mandé que, puisqu'on ne voulait pas confirmer la déclaration de *Louis XIII* en faveur de vos spectacles, et encore moins la fortifier par quelques nouvelles grâces, elle

ne pouvait plus cultiver un art trop avili. Elle a renoncé à l'excommunication ; et moi aussi, car j'ai pris mon congé. Il n'y a que vous qui restez excommunié, puisque vous restez toujours premier gentilhomme de la chambre, disposant souverainement des œuvres de *Satan*. Il est clair que celui qui les ordonne est bien plus maudit que les pauvres diables qui les exécutent. Il est plaisant qu'un comédien soit mis en prison s'il refuse de jouer, et soit damné s'il joue ; mais vous devez être accoutumé aux contradictions de ce monde. 1766.

Je n'ai encore vu aucun mémoire pour et contre ce pauvre *Lalli*. Je le connaissais pour un irlandais un peu absurde, très-violent et assez intéressé ; mais je serais extrêmement étonné s'il avait été un traître, comme on le lui reproche. Je suis persuadé qu'il ne s'est jamais cru coupable ; s'il l'avait été, serait-il revenu en France ? Il y a des destinées bien singulières. Ce globe est couvert de folies et de malheurs de toute espèce.

De toutes les folies, la plus ennuyeuse est celle des Génevois ; cette folie n'était certainement pas dangereuse : ce n'est qu'une dispute de gens qui argumentent les uns contre les autres, et il faut que trois puissances envoyent des ambassadeurs pour interpréter trois ou quatre passages de leurs lois. On leur a fait bien de l'honneur. Ils ressemblent à cet homme des Fables d'*Esope*, qui priait *Hercule* de lui prêter sa massue pour écraser ses puces.

Continuez mon héros, à vous moquer du genre-humain ; il le mérite bien. Moquez-vous aussi de

1766. moi quelquefois ; mais conservez-moi des bontés qui adouciſſent la fin de ma carrière, et qui me rendent heureux dans ma retraite. Je finirai mes jours comme il y a plus de quarante ans que je les paſſe, pénétré pour vous de reſpect et du plus tendre attachement. *V.*

LETTRE CXCIX.

A M. DAMILAVILLE.

17 de mai.

Vous verrez, mon cher frère, par la lettre ci-jointe, que tous les ſouſcripteurs ne penſent pas auſſi noblement que vous, et qu'il y a quelquefois plus de généroſité chez les Français que chez les Anglais.

Je n'entends plus parler de *Fréret*, qu'on diſait imprimé en Hollande : vous me l'aviez promis, vous me l'aviez annoncé ; je ſuis abandonné de tous les côtés. La maladie de M. de *Beaumont* et ſes affaires retardent le mémoire des *Sirven*, et j'ai bien peur que tant de délais ne ſoient funeſtes à cette famille infortunée. Cette affaire ranimait ma langueur, dans les maladies qui accablent ma vieilleſſe. Je trouve que le plaiſir de ſecourir les hommes eſt la ſeule reſſource d'un vieillard.

Je viens de lire une *Hiſtoire d'Henri IV* qui m'ennuie et qui m'indigne. Qui eſt donc ce M. de *Buri* qui compare *Henri IV* à ce fripon de *Philippe* de Macédoine, et qui oſe dire que notre illuſtre de

Thou n'est qu'un pédant satirique? est-ce qu'on ne fera point justice de cet impertinent? Mais il y a tant d'autres mauvais livres dont il faudrait faire justice! 1766.

Portez-vous mieux que moi, mon cher ami. *Ecr. l'in.*

LETTRE CC.

AU MÊME.

21 de mai.

En réponse à votre lettre du 15, mon cher ami, je vous dirai que je viens de lire l'article dont vous m'avez parlé. Tout mon petit troupeau, et moi, nous en sommes transportés. J'ai fait l'acquisition, dans mon bercail, d'un jeune avocat qui est notre bailli, et qui est homme à plaider vigoureusement contre les intolérans.

Le buste en ivoire d'un homme très-tolérant partit à votre adresse le 13 de ce mois. Il est vrai que c'est un vieux et triste visage, mais ce morceau de sculpture est excellent.

Je ne sais si vous avez lu une *Vie d'Henri IV* par un M. de *Buri* qui s'est avisé, je ne sais pourquoi, de comparer notre héros à *Philippe*, roi de Macédoine, auquel il ne ressemble pas plus qu'à *Pharaon*. Je vous ai déjà dit que cet homme s'était déchaîné dans sa préface, contre le président de *Thou*. Nous avons trouvé un vengeur; un de mes amis s'est chargé de la cause de *Thou* contre *Buri*,

—— Il a inséré, dans cette défense (*), quelques anec-
1766. dotes assez curieuses. Je crois que cet ouvrage peut s'imprimer à Paris. Je le ferai transcrire, je vous l'enverrai, et vous en pourrez gratifier l'enchanteur *Merlin*.

Je n'ai point encore pu parvenir à me procurer un exemplaire du Philosophe ignorant. On dit qu'il est imprimé à Londres. Dès que je l'aurai, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir.

Les tracasseries de Genève continuent toujours; je crois qu'on ne s'en soucie guère à Paris, et je commence à ne m'en plus soucier du tout. Genève est une grande famille qui fesait fort mauvais ménage, et à qui le roi a fait beaucoup d'honneur en daignant lui envoyer un plénipotentiaire : mais il sera aussi difficile d'inspirer la concorde aux Génevois que de remplacer mademoiselle *Clairon* à Paris.

Croyez-vous qu'en effet madame *Calas* vienne faire un tour à Genève ? Voici un petit mot pour son défenseur et celui des *Sirven*. Nos pauvres *Sirven* trouveront la pitié du public bien épuisée; mais enfin nous serons contens, si nous obtenons quelque justice. Ayez encore la bonté de faire tenir cet autre billet à *Dumolard*.

J'attends les mémoires pour et contre *Lalli*, et le factum pour M. de *la Luzerne*. J'attends sur-tout le *Fréret* dont vous m'avez tant parlé.

Votre amitié sert, dans toutes les occasions, à la consolation de ma vie. Vous ne sauriez croire à quel point je vous regrette.

(*) Voyez Mélanges historiques, tome II.

LETTRE CCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 de mars.

J'AIME beaucoup mieux, mes divins anges, vous parler des proscriptions de Rome que des tracasseries de Genève, qui probablement vous ennuient beaucoup. Mon petit ex-jésuite craint qu'il n'en arrive autant aux tracasseries de *Fulvie*. Il y avait long-temps qu'il était embarrassé de cette *Fulvie* et de ce petit *Pompée*, qui manquaient tous deux leur coup au même moment. Nous avons sur cela, l'un et l'autre, beaucoup de scrupule. Enfin, nous avons changé cet endroit, et je crois que nous nous sommes tirés d'affaire assez passablement. Nous avons soigné le style autant que nous l'avons pu. Nous sommes assez contens des notes, qui nous paroissent instructives et intéressantes pour ceux qui aiment l'histoire romaine. Nous retouchons la préface, ou plutôt nous l'accourcissons beaucoup. Nous comptons, dans quinze jours soumettre le tout à votre tribunal; mais nous sommes persuadés que ce ne sera qu'à la longue que l'ouvrage pourra parvenir, je ne dis pas à être goûté, mais un peu connu du public. 1766.

Les affaires de Genève ne fourniront jamais un sujet de tragédie, pas même celui d'une farce. Vous savez que j'ai toujours été extrêmement éloigné de jouer ma partie dans ce tripot; vous savez que, dès que

—— vous eûtes la bonté de m'envoyer la consultation
1766. de votre avocat, je la remis à M. *Hénin* dès le moment de son arrivée; je ne voulais que la paix, sans prétendre à l'honneur de la faire. Il est bien ridicule que j'aie eu depuis des tracasseries pour un compliment; mais, quand on a affaire à des esprits effarouchés et inquiets, on s'expose à voir les démarches les plus simples et les plus honnêtes produire les soupçons les plus injustes. Je vous prédis encore que jamais on ne parviendra à la plus légère conciliation entre les esprits génevois. On pourra leur donner des lois, mais on ne leur inspirera jamais la concorde. Je ne change point d'opinion sur la manière dont toute cette affaire doit finir, mais je me garde bien de vous presser d'être de mon avis.

Je compte toujours sur la protection de MM. de *Praslin* et de *Choiseul* dont je vous ai l'obligation; et c'est une obligation assez grande. J'attendrai tranquillement la décision des plénipotentiaires; et, quelque intéressé que je sois, par bien des raisons, à l'arrêt qu'ils doivent rendre, je ne chercherai pas même à pressentir leur manière de penser. Je voudrais trouver un moyen de vous envoyer la petite collection qu'on a faite des lettres de M. *Beaudinet* et de M. *Covelle*; cela me paraît plus amusant que les querelles sur le droit négatif. Je vous jure, avec un ton très-affirmatif, mes chers anges, que vos bontés font la consolation et le charme de ma vie. *V.*

LETTRE

LETTRE CCII.

A M. DAMILAVILLE.

26 de mai.

IL faut aujourd'hui, mon cher ami, que je vous parle d'une petite négociation typographique. Vous savez peut-être qu'un homme d'esprit, qui était de l'ordre des avocats, s'est mis de l'ordre des libraires. Il a rassemblé quelques morceaux de moi, qu'il a imprimés fort correctement. Je vous supplie de lui donner une marque de ma reconnaissance, en lui envoyant une collection complète de mes œuvres. Le libraire en question s'appelle *Lacombe*. Il est bon d'avoir des philosophes dans tous les états. 1766.

J'accuse enfin la réception des mémoires pour et contre ce malheureux *Lalli*, et le factum d'*Elie* pour M. de *la Luzerne*. Ce factum me paraît victorieux, mais je ne sais pas quel est le jugement. Pour les mémoires de *Lalli*, je n'y ai vu que des injures vagues; le corps du délit est apparemment dans les interrogatoires qui restent toujours secrets. Les arrêts ne sont jamais motivés en France, ainsi le public n'est jamais instruit.

Je suis bien plus inquiet du factum en faveur des *Sirven*; mais je ne prétends pas que M. de *Beaumont* se presse trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à sa santé, et à mon désir extrême de voir dans le mémoire un ouvrage parfait, qui n'ait ni la pesante sécheresse

1766. du barreau, ni la fauſſe éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que ſoit l'iſſue de cette entrepriſe, elle ſera toujours beaucoup d'honneur à M. de *Beaumont*, et ſera utile à la ſociété, en augmentant l'horreur du fanatiſme qui a fait tant de mal aux hommes, et qui leur en fait encore.

On prétend que l'aſſemblée du clergé ſera longue; j'en ſuis fâché pour les évêques qui auront le malheur d'être ſéparés de leur troupeau, et de ne pouvoir inſtruire et édifier leurs diocéſains : ils aiment trop leur devoir pour ne pas finir leurs affaires le plutôt qu'ils pourront.

Eſt-il vrai que les capucins ont aſſaſſiné leur gardien à Paris? pourquoi, lorſqu'on a chaſſé les jéſuites, conſerve-t-on des capucins? pourquoi ne les avoir pas fait tirer à la milice au lieu des enfans des avocats?

Adieu, mon cher frère; j'attends de vos nouvelles; je vous embraſſe, je vous ſouhaite une meilleure ſanté que la mienne.

Je ſuis toujours en peine que quelque malin ne mette le nez dans notre correſpondance littéraire, qui eſt aſſurément bien innocente : ayez donc la bonté, pour me raſſurer, de m'accuſer la réception du petit buſte, la lettre pour notre cher *Elie*, celle pour *Dumolard*, la défenſe du préſident de *Thou* par *Bourſier*, et enfin ce petit billet pour l'avocat-libraire.

LETTRE CCIII.

A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, le 26 de mai.

SEXTUS-POMPÉE était secrétaire d'état de la marine, par conséquent il a droit de s'adresser à monseigneur le duc de *Praslin* ; mais le paquet est bien gros, et probablement bien ennuyeux, et je ne veux pas ennuyer mon protecteur. 1766.

Qu'il lise ou qu'il ne lise pas ce fatras, je le supplie de vouloir bien l'envoyer à mes anges. Je lui présente mon très tendre et très-profond respect. *V.*

Ce billet est très-bref, mais à grands seigneurs peu de paroles.

LETTRE CCIV.

A M. LACOMBE, *Libraire à Paris.*

A Ferney, 26 de mai.

J'AI été si charmé, Monsieur, pour l'honneur des lettres, de voir un homme de votre mérite quitter la profession de *Patrou* pour celle des *Etiennes*; vos attentions pour moi m'ont tant flatté, que je voudrais n'avoir jamais eu que vous pour éditeur. Si jamais cette entreprise pouvait s'accorder avec celle

des *Cramer*, ce serait peut-être rendre service à la littérature: j'ai corrigé tous mes ouvrages dans ma retraite avec beaucoup de soin, et sur-tout l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, qui est un fruit de trente ans de travail, conduit à sa maturité autant que mes forces l'ont permis. Je ne sais si vous exécutez le projet dont vous m'aviez parlé; je souhaite que vous puissiez en venir à bout, sans vous compromettre; en ce cas, on vous enverrait plusieurs chapitres nouveaux, et quelques additions assez curieuses. Comptez, Monsieur, que je m'intéresse véritablement à vous. Je vous prie de me mander si vous êtes content de votre nouvelle profession: je voudrais être à portée de vous marquer, par des services, l'estime que vous m'avez inspirée.

1766.

Je doute que le petit recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poésie (*) ait un grand cours; mais du moins ce recueil a le mérite d'être imprimé rorrectement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi. Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouviez, le titre de Genève; il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner, dans la préface, ne sont qu'un effet de mon amour-propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeste.

Vous n'avez point changé de profession, Monsieur; vous serez l'avocat de la philosophie. Je voudrais vous donner bien des causes à soutenir, mais

(*) Poétique de M. de *Voltaire*.

je suis si vieux qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès. 1766.

LETTRE CCV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 de mai.

Je reçus hier, mon cher confrère, la nouvelle esquisse que vous voulez bien me confier. Ma malheureuse santé ne m'a pas permis encore de la lire; je ne pourrai vous en rendre compte que dans trois ou quatre jours. J'ai pris, en attendant, la liberté de vous adresser un paquet que j'avais depuis longtemps pour M. *Damilaville*; vous me ferez un très-grand plaisir de vouloir bien le lui faire rendre dès que vous serez arrivé à Paris.

Je viens de lire le sujet de la tragédie du pauvre *Lalli*; la catastrophe ne me paraît annoncée dans aucun des actes. Je vois bien que ce *Lalli* s'était fait détester de tous les officiers et de tous les habitans de Pondichéri; mais il n'y a, dans tous ces mémoires, ni apparence de concussion, ni apparence de trahison. Il faut qu'il y ait eu contre lui des preuves qui ne sont énoncées en aucune manière dans les factums. La pièce sera bientôt oubliée comme les gazettes de la semaine passée. Il n'en sera pas de même d'Eudoxie ou Eudocie : vos talens et les soins que vous prenez m'en assurent.

J'admire votre courage de faire deux plans en

1766. prose. Il faut être bien maître de son génie pour s'astreindre à un tel travail; et pour subjuguer ainsi le talent qui demande toujours à parler en vers. Vous me paraissez un bon général d'armée; vous faites de sang froid votre plan de campagne, et vous vous battrez comme un diable. Je m'intéresse à vos lauriers autant que vous-même. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE CCVI.

A M. DAMILAVILLE.

2 de juin.

Je ne sais ce que c'est que cette lettre sur *J. J.* Je soupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conseil de Genève, par laquelle je lui signifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de *Rousseau*. Je disais au conseil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïssais et méprisais trop les persécuteurs pour souffrir tranquillement qu'on m'accusât d'avoir servi à persécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je pense sur *Rousseau* comme sur les Juifs: ce sont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

Il me manque, mon cher frère, pour compléter mon *Lalli*, la réponse qu'il avait faite aux objec-

tions par lesquelles on réfuta son premier mémoire. On dit que cette pièce est très-rare ; vous me feriez grand plaisir de me la faire chercher et de me l'envoyer. 1766.

Les jésuites sont chassés enfin de Lorraine. Je me flatte que les capucins, leurs anciens valets, seront bientôt rendus à la bêche et à la charrue qu'ils avaient quittées très-mal à propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés ; mais puisque l'ordre séraphique se mêle d'assassiner, il est bon d'en purger la terre. *Amen.*

Je suis charmé que vous soyez content du petit buste. L'original est bien languissant ; il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

LETTRE CCVII.

A M. DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, le 2 de juin.

Les six prises que vous avez la bonté de m'adresser, Monsieur, seront distribuées aux meilleurs apothicaires que je connaisse, et pourront servir à extirper le mal épidémique qui règne encore, quoiqu'il soit sur son déclin. Je ne puis trop vous remercier de votre paquet de pilules. Tout ce que je crains, c'est que si on a envoyé le paquet par la poste, il n'ait fait le grand tour et passé par Paris, ce qui retarderait la réception, et qui pourrait même l'empêcher.

1766. On dit que j'ai un compliment à vous faire ; les jésuites sont chassés de Lorraine. Il y en avait un pourtant qu'il me semble qu'on peut regretter, c'était un écossais, homme de qualité, nommé *Leslay*. Il est homme de lettres et a du mérite. Je voudrais qu'on eût conservé tous ceux qui lui ressemblent, et qu'on les eût rendus utiles au public.

On prétend que nous allons être délivrés des capucins, à moins qu'on ne leur pardonne en faveur de frère *Elisée*, prédicateur du roi. Ceux-là pourraient aussi devenir utiles en les rendant à la charrue.

Adieu, Monsieur ; je vais écrire au premier secrétaire ; mais nous sommes au 2 de juin, et je tremble que les pilules n'aient été avalées par quelques malades de Paris. *V.*

LETTRE CCVIII.

A M. DE CHABANON.

2 de juin.

Je vous donne avis, mon cher confrère, que je vous renvoie, par M. *Tabareau*, votre très-belle esquisse. Vous trouverez peu de remarques. La principale est que cette pièce demande le plus grand soin. C'est une peinture qui exige une infinité de nuances. Vous vous êtes imposé la nécessité de développer tous les sentimens du cœur humain, dans le rôle d'*Eudoxie* ; tendresse maternelle, regrets

de

de la mort de son premier époux, devoir qui la lie à son nouveau mari, horreur pour ce meurtrier, désir d'une juste vengeance, amour de la patrie, tout s'y trouve. 1766.

Si tant de mouvemens tragiques sont bien ménagés, si l'un ne fait pas tort à l'autre, vous aurez certainement le succès le plus grand et le plus durable. Ce n'est pas là une de ces pièces que la singularité des événemens multipliés et le prestige des coups de théâtre font réussir ; tout dépendra du style et de la chaleur des sentimens. Courage, mon cher confrère ; enfermez-vous six mois, vous trouverez, au bout de ce temps, des lauriers pour toute votre vie. J'y prends l'intérêt le plus tendre.

Voltaire.

LETTRE CCIX.

A M. DAMILAVILLE.

13 de juin.

Mon cher ami, en vous remerciant de prendre si généreusement le parti du président de *Thou*. Je crois que vous prendrez aussi le parti du livre attribué à *Fréret*. Si ce livre est d'un capitaine au régiment du roi, comme on le dit, ce capitaine est assurément le plus savant officier de l'Europe, et en même temps le meilleur raisonneur. Il cite toujours à propos, et il prouve d'une manière invincible. Il est impossible que tant de bons ouvrages

1766. qu'on nous donne, coup sur coup, ne rendent les hommes plus sages et meilleurs.

Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins est un *Othon* et un *Caton*. Je me flattais que ses moines lui auraient coupé la gorge, et que cette aventure serait fort utile aux pauvres laïques.

Quant à *Lalli*, je suis très-sûr qu'il n'était point traître, et qu'il était impossible qu'il sauvât Pondichéri. Le parlement n'a pu le condamner à mort que pour concussion. Il serait donc à désirer qu'on eût spécifié de quelle espèce de concussion il était coupable. La France, encore une fois, est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés, comme c'est aussi le seul où l'on achète le droit de juger les hommes.

Voici, mon cher ami, une lettre pour *Protagoras*.

Bonsoir, mon cher frère; ma faiblesse augmente tous les jours, mais mes sentimens ne diminuent point. *Ecr. l'inf.*

LETTRE CCX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de juin.

Mon ame est entièrement réformée à la suite de mes anges; je pense entièrement comme eux. Il faut donner la préférence à l'impression sur la représentation; le temps ne fait rien à l'affaire;

et, si l'ouvrage est passable, il sera donné toujours assez tôt. Je remercie mes anges de leurs nouvelles critiques; j'en ai fait aussi de mon côté, et j'en ferai, et je corrigerai jusqu'à ce que la force de la diction puisse faire passer l'atrocité du sujet. On peut encore ajouter aux notes que vous avez jugées assez curieuses. Il n'est pas difficile de donner aux proscriptions hébraïques un tour qui désarme la censure théologique. Ce n'est point la vérité qui nous perd, c'est la manière de la dire. Ne vous lassez point de me renvoyer ces manuscrits qui sont si fort accoutumés à voyager. Je voudrais bien savoir si M. le duc de *Praslin* et M. de *Chauvelin* ont été contens. Il est clair que vos suffrages et le leur, donnés sans enthousiasme et sans séduction, après une lecture attentive, doivent répondre de l'approbation du public éclairé. On est bien loin de compter sur un succès pareil à celui du Siége de Calais, ni sur celui qu'aura la comédie d'Henri IV. Il suffit qu'un ouvrage bien conduit et bien écrit ait un petit nombre d'approbateurs; le petit nombre est toujours celui des élus. 1766.

Nous sommes bien heureux, mes anges, d'avoir des philosophes qui n'ont pas la prudente lâcheté de *Fontenelle*. Il paraît un livre intitulé: *Examen critique des apologistes, etc., par Fréret.* Je ne suis pas bien sûr que *Fréret* en soit l'auteur; mais je suis sûr que c'est le meilleur livre qu'on ait encore écrit sur ces matières. Les provinces sont garnies de cet ouvrage; vous n'êtes pas si heureux à Paris. Il arrivera bientôt que les provinces prendront

1766. leur revanche du mépris que les Parisiens avaient pour elles. Comme on y a moins de dissipation, on y a plus de temps pour lire et pour s'éclairer. Je ne désespère pas que, dans dix ans, la tolérance ne soit établie à Toulouse. En attendant que le règne de la vérité advienne, je voudrais bien que vous lussiez le mémoire de *Beaumont* en faveur des *Sirven*, et que vous vouluſſiez bien m'en dire votre avis. Ma destinée est de n'être pas content des arrêts des parlemens. J'ose ne point l'être de celui qui a condamné *Lalli*; l'énoncé de l'arrêt est vague et ne signifie rien. Les factums pour et contre ne sont que des injures. Enfin, je ne m'accoutume point à voir des arrêts de mort qui ne sont pas motivés; il y a dans cette jurisprudence velche une barbarie arbitraire qui insulte au genre-humain.

Cette lettre n'est pas écrite par mon griffonneur ordinaire; et je suis si malingre que je ne puis écrire moi-même. Tout ce que je puis faire, c'est de me mettre au bout de vos ailes avec mes sentimens ordinaires, qui sont bien respectueux et bien tendres. *V.*

LETTRE CCXI.

A M. DAMILAVILLE.

26 de juin.

Je ſuis enchanté de l'abbé *Morellet*, mon cher —— frère. En vérité, tous ces philoſophes-là ſont les 1766. plus aimables et les plus vertueux des hommes; voilà ceux qu'*Omer* veut perſécuter!

Il n'y a qu'un homme infiniment inſtruit dans la belle ſcience de la théologie et des pères, qui puiſſe avoir fait l'*Examen critique des apologiſtes*. J'avoue que le livre eſt ſage et modéré; tout critique doit l'être, mais je ne penſe pas qu'on doive blâmer le lord *Bolingbroke* d'avoir écrit avec la fierté anglaiſe, et d'avoir rendu odieux ce qu'il a prouvé être mépriſable. Il fait, ce me ſemble, paſſer ſon enthouſiaſme dans l'ame du lecteur. Il examine d'abord de ſang-froid, enſuite il argumente avec force, et il conclut en foudroyant. Les *Tuſculanes* de *Cicéron* et ſes *Philippiques* ne doivent point être écrites du même ſtyle.

Vous me faites bien plaiſir, mon cher frère, de me dire que mademoiſelle *Sainval* (1) a réellement du talent. Il eſt à ſouhaiter qu'elle ſoutienne le théâtre qui tombe, dit-on, en langueur. Mais quand aurons-nous des hommes qui aient de la figure et de la voix?

(1) Mademoiſelle *Sainval* l'aînée.

1766. J'ai écrit à M. *Grimm*. Il s'agit de me faire savoir les noms des principales personnes d'Allemage que je pourrai intéresser à favoriser les *Sirven*. Je vous supplie de lui en écrire un mot, et de le presser de m'envoyer les instructions que je lui demande. Les *Sirven* et moi, nous vous en aurons une égale obligation.

Adieu, mon cher frère; s'il n'y a point de nouveauté à présent, le livre attribué à *Fréret* doit en tenir lieu pour long-temps : il fait honneur à l'esprit humain.

Comme je vous embrasse vous et les vôtres!

Fin du Tome douzième.

22 7/1 (90)
S

AB: 22 7/1 (90)

Dl. 5472c

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51785/fragment/page=0403

UVRES

MPLÈTES

DE

VOLTAIRE.

ATRE-VINGT-DIXIEME.

GRÄFL. STOLB. BIBLIOTHEK ZU ROSLA

DEUX-PONTS,

SON ET COMPAGNIE.

1792.

Farbkarte #13
B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Centimetres Inches
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51785/fragment/page=0405